This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BUHR A

[redacted]

a39015 01807872 8b

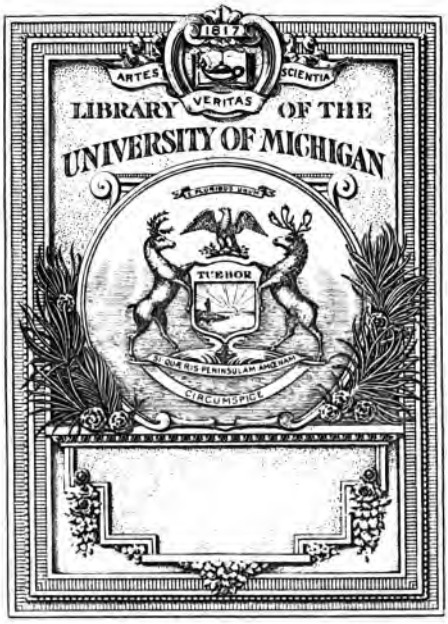
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

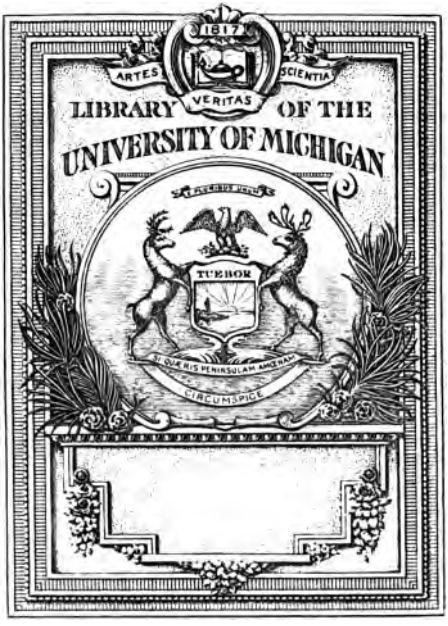
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

ESPRIT
DE MIRABEAU,

EXTRAIT

DE SES DIVERS OUVRAGES;

Divisé par ordre de Matières, et embrassant les différentes branches de l'Économie Politique;

Précédé d'un Précis Historique de sa Vie Privée et Publique, revu, corrigé, et augmenté de pl^usieurs Anecdotes inédites.

Invenies disjecti membra.....
HORACE.

SECONDE ÉDITION.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez F. BUISSON, Imprimeur-Libraire, rue Hauteſeuille, n°. 20.

AN XII (1804.)

DC
146
M7
A24
1804
V.2

650451-129

ESPRIT
DE
MIRABEAU.
LIVRE HUITIÈME.

FINANCES. REVENUS.

I. *Principes sur l'Impôt.*

Il n'est point vrai qu'il faille que tous les genres de propriétés soient imposées ; mais ce qui est vrai, c'est que tous les individus, sans exception, doivent être soumis à l'impôt. Or, direz-vous, par exemple, qu'un impôt mis sur les terres seulement ne porte que sur les propriétaires ou les fermiers? N'est-il pas évident que s'ils en font l'avance, ils exercent à leur tour une reprise sur le consommateur, et qu'en dernier résultat c'est toujours celui-ci qui paie l'impôt, quoiqu'en apparence l'état ne lui demande rien? Or, ce consommateur qui vient de payer sa part de l'impôt sur les terres, est

précisément ce rentier sur qui vous voudriez mettre un impôt direct, en lui retenant une partie de la rente que lui doit la nation (1).....

Les impôts contre lesquels les esprits superficiels ou mécontens sont toujours prêts à déclamer, sont inséparables de l'état de société et même essentiels à sa perfection, qui ne viendra jamais que de leur meilleure assiette et d'une répartition plus égale (2).

II. *De la perception des impôts dans quelques états de l'Europe. Des impôts indirects et de l'impôt direct.*

NOUS croyons à-peu-près impossible de fixer les sommes des impôts qu'un souverain peut exiger de ses sujets, proportionnellement à leur nombre, au rapport annuel des terres, de l'industrie, du commerce, ou de ces trois choses ensemble. Un thermomètre plus sûr, à cet égard, que toutes les évaluations de la théorie, qui ne peuvent jamais être que des évaluations plus ou moins hypothétiques, c'est l'accroissement progressif de la population. Si elle a fait les acquisitions que lui a destinées

(1) Collect. des trav. à l'Ass. Nat. t. II. p. 4. l. IX.

(2) Monar. Prus. t. I.

la nature, on peut croire que la masse des jouissances n'a pas souffert de diminution sensible. Il est vrai qu'il faut consulter, pour avoir un résultat exact, un certain nombre d'années, car une surcharge d'impôts n'agit pas comme la peste sur le nombre des hommes (1).....

. . . . Nous ne connoissons qu'une bonne manière de tirer des revenus du peuple; c'est de lui demander les sommes que l'on veut qu'il paie, et de lui laisser le soin de les lever. Pourvu qu'aucune classe du peuple n'opprime les autres, qu'aucune n'ait le privilège absurde de les faire payer sans contribuer aux charges de l'état, cette méthode est incomparablement la meilleure de toutes, parce que le peuple, éclairé sur ses intérêts, saura payer ce qu'il doit de la manière la moins onéreuse pour lui, de celle qui l'empêche le moins d'atteindre à des profits; or, c'est en cela que consiste tout l'art de la perception des impôts. Ceux qui gagnent beaucoup peuvent aisément payer beaucoup sans être essentiellement resserrés dans leur bien-être; mais si les impôts sont assis de manière qu'ils empêchent les profits du peuple, ce qui est trop commun et très-facile, alors

(1) Mon. Prus. t. IV. p. 50.

l'oppression se fait sentir et le mal est terrible.

Cette méthode de perception n'est pas au reste sans difficultés dans la plupart des pays de l'Europe ; soit à raison de leur constitution ou plutôt de leur inconstitution, parce que certaines classes, comme la noblesse ou le clergé, ou des corps mixtes dont les intérêts sont opposés, ont trop de prépondérance ; soit à cause de l'ignorance des peuples, détournés dès long-temps de la connoissance et de la discussion de leur véritable bien, et profondément inaccoutumés de considérer celui de l'état comme le leur propre, dans les rapports actuels entre les gouvernans et les gouvernés.

Le souverain n'a que le choix entre trois genres d'impôts ; les impôts directs, les impôts indirects et les monopoles, c'est-à-dire, qu'il peut s'approprier une partie des productions et se les faire livrer en nature ou en valeur par les propriétaires, ou mettre la main sur les achats ou les ventes, et obliger ses sujets à supporter un réhaussement de prix dans les choses qu'ils achètent, un rabais dans celles qu'ils vendent, et faire son profit de l'une et de l'autre de ces pertes

du peuple; ou bien enfin, se saisir de certaines denrées, les produire, les manufacturer, les vendre pour son compte, et au moyen du gain qu'il fait sur ces denrées, se ménager un revenu plus ou moins considérable, suivant la grandeur du prix qu'il y met.

Cette dernière méthode est évidemment digne d'horreur, puisque les monopoles détruisent tous les profits que pourroit faire l'activité humaine tournée vers les objets qu'ils envahissent; aussi ne les emploiroit-on jamais si l'on n'y voyoit pas un moyen de prévenir les ruses et les rapines de la contrebande, et de déguiser l'énormité des tributs qu'on exige.

Quant aux impôts proprement dits, leur théorie, comme toute autre chose, a deux faces. Les partisans de l'impôt indirect soutiennent que les impôts indirects ont l'avantage d'être payables à volonté; au lieu qu'il faut toujours arracher l'impôt direct à la mauvaise volonté, souvent à l'indigence. Cet argument, le plus et peut-être le seul spécieux qu'offre la théorie de l'impôt indirect, mérite assurément d'être mûrement pesé.

Mais d'abord nous nions que l'impôt indirect soit payable à volonté. Si vous ne

l'asseyez que sur des objets de luxe dont l'homme en général puisse aisément se passer, le produit de l'impôt sera tout au moins médiocre et le gouvernement sera trompé dans son attente. Cette seule considération détruiroit de fond en comble l'argument des défenseurs des impôts indirects, tiré de ce qu'ils portent principalement sur les riches et sur les objets de luxe. C'est le sel, ce sont les boissons, c'est la viande que vous imposerez si vous voulez un grand revenu; mais ces besoins sont si pressans pour l'homme, qu'il doit se les procurer à tout prix. Il est donc forcé de payer les impôts indirects, avec cette différence que c'est par sa volonté interne qu'il y est contraint, au lieu que le gouvernement doit quelquefois obliger les paresseux ou les obstinés, par son action sur eux, à payer l'impôt direct. Dans ce cas-ci, l'obligation est visible; dans le premier elle ne l'est pas, mais elle est toute aussi réelle.

Ensuite, si votre impôt est considérable, la contrebande vient non-seulement vous en ravir la meilleure partie, mais elle corrompt les hommes par une foule de côtés. Pour arrêter, ou plutôt pour contrarier la contrebande, vous êtes obligé, non-seulement de

la punir d'une manière cruellement disproportionnée à un délit purement artificiel et de votre propre création, si l'on peut parler ainsi, mais encore d'imposer un grand nombre de gênes au commerce et à l'industrie, et bientôt les peuples en sont plus opprimés que de l'impôt même. Et ne me citez pas l'exemple de l'Angleterre; car, outre qu'il y auroit un tableau effrayant à tracer des conséquences funestes qu'ont eu, pour sa prospérité, pour sa liberté politique et même civile, les impôts indirects, ne verrez-vous donc jamais que la liberté individuelle couvre tout, remédie à tout, soutient tout?

Dans l'impôt direct, la somme est clairement fixée, on sait exactement si elle est ou si elle n'est pas proportionnée aux facilités des contribuables. On connoît précisément quel en est le rapport pour l'état et s'il est analogue ou non à ses besoins. Toutes ces choses sont incertaines dans l'impôt indirect, et c'est un très-grand mal; c'en est même un fort grave que le contribuable ne puisse connoître si cet impôt est au-dessus de ses forces qu'après une triste expérience! on impose un objet quelconque et par conséquent il renchérit. Tous ceux qui

sont accoutumés à la jouissance de cet objet, ne peuvent se résoudre à s'en passer pour un rehaussement de prix peu imposant en soi et qui ne devient onéreux que par la répétition fréquente; ils se le procurent parce qu'ils ont de l'argent, mais bientôt il se trouve que cet argent qui devoit les entretenir pendant l'année, ne suffit que pour onze mois : que feront-ils le douzième ? S'ils ont quelque capital, ils le consumeront; s'ils ont quelque propriété, ils l'engageront, et c'est ainsi qu'ils seront ruinés avant d'avoir conçu la possibilité de l'être. Ce désordre insensible, mais destructeur, ne sauroit avoir lieu dans l'impôt direct; chacun sait ce qu'il paie et ce qui lui reste.

Enfin, et c'est ici peut-être le plus grave des maux qu'occasionne ce genre d'impôt : on ne peut jamais ni prévoir, ni calculer leur effet; ils ont peut-être, ils ont souvent une influence médiate excessivement maligne, et qui vous prive du genre d'industrie très-important d'une population considérable, au lieu que l'impôt direct frappe droit et immédiatement : l'effet s'en manifeste aussitôt. Vous ignorez absolument, d'ailleurs, qui peut ou non payer l'impôt indirect : au

contraire, des relevés passablement exacts des productions annuelles et des avances qu'elles exigent, vous mettent en état de déterminer d'avance si l'impôt direct devient dangereux ou funeste. Il n'en est pas de même lorsque vous vous engagez dans les impositions indirectes. Il ne faut pas croire, nous l'avons vu, que parce qu'on les paie, chaque individu les acquitte de son revenu. C'est une observation dont on ne sauroit exagérer l'importance, que très-souvent, que le plus souvent ces sortes d'impôts se payent du capital de la nation. Un grand nombre d'individus, poussés du désir violent de ne pas restreindre leurs jouissances accoutumées, incapables de saisir l'ensemble de leurs dépenses, de les comparer à leurs revenus, de les mesurer les unes sur les autres, alièrent leurs propriétés ou hypothèquent leurs biens-fonds. Les terres ou les maisons tombent à vil prix, les intérêts haussent et les dettes augmentent, une grande partie de la nation vit sur son capital; alors, la catastrophe n'est pas loin. Il est un moyen sûr, mais trop négligé, d'*observer* ce redoutable symptôme de ruine; les livres d'hypothèques conservés dans les tribunaux. Les propriétaires s'endettent-ils ?

les hypothèques sont-elles très-multipliées? la nation consume son capital. Le mal commence par les petits propriétaires qui sont toujours la grande base de tout : si vous n'y apportez bientôt des remèdes et très-efficaces, il sera incessamment irréparable. Or, cet accident terrible que rendent très-prochainement les impôts, les gênes du commerce qu'ils entraînent empêchent d'acheter et de vendre au meilleur prix ; les consommations renchérissent. Comment le petit propriétaire ne seroit-il pas bientôt abîmé, puisqu'en le faisant payer plus on l'empêche de gagner davantage?

La théorie des impôts, telle qu'elle a été enseignée dans ces derniers temps par les économistes, nous a toujours paru la véritable ou plutôt la seule; mais on ne sauroit nier qu'il ne puisse se rencontrer de très-grands obstacles pour la mettre en pratique. D'abord il faut bien se pénétrer d'une vérité; c'est qu'on ne doit jamais adopter la partie de ce système relative à l'impôt, ni uniquement, ni même sans toutes les autres.

Une des mesures les plus incohérentes qui aient signalé le règne de l'empereur, c'est l'introduction de l'impôt direct dans ses états,

en y établissant en même-temps des entraves pour le commerce, des gênes pour l'industrie, en conservant des articles de péages, en prohibant l'exportation et l'importation de certaines marchandises. C'est bien là tout-à-la-fois fumer et brûler son champ.

Les impôts sont en général assis détestablement mal en Europe. Dans cette belle partie du monde qui se targue de ses lumières, la finance se débat dans une inextricable confusion, sans qu'aucun principe raisonnable paroisse y guider les administrateurs. Les impôts n'ayant été d'abord que des subsides accordés aux souverains par leurs vassaux pour les besoins du pays, ceux-ci ont toujours résisté autant qu'ils ont pu, et même en accordant des subsides ils ont voulu en rejeter le poids sur les autres classes ; car ces vassaux qui composoient les états étoient des nobles, et dans les siècles de violence et de barbarie, on arrive plus facilement à l'idée d'ennoblir la force et le brigandage, qu'à des notions saines de l'organisation des sociétés. Les principales villes eurent leur tour; et luttant d'une part contre les gentilshommes, elles crurent de l'autre se dédommager de leur servitude passée, en opprimant la classe

rurale autant qu'il étoit en leur pouvoir. Cet ordre de choses, combiné avec l'esprit du temps, fit naître toutes sortes de manières d'imposer très-absurdes.

Il est au reste des positions où le bien ne sauroit complètement se faire, où l'on n'a que le choix des inconvéniens, et telle est par exemple la situation des pays à castes privilégiées dont le gouvernement ne veut et dont il ne peut pas attaquer les franchises. Il est d'ailleurs très-difficile de faire comprendre à la pluralité des nobles qu'en versant une partie de leurs revenus au trésor royal, ils gagneront beaucoup plus par la liberté du commerce qu'ils ne font pas, et par celle de l'industrie à laquelle ils n'ont pas la moindre part. Le fait est vrai; mais comment le prouver à des hommes qui ne sont pas profondément versés dans les matières d'économie politique, aussi long-temps qu'une bonne et universelle instruction n'en aura pas mis les principes à la portée de tout le monde? et comment arriver à cette instruction tant qu'elle devra porter sur des principes diamétralement opposés au système actuel des gouvernemens? L'homme, par sa nature, aime mieux le mal auquel il est accoutumé que l'innovation qui

lui promet du bien, et les choses humaines sont telles, que le plus grand obstacle à leur restauration consiste en ce que le passage entre le mal et le bien est souvent, ou ce qui revient au même, paroît pire que le mal (1).

Des impositions indirectes.

Des Accises.

Le vrai but de l'impôt mis sur les consommations est de faire contribuer les villes. On a voulu par-là tirer pour le fisc un revenu de ces masses inertes ; mais c'est uniquement par une longue série d'idées confuses qu'on a pu concevoir un tel projet. Un assemblage de maisons habitées par des individus vivant d'un travail qui n'augmente point les productions naturelles, voilà ce que c'est qu'une ville. Une ville ne produit donc rien ; et comment tirer un revenu de ce qui ne produit rien ? Ceux-là seuls par qui naissent et renaissent les productions naturelles, entretiennent les habitans des villes, soit médiatement, soit immédiatement. Ceux-là seuls

(1) *Ibid.* p. 51 et suiv.

paient donc, en dernière analyse, les impositions que l'on croit venir des villes. En vain on accumulera des sophismes. Tout est absurde hors de ce cercle.

Cette vérité deviendra tôt ou tard familière, et les impositions indirectes seront entièrement abolies.

Jusqu'ici on a cru que celui dont le souverain tiroit la valeur de l'impôt étoit aussi celui qui le payoit, et comme on a éprouvé bien plus de facilité à établir des impôts indirects, parce que celui qui en donnoit la valeur au fisc ne les payoit point, et que celui qui les payoit ne soupçonnoit pas qu'il en fût grévé, tous les esprits superficiels, tous les yeux vulgaires, tous les vœux non réfléchis, se sont tournés vers les impôts indirects : les gouvernemens les ont multipliés à l'envi et presque avec l'applaudissement général (1).

III. *Des impôts sur le sel et les salines.*

DEPUIS que les souverains ont découvert dans les salines un grand moyen de pomper l'argent de leurs sujets d'une façon infaillible

(1) Mon. Pruss. t. IV. p. 94.

et d'abord presqu'insensible, ils s'en sont emparés, et cette somme de bien-être pour les particuliers s'est tarie. Heureux lorsqu'ils n'y ont pas puisé en échange l'oppression et la misère!

On croit vulgairement le sel gemme meilleur pour les bestiaux; on a pensé que le sel ordinaire gâtoit la laine des brebis. Nous placerons ici à ce sujet une réflexion très-importante tirée des écrits de M. Heinitz. « Je » me suis convaincu, dit ce ministre, que » l'usage du sel gemme est un préjugé, et » les bergeries de la Basse-Silésie, de l'Al- » sace et de la Saxe le prouvent assez; » car toutes ces provinces qui se servoient » autrefois de ce sel, se servent maintenant » de sel cuit sans que la laine en ait souffert. » Qu'on donne le sel au cultivateur à bon » marché, le règne animal en prospérera » infailliblement. »

Quel mal ne fait donc pas l'impôt indirect qui porte sur le sel, malgré l'apparence de facilité pour le fisc peu nuisible pour le peuple, qu'on a su lui donner? Si le sel n'étoit pas considéré comme régale, s'il avoit son prix naturel, et que son commerce fut entre les mains des particuliers, en augmentant la masse des richesses du peuple, et sur-tout

en multipliant le bétail par l'utilité dont il est pour sa conservation, il mettroit aisément la classe productive en état de payer l'impôt direct destiné à remplir le vide occasionné par l'abolition de l'impôt indirect (1).

IV. *Des impositions sur les vins.*

UN des plus grands crimes des gouvernemens, s'il faut évaluer leurs opérations sur le mal qu'elles produisent, une des plus affreuses conséquences du système des impôts sur les commestibles en général et sur le vin en particulier, c'est le dégré d'activité qu'ils ont su donner à la funeste industrie qui falsifie les boissons. Le vin est assurément une des productions les plus utiles pour l'humanité. C'est aussi l'un des bienfaits dont la nature a été le plus prodigue ; car il faut compter au nombre des plus grands avantages du point de perfection auquel elle nous ait permis de porter la navigation dans ces temps modernes, la facilité qui en a résulté de répandre, des lieux où le vin a reçu toute la maturité nécessaire pour être

(1) Mon. Pruss. t. II. p. 174.

salubre,

salubre, sur toutes les parties du globe, cette excellente boisson, ce cordial consolateur, dans une quantité et à un prix qui met tout ce qui possède quelqu'industrie en état de se le procurer; mais voilà que le fisc insatiable et cruellement indifférent sur les moyens de se gorger de la substance des peuples, étouffe cette précieuse industrie, et grâces à ses gênes absurdes, à ses spéculations odieuses! il y substitue un vrai poison lent, en obligeant les hommes à falsifier les vins et à faire circuler leurs breuvages redoutables..... ô! quand laissera-t-on jouir l'humanité des biens sans bornes et sans mesures que son industrie sait se procurer (1)!

V. *Impôts : Péages.*

Les péages que nous avons cru devoir ranger sous la dénomination des impôts indirects, parce qu'ils se prélèvent sur les marchandises, sont de leur nature un reste absurde et honteux de l'ancienne barbarie.

Exigés sur les marchandises importées ou exportées des états soumis au fisc qui les a établis, c'est un impôt indirect dans toutes

(1) Mon. Pruss. t. III. p. 315.

les formes, ou plutôt ils ont tous les défauts des impôts indirects, et de plus ils gênent, ils découragent le commerce, en faisant perdre aux voituriers un temps précieux sans aucune utilité.

Perçus sur les marchandises qui ne font que traverser un pays, c'est un vol, un brigandage qui prend sa source dans ces temps où les petits propriétaires de quelque château attendoient au passage les voyageurs, les marchands pour les rançonner. Eh! quel autre raison, quel autre droit peut-on avoir de demander une part de la marchandise qu'un payan va vendre à un, tiers que celui des brigands, je veux dire la possibilité de la voler toute entière? Il est insensé de se déshonorer aux yeux de la morale et de la raison pour se procurer un gain, sinon entièrement imaginaire, du moins de si peu d'importance.

Laissez vos voisins vendre et acheter autant qu'ils le pourront; plus il se fera de commerce pour eux, plus ils deviendront riches, et plus il le seront, plus ils achèteront chez vous. Si vos péages sont modiques, le profit ne sera de nulle importance; s'ils sont considérables, le commerce évitera de traverser

votre pays, et vos sujets perdront par-là de mille manières diverses que vous ne soupçonnez même pas, car le passage des marchands, des voituriers, des bateliers y entretenoit plus d'un genre d'industrie que vos péages vous raviroient..... (1)

Il n'est point de plus misérable méthode que celle de construire des ouvrages d'une utilité publique, d'en tirer un revenu. Le peuple ne donne-t-il pas déja l'argent qu'il faut pour cette construction dans les impôts qu'il paye? Ses rétributions sont elles uniquement destinées à entretenir une foule de soudoyés dont on n'auroit pas besoin? Mais la justice mise de côté, ne trouve-t-on pas dans ses constructions un gain beaucoup plus réel par l'aisance qu'elles procurent aux peuples par l'augmentation des productions et de la population qui en sont les conséquences naturelles?

Lorsque vous faites construire un grand chemin, un canal etc. par corvées ou du produit d'une imposition particulière, vous commencez par ruiner le peuple pour l'enrichir ensuite, ce qui est tout-à-fait contraire au bon sens, et supposé même que vous ne

(1) Mon. Prus. t. IV. p. 87.

mettiez l'impôt que sur ceux qui usent de l'établissement que vous entreprenez, il arrive infailliblement qu'il se détériore comme toutes les choses confiées aux mains du gouvernement; alors la commodité cesse et l'impôt reste.

Il faut que les chemins, les canaux, les rivières soient libres; il faut que ces ouvrages soient construits et entretenus aux dépens de l'état, qui en tire un profit sûr et immense par la population et les richesses que multiplie dans son sein la facilité des communications: il n'en est pas ainsi lorsqu'on permet à des particuliers d'entreprendre des constructions de ce genre. Mais alors on peut être assuré que le tribut du public est toujours fort au-dessous de l'utilité réelle qu'il en retire; il n'est ici et il ne doit être aucune obligation de se servir de cette commodité, si on ne la croit pas au moins parfaitement équivalente à ce que l'on paie; et voilà ce qui ne se rencontre jamais dans les établissemens du gouvernement. On ne sauroit craindre, d'ailleurs, dans ceux des particuliers que la commodité cesse et que l'impôt continue. L'intérêt privé veille tout autrement à l'entretien de ses entreprises que les administrations. Celles-ci n'ont jamais pour leurs

affaires que des stipendiés aussi peu soigneux qu'on puisse l'être sans perdre sa place, et qui la gardant jusqu'à leur mort, dispensent à la fois en quittant la vie, eux et leurs successeurs, de rendre compte de la gestion (1).

VI. *Travaux publics : Mode d'exécution.*

Les travaux publics quelconques, entretenus aux frais des souverains, sont toujours utiles, et tout souverain qui voudra faire construire des grandes routes, méritera sans doute de l'estime. Mais s'il veut les faire exécuter par des impositions sur le peuple, ou, ce qui est pis encore, par corvées, et s'il en fait payer l'entretien de la même manière, nous réclamons contre les grands chemins : il vaut mille fois mieux qu'il n'y en ait point ; le commerce ira fort bien sans eux. Que si vous voulez le faciliter, faites construire des canaux. Ils sont infiniment supérieurs à tous égards aux grandes routes et aux chaussées. Mais les canaux, les grandes routes les plus belles du monde, faites sans la moindre surcharge du peuple, ne sont rien en comparaison de la liberté.

(1) Mon. Pruss. t. III. liv. V. p. 266.

La moindre loi pour l'encourager vaut incomparablement mieux, influe mille fois plus sur le bien-être du peuple que les plus superbes constructions (1).

VII. *Timbre.*

LE timbre est une invention de la finance moderne. Stewart, dans son ouvrage de l'économie politique, dit très-bien que la bonne manière d'imposer est d'asseoir la contribution de manière que la perception tombe sur celui qui doit la payer précisément où il est le plus en état et où il a le plus la volonté de le faire. Sous ces rapports, le timbre est une des meilleures subventions connues.

Elle porte sur les cartes à jouer et sur les preuves et les instrumens de transactions pécuniaires, honorifiques ou autres d'une nature semblable. On joue pour gagner, et on ne se met pas au jeu sans argent. Dès-lors l'imposition sur les cartes est peu sensible, et parce que l'espoir du gain ou le gain déjà fait portent les joueurs ou le gagnant à la payer volontiers, et parce qu'ils en ont les moyens sous la main. D'un autre côté, les

(1) Mon. Pruss. t. VI. p. 479.

achats, les rentes, les paiemens sont en général des actions de la vie humaine, où les deux parties trouvent de l'avantage et ne sont pas sans argent, de sorte qu'une imposition modique et tellement déterminée qu'elle ne puisse prêter à aucun arbitraire, ne fait là nulle peine. (1)

VIII. *Loterie.*

Que sous les derniers temps d'un gouvernement qui, follement prodigue, systématiquement corrupteur, étoit sans cesse aux expédiens et ne convoitoit le despotisme que pour se procurer de l'or, et l'or pour conserver le despotisme, de prétendus hommes d'état n'ayent point rougi d'écrire et d'imprimer *que la loterie pouvoit être regardée commme un impôt libre, volontaire*, on s'indigne plus qu'on ne s'étonne; mais qu'aujourd'hui, à l'aurore de la liberté nationale, on essaie d'intéresser les fondateurs de la morale publique au perfectionnement d'une institution qui précipite dans toutes les calamités du vice et de la misère les classes industrieuses du peuple, voilà ce qui fait horreur!.... C'est un impôt. Quel impôt,

(1) Mon. Prus. t. IV. p. 44.

qui fonde son plus grand produit sur le délire ou sur le désespoir! Quel impôt que le plus riche propriétaire est dispensé de payer, et que les hommes sages, les meilleurs citoyens ne paieront jamais! *un impôt libre!* Étrange liberté! Chaque jour, à chaque instant on crie au peuple qu'il ne tient qu'à lui de s'enrichir avec un peu d'argent; on propose un million pour vingt sols au malheureux qui ne sait pas compter, qui manque du nécessaire..... et le sacrifice qu'il fait à ce fol espoir du seul argent qui lui reste, de cet argent qui appaiseroit les cris de sa famille, est un *don libre et volontaire!*... C'est un impôt qu'il paie à la souveraineté.

Certes! lorsque les yeux du législateur se porteront sur les loteries, il appercevra dans un instant que cette invention exécrable, destinée à choquer tous les principes de la morale au même dégré où elle viole toutes les proportions de l'arithmétique honnête, frappe le peuple dont les mœurs et la subsistance sont incessamment menacés, détruit le goût du travail, introduit la fraude et l'infidélité, engendre les vols, les assassinats, les forfaits; et, chose horrible! qu'elle offre le hideux spectacle du gouvernement

exerçant le plus vil des escamotages, et mettant l'innocence, le bien-être des hommes au misérable prix de quelques millions (1).

IX. *Des vexations. Du fisc.*

Les élèves de la fiscalité formée à la science de extorsions, vèxent horriblement le commerce et le peuple... Tel est le fisc. Lion dévorant, insatiable ; point de traité avec lui. Sa destruction, ou celle de l'état, cela est inévitable. Tous les temps, tous les pays, tous les climats ont vu les mêmes maux, ouvrage des publicains. Ils ont toujours commencé par être vils, ils sont toujours devenus juges dans leur propre cause ; enfin, oppresseurs à découvert de l'humanité, destructeurs des mœurs, déprédateurs de l'état par métier, les introduire chez soi, c'est effectuer sur tout un peuple cette imprécation que Junon lançoit contre les Troyens. *Acheronta movebo.*

Les souverains absolus n'apprendront-ils donc jamais qu'en fixant la somme des impositions qu'ils veulent retirer de leurs sujets, et leur disant : » Voilà ce que je vous

(1) Collect. des trav. à l'Ass. Nat. t. IV. p. 247.

» demande, arrangez-vous sur la meilleure » manière de vous cotiser à cet effet : » ils tireroient les mêmes revenus sans les fouler, sur-tout s'ils avoient une attention religieuse à ce que dans la répartition aucune classe quelconque ne surchargeât l'autre. Mais, non : ils rougiroient des sommes qu'ils exigent, s'il leur falloit en avouer nettement la quotité : leur despotisme si actif pour faire le mal, si pusillanime pour oser le bien, craindroit de s'exercer à l'organisation de leurs pays inconstitués, où l'hydre des prétentions, qui trop souvent sont l'unique honneur des hommes à privilèges, oblige le gouvernement à recourir à des impositions indirectes, pour arracher quelque chose à l'orgueil de la cupidité (1).

X. *Régie.*

TEL est l'apperçu des maux que causèrent aux états prussiens la régie et les principes financiers qui la firent naître.

Cent millions d'écus payés net par le peuple, sans aucun profit quelconque pour le roi, obligé de rendre d'une main à ses

(1) Mon. Pruss. t. I. p. 183.

sujets ce qu'il leur ravissoit de l'autre, sous peine de les voir périr de misère.

Ruine totale du commerce, et par conséquent de l'agriculture, dont le commerce est l'agent.

Vide incalculable dans les productions du pays, comparées à ce qu'on avoit lieu d'en attendre s'il eût pu rendre ce qu'il auroit produit.

Vide dans la population de tout ce que la multiplication des produits de la nature ou de l'art auroit fait naître pour fournir à la subsistance de cet accroissement d'hommes.

Enlèvement d'une foule de familles à la classe utile des citoyens pour les transplanter dans celle des stipendiés, et en faire des êtres, non-seulement inutiles, mais pernicieux et vexatoires pour le reste du peuple..... Voilà les bienfaits de la régie (1).

XI. *Des privilèges exclusifs ; leurs abus.*

APRÈS avoir long-temps disputé sur les biens et les maux que peuvent produire les privilèges exclusifs, ceux qui les ont successivement combattus ont démontré de chacun d'eux en particulier qu'il étoit

(1) Mon. Pruss. t...., p....

injuste dans sa cause, abusif dans ses vues, funeste dans ses effets; qu'il présentoit trois caractères principaux de réprobation; qu'il attentoit à la propriété commune; qu'il faisoit mal ce qui se feroit mieux sans lui; qu'il décourageoit l'industrie et ruinoit le commerce.

Mais ces résultats, quoique justes, n'ont point la généralité qu'ils devroient avoir. Aussi n'obtiennent-ils point le succès que mérite l'analyse laborieuse à laquelle on les doit.

On convient aujourd'hui que les impôts, pour être justes, doivent être nécessaires et consentis par ceux qui les payent. Eh bien! *tout privilège exclusif est impôt*; il viole les intérêts de la société en faveur d'un particulier ou d'un individu: plus terrible que l'impôt, ce n'est pas seulement les propriétés qu'il attaque; il gêne la liberté; il dit à la pensée: *Tu n'iras point au-delà.*

Que le génie ait enfanté quelqu'invention nouvelle, il faut le récompenser, mais avec de l'argent, ou plutôt par des honneurs. Cette conduite est d'autant plus indispensable, qu'un inventeur perfectionne rarement sa découverte.

Qu'un citoyen ait rapporté de ses voyages un art ou un secret qu'une nation possédoit seule, il a bien mérité de sa patrie; mais demande-t-il un privilège, il a perdu le mérite de son action. Quand l'état le lui accorde, il décourage les nationaux qui, dans leurs voyages, pouvoient avoir le même but des recherches; il ferme la porte à tous les étrangers qui auroient pu lui apporter le même art et le conduire à sa perfection.

Mais, dira-t-on, si c'est un essai qui demande des avances, on n'osera pas les faire, dans la crainte qu'un autre n'en profite le premier. Outre que cet évènement ne doit guère arriver, je réponds qu'il vaut infiniment mieux ne pas montrer tant de prédilection à l'industrie d'un seul, que d'anéantir l'industrie de plusieurs.

S'agit-il enfin d'un établissement connu dans plusieurs pays étrangers, d'un établissement dont les principes sont développés dans une multitude de livres; que peuvent demander ceux qui veulent le naturaliser dans leur patrie, pour avoir de l'argent? Sans doute, il n'y a point d'inconvénient à les laisser faire concurremment avec tous les

autres citoyens, mais faut-il les louer de ce qu'ils brûlent de s'enrichir?

Que si cet établissement, fondé par-tout ailleurs sur des principes honnêtes, a contracté, dans leurs mains rapaces, une souillure indélébile, ce n'est point des récompenses qu'il leur faut, mais des châtimens. Ce sont pourtant ces hommes-là qui sollicitent des privilèges exclusifs, parce qu'ils craignent qu'on fasse beaucoup mieux qu'eux, ou qu'on travaille à meilleur marché. Ces privilèges ne peuvent donc servir qu'à favoriser l'avarice et la paresse. Il n'en est pas un qui ne soit injuste et déraisonnable; ils sont toujours sollicités et souvent accordés par l'avidité d'un gain illégitime. Aussi les hommes qu'aveuglent la cupidité sont-ils d'implacables ennemis de la concurrence, parce qu'elle ne peut que nuire aux entreprises malhonnêtes, parce qu'elle accoutume les esprits à compter sur les ressources de l'activité et de l'industrie, et à repousser les timides précautions de la mal-adresse et d'un sordide intérêt.

Oui, je ne crains pas de l'avancer, si dans une société bien organisée un autre Triptolême venoit apporter un art nouveau sous

la condition d'un privilège exclusif, il faudroit renoncer à ce nouveau bien, par respect pour la liberté, mère de tous les biens. Mais les génies bienfaiteurs ne demandent point de privilèges exclusifs; aussi leur nom s'est-il conservé, tandis que ces avides concessionnaires, qui n'ont voulu que de l'argent, sont entièrement oubliés. Heureux encore d'avoir quelquefois échappé au mépris qu'ils ont constamment mérité ! car il seroit à désirer que l'opinion publique fut toujours sévère avec les solliciteurs de privilèges exclusifs.

Dans un pays mal constitué, où l'administration a nécessairement besoin de trop gouverner, souvent ce n'est pas elle qu'il faut accuser de ces honteuses concessions qui outragent et appauvrissent une nation. Outre qu'il est dans le cœur humain d'aimer mieux faire grace que justice, comment les ministres pourroient-ils échapper sans cesse aux pièges que leur tend la cupidité et à l'obscurité que l'intrigue répand autour d'eux? Mais ils sont toujours autorisés, et, dans certains cas, obligés par l'honneur à révoquer les graces qui leur ont été extorquées (1).

(1) Suite de la dénonc. de l'agiot, p. 38.

XII. *Des stipendiés.*

EST-CE sentiment secret chez les princes, est-ce aveuglement, ignorance des rapports qui leur fait multiplier si extrêmement les gagistes? Croient-il que c'est-là un moyen d'accroître leur puissance, où seulement un vain orgueil les pousseroit-il à prendre tant de gens à leur solde? Quelle prépondérance ne se donneroient-ils pas en reversant sur leur pays les épargnes qu'occasionneroit le retranchement de tous ces êtres parasites? Ils épargneroient leurs salaires; ils rendroient des bras à la classe du peuple qui rapporte et de laquelle, dans la vue de multiplier les stipendiés, ils arrachent des sujets pour les placer dans celle qui coûte. Ce régime tue l'industrie, parce que les pères ne pensent qu'à placer leurs enfans parmi les stipendiés du gouvernement. D'ailleurs, un stipendié est précisément un homme qui perçoit une rente viagère, et l'on sait assez que ces sortes de personnes n'ont ni le tour d'esprit, ni l'envie, ni la possibilité même d'amasser des capitaux. Ils sont élevés successivement à une vanité, à un luxe même très-stérile et presque inséparable de leur vocation. Aussi leurs veuves et leurs enfans deviennent-ils par la

suite

suite une charge pour l'état. Il est impossible de dire combien cet ordre de choses nuit à l'industrie. C'est le nombre énorme des stipendiés qui fait tomber la valeur des terres. Il est conforme à la nature paresseuse de l'homme de préférer un salaire fixe et annuel pour un travail assez léger à l'assiduité qu'exigent les spéculations et les travaux de la campagne.....

Mais comment abolir ce nombre de stipendiés si ridiculement excessif, sur-tout en Allemagne, qu'il est telle contrée où sur quatre à cinq pères de famille il en est toujours un à la charge de l'état?..... Introduisez l'impôt direct au lieu de cette foule de tributs indirects..... Imposez les provinces et les districts en raison de leur population, et laissez-leur le soin de porter leurs contributions auprès du trône. De combien de stipendiés chers pour vous et plus pour ceux que vous gouvernez, vu les mille droits de vexation que vous leur concédez, indépendamment des abus et des extorsions illicites qu'ils se permettent, de combien de stipendiés ne pourrez-vous pas vous passer (1)?

(1) Mon. Pruss. t. IV. p. 199.

XIII. *Des pensions accordées aux veuves des salariés.*

LES pensions pour les veuves ne sont pas aussi utiles qu'on le pense; si l'état multiplioit les places pour l'éducation des enfans, et ne les donnoit jamais qu'à ceux dont les pères sont morts, il ne devroit accorder aucune pension aux veuves, à moins d'un mérite très-éminent, et dans la seule vue d'exciter plus d'émulation; car, pourquoi nourrir inutilement des individus capables de travailler? Le travail n'est honteux pour personne; tout individu est nécessairement stipendié, mendiant ou voleur, et parce qu'un homme a eu un rang dans l'état, il n'est pas nécessaire que sa veuve passe le reste de ses jours dans l'oisiveté, si ce n'est dans le vice qui, le plus souvent, en est la conséquence. En général, nous le répétons, la sévérité sur l'article des pensions de retraite, ou pour les veuves, est très-louable. Les stipendiés s'en plaignent, mais un ami de la vérité doit dédaigner leurs clameurs. Et qu'on n'allègue pas non plus le motif de la population, car, si vous vous servez de ce moyen pour favoriser les mariages et la

population chez les stipendiés, vous tuez à proportion une partie de la postérité des classes industrieuses, infiniment plus nécessaires, ou si vous trouvez cette expression trop dure, parce qu'enfin la société ne sauroit pas plus se passer de stipendiés que d'hommes industrieux, nous dirons: dont la multiplication est infiniment plus nécessaire. En un mot, peu de stipendiés bien payés et sans pensions, voilà ce que la raison demande (1).

XIV. *Systéme monétaire. Valeur des monnoies dans les états d'Europe.*

L'on ne pourroit gagner sur les monnoies, quoiqu'assurément on puisse voler sur elles. La monnoie est la mesure de toutes choses. Le seul moyen de gagner sur la mesure, c'est de tromper sur sa continence, sur son exactitude. Que les princes chargés de faire pendre les faux monnoyeurs et qui s'en acquittent très-religieusement, disent comment il faut appeler cette opération. Pour rendre cette espèce de paradoxe plus sensible, po ons trois cas. Ou le pays du prince dont il est question produit de l'or et de l'argent, ou il ne pro-

(1) *Ibid.*

duit pas; et dans ce dernier cas, ce prince en achète et il paye ces métaux avec des productions ou avec de la monnoie de son pays.

Si le pays produit des métaux précieux, le prince, direz-vous, peut assurément gagner sur les monnoies. C'est-à-dire apparemment que tous les propriétaires des mines seront obligés de lui donner l'argent ou l'or qui en sortent, et que le prince leur rendra, par exemple, pour chaque marc au titre de onze deniers, un marc au titre de dix. Mais ne voyez-vous donc pas que ceci n'est pas un gain que le prince fait sur les monnoies? C'est un impôt qu'il asseoit sur les productions des mines. Si son pays ne produit aucun des métaux qui servent à la fabrication des monnoies, et que le prince en achète en payant avec des productions, quel que soit son calcul, il ne pourra pas gagner sur la monnoie. Ce sera sur les productions qu'il gagnera, supposé qu'elles vaillent plus d'argent dans le pays où il les vend, que dans le sien propre.

Enfin, il les paie avec sa monnoie; comment veut-on qu'il y gagne? Les étrangers lui céderont-ils donc un marc d'argent fin de plus

qu'ils n'en retireront de lui? Il ne gagnera pas même sur ses sujets, pas même en les trompant, au moins à la longue, puisqu'il est obligé de reprendre d'eux le même argent qu'il leur donne.

Ces principes sont bien simples: ils conduisent à une vérité qui ne l'est pas moins, mais qui, dans ses conséquences, est fort importante; c'est que le pied des monnoies est parfaitement indifférent, pourvu qu'il soit constant et invariable, et que le souverain gagne le plus, qui bat la monnoie la plus fine, parce qu'il n'a pas besoin d'en tant frapper. Mais on échangera la bonne monnoie pour en frapper de plus chétive. Certes! nous n'avons pas de peine à le croire; par-tout où il y a des ignorans, il est des fripons, et ce monde fourmille d'ignorans. Mais cette opération qui vous fait tant de peur, peut-elle donc être une perte pour votre pays? Sa monnoie, dans le cas que vous supposez, est une marchandise, et si elle est recherchée, elle croît en valeur; de sorte que c'est précisément le seul moyen par lequel elle puisse procurer un gain..... (1)

(1) Mon. Pruss. t. IV. p. 33.

Quand les princes seront véritablement instruits, ils n'auront qu'une monnoie, parce qu'il sera impossible d'avoir des monnoies invariables aussi long-temps qu'on voudra en frapper de deux métaux ; ils ne fabriqueront qu'autant de monnoies qu'il en faut absolument ; ils la frapperont du meilleur alors possible, pour épargner les frais du monnoyage. Ils supporteront ces frais et en feront une dépense de l'état : s'ils ont des besoins extraordinaires, ils demanderont des secours à leurs sujets, sans chercher à les filouter par des ruses de faux monnoyeurs.

C'est une chose incroyable qu'on entende encore cet axiôme de démence. Si un pays frappe de la monnoie forte, « tandis que ses » voisins en frappent de la foible, tout son » argent en sortira. Les voisins paieront ce » qu'ils achètent avec leur mauvais argent, » ils se feront payer ce qu'ils vendent avec » le bon ; ils changeront leurs mauvaises » espèces contre les bonnes, et de toutes » ces manières ils feront sortir la monn » fine du pays, et l'y remplaceront par le » leur à son grand détriment. »

Quoi ! les gens d'un pays quelconque seront assez imbécilles pour donner leur bon

argent contre du mauvais; et parce que chez eux on nomme un florin la dix-huitième partie du marc d'argent pur, et qu'ailleurs on donne le même nom à la vingtième ou vingt-quatrième partie du même poids, ils iront, sur la conformité du son, donner leur dix-huitième d'un marc contre le vingt, ou vingt-quatrième des autres! Croit-on les marchands assez ignorans pour tomber dans une erreur si grossière; et quant à l'homme du peuple, intruisez-le par une ordonnance de la vraie valeur des monnoies étrangères; cela doit suffire.

L'argent et l'or étant des productions, doivent donc sortir, et il n'en sortira pas une once qui n'ait été payée par toutes les valeurs que le tarif du commerce comporte. Eh! qu'arriveroit-il en effet si les métaux s'accumuloient chez un prince? ils y vaudroient évidemment dix fois moins qu'ailleurs; le pays n'auroit aucune espèce d'industrie et d'agriculture. On achèteroit tout de dehors à prix d'argent, jusqu'au moment où l'équilibre seroit rétabli. Un tel ordre de choses est-il bien digne d'envie? (1)

(1) *Ibid.* p. 37.

XV. DE LA CONSTITUTION MONÉTAIRE.

La véritable doctrine monétaire unit toutes les nations. Définition de la monnoie. Principes fondamentaux : Principes corollaires. Espèces de cuivre. Billon. Espèces d'or. Monnoie d'argent. Vices d'empreinte, de valeur numérique, du rapport entre le titre et le poids. Principes résumés. Application.

JE vais exposer la doctrine monétaire telle que je l'ai conçue.

Cette matière est extrêmement importante. Non-seulement la théorie de l'art monétaire est une des premières bases de la science des finances, ce ressort principal de la prospérité des empires, mais elle a des rapports intimes avec la politique de toutes les nations, qui semblent unies par ce lien commun pour montrer que les peuplades éparses sur le globe ne peuvent jamais cesser d'être une famille de frères destinés à s'entr'aimer, à s'aider mutuellement dans la jouissance des droits imprescriptibles de leur nature.

Une monnoie loyale est le signe de tout ce qui peut se vendre; mais tout ce qui peut se vendre ne croît pas, n'est pas pro-

duit aux mêmes lieux. Dans les admirables combinaisons de son système, l'auteur de tout ce qui existe a permis que des mers pûssent séparer les nations, mais il a défendu à ces mers de les désunir. Les hommes ont des besoins si variés qu'ils ne peuvent les satisfaire sans communiquer ensemble et sans être obligés de chercher, même au loin, des secours naturels. Là où dans les entrailles de la terre mûrit l'amalgame de l'or et de l'argent, là un sol stérile se *refuse* à la protection végétale. Là où les mines d'or et d'argent sont en abondance, là un soleil dévorant seconde la paresse, appelle le sommeil, affaisse les facultés morales et physiques, chasse l'industrie et l'activité; tandis que sous une zône plus tempérée tout ce qui est nécessaire à la vie croît avec profusion, et l'esprit reçoit de la nature cette intelligence exquise, et sur-tout cette puissance de méditation qui lui dérobe des secrets dont l'homme enrichit l'œuvre de ses mains.

De ces diverses productions de la terre et du génie résulte le commerce le plus varié, qui ne peut s'effectuer qu'avec le signe commun, le signe représentatif de tout ce qui peut être vendu, supplément universel

de l'échange, cette source intarissable de discorde.

Et ce signe n'est pas seulement un signe commercial, il facilite encore les moyens de maintenir la balance entre les nations : il les contient chacune dans les limites que le droit politique a posées; il arrête ou repousse le bras sanguinaire des princes que tourmente l'amour d'une fausse gloire; il aiguise l'industrie, il féconde la richesse, il centuple le travail. Avec ce signe, les forces, le temps, les lieux, le nombre, tout se compense.

Attendez de la saine doctrine monétaire un bien d'une plus grande importance, lorsqu'uni à la liberté ce double flambeau éclairera toutes les nations sur leurs véritables intérêts; alors elles reconnoîtront la possibilité d'une monnoie universelle et commune, qui ne dépendra, ni de la fécondité des mines, ni de l'avarice, ni du caprice de leurs possesseurs. Alors la confraternité trop oubliée de l'espèce humaine s'entrelacera par une circulation plus amiable et plus active dans tous les rapports politiques et commerciaux. Alors on pourra dire de la doctrine monétaire ce que l'orateur de Rome disoit de la loi : « *Elle est une, elle est universelle;*

» elle est la même pour Rome et pour » Athènes; il n'y a rien à y ajouter, rien à y » retrancher; elle n'a besoin d'aucun com- » mentaire. » Puissions-nous voir cette heureuse époque ! Et s'il faut un exemple, que ce soit l'Empire des Français qui le donne!....

La monnoie a été inventée pour subvenir aux difficultés inséparables de l'échange.....

Avant la conception de l'idée *propriété*, avant que ces mots *tien* et *mien* eussent tracé des limites sur la possession commune, on n'avoit pas besoin d'échanges; mais dès qu'on a pu comparer sa force avec la foiblesse des autres, son génie avec la torpeur des autres, dès que l'activité de l'esprit eut inventé des besoins factices, et sur-tout dès qu'ils furent devenus aussi impérieux que les besoins les plus réels, alors naquit l'échange, simple d'abord, plus compliqué en raison de la diversité des besoins.

Je ne pouvois pas échanger avec vous, contre des productions de la terre qui me manquèrent, l'arc et le carquois que j'avois à vendre, parce que vous n'en aviez pas besoin; je ne pouvois pas les échanger avec votre voisin, parce qu'il ne possédoit pas ce que je cherchois. Les échanges éprouvoient donc

une foule de difficultés ; mais les plus grandes étoient celles que suscitoit la mauvaise foi, abusant du besoin. Delà est né l'invention d'une mesure commune propre à l'achat de tout ce qui pouvoit se vendre.

Cette mesure a été appelée *monnoie*, et elle a été définie, *un moyen quelconque qui donne la mesure de tout ce qui entre dans le commerce.*

La monnoie n'est un moyen *quelconque* que parce qu'elle est un signe de confiance, et pour le dire en passant, cette expression, *quelconque*, s'opposoit à toute idée d'une matière exclusivement propre à la fabrication de la monnoie. Là, vient échouer l'ignorance des docteurs, qui n'admettent que l'or et l'argent pour monnoie ; ils n'ont pas porté loin leurs regards.

A Sparte, ils eussent trouvé une monnoie de fer.

A Rome on n'a connu, pendant 484 ans, qu'une monnoie de cuivre.

Qui ne sait qu'alors que la séductrice monnoie d'argent et d'or put acheter le consulat et la préture, la prévarication et l'ignorance se sont assises dans la chaire curule; que la corruption a gangréné les

membres du corps administratif, et que Rome est disparue pour ne plus laisser que le souvenir de son ancienne grandeur?

Les premières monnoies de nos ancêtres, les Gaulois, furent de cuir; et c'est une étimologie curieuse que celle du mot latin *pecunia* (monnoie), puisqu'il dérive très-probablement de *pecu*, mot celtique équivalent de bétail, et qu'il est singulièrement approprié à la nature de la monnoie avec la peau de bétail.

On trouve ailleurs des monnoies de *pâte cuite*, de coquilles, d'écorces d'arbres, et tous ces signes monétaires viennent à l'appui de ce principe immuable: « Que la monnoie » est un signe de la confiance publique, » une matière *quelconque* qui sert de me- » sure à tout ce qui peut se vendre. »

Quant au progrès de cette invention, les détails que l'on nous a conservés sur les monnoies romaines peuvent donner une idée de ce qui s'est pratiqué ailleurs.

Les premières monnoies romaines consistoient en masses de cuivre que l'on pésoit. L'embarras de cette *pésée* fit naître l'idée de donner des masses de matières d'un poids déterminé, et d'assurer la vérité de ce poids

par l'empreinte des caractères qu'apposoit un officier public. A mesure que le génie des arts a embelli les choses humaines, on a donné à la monnoie la beauté dont elle est susceptible, et bientôt employée à conserver le souvenir des grands évènemens et des loix importantes, la monnoie est devenue une collection de monumens historiques et politiques.

Le principe fondamental des monnoies une fois posé, considérons la monnoie dans son influence politique.

Il est impossible que l'on se passe de monnoie; sans elle, l'agriculture, cette inépuisable nourrice des sociétés humaines, languiroit, et l'on ne pourroit obtenir ces expériences qui ne s'acquièrent qu'à l'aide d'ouvriers qu'il faut salarier, de machines qu'il faut faire construire, de procédés qui résultent de mélanges d'ingrédiens qu'il faut acheter. Les manufactures, les arts mécaniques ne peuvent triompher des difficultés et rivaliser avec la nature qu'avec des milliers de moyens et de bras. La stagnation des ateliers provenant de la disette du numéraire, est la preuve la plus récente et

la moins équivoque de cette incontestable vérité.

L'or, l'argent et le cuivre sont les métaux le plus universellement adoptés de nos jours pour monnoie, quoiqu'il y ait des pays où l'on se serve encore de coquilles.

Une erreur presque universelle, et très-importante dans ses conséquences, a placé sur la même ligne ces trois métaux, pour en faire concurremment de la monnoie. Les plus savans monétaires, les raisonneurs les plus exacts conviennent qu'il ne faut se servir que d'un seul métal pour signe monétaire; et cela est évident, puisque la monnoie est une mesure, et *qu'une mesure doit avoir les mêmes rapports dans toutes ses parties.* Or, il est impossible de trouver dans l'or et dans le cuivre les mêmes rapports que dans l'argent. C'est cette confusion purement artificielle qui a introduit l'étude de la proportion entre l'or et l'argent. Mais, comme cette proportion varie sans cesse, parce que l'or devenant plus ou moins rare, devient plus ou moins cher, on a profité de cette vacillation pour rendre la doctrine monétaire de plus en plus inintelligible, et de cette obscurité pour faire des opérations minis-

térielles très-lucratives, ou plutôt des manipulations très-frauduleuses.....

J'ai dit qu'il ne devoit y avoir qu'une matière pour la monnoie ; en conclurons-nous qu'il faille rejetter la fabrication des espèces des autres métaux ? Non sans doute : on peut choisir l'argent pour mesure monétaire, parce que les mines d'argent sont plus abondantes que celles d'or ; mais *on peut faire usage d'autres matières* pour la facilité du commerce ; du cuivre, par exemple, pour descendre le signe monétaire au prix de la marchandise que ne pourroit atteindre l'argent, lequel, étant d'une valeur trop élevée, n'est pas susceptible d'être divisé en parties du prix le plus bas, et de conserver en même-temps un volume suffisant pour envelopper ces parties. On pourra se servir d'or pour élever le signe monétaire à l'acquisition des objets de grande valeur et pour la commodité des voyageurs, mais ces espèces d'or varieront de prix, en raison de l'abondance ou de la rareté de l'or ; elles seront plutôt une marchandise qu'une monnoie, et l'empreinte servira à rendre authentique la vérité du titre et du poids, et non à assurer la valeur fixe et invariable

de

de l'espèce; *l'argent peut donc devenir et être appelé monnoie constitutionnelle*, tandis que l'or et le cuivre ne donneront qu'une monnoie *qu'on peut appeler signe secondaire ou additionnel.*

Il est possible enfin d'imaginer tel signe monétaire qui, sans renfermer une valeur variable, une valeur intrinsèque, inhérente à sa matière, aura au contraire une valeur fixe, immuable et réellement adhérente au moyen du gage extérieur qui lui sera hypothéqué; et voilà comment le papier peut devenir une monnoie, si on lui donne pour sûreté une hypothèque territoriale.

Delà naît un troisième principe.

La monnoie est non-seulement une mesure, elle est encore un gage, une sûreté.

Par une bizârerie singulière, les auteurs se sont attachés à considérer la monnoie dans sa forme, sa matière, son empreinte, sa valeur, son titre et son poids; et croyant avoir tout dit, ils ont oublié de rapprocher ce qu'ils avoient jetté d'une manière vague sur les caractères constitutifs de la monnoie: je suppléerai à cet oubli.

Six caractères essentiels constituent la monnoie:

1°. Il faut qu'elle soit fabriquée et mise en circulation par la souveraineté;

2°. Qu'elle porte l'empreinte déterminée par la souveraineté;

3°. Qu'elle ait une valeur fixée par la souveraineté;

4°. Qu'elle ait un gage pour sûreté de cette valeur;

5°. Qu'elle soit garantie par la souveraineté;

6°. Que personne dans l'empire ne puisse la refuser.

De ces six caractères dépend la confiance qu'on doit avoir dans une monnoie, et j'observe à ce propos *qu'il faut distinguer* entre la confiance qu'une chose doit inspirer, et la confiance qu'elle inspire. *En matière législative, on doit croire que tout ce qui est digne de confiance l'obtient*, et si le public semble refuser la confiance à ce qui en est digne, ce ne peut être que par une de ces manœuvres contre lesquelles le pouvoir législatif doit provoquer le pouvoir exécutif.

Toutes les fois qu'on pourra appliquer à une matière quelconque les six caractères qui constituent la véritable monnoie, cette

matière sera propre à devenir monnoie, et comme ils sont applicables à d'autres matières qu'à l'or et à l'argent, on pourra faire d'autres monnoies que d'or et d'argent; ainsi nous pourrions, en toute rigueur, nous soustraire au joug tributaire de l'Espagne et du Portugal, qui seuls possèdent les grandes richesses en mines d'or et d'argent.

Mais l'or et l'argent sont des métaux encore moins précieux, comme métaux destinés aux monnoies, que parce qu'ils sont les matières premières de plusieurs branches d'industrie qui fait vivre des milliers de familles. *Il faut en conséquence faire en sorte de maintenir ces métaux au plus bas prix possible.*

Et comme on les a choisis pour matières monétaires, il est important de veiller tellement à leur prix qu'il n'en résulte aucune variation brusque dans la valeur de nos espèces; car c'est un axiôme que la monnoie doit être invariable.....

En convenant d'un signe qui représentât tout ce qui peut se vendre, on a senti d'abord la nécessité de lui imprimer un caractère qui le rendît sacré pour toute la famille des hommes. Ensuite s'est présentée

une seconde nécessité, celle d'attribuer à quelqu'un le droit de faire apposer sur ce signe la marque qui devoit constater son authenticité. Graduellement on a compris qu'il étoit impossible de se dispenser de surveiller ceux auxquels on en confieroit la manipulation, de leur prescrire la manière dont ils opéreroient, de les astreindre à une comptabilité, et voilà comment se développe la nécessité d'un régime monétaire; mais aussi dans ces trois mots : *surveillance*, *manipulation*, *comptabilité*, consiste tout ce régime relativement à la fabrication.....

Je considérerai dans la partie fabricative des monnoies et les personnes et les choses.....

Je vois à Paris un hôtel bâti avec toute la profusion du luxe intérieur et extérieur, et l'ignorance la plus stupide des principes de l'art et des simples notions d'un jugement droit. Au lieu de tout sacrifier à des écuries et à des remises, au lieu d'une mauvaise distribution de bureaux, pourquoi n'avoir pas donné plus de soins aux laboratoires? Les atteliers pour l'or et pour l'argent sont confondus; les laboratoires pour les fontes, placés ridiculement au-dessus du rez-de-chaussée, sont si petits qu'il peut arriver

journellement des accidens. Enfin, l'on a construit un palais tandis qu'il ne falloit qu'une manufacture.

Les autres hôtels des monnoies ont, du plus au moins, les mêmes défauts, et cela, parce que les architectes présomptueux ne veulent pas consulter les directeurs des monnoies, qui seuls pourroient leur donner de sages conseils.

Pourquoi notre fabrication se fait-elle avec le plus grand secret? C'est dans le temple de Junon, et en présence du peuple, qu'à Rome on fabriquoit la monnoie. Celui pour qui la monnoie est faite n'a-t-il pas le droit de voir si on ne le trompe pas? .....

Passons des atteliers aux monnoies.

Nous avons des monnoies d'or, d'argent, de billon et de cuivre. 1°. Ces monnoies sont vicieuses dans leurs empreintes, dans leurs valeurs réelles, dans leurs valeurs numériques, dans les rapports de titre et de poids.

2°. La fabrication des monnoies est très-simple; on en a rendu la théorie obscure: c'est ce que Garrault appeloit, il y a vingt ans, la science secrète, qui ne s'apprend d'ailleurs que chez les généraux maîtres des monnoies, avec serment de ne la révéler.

Révélons au contraire cette science dont on n'a pas plutôt fait un secret que la confiance qui doit régner entre les nations a été détruite.

Vos espèces de cuivre ne sont pas rigoureusement une véritable monnoie ; mais, comme je l'ai déja dit, un signe pour descendre de la véritable monnoie au dernier dégré d'échange des choses du plus bas prix. Je ne parlerai de ces signes que pour vous représenter qu'ils sont fabriqués avec trop de négligence, et que leurs empreintes devroient avoir le plus haut dégré de perfection, parce que cette perfection fait partie du luxe digne d'une grande nation, et que ce luxe est utile en ce que cette perfection fait le désespoir du faux-monnoyeur.

J'ajoute qu'ayant une masse considérable de matière dans vos cloches, vous devez en employer une partie en fabrication d'espèces ; et si l'on nous dit que nos basses espèces devant être de cuivre, le métal des cloches, composé de cuivre et d'étain, ne pourroit pas leur convenir, nous répondrons qu'il n'est pas nécessaire que cette sorte de signe soit de cuivre pur. S'il faut à l'évidence le secours de l'autorité, nous citerons pour

modèle une monnoie de la Chine qui est un métal composé de six parties de cuivre et de quatre parties de plomb.

Vous avez un second signe monétaire, le billon ; c'est la monnoie la plus impolitique en ce que, 1°. elle cause une grande déperdition d'argent; en ce que, 2°. un faux-monnoyeur, avec moins de 20 sols, contrefera ce que vous mettez dans le commerce pour 12 livres. Or, c'est un bénéfice de plus de 11 livres par marc, c'est-à-dire de 1100 pour cent. Cette vérité vous sera prouvée dans un autre discours que j'ai préparé à propos de l'inconcevable proposition de fabriquer 24 millions de billon.

Nous avons enfin des espèces d'un métal précieux. Quoique je ne considère que l'argent comme mesure monétaire, et que je ne regarde l'or que comme un signe représentatif de cette seule monnoie, lequel par sa valeur doit produire sur les marchandises d'un grand prix l'effet, en sens contraire, que produit l'espèce de cuivre sur les objets de vil prix, néanmoins je ne séparerai pas dans ma discussion les espèces de ces deux métaux, parce que leur fabrication est infectée des mêmes vices.

Et d'abord vice d'empreinte. Quoi ! la France, cet empire auquel le génie des arts semble avoir donné une préférence marquée, la France a des monnoies de la plus pitoyable empreinte, de la plus détestable exécution !....

Nos monnoies ne pêchent pas seulement par l'empreinte, elles sont encore incommodes dans leurs valeurs numériques.

Sans contredit, une addition, une multiplication, une division, sont les opérations de calcul les plus ordinaires dans le commerce; sans contredit aussi, l'addition, la multiplication et la division par le calcul décimal sont les règles les plus faciles à exécuter. Les chinois ont senti cette vérité, car ils ont divisé leur lyang en dix mas, le mas en dix condorines, la condorine en dix cachens, et ils ont choisi le nombre cent pour base du calcul qui doit faire connoître le dégré de fin de l'argent ou de l'or. Il est d'autres pays où la division de la toise est en dix pieds, le pied en dix pouces, le pouce en dix lignes, et la ligne en dix points.

La nature semble nous avoir indiqué ce nombre décimal. En effet, si je veux donner l'idée du nombre cinquante à un sourd ou à un homme éloigné, pour qu'il puisse m'en-

tendre, les dix doigts de mes mains en feront l'office; en sorte qu'on peut dire que nos mains sont les types de l'arithmétique naturelle. Cette idée n'est pas nouvelle, car je viens de trouver dans Garrault l'explication d'une arithmétique du même genre.

Il paroît qu'on est d'accord qu'une monnoie de 10, 20 et 50 livres seroit plus commode et plus facile que les monnoies de 6, 12, 24 et 48 livres; que même des monnoies de 10 et 20 sols seroient plus commodes que nos pièces de 12 et 24 sols. Au reste, ce n'est pas-là la seule bizârerie de nos calculs monétaires. Comment, par exemple, le commerce se fait-il en France, par livre sol et denier, sans que nous ayons aucune monnoie d'une livre et d'un denier? Il faut une opération combinée pour payer 7, 8, 10, 11, 13, 14 livres, tandis qu'avec des monnoies d'une livre, le paiement se feroit sans le plus petit embarras. Si l'on est d'accord sur le nombre décimal, on le sera sur la monnoie d'une livre : nos pièces de 20 sols seront alors des pièces d'une livre.

Un vice qui n'est pas d'une moindre importance, c'est celui de la valeur de nos espèces.

Nos loix monétaires sur la fabrication veulent que nos espèces aient une valeur coursable supérieure à celle de la matière. Aussi les étrangers ne les reçoivent-ils que sur le pied de leur valeur intrinsèque ; de sorte que l'étranger qui a fait perdre au Français sur nos espèces, y gagne lorsqu'il les envoie en France. Ainsi nos monnoies sont désavantageuses aux Français pour lesquels elles sont spécialement faites, et elles sont avantageuses à l'étranger qui ne les possède qu'accidentellement et momentanément. Ce qui tient intimément aux principes monétaires, c'est 1°. que la monnoie étant la mesure de tout ce qui est à vendre, il faut que *cette mesure soit la même pour tous les acheteurs et tous les vendeurs*. Or, elle ne sera pas la même pour tous si, par un vice de proportion, elle présente plus de valeur qu'elle n'en a réellement. Dans ce cas, l'étranger, que la loi ne peut pas forcer à recevoir pour 10 ce qui ne vaut que 9, ne les prenant que pour leur valeur, il résulte que la même mesure a une étendue dans un pays qu'elle n'a pas dans un autre, et conséquemment elle n'est pas la même pour tous les acheteurs et tous les vendeurs.

2°. *Il est d'une exacte justice que celui qui reçoit une monnoie pour une valeur légale, ne perde rien sur cette valeur.* Le Français qui reçoit votre louis pour 24 liv. doit pouvoir le donner à toute personne pour 24 liv. Cependant, l'étranger ne prendra cette monnoie que pour sa valeur intrinsèque ; il n'en donnera pas 24 liv. ; conséquemment votre monnoie à double mesure est une monnoie contraire aux principes de l'exacte justice.

3°. *La dignité de la nation française ne doit pas souffrir que sa monnoie soit chez l'étranger une marchandise au-dessous de la valeur qu'elle a cru devoir lui donner par une loi.* Le mot loi est synonime de raison et de justice. Or, l'étranger prouve que votre loi n'est ni raisonnable, ni juste, lorsqu'il démontre que vos espèces n'ont pas la valeur indiquée par la loi, et que ce n'est pas le caprice, mais la justice qui les lui fait prendre au-dessous de cette valeur légale.....

Le vice du rapport entre le titre et le poids est de nature à être examiné dans le silence du cabinet. Presque toutes les nations du monde ont des modes différens dans la

division du titre de leurs métaux et dans celle de leurs poids : ces variations sont une œuvre de ténèbres qui n'a pu être introduite que par la cupidité des marchands d'or et la coupable industrie des princes faux-monnoyeurs. Sans doute il ne sera pas difficile de remédier à ce vice quand on le voudra fortement ; mais peut-être serons-nous obligés d'attendre que la philosophie et le temps, qui travaillent avec lenteur, aient porté la conviction par-tout pour faire un travail commun, et ce sera-là le chef-d'œuvre de la révolution ; ce sera la pierre angulaire du temple que le commerce élèvera à la bonne-foi (1).

XVI. *Papier-monnoie.*

Le papier-monnoie ne sert point à la thésaurisation : c'est même un de ses avantages, s'il est possible qu'il en ait quelques-uns. Mais par cela seul qu'il ne sert point à la thésaurisation, chacun se presse de s'en débarrasser dans les temps de discrédit. Il occasionne alors une plus grande recherche des métaux précieux, comme l'unique échange propre à calmer les inquiétudes, et des traites

(1) Collect. des trav. à l'Ass. Nat. t. V. p. 37.

sur l'étranger, comme un moyen, ou d'arriver à ces métaux, ou de changer de débiteur.....

La providence qui destinoit l'homme à l'activité, n'a pas voulu qu'il y eut une richesse possible qui ne fût le prix et le produit d'un travail proportionné. Ce travail, il est vrai, n'est pas toujours fourni par le propriétaire même des richesses qui le représentent; mais s'il n'a pas été fourni par lui, il a été fourni pour lui. Toute la théorie des valeurs n'est fondée que sur ce seul principe, et celles des métaux précieux y est aussi sévèrement assujétie que toutes les autres.

Quand on réfléchit à tous les genres de risques, de frais, de travaux, de consommations dont il faut le concours pour tirer des mines les matières métalliques et les convertir en espèces courantes, on conçoit bien qu'une once d'argent soit l'équivalent de cinq à six journées du travail d'un homme de peine; toutes les autres valeurs s'apprécient par une semblable mesure. Mais quelle sera la valeur d'un stérile papier qui n'offrira nul moyen certain de conversion en argent? Ne vaudra-t-il que le travail qu'il en aura coûté pour le produire? En ce cas il ne représentera rien, absolument rien.

Voilà pourquoi le papier-monnoie est un fatal prestige, une déception coupable, un très-grand mal au phisique et au moral. Voilà pourquoi la force et le succès d'un papier-monnoie sont impossibles. Voilà pourquoi la vertu, le patriotisme, le dévouement même des Américains n'ont pu opérer cette transmutation miraculeuse. Leurs courageux citoyens ont soutenu les rigueurs de la guerre et des saisons et chassé les tyrans, mais il n'eût pu soutenir un papier-monnoie.

Descendez du principe aux détails, et c'est alors que vous verrez, à l'éternelle honte des sophistes, qu'un papier-monnoie est un fléau véritable, qu'il renverse toutes les combinaisons de la raison, de la prudence et de la justice, rend incertaines toutes les valeurs, sappe tous les fondemens de la propriété, et qu'institués en France au milieu de deux milliards et demi d'espèces monnoyées, il ne peut être envisagé que comme un foyer de tyrannie, d'infidélités et de chimères, une véritable orgie de l'autorité en délire (1).

(1) Correspondance avec Cérutti, p. 37.

XVII. *Causes de la rareté du numéraire.*

Rapprochons de la masse de notre numéraire l'effet de toutes les causes qui le chassent, l'enfouissent ou le dissipent.

Il en faut peu, sans doute, à chaque individu pour payer ses besoins, lorsqu'il est assuré que la circulation le ramènera dans ses mains toutes les fois que sa provision sera épuisée ; mais dès qu'il craint les obstacles, il fait une provision d'espèces aussi considérable que ses facultés le lui permettent.

Or, même en admettant notre numéraire à deux milliards, si vous le partagez entre les chefs de famille, ou ceux qui ont à pourvoir à d'autres besoins que les leurs, cette masse ne présente que quatre cents livres pour chacun d'eux. Sur ces quatre cents livres il faut prélever le numéraire qui passe dans l'étranger, celui que la crainte et les spéculations tiennent en réserve. Tenez compte de ces défalcations appauvrissantes, et représentez-vous les espèces qui restent pour les transactions indispensables, dès que la circulation étant suspendue, elles ne peuvent plus se multiplier par la rapidité de leur mouvement.....

XVIII. *De l'utilité des caisses d'escompte.*

S'IL est une différence remarquable entre la politique des anciens et la nôtre, il faut la chercher sur-tout dans les opérations de finances dont nous avons fait une science très-compliquée, et que nous ne voyons pas qu'ils aient connu, soit que ces opérations ayant toujours été méprisées des philosophes qui, presque seuls, écrivoient alors, ils ayent dédaigné d'en parler dans leurs livres, soit qu'elles fussent moins nécessaires dans ces temps où il n'y avoit que des républiques ou des tyrans. La liberté des unes, plus entière, plus généreuse, prodiguoit plus d'efforts que secondoient d'ailleurs à peu de frais les travaux d'une multitude d'esclaves domestiques qui ne recevoient point de solde. L'autorité plus absolue des autres arrachoit des tributs plus excessifs, et prenoit tout à volonté, sans mesure et sans calcul.

Quoi qu'il en soit, et quelqu'opinion que l'on doive se former du système de la politique ancienne et moderne, et quelque possible qu'il pût être de mettre en pratique une théorie également éloignée des unes et

des

des autres, la science de la finance est devenue l'une des plus importantes études des administrateurs de nos jours, et les banques publiques qui fournissent aux nations emprunteuses et obérées un moyen de ressource et d'économie, leurs billets de confiance qui représentent à volonté de la manière la plus commode, la moins onéreuse, la plus transportable, un numéraire qui ne possédera jamais au même dégré aucun de ces avantages, sont aujourd'hui l'un des principaux instrumens de la puissance.

Une des grandes utilités de ces institutions ingénieuses, mais délicates, est de faciliter les échanges en multipliant les signes représentatifs des nécessités et de la richesse.

Cette facilité des échanges par la multiplication des signes est plus loin que jamais d'être indifférente, grace aux mauvais systêmes de monnoies qui gouvernent l'Europe! Plus le commerce s'étend, plus il faut de monnoie pour la commodité des spéculations. Plus la population s'accroît, plus aussi il faut de monnoie, puisqu'il est impossible de concevoir dans nos sociétés un individu qui n'ait pas besoin de quelqu'argent pour échanger ce qu'il est en état de fournir contre ceux

de ses besoins pour lesquels il ne peut se passer d'autrui.

Mais la monnoie renferme deux choses: l'une variable, et c'est la valeur de l'or et de l'argent considérés comme marchandise; l'autre invariable, et c'est la démonétisation numérique du métal monnoyé.

Si le métal devient rare à proportion des besoins, il renchérit comme marchandise, et sa valeur intrinsèque perd ses rapports avec la valeur numérique ou nominative du métal monnoyé. La différence devient plus considérable à proportion que cette rareté, relative aux besoins de la monnoie et du luxe, est plus grande jusqu'à ce qu'une insuffisance absolue se fasse sentir. Telle est précisément aujourd'hui la situation des choses.

Le besoin d'augmenter par-tout la masse des métaux monnoyés et les consommations du luxe toujours croissant, excèdent de beaucoup la proportion qui existoit entre les sources des métaux et leur distribution, lorsqu'on fixa la valeur des monnoies. Ainsi, par exemple, on ne peut plus avoir pour 24 livres la quantité d'or nécessaire pour faire un louis, et s'il ne s'ouvre pas

quelque nouvelle mine d'or et d'argent et qu'il faille absolument frapper des louis, il faudra diminuer le titre, c'est-à-dire, la valeur intrinsèque de l'espèce, ou hausser la valeur numérique, ce qui revient au même.

Mais cette opération est très-délicate: on la retarde tant qu'on peut, non qu'elle soit injuste, mais parce qu'elle est toujours regardée comme telle, par un effet naturel et nécessaire, soit de l'ignorance sur le vrai rapport des choses, soit des préjugés qui naissent à la suite de l'ignorance et qu'on prend pour la science, et aussi parce qu'on se rappelle toujours avec effroi les vexations dont cette opération a trop souvent été le prétexte.

D'ailleurs on est long-temps incommodé de la rareté des espèces avant que de connoître distinctement la cause de ce qu'on éprouve. On regarde la disette du numéraire comme momentanée, et ce n'est qu'après en avoir long-temps souffert que l'on cherche à y remédier. Or, les caisses d'escompte ont au moins la propriété de retarder beaucoup ces époques embarrassantes, puisqu'elles suppléent à la monnoie par

des billets de confiance qui valent autant lorsque cette confiance a une base solide. Les établissemens de ce genre sont donc nécessaires sous ces rapports.

Ils ne le sont pas moins pour entretenir l'intérêt de l'argent à un taux plus bas et plus uniforme qu'il ne l'étoit avant leur établissement, et cette opération de première importance est également favorable à l'agriculture, aux manufactures, au commerce et aux finances. Graces au bas prix de l'intérêt de l'argent, l'agriculture est encouragée, les manufactures, sans augmenter leurs charges, emploient de plus grands capitaux, le commerce s'ouvre de nouvelles branches dont le haut prix de l'argent l'avoit exclu jusqu'alors, et les gouvernemens acquièrent des moyens de soulager le peuple sans nuire à leurs revenus.

Ces grandes considérations, et même celles relatives à la facilité que la réduction de l'intérêt donne aux souverains d'emprunter en augmentant plus lentement, si ce n'est en diminuant la dette publique, nous paroissent faites pour plaire aux bons esprits. Il y a tant d'inconvéniens, tant de désastres de tout genre, et vraiment effroyables,

attachés aux principes dans lesquels beaucoup d'hommes légers, et peut-être aussi quelques hommes profonds, mais peu sensibles, n'attendent le remède du mal que de son excès, que tout ce qui peut l'adoucir sera toujours préféré par les esprits modérés et les cœurs bien faits. — Les caisses d'escompte sont donc, sous bien des aspects, des établissemens précieux qui méritent intérêt et faveur.

Mais plus ils en sont susceptibles par l'utilité dont ils peuvent et doivent être au public, et plus il importe qu'ils soient administrées d'après les règles invariables qui en perpétuent les avantages et qui en écartent les abus. (1)

XIX. *Des emprunts et de la thésaurisation.*

Nous avons connu un homme qui disoit qu'il ne vaudroit pas la peine de faire des dettes si on ne les payoit. Ce raisonnement nous paroît à-peu-près celui des nations emprunteuses. Ce que l'envie insensée de jouir faisoit chez cet homme, l'envie d'être popu-

(1) Caisse d'Escompte, p. 1.

laire, d'éluder les clameurs publiques, l'opère sur les souverains, et encore plus sur les ministres, à qui ces clameurs peuvent faire perdre leur place. Ils n'imposent que ce qui est nécessaire pour payer les intérêts. Heureux encore quand ils ne préfèrent pas le coupable et funeste charlatanisme de ne point imposer du tout! Et la dette reste. Un évènement extraordinaire survient, on emprunte de nouveau, et l'ancienne dette, augmentée de la nouvelle, devient si difficile à payer, qu'heureux de trouver les sommes nécessaires pour les intérêts, on se familiarise avec l'idée de ne se libérer jamais. Ainsi, marchant de dettes en dettes, jusqu'à la plus prodigieuse surcharge considérée dans le seul point de vue des intérêts, on n'a de perspective qu'une avilissante et détestable banqueroute. On aime mieux encore ce fatal et honteux péril que de braver la difficulté d'imposer, comme si la banqueroute étoit autre chose que le plus inique, le plus inégal, le plus lourd, le plus odieux des impôt! Il n'est pas donné à la sagesse humaine de prévoir les effets de la banqueroute presque générale qui menace l'Europe,

et l'imagination est tellement effrayée de la crise terrible que la pusillanimité des administrations actuelles prépare aux générations futures ou peut-être seulement à la prochaine, pour ne rien dire de plus, que l'on conçoit que les gouvernemens en détournent les yeux avec une erreur dont le danger ne peut qu'être augmenté.

Les partisans de la thésaurisation soutiennent que dans leurs systêmes ces extrémités redoutables sont impossibles. Ils demandent pourquoi ce qui est raisonnable pour les affaires d'un particulier, ne le seroit pas pour celles de l'état, et plutôt même pour ces dernières, puisque les loix et le pouvoir exécutif s'opposent aux suites de la démence des particuliers, et les obligent à payer lorsqu'ils ne le veulent pas. Cette heureuse puissance coercitive qui contraint à l'ordre et le maintient, manque absolument aux états. Aussi, quel fils de famille ne seroit pas interdit qui imiteroit dans sa conduite celle des plus sages gouvernemens de l'Europe?

La grande objection contre la thésaurisation en général et contre celle de l'Etat en particulier, c'est qu'elle tire de la circu-

lation une masse d'argent qui pourroit y être employée utilement, tandis que dans les coffres du fisc elle est absolument morte et inutile. Mais cette objection n'a-t-elle pas sa base principale dans des idées fausses sur la monnoie et sur ses effets?

Si les sujets sont riches, l'Etat l'est aussi, dit-on avec raison. Cet axiome est beau, pur, sacré; mais ne le détournons pas de son acception naturelle qui se borne aux cours ordinaire des choses. Les grandes opérations politiques exigent l'emploi instantané d'une quantité de millions, et vos sujets riches ou non ne vous les donneront pas en un instant. — Mais le souverain empruntera, et tous ses sujets accourront pour lui prêter. — En vérité?... Mais sans compter que l'emprunt est sinon incertain, du moins lent, d'où proviendra celui que vous prêteront vos sujets? — Des capitaux qu'ils auront amassés. — Ils ont donc pu amasser des capitaux sans ruiner le pays? Et pourquoi l'Etat se ruineroit-t-il en amassant à son tour?... Que ne peuvent pas les idées confuses!

Croyez-vous donc que parce que les capitaux en argent portent un intérêt et pro-

duisent quelque chose, un homme industrieux, économe, fait des profits en argent, parce que c'est en argent qu'on lui paye ses peines? Au lieu de dépenser ses profits, il les met en réserve, il en forme un capital, mais la rente n'est pas toujours produite par ce capital. Il ne la produit même jamais, que quand on le prête à un propriétaire sur un objet productif quelconque, à l'amélioration duquel le propriétaire l'emploie. Mais que ce capitaliste le prête sur une maison, sur une fabrique, ou à un propriétaire qui le consume en dépenses stériles, le capital, quel qu'il soit, ne produira rien. Dans le premier cas, un capitaliste acquiert un droit sur une partie des productions de la terre que chaque homme donne pour être logé. Dans le second cas il a part aux intérêts des avances de la fabrique. Dans le troisième, il se procure un droit sur la propriété de son créancier et sur le revenu qu'elle rapporte. Il achète au fond une partie du terrein productif, mais son capital ne produit pas la moindre chose. Eh! combien croyez-vous que l'on prête de capitaux de la première manière en comparaison de

ceux que l'on place des autres? un sur cent peut-être.

Il y a plus : en général l'expérience donne droit de mal augurer des emprunts pour fait de productions, le cas des mines excepté, qui est un jeu, et celui des défrîchemens. Dans l'agriculture les améliorations vraiment utiles se font avec des capitaux tout formés sur-tout par les cultivateurs mêmes. C'est pour cela qu'il faut plus songer a laisser aux agriculteurs de quoi amasser des capitaux qu'à leur fournir les moyens d'emprunter. Or, si vous leur laissez vendre leurs denrées par-tout où ils veulent, et ce sera toujours où ils en auront le meilleur prix, ils amasseront quelques capitaux et les emploieront aussitôt à l'agriculture.

Lorsque l'Etat emprunte, c'est toujours pour consommer et jamais pour produire, car il ne sait pas et il ne doit pas produire. Il ne peut engager les capitalistes à lui prêter de l'argent qu'en leur offrant de grands profits, plus grands que ceux de tout autre emploi qu'ils en pourroient faire. C'est alors une mesure subite, violente, et les mesures de cette espèce ont toujours des effets pernicieux. On détourne de leur des-

tination des capitaux qui auroient été utilement employés, on engage une multitude d'individus à retirer les capitaux déjà placés pour les porter là où on leur en offre davantage, et il en résulte des chocs, des bouleversemens dans les affaires particulières. Si l'Etat amasse, au contraire, il retire peu-à-peu et presqu'insensiblement quelques marques du jeu appelé commerce, qui n'éprouve pas la moindre interruption. Le prix des denrées baisse-t-il? L'étranger, attiré par le bon marché, vient les acheter, et l'équilibre est rétabli. Survient-il une occasion où l'on soit obligé de faire refluer dans le public une partie du trésor? Alors, c'est un gain pur, c'est une pluie féconde qu'épanche un nuage formé par une évaporation insensible. La secousse qui a une fois forcé à ouvrir le trésor, une fois passée, tout rentre dans l'ordre naturel; ce que chacun a il l'a. Ce ne sont ni papiers, ni prétentions hazardées, ni craintes de surcharges pour payer les dettes de l'Etat, c'est de l'argent net; ces deux sortes de crises ne souffrent pas de parallèle. Et que seroit-ce si nous faisions entrer en ligne de compte les conséquences médiates et secondaires,

les considérations politiques et morales ? Mais il importe davantage de considérer les effets de la thésaurisation dans les idées vulgaires de circulation d'argent. L'argent monnoyé, qui est le seul dont il s'agisse ici, n'est que le signe représentatif, l'échelle des valeurs, ou pour conserver une comparaison qui nous a paru propre à bien faire sentir notre idée, les marques du jeu, de l'industrie et des échanges parmi les hommes. Tous ces états thésauriseroient donc qu'en dernière analyse les valeurs ne seroient que rapportées sur une plus petite échelle; mais leur existence n'en recevroit aucun échec. Le septier de bled qui auroit coûté vingt-deux livres n'en coûteroit que vingt-une, puis vingt, puis, dix-neuf, et enfin peu-à-peu, moins encore si vous voulez, mais il n'y auroit pas un seul septier de moins dans le monde, pourvu qu'il ne se fasse point de secousse et que la thésaurisation s'opère lentement; or, le contraire est presque impossible. Il y a plus encore; la nature produisant les métaux comme toute autre chose et les métaux ayant une très-grande indestructibilité, si l'on en extrait moins des mines que la thésaurisation n'en

absorbé, l'argent haussera un peu de valeur; si l'on en tire autant, il n'y aura aucun changement à cet égard; et si l'on en tire davantage, il tombera peu-à-peu dans la même proportion. Ces principes, fondés sur la nature des choses, sont inaltérablement vrais. Les faits contraires, qu'on ne cesse d'alléguer, sont des faits mal vus et mal appliqués, la nécessité de l'abondance du numéraire pour animer l'activité humaine, l'espèce de stagnation qu'éprouvoit le commerce de l'Europe avant la découverte de l'Amérique, l'agriculture chétive, le commerce presque nul, l'industrie languissante de certains pays septentrionaux où manque le numéraire. — On prend toujours l'effet pour la cause quand on raisonne ainsi. Ce n'est ni la multiplication des métaux précieux qui nous a donné notre commerce, notre culture et nos fabriques, ni leur rareté qui a empêché nos ancêtres d'en avoir; nous étions des barbares ignorans, et d'ignorans barbares engagés dans des guerres continuelles ne sauroient avoir ni arts, ni commerce, ni culture. Ce n'est point la découverte de l'Amérique, ou pour parler plus exactement, ce ne sont point les métaux qu'on en a

tirés qui nous ont donné ces choses, c'est l'invention du papier, de l'imprimerie, de l'aiguille aimantée, de la poudre à canon; c'est le perfectionnement de l'astronomie, des mécaniques, de toutes les sciences; c'est parce que les pays du Nord sont peu productifs, ou parce que la saine raison, une bonne constitution, des connoissances de tout genre, la liberté, n'y ont point encore assez pénétré, et non parce qu'ils ne possèdent pas assez d'argent, qu'ils ne sauroient s'élever à un état plus florissant et même qu'ils ont peu d'argent, puisqu'ils ne participent point à celui qui entre annuellement en Europe.

Mais que doit-il arriver à un pays où le fisc thésaurise, tandis que tous les autres états répandent leur revenu parmi le peuple?

Si cette thésaurisation d'une partie de l'argent entré par les impôts dans vos caisses hausse sensiblement la valeur du métal, ceux qui commercent avec vous trouveront mieux leur compte à vous donner des métaux qu'aucune autre chose pour vos marchandises : pour vos denrées, le bled, la laine, le cuir, etc. seront meilleur marché chez vous, selon l'expression vulgaire, que

chez eux. Ils viendront vous en acheter à prix d'argent, jusqu'à ce que vous ayez réacquis assez de métal pour rétablir l'équilibre. Il est vrai que cette marche suppose une pleine liberté de commerce de votre part. Aussi n'avons-nous jamais cessé de regarder cette liberté comme indispensablement nécessaire pour le bien-être des peuples. Il nous suffit d'avoir prouvé que si vous thésaurisez, et que vos peuples soient pauvres, cette pauvreté ne vient pas de cet amas de métaux que vous faites, mais des gênes que vous imposez au commerce, à l'industrie de vos peuples. Ah! quand on verra les souverains employer l'excédent de leurs revenus en canaux, en défrîchemens, en affranchissemens de corvées, de péages en commutation d'impôts, certainement ils feront mieux de dépenser ainsi que de thésauriser, mais dans tout autre ordre de choses, ce n'est que par des épargnes qu'il est possible de parer aux évènemens fortuits, aux révolutions politiques, sans consommer la ruine totale du peuple.

En général, dès qu'un souverain ne tire pas trop d'impôts de ses sujets, dès qu'il

ne leur arrache pas plus que la portion du produit net de leur propriété qui doit composer le revenu de l'autorité tutélaire, la manière dont il emploie ce revenu est assez indifférente pour le bien-être de son peuple, ou du moins pour le maintenir dans son état actuel. A la vérité, telles ou telles dépenses seront plus utiles, mais aucune ne sera vraiment pernicieuse.

Où est donc alors le mal? qu'un souverain se dise : « j'ai tant de millions de » sujets ; je dois veiller à ce qu'ils vivent » dans l'ordre, à ce qu'ils soient assurés » contre les perturbateurs du repos public » en dedans et contre les insultes du de- » hors, je dois avoir des juges, une armée » et un trésor; le reste suivra le cours or- » dinaire des choses ; mais ceci est d'une nécessité absolue.....

Ah! s'il suit avec cette méthode les bons principes d'administration, qu'il ne craigne pas que les voisins, non thésauriseurs, le devancent en puissance, et qu'ils augmentent leur population et leurs richesses au point de lui ôter son poids naturel dans la balance, tant que les choses resteront sur le pied où elles sont en Europe, (et pour

combien

combien de siècles la dépense des gouvernemens ne nous y a-t-elle pas condamnés, à moins que quelque frénésie nouvelle, en nécessitant une épouvantable révolution, ne consume nos bilans et ne purifie nos constitutions?) tant que les choses resteront sur le pied où elles sont en Europe, pour peu que le prince thésauriseur brise chez lui les entraves qui oppriment l'humanité, il enfouiroit annuellement dans un trésor la moitié de son revenu, que son pays ne s'en élèveroit pas moins à un dégré de splendeur inconnu à tous les autres. Si, par un changement imprévoyable dans la nature des choses, les autres souverains, stimulés par son exemple, faisoient tomber à leur tour les liens de l'humanité, et que, préférant des dépenses utiles à la thésaurisation, ils le dévançâssent, il seroit temps de modifier son systême, d'épancher son trésor. Mais, hélas! qu'a-t-il besoin de se hâter? Les Socrate et les Turgot seront sur le trône avant que l'on voie la généralité des souverains ne faire de leur revenu qu'un usage bienfaisant et productif. (1)

(1) Mon. Pruss. t. IV. p. 206.

XX. *Caisse nationale.*

PEUT-ÊTRE aurons-nous besoin d'une caisse nationale; peut-être l'industrie des banques sagement réglées conviendra-t-elle pour un peu de temps à l'administration de nos finances; mais gardons-nous des pièges de l'intérêt particulier; craignons cette longue habitude de la capitale de chercher dans les besoins de l'état des occasions de fortune. Le crédit résultant désormais des volontés nationales n'a nul besoin d'appui étranger. Que le commerce ait autant de banques qu'il voudra, leur concurrence lui sera toujours utile; mais une banque nationale, une banque qui prétendroit dans ses opérations être tout-à-la-fois l'appui du commerce et celui de l'état, ne présente que des dangers, celui sur-tout d'offrir à la puissance exécutive les moyens d'éluder les décrets du corps législatif, de se procurer des secours d'argent contre ses intentions et sa politique. Ce corps surveillera-t-il une banque qui embrasseroit tous les genres d'affaires? Cette surveillance seroit contraire aux principes de la liberté, au secret dont la manu-

tention des banques ne peut se passer. Laisserez-vous cependant sans une inspection exacte et sévère l'usage des ressources que l'état de nos finances nous contraint de chercher dans le crédit? Car cette inspection n'exigeant aucun secret, sera elle-même une base de crédit : il faut donc laisser au commerce ses établissemens et en séparer soigneusement les nôtres. (1)

XXI. *Dépenses. Dette publique. Caisse nationale.*

VOTRE comité des finances vous propose de séparer la partie qui concerne la dette publique de celle qui a pour objet les dépenses nécessaires à tout gouvernement; cette séparation n'a aucun inconvénient. La dette nationale actuellement contractée est une obligation étrangère à tous les rapports politiques relatifs à la conservation de nos droits.

Cette mesure étoit infiniment sage: les gens éclairés ont été étonnés de la voir pour ainsi dire oubliée, tandis qu'elle méritoit à

(1) Collect. des trav. à l'Ass. Nat. t. II. p. 224.

tant de titres d'être immédiatement exécutée; car c'est la seule qui puisse prouver à la nation qu'on veut enfin adopter envers elle de vrais principes de comptabilité.

Votre comité a senti que les fonds destinés à payer les créanciers de l'état doivent être mis à l'abri de toute incertitude, et sur-tout de cette manutention où les agens de la finance, sans cesse aux expédiens, pervertissent sans cesse l'emploi des fonds, laissent un côté en souffrance pour les besoins d'un autre, et se jettent malgré eux dans le dédale ruineux des injustices ou des partialités.

Ces désordres sont autant de justes motifs de discrédit. Les peuples, peu certains de voir employer à la dette ce qu'on leur demande au nom de la dette, prennent et le fisc et la dette en horreur, et les créanciers de l'état ne se tranquillisent jamais sur aucune des mesures destinées cependant à leur sécurité, les changemens dans le ministère des finances, les variabilités des systêmes, les relâchemens dans la comptabilité, tous ces inconvéniens d'un pouvoir exécutif chargé d'immenses détails seront toujours des fléaux redoutables pour la finance, si un établissement particulier n'en affranchit pas les créanciers de l'état.

Si la meilleure manière d'assurer le paiement de la dette et de ne pas en troubler le décroissement importe à la nation, la puissance exécutive ne sauroit non plus former un vœu différent; elle doit se redouter elle-même dans la disposition des deniers.

Ainsi une caisse nationale uniquement destinée à la dette et dirigée sous l'inspection immédiate de la nation, est un établissement indiqué par la nature des choses. Une fois dotée de revenus destinés au paiement de la dette, c'est au pouvoir exécutif à la protéger dans la perception de ces deniers. Sa comptabilité annuelle à l'assemblée nationale et les surveillans qu'elle lui donnera en assurent un emploi toujours conforme à leur destination; nulle crainte à cet égard ne seroit raisonnable.

Que d'avantages cet établissement ne présente-t-il pas? L'ordre et l'économie dans les dépenses du gouvernement, étrangers à la dette, en sont une suite immédiate; car, ne pouvant plus changer la destination des revenus, il est impossible qu'on les dilapide.

Cette caisse devient en quelque sorte la propriété des créanciers de l'état; ils acquièrent le droit de la défendre; ils peuvent

suivre, pour ainsi dire, jour à jour son administration et voir prospérer les mesures qui assurent leurs remboursemens.

Avec cette caisse disparoîtront toutes les objections que l'expérience a consacrées, et qui jusqu'ici n'ont imprimé sur tous les plans d'amortissement que le sceau de la légèreté ou du charlatanisme.

Il y a plus : les créanciers de l'état pourront en quelque sorte actionner la caisse nationale toutes les fois qu'ils auront à s'en plaindre : nul ministre, nul préposé, nul commis ne sera redoutable pour eux. On ne pourra plus mettre l'Etat au rang de ces débiteurs qu'on ne peut pas contraindre, contre lesquels on n'ose pas même murmurer. Ce changement donnera désormais au crédit des motifs qu'il n'a encore nulle part.

Par cette caisse on découvrira chaque année avec certitude les excédens qui doivent servir à l'extinction des capitaux. Là, pouvant toujours calculer l'action de la dette sur les ressources destinées à la payer, les représentans de la nation pourront toujours arbitrer ce qui lui convient le mieux, et par conséquent à ses créanciers, ou d'éteindre une portion de la dette égale à ses ex-

cédens, ou de les faire servir à quelqu'entreprise en faveur de l'industrie productive, plus avantageuse que l'intérêt de la dette ne seroit onéreux; car n'oublions pas qu'on ne vit que de ses revenus; que le créancier de l'état est content quand ses rentes lui sont payées avec exactitude, et que si la dette est un mal, il se peut très-bien que le mal étant fait, le remède ne consiste pas à le détruire le plutôt possible.

Enfin, la caisse nationale nous donnera l'avantage d'une utile consultation avec ceux d'entre les créanciers de l'état que leur part dans la dette rend importans, ou qui peuvent en représenter un grand nombre.

C'est de leur propre affaire que la caisse nationale s'occupera; ils ne peuvent pas demander l'impossibilité, et il est telle disposition dans laquelle leur concours sera évidemment une spéculation à leur avantage. On ne peut raisonnablement attendre d'eux ce concours qu'en leur donnant une sorte de caution que les opérations de la caisse seront consacrées entièrement à leur service et à leur sûreté.

Je suppose, pour mieux me faire entendre, qu'une caisse de numéraire effectif fût

nécessaire pour soutenir une circulation de billets solidement hypothéqués et destinés à rembourser toutes ces parties arrièrées de la dette publique, et à mettre fin à des expédiens désastreux, je suppose que la vaisselle fût le meilleur moyen de produire ce numéraire, peut-on douter que les créanciers de l'état, propriétaires de quelque vaisselle, n'eussent intérêt et ne le sentissent à la faire concourir à l'établissement de la caisse?

Il ne faut donc pas différer l'exécution de cette utile mesure. Il faut s'occuper sans relâche de l'organisation de la caisse nationale. Vous sentirez avec quel soin on doit y procéder, puisqu'il s'agit d'un établissement durable, d'un établissement dont les principes et les règles doivent devenir permanens et résister à toute influence ministérielle.

La caisse nationale, une fois organisée, deviendra votre comité des finances; elle s'occupera jour à jour de tous les plans qui la mettront en état d'accomplir le vœu national, ce vœu qui, à la face de l'univers, a mis les créanciers de l'état sous la sauvegarde de la loyauté française. (1)

(1) Collect. des trav. à l'Ass. Nat.

XXII. *Engagemens de la nation.*

On nous dit que toute nation étant souveraine n'est liée par ses propres actes qu'autant qu'elle juge à propos de leur continuer sa sanction. Cette maxime est vraie. Elle est juste relativement aux actes par lesquels cette nation agit sur elle-même; mais elle ne l'est pas relativement à ceux par lesquels elle contracte avec une autre partie.

Les premiers sont des loix, vraies émanations de la volonté générale, qui cessent d'exister toutes les fois que la volonté qui leur donne l'être juge à propos de les détruire. »

Les autres sont de véritables contrats soumis aux mêmes règles, aux mêmes principes que les conventions entre particuliers. Si par le contrat la nation s'est obligée, en recevant une certaine somme, à payer annuellement une certaine rente, cette obligation est aussi sacrée pour elle que pour tout particulier qui en auroit contracté une du même genre; ainsi celui-ci ne pourroit refuser le contrat de ce qu'il auroit promis sans tomber dans l'injustice ou la banque-

route : comment et sous quel prétexte la nation pourroit-elle s'en dispenser ? (1)

XXIII. *Banqueroute des gouvernemens.*

UNE banqueroute est en général une abominable mesure ; c'est le plus onéreux, le plus inégal, le plus inique des impôts ; c'est la violation de la foi publique et privée ; c'est en quelque sorte la dissolution de la société. Que le monde seroit heureux si les souverains ne s'en abstenoient que par ce motif ! Mais il en est un autre que les gouvernemens ne s'avouent peut-être pas, et qui pourtant est le seul véritable. Ils ne veulent pas se priver de la possibilité d'emprunter ; ils craignent qu'une vraie banqueroute n'y conduise : malheureusement cette crainte est peu fondée. Ce seroit bien alors qu'une banqueroute seroit envisagée avec moins d'horreur par les bons citoyens. Ils en verroient naître l'impossibilité pour le souverain de rendre ses sujets malheureux.

Cependant cette impossibilité ne naîtroit pas d'une banqueroute comme on le pense.

(1) Courrier de Provence, N°. 25, p. 21.

En tout pays l'avidité des prêteurs l'emporte sur l'impéritie et la mauvaise foi du gouvernement. Les capitalistes pressés de placer leur argent, le donneroient, mais à de plus gros intérêts et l'Etat n'en seroit que plutôt ruiné. (1)

XXIV. *Discours sur la banqueroute.*

Oui, messieurs, c'est en vain que nous ferions une bonne constitution et des loix sages, si la clef de la voûte sociale manque, si les perceptions ne se rétablissent pas, si l'autorité tutélaire reste sans moyens et sans ressorts; si l'Etat désorganisé ne présente aux français que l'arêne famélique et sanglante de l'anarchie, nos travaux sont bien inutiles et nos ressorts impuissans, car le gouvernement abdique qui ne peut plus nourrir la société qu'il régit, et la société est dissoute qui ne peut plus travailler et jouir en paix sous le pavois de l'autorité tutélaire. Consacrons donc au moins deux jours par semaine aux finances, et sur-tout le recueillement de l'attention et la ferveur d'un patriotisme également infatigable et incorruptible.

(1) Mon. Prus. t. VI. p. 188.

Oh! si de telles déclarations moins solennelles ne garantissoient pas notre respect pour la foi publique, notre horreur pour *l'infâme mot de banqueroute*, j'oserois scruter tous les motifs secrets et peut-être, hélas! ignorés de nous-mêmes, qui nous font si imprudemment reculer au moment de proclamer l'acte d'un grand dévouement, certainement inefficace s'il n'est pas rapide et vraiment abandonné. Je dirois à ceux qui se familiarisent peut-être avec l'idée de manquer aux engagemens publics par la crainte de l'excès des sacrifices, par la terreur de l'impôt...: Qu'est-ce donc que la banqueroute, si ce n'est le plus cruel, le plus inique, le plus inégal, le plus désastreux des impôts?.. Mais écoutez un mot, un seul mot.

Deux siècles de déprédations et de brigandages ont creusé le gouffre où le royaume est prêt de s'engloutir; il faut le combler ce gouffre effroyable. Eh bien! voici la liste des propriétaires français; choisissez parmi les plus riches, afin de sacrifier moins de citoyens; mais choisissez, car ne faut-il pas qu'un petit nombre périsse pour sauver la masse du peuple? Allons, ces deux mille

notables possèdent de quoi combler le déficit; ramenez l'ordre dans vos finances, la paix et la prospérité dans le royaume; frappez, immolez sans pitié ces tristes victimes; précipitez-les dans l'abîme, il va se fermer.... Vous reculez d'horreur.... hommes inconséquens, hommes pusillanimes! Eh! ne voyez-vous pas qu'en décrétant la banqueroute, ou ce qui est plus odieux encore, en la rendant inévitable sans la décréter, vous vous souillez d'un acte mille fois plus criminel, et, chose inconcevable! gratuitement criminel; car, enfin, cet horrible sacrifice feroit du moins disparoître le déficit. Mais croyez-vous, parce que vous n'aurez pas payé, que vous ne devrez plus rien? Croyez-vous que les milliers, les millions d'hommes qui perdront en un instant par l'explosion terrible ou par ses contre-coups tout ce qui faisoit la consolation de leur vie, et peut-être leur unique moyen de la sustenter, vous laisseront paisiblement jouir de votre crime?

Contemplateurs stoïques des maux incalculables que votre catastrophe vomira dans la France; impassibles égoïstes qui pensez que ces convulsions du désespoir et de la misère passeront comme tant d'autres, et

d'autant plus rapidement qu'elles seront plus violentes, êtes-vous bien sûrs que tant d'hommes sans pain vous laisseront savourer les mêts dont vous n'aurez voulu diminuer ni le nombre, ni la délicatesse....? Non, vous périrez; et dans la conflagration universelle que vous ne frémissez pas d'allumer, la perte de votre honneur ne sauvera pas une seule de vos détestables jouissances.

Voilà où nous marchons... J'entends parler de patriotisme, d'élans de patriotisme, d'invocation du patriotisme. Ah! ne prostituez pas ces mots de patrie et de patriotisme. Il est donc bien magnanime l'effort de donner une portion de son revenu pour sauver tout ce que l'on possède! Eh! messieurs, ce n'est là que de la simple arithmétique, et celui qui hésitera ne peut désarmer l'indignation que par le mépris que doit inspirer sa stupidité. Oui, messieurs, c'est la prudence la plus ordinaire, la sagesse la plus triviale, c'est votre intérêt le plus grossier que j'invoque. Je ne vous dis plus comme autrefois: donnerez-vous les premiers aux nations le spectacle d'un peuple assemblé, pour manquer à la foi publique? Je ne vous dis plus: eh! quels titres avez-vous à la liberté,

quels moyens vous resteront pour la maintenir, si dès votre premier pas vous surpassez la turpitude des gouvernemens les plus corrompus; si le besoin de votre concours et de votre surveillance n'est pas le garant de votre constitution ? Je vous dis : vous serez tous entraînés dans la ruine universelle, et les premiers intéressés aux sacrifices que le gouvernement vous demande, c'est vous-mêmes.

Votez donc ce subside extraordinaire qui, puisse-t-il être suffisant! Votez-le, parce que si vous avez des doutes sur les moyens (doutes vagues et non éclaircis), vous n'en avez pas sur sa nécessité et sur notre impuissance à le remplacer, immédiatement du moins. Votez-le, parce que les circonstances publiques ne souffrent aucun retard, et que nous serions comptables de tout délai. Gardez-vous de demander du temps, le malheur n'en accorde jamais.... Eh! messieurs, à propos d'une ridicule motion du Palais-Royal, d'une risible insurrection qui n'eut jamais d'importance que dans les imaginations foibles ou les desseins pervers de quelques hommes de mauvaise foi, vous avez entendu naguère ces mots

forcenés : *Catilina est aux portes de Rome et l'on délibère!* et certes il n'y avoit autour de nous ni Catilina, ni périls, ni factions, ni Rome . . . . Mais aujourd'hui la banqueroute, la hideuse banqueroute est là; elle menace de consumer, vous, vos propriétés, votre honneur, et vous délibérez! (1)

FINANCES.

Situation de la France en 1789.

ON vante notre richesse! des flots de numéraire circulent, dit-on, dans la capitale! mais à quoi donc servent-ils? Est-ce l'agriculture, sont-ce les manufactures, est-ce le commerce réparateur qu'ils font prospérer? Diminuent-ils le poids engourdissant des impositions mal-assises? Le propriétaire-terrier épuisé, le laboureur exténué de misère trouvent-ils l'argent qui rendront la vie à leurs héritages? Cette bruyante richesse dont on voudroit étonner notre imagination, a-t-elle fait baisser le taux de l'intérêt de l'argent? Le prix des terres est-il haussé depuis la paix? Voyons-nous qu'il y en ait moins à

(1) Collect. des trav. à l'Ass. Nat. t. II. p. 183.

vendre?

vendre ? Les acheteurs attestent-ils par leur nombre et leur empressement une véritable augmentation dans la richesse nationale ? Nos manufactures jouissent-elles de quelques prééminences uniquement dues à leur perfection ? Entrevoit-on une époque où, sans effort, sans avoir à s'évertuer par des remplacemens, sans mettre le génie fiscal à la torture pour en obtenir quelqu'invention nouvelle, on pourra faire disparoître les impositions créées pour des temps plus difficiles, et qui devoient cesser avec eux ? Pouvons-nous seulement abandonner les ressources avilissantes et meurtrières des loteries, dont le moindre mal est l'escamotage sur lequel elles sont fondées ?

Loin qu'aucun de ces effets qui devroient caractériser l'abondance générale du numéraire se développe, nous ne voyons pas même rien qui l'annonce. .... Osons le dire ! car enfin, se taire, dissimuler, s'étourdir sur tous ces palliatifs de la foiblesse ou du crime, ne seront jamais que de fatales aggravations : osons le dire ; les besoins du gouvernement exigent toujours des emprunts publics ; les conditions en sont de plus en plus onéreuses pour le fisc et désastreuses pour l'industrie.

L'insuffisance de ces emprunts s'annonce l'instant d'après leur promulgation; des expédiens sans nombre et sans choix, pour attirer plus d'argent encore, remplissent l'intervalle qu'on est obligé de mettre entre ces emprunts. Si nous faisons des remboursemens c'est en contractant une dette plus onéreuse que celle qu'ils éteignent. Si nous vantons notre exactitude à payer, c'est que les usuriers ne nous ont pas encore retiré leurs ruineux secours; c'est qu'à mesure que la prodigalité des emprunteurs consume et dissipe, la cupidité des prêteurs s'ingénie et s'exalte.

A leur suite s'établissent, comme le digne cortège de ce genre d'hommes, une foule d agioteurs par état qui font servir la cupidité excitée par les intérêts excessifs que le fisc paie à l'entretien d'une guerre de ruse contre les fortunes des particuliers, qu'ensuite ils se disputent. Pour obtenir ce noble partage, les uns et les autres écartent tous les calculs honnêtes, corrompent toutes les habitudes de prudence, de sagesse ou cèdent à cette corruption. Ils multiplient les inventions pour se tromper réciproquement, pour transporter l'un sur l'autre, avec une aggravation

de poids, le fardeau dont ils se sont chargés dans cette espérance, et sur-tout pour en lasser l'honnête-homme, mais crédule, qui, spectateur de ces gains obscurs, succombe enfin à la tentation d'y prendre part.

Telle est la vraie cause de l'abondance du numéraire qu'on vante et qu'on voudroit nous donner pour un signe de prospérité nationale; boufissure stérile, abondance maladive prête à s'évanouir au plus léger revers, et d'autant plus fâcheuse qu'on la fait servir peut-être à masquer la vérité, jusqu'à ce que la force du mal nous mène à quelque fatal empirique, des mains duquel nous tombions de nouveau dans l'avilissement et l'opprobre!

Non, il n'est pas d'un insensé de craindre ce malheur; il le seroit plutôt d'espérer d'y échapper, si ces illusions continuent.

Je serois insensé si j'accusois nos véritables ressources; si, comparant la dette nationale, les dépenses du gouvernement, même superflues, même exagérées, même excessives, avec les revenus que la France peut produire, je la déclarois insolvable; je suis loin de cette coupable erreur! Personne n'est plus convaincu que moi que la France peut tout payer sans épuisement, sans désastre, sans

même nuire à son bonheur, et que l'administration qui s'appuieroit, pour devenir infidèle, sur une prétendue insuffisance de moyens, seroit ignorante ou perfide.

Mais la nature, quoique prodigue pour le sol des Français, a pourtant caché ses bienfaits sous quelqu'enveloppe. Elle a voulu que l'homme social, elle a voulu que l'homme sauvage mît quelque soin, usât de quelqu'industrie pour recueillir ses dons, même les plus spontanés; et tant que ces soins, cette industrie s'adressent à ce qui n'est pas elle, tant qu'on cherche ailleurs que dans son sein ce qui doit faire subsister, durer, prospérer les sociétés, elle se montre avare ou stérile.

C'est le désordre qui engendre les malheurs dont je suis épouvanté.... Le désordre corrompt l'homme, dessèche la terre et tarit la nature. Le désordre, fût-il assis sur des monceaux d'or, ou les dispensa-t-il, je ne vois à la suite que des calamités inévitables. Oui, je le dirai à l'égoïste le plus concentré dans lui-même, en vain compte-t-il sur son habileté, sur son adresse pour échapper aux funestes conséquences du désordre; l'homme dont la fortune semble le mieux sourire aux

suggestions de ses mœurs corrompues, de ses calculs avides, vit trop long-temps pour n'être pas à son tour une des victimes du désordre. (1)

XXVI. *Nature de l'agiotage.*

AGIOTAGE ne signifie, en sens litéral, que le commerce d'effets sujets à plus ou moins d'*agio*, de hausse ou de baisse. Un tel métier pouvoit être honnête et quelquefois utile; honnête, lorsque le spéculateur n'y vouoit son capital que d'une manière passagère, pour obtenir quelqu'intérêt de fonds habituellement employés à un commerce plus productif; utile lorsque, par le moyen de fonds accumulés d'avance et à dessein, il devenoit intermédiaire, momentané entre le gouvernement forcé d'emprunter et le capitaliste ou le rentier dont, sans cette intervention, les fonds n'auroient pu arriver que peu-à-peu et successivement dans les grands emprunts. En un mot, le banquier qui s'occupoit des négociations d'effets publics étoit au trésor royal ce que les gros magasiniers, et même des détaillans, sont aux

(1) Dénonciat. de l'Agiot, p. 12.

manufactures qu'ils alimentent et soutiennent jusqu'à l'arrivée du véritable consommateur.

Il reste encore quelques maisons de ce genre à Paris, et quoique le fatal agiotage en séduise chaque jour, il faut espérer que la race entière n'en sera pas éteinte.

Ces négocians ne méritent pas le nom d'agioteurs, et telle est la dégénération où le jeu a conduit la morale des gens d'affaires, que ce titre ne peut s'appliquer avec justesse qu'à ceux qui, pour favoriser leurs spéculations, employent des ruses plus ou moins coupables, donnent des avis faux, des conseils trompeurs, disent qu'ils vendent lorsqu'ils achètent, qu'ils achètent lorsqu'ils vendent, forment des sociétés simulées pour faire de véritables dupes, sollicitent des privilèges extravagans ou des annihilations odieuses, des défenses absurdes ou de scandaleuses permissions, et trompent ainsi tour-à-tour l'autorité, le public et leurs propres complices.

Déja l'on conçoit que ce mot est une injure, mais il n'acquiert toute l'énergie infernale de l'agiotage transcendant que dans son accouplement monstrueux avec son digne acolyte le *monopole*. C'est l'agiotage

greffé sur le monopole et conduit par les véritables adeptes qui a produit les excès dont nous gémissons. Cet art ne connoît plus de bornes; il ne respecte rien, il dédaigne même de se cacher; il porte la corruption, non-seulement dans le secret des cabinets, mais jusques sur les confins de l'empire de la raison; il corrode, il vicie tout ce qu'il touche.

Le principal aliment de l'agiotage est cette multitude de papiers au porteur que leur forme rend à tout instant négociables, et dont les compagnies à privilèges, sollicitées par les agioteurs (ce qu'ils sollicitent, ils l'obtiennent toujours) inondent la place.....

Mais faut-il en être étonné? Quel est le siège de toutes les compagnies qui l'alimentent? Où se fait l'estimation de leurs ressources, de leurs moyens? Où juge-t-on de leur commerce? Où tient-on magasin de leur action?... A Paris, c'est-à-dire dans ce lieu de dissipation et de vertige où l'on ignore la nature de toutes les choses, où il est impossible de s'en occuper avec suite, où tout manque pour acquérir ce genre de lumière, où tant de passions, qui fermentent, s'opposent à leurs progrès, où, par le seul tumulte des

faits et des hommes, il faut tout croire, tout voir, tout palper sur parole..... Oui, j'en jure la vérité, l'agiotage qui s'exerce à Paris sur des effets dont le profit éventuel égare l'imagination, ne peut qu'engendrer la plus abominable des industries. Eh! quelle compensation offre-t-elle quand son résultat unique, son dernier produit est un jeu effréné, où des millions n'ont d'autres mouvemens que de passer d'un porte-feuille à l'autre, sans rien créer, si ce n'est un groupe de chimères que la folie du jour promène avec pompe, et que celle de demain fera évanouir?....

L'agiotage sur les actions d'un revenu incertain ne pouvoit que produire à Paris des excès déplorables; il est important de tracer le tableau de ces excès.....

Pour juger à quel point l'agiotage a renchéri l'argent, il ne faut qu'évaluer les sacrifices extravagans des agioteurs par ceux auxquels se trouveroit forcé, graces aux mouvemens qu'ils donnent aux affaires! l'homme qui n'agiote pas, mais qui, par des opérations courantes, auroit besoin de réaliser des lettres-de-change non encore échues. Tâchons de rendre palpable, par

un exemple, cette explication importante.

On propose à un capitaliste d'escompter de bonnes lettres-de-change, à trois mois, pour une somme de cent mille livres. En les escomptant à six pour cent l'an, il devroit débourser quatre-vingt-dix-huit mille cinq cens livres. Au lieu de cela, le capitaliste répond qu'il n'a point d'argent; mais, par accommodement, il offre à un pour cent de bénéfice, c'est-à-dire pour cent mille livres, quatre-vingt-dix-neuf billets de l'emprunt de cent vingt-cinq millions, par exemple, qu'il s'est procuré à la bourse à quatre pour cent de perte, ou pour quatre-vingt-quinze mille livres.

Celui qui a besoin d'argent se résigne et donne les cent mille livres de lettres-de-change pour quatre-vingt-dix-neuf billets de l'emprunt. Ainsi le capitaliste obtient par cette opération un escompte de cinq pour cent pour trois mois, ou un intérêt de vingt pour cent pour l'année.

Et comme le porteur des lettres-de-change qui a besoin d'argent n'a encore fait qu'échanger un papier contre un autre, il est obligé de porter ses quatre-vingt-dix-neuf billets de l'emprunt à la bourse où on ne lui en

donne que quatre-vingt-quinze mille livres. Le particulier forcé de faire de l'argent avec des lettres-de-change non échues seroit donc contraint, pour la spéculation la plus honnête, la plus intéressante, la plus étrangère à l'agiotage, de payer l'argent cinq pour cent pour trois mois?

Ainsi, mettant à part la dure avidité, la coupable indifférence des moyens que l'agiotage inocule dans toutes les classes de la société, il force celui-là même qui ne joue pas à emprunter, pour ses besoins du moment, à vingt pour cent l'an. Que doivent, que peuvent devenir, sous un tel régime, tous les commerces réguliers (1)?

XXVII. *Effets de l'agiotage.*

Si toute honnête industrie, toute modération dans les désirs, tout esprit d'ordre, toute répartition judicieuse d'un travail productif, toute économie sont impossibles dans l'état d'exaltation et d'ivresse où nous jette l'agiotage; s'il a tous les inconvéniens du jeu et du plus effréné des jeux, l'avidité, l'im-

(1) Dénonciat. de l'Agiot, p. 25, 36.

patience, la mauvaise foi, le dégoût de tout ce qui n'est pas lui, le mépris des loix, on peut juger qu'elle doit être son influence sur les mœurs et l'ordre public..... Veut-on tout savoir, en un mot? Il familiarise avec l'impunité, mère de tous les désordres et de tous les crimes, ou plutôt il la nécessite.

Qui ne sait d'abord que, graces aux excès même auxquels il se porte! l'agiotage doit se former un rempart de protecteurs? Mais d'ailleurs pourquoi le puniroit-on? Pourquoi le gouvernement séviroit-il contre ceux qui se laissent entraîner à ces terribles provocations?

Quoi! vous me défendez d'acheter ou de vendre des actions sous certaines formes, et vous en augmentez sans cesse le nombre! Et vous multipliez continuellement les êtres parasites et voraces dont la fonction est de passer chez moi chaque jour, à toute heure, pour tenter ma cupidité! et non content de déchaîner tous ces vampires dont vous avouez, dont vous ordonnez l'existence, comme si l'intérêt de s'enrichir n'étoit pas suffisant pour qu'ils cherchâssent à multiplier leurs salaires, vous leur en faites une nécessité! Il faut, par la finance que vous imposez à

tous ces agens-de-change, la plupart si vils, et à cette armée de courtiers, plus vils encore, il faut que sous peine de mourir de faim ils viennent me séduire; il faut qu'ils arrachent de moi de l'argent à tout prix! Eh! comment ne voyez-vous pas que dès-lors les marchés prendront toutes sortes de formes? que les combinaisons les plus coupables vont naître et renaître? que ces hommes s'introduiront à l'envi pour nous rendre tous et tour-à-tour victimes les uns des autres?..... Osez me punir d'avoir vendu à long terme des actions dont je ne pouvois me défaire autrement sans souffrir une perte ruineuse! Osez punir mon voisin de les avoir achetées, lorsqu'un agent-de-change dont l'existence est sanctionnée par vous, le séduit, l'obsède, le tourmente, et que pourtant il ne peut les acheter qu'à crédit! Osez punir d'autres infractions à vos arrêts, tandis que d'autres arrêts les vont rendre nécessaires! Il falloit donc que l'agiotage ajoutât encore à ces déplorables contradictions, entre tant de devoirs que les gouvernemens nous imposent, et tant de provocations à les violer!

Oui, l'impunité dans l'agiotage est un acte de justice; il seroit trop barbare de punir

des délits que l'administration devoit prévoir, dès qu'entraînée par le moment, elle adoptoit et promulguoit les conceptions bursales qui, loin de frapper la cause du mal, semblent n'avoir eu d'objet que de l'enraciner plus fortement.

Pour punir les excès de l'agiotage il eut fallu ne l'avoir pas excité, et même pour le mépriser il faut avoir su montrer un dédain amer à ces êtres si vils qui osent employer jusqu'à la menace, si l'autorité ne favorise pas l'impôt qu'ils veulent lever sur le délire qu'elle s'efforce d'éteindre.

Les désordres de l'agiotage nécessitent donc l'impunité et tout ce qui en est la suite; ils mènent au mépris des loix; la conséquence est immédiate..... Que dis-je?..... L'art de les éluder, plus funeste que celui de les violer, devient une industrie recommandable. Eh! que dis-je encore? Voyez la contenance des ministres de la justice : l'audace avec laquelle se montrent toutes ces odieuses opérations, leur en impose; ils ne demandent qu'à pouvoir céder à une apparence de raison pour être dispensés de sévir, tant ils redoutent de saisir la chaîne des coupables! Le désordre leur est dénoncé; l'un d'eux représente le

danger de nuire à la circulation, et la dénonciation expire aux pieds du tribunal..... La circulation! Quoi! l'agiotage seroit une circulation! Ah! oui : c'est en effet la peste circulante dont la contagion détruit toute vraie circulation, consume toute industrie, dissout, anéantit tous les liens sociaux, tous les principes, toutes les règles du bon ordre (1).

Non : aucun français n'a vu dans toute son étendue ce que c'étoit que l'agiotage (s'il en étoit autrement, ils seroient tous coupables du crime de lèze-patrie) et maintenant que j'enregistre ses forfaits, il glacera d'horreur les bons citoyens. Le détruire, c'est sauver l'État, c'est restaurer ses ressources, c'est pourvoir à sa sûreté, c'est rétablir le bon ordre, c'est rendre au gouvernement sa dignité, à l'autorité son empire, aux loix leur force, c'est préparer la voie à l'esprit public, assurer la paix extérieure, la rendre dans l'intérieur des familles, restituer les talens à leur véritable usage, la considération aux choses décentes et utiles, et dans ce moment où nous sentons qu'il faut demander à notre sol trop négligé ce qu'un

(1) *Ibid.*

fils dissipateur demande à l'affection de son père, le paiement de ses dettes, n'est-il donc pas temps de mettre en honneur l'industrie rurale? Ne faut-il pas repousser sur nos champs le numéraire que Paris absorbe et n'absorbe que pour tout corrompre?

XXVIII. *De la repression de l'agiotage.*

Le défaut d'esprit public dont nous serons atteints aussi long-temps que nous n'aurons point de constitution, mais dont le gouvernement du moins devroit se défendre, ce défaut est notre premier vice, et c'est en abdiquant, en foulant aux pieds tout esprit public, toute vue générale, toute morale universelle, qu'on a voulu réprimer l'agiotage. Rien de plus foible, de plus personnel, de plus borné que la manière dont l'avenir a été envisagé; rien de plus inconséquent, de plus odieux, de plus inique que celle dont on s'est occupé du passé..... Parlons clairement. La mauvaise foi a été employée comme un moyen, comme un motif légitime de détruire ce qui ne devoit pas seulement en être soupçonné; ce qu'il falloit, sur-tout dès que les vrais

coupables devoient rester inconnus, regarder uniquement comme les écarts de l'ignorance dans des têtes légères, peu calculantes et mises en fermentation par la cupidité. Dès-lors le gouvernement, égaré, trompé, est tombé d'erreurs en erreurs; il est entré dans des détails qu'il ne pouvoit éclairer, dont les tribunaux devoient seuls connoître; et dans sa précipitation, n'ayant pour guides que des banquiers assez vils pour être juges et parties, il a ordonné ce qui en soi-même étoit non-seulement injuste, mais inexécutable.

Qu'est-il arrivé de cette méprise? Ce qu'une bonne théorie et des vues générales eussent évité. Les malades ont été guéris de leur étourdissement par un mal sans comparaison plus grave. Tel qui se croyoit de l'honneur, voyant qu'on ne vouloit pas même lui en supposer, a laissé là l'honneur et a cherché à reconquérir par la mauvaise foi ce qui lui ôtoit les arrêts, des jugemens, des arbitrages, où les principes de la bonne-foi étoient entièrement sacrifiés à des préférences arrachées par l'intrigue. Il en est des administrations comme des individus. L'homme pur a souvent tort de mépriser

priser ceux qui ne le sont pas. Mais enfin, il peut le faire sans cesser d'être respecté de ceux-là même qu'il méprise; c'est le privilège de la vertu. Au contraire, l'homme corrompu ne montre jamais de mépris à personne qu'on ne le lui rende avec usure. Or, dans ces déplorables circonstances, l'administration n'employant rien de respectable dans aucuns de ces moyens, elle n'a fait que relâcher davantage les liens de l'honnêteté publique et particulière : chacune de ces opérations ayant porté l'empreinte de l'arbitraire et des intérêts privés, personne ne redoute aujourd'hui la marche sévère des grands principes; chacun est arrivé à ne pas désespérer de faire protéger sa sottise par l'autorité ; la cupidité presqu'affranchie de la crainte de perdre par ses imprudences, et rassurée contre un déshonneur, nul dès que l'honneur n'est plus ne connoît point de bornes à ce qu'elle peut oser.

Je suis convaincu qu'il ne nous reste qu'un choix entre deux alternatives.

D'un côté se présente une consommation plus ou moins prochaine du désordre, par la plus fatale, la plus inattendue, la plus irréparable de toutes les catastrophes,

celle qui est une vraie dissolution de la société.

De l'autre, la ressource d'une constitution qui mette tout-à-coup l'esprit public et régénérateur à la place des combats incendiaires et dévastateurs que se livre à lui-même l'égoïsme en délire..... J'ose défier l'homme le plus habile de proposer, entre ces deux alternatives, un milieu qui ne soit pas un palliatif, et certes nous devons en être rassasiés.

XXIX. *Du jeu sur les effets publics et des emprunts.*

UN philosophe sévère sera tenté de dire que l'agiotage sur les papiers qui proviennent des emprunts publics repose sur une calamité, et que les palliatifs qu'il y apporte ne sont qu'une calamité de plus; car cet agiotage qu'on appercevroit à peine si ces papiers n'étoient pas en grand nombre, ne sert qu'à faciliter les emprunts dans des circonstances où le plus souvent il seroit à souhaiter qu'ils fussent rendus impossibles. Dès qu'ils surpassent cette partie du numéraire que les capitalistes garderoient dans leurs coffres sans

cette sorte d'emploi, ils privent l'agriculture, le commerce proprement dit, et les manufactures de l'argent qui eut aidé, étendu, fécondé leurs travaux; et si l'emprunt n'a pas pour objet immédiat des entreprises qui favorisent l'agriculture, le commerce et les manufactures, plus qu'il ne les charge, il gêne, il meurtrit, il mutile la sorte d'industrie dont dépend la vraie gloire, je veux dire la prospérité des États.

Lorsque le gouvernement d'un côté, l'agriculture, le commerce, les manufactures de l'autre se disputent l'argent, il est mis à l'enchère : le prix de l'intérêt s'élève, et c'est dans ce funeste combat que les agioteurs s'introduisent. Ils paroissent étayer, supporter, soulever le poids de l'emprunt par la circulation sur crédit qui s'établit entre eux. Mais il faut des variations de prix pour animer l'industrie de l'agiotage. Et d'où naîtront-elles ces variations, si ce n'est de la mobilité des opinions sur les divers dégrés de confiance que mérite ou ne mérite pas tel ou tel papier! Les agioteurs ont donc intérêt à entretenir cette mobilité; elle est la source de leurs bénéfices; la crainte et l'espérance sont leurs moyens. De même que

l'abondance et la variété des marchandises sont favorables au commerce, de même l'agioteur convoite abondance et variété de tous ces papiers; tristes certificats de la disproportion entre les dépenses de la grande famille et ses revenus. Or, l'impossibilité d'emprunter eut bientôt fait disparoître cette disproportion que les facilités offertes par l'agiotage prolongent, entretiennent, augmentent.

Dans un pareil état de choses, une industrie dont les rameaux n'atteignent jamais à la terre, cette mère de toutes les richesses; une industrie parfaitement semblable à celle des joueurs dans les académies, se rend l'arbitre des finances par la rivalité malheureuse qu'elle suscite à l'industrie productive et aux besoins du gouvernement, pour qui tous les secours deviennent rares, chers et difficiles.

L'agiotage, en tant que commerce sur nos innombrables emprunts, coûte bien cher au peuple; car en même-temps qu'il en extorque des intérêts usuraires, il lui renchérit les instrumens nécessaires pour le payer.

Quant aux effets du reversement de la circulation que les emprunts produisent,

est-il prouvé que sans les emprunts publics le numéraire s'entasseroit dans les coffres du prince ou des particuliers et seroit par-là dérobé à la circulation ? Cette supposition n'est admissible que là où le défaut de lumières et de sûreté porteroit à thésauriser (encore alors les emprunts sont-ils à-peu-près impossibles, car crédit suppose confiance,) quand il y a lumière et sûreté, on peut s'en rapporter à la seule industrie, au seul génie du commerce pour faire circuler toutes les espèces de capitaux sans le secours des emprunts. Et quelle différence entre ces deux sortes de circulation? Celle que le commerce anime, crée de nouvelles valeurs, elle porte par-tout une force régénératrice; tandis que la circulation occasionnée par les emprunts publics n'est qu'un mouvement stérile, un temps perdu pour la véritable destination de l'argent, de la science et du travail qu'absorbe l'agiotage.

On atteste en faveur des emprunts publics la richesse, la puissance des nations emprunteuses, mais cette richesse, cette puissance avoit commencé avant les emprunts.

Eh ! qui vous dira que ces opérations forcées ne hâtent pas cette inévitable ma-

turité où se trouve le terme de la prospérité des nations? Ce qu'on allègue de plus précieux en faveur des emprunts, c'est qu'ils rassemblent, dans le court espace de quelques années, les revenus du grand nombre, et rendent ainsi possibles de prodigieux efforts. Mais cela même n'est-il donc pas un mal? Et ces opérations ne pouvant se faire qu'en portant tout le mouvement qu'elles donnent sur un seul point, peut-on en concevoir un bon effet constant pour le corps politique qui ne doit tendre qu'à la perpétuité?

Qui nous dira enfin le dégré de puissance où seroient arrivés, sans les emprunts, ces États dont l'état éblouit? La nature n'abandonne pas l'enfant dont l'ignorance entrave les mouvemens. Sans doute il peut marcher; mais sans les gênes cruelles qu'on lui impose, il eut marché plutôt, avec plus de force, de graces et d'agilité.

Voilà en substance ce que l'on peut dire contre le systême des emprunts, et ces objections sont très-graves sans doute; mais dans l'état actuel des choses, les grands efforts subits étant quelquefois nécessaires pour les opposer à ceux des puissances rivales, et les hommes d'état n'ayant trouvé

jusqu'ici que le système des emprunts pour rendre possible une grande explosion de puissance, c'est un moyen qu'il faut se garder d'atténuer et dont pour cela même il ne faut pas être prodigue. Empêchez les gouvernemens d'emprunter si souvent, et vous leur rendrez un grand service; mais n'empêchez pas ce qui favorise les emprunts, si vous êtes forcés d'y avoir recours: ce seroit condamner l'homme à se priver d'une partie de sa santé, de peur qu'il n'abuse du reste.

Nous croyons utile d'expliquer les différentes formes de spéculations en effets publics. Cette théorie trouvera d'autant plus naturellement son plan ici, qu'elle est en général très-inconnue en France, et qu'elle n'a encore été développée dans aucun livre....

La première sorte de spéculation qui s'exerce sur les actions et autres effets publics est celle des simples capitalistes, qui agissent sans efforts par le seul emploi de leurs capitaux réels, c'est-à-dire, de l'argent dont ils peuvent disposer. Ils achètent quand ils prévoyent une hausse. Ils vendent lorsqu'ils craignent une baisse. Ils ne signent point de compromis, ils ne créent aucun papier de circulation. Ils n'ont pas besoin

de chercher à faire de l'argent, ils n'emploient que celui dont ils ont déjà la libre disposition dans des temps calmes, et quand la masse des effets commerçables est contenue dans de justes bornes; cette première classe de spéculateurs doit suffire aux besoins de la place. Mais lorsque les emprunts se sont succédés avec rapidité, lorsqu'on a permis ou toléré l'introduction subite d'actions étrangères pour une valeur de soixante millions et d'actions de compagnies nationales pour plus de 220 millions, il est impossible que la négociation de tous ces effets se renferme dans d'aussi étroites limites, et il se forme une seconde classe de spéculateurs.

Elle se compose principalement des banquiers et autres gens d'affaires, au nombre desquels se mettent les lyonnois et les genevois, qui, outre leurs capitaux réels, ont le moyen de se procurer de l'argent par la création de lettres-de-change fictives, d'acceptations réciproques et autres papiers de circulation qu'ils font escompter, soit à la banque de secours, soit chez les particuliers, avec les fonds qu'ils se procurent ainsi; ils achètent les effets publics au comptant et

les revendent pour des termes plus ou moins éloignés à d'autres spéculateurs assez confians dans la hausse pour les acquérir à des prix bien au-dessus de ceux auxquels les banquiers les avoient achetés comptant.

Ces derniers spéculateurs forment une troisième classe dont les opérations favorisent prodigieusement la hausse des prix en donnant les moyens d'acheter sans argent, ou du moins d'être en quelque sorte propriétaires des effets avant de les avoir payés. Mais aussi lorsque leur prix surpasse ce que les gens éclairés regardent comme leur valeur raisonnable, ceux-ci prévoyant la baisse, cherchent à en profiter dans leurs spéculations. Alors ils vendent pour livrer à un terme quelconque les effets qu'ils n'ont pas, et attendent pour les acheter que la baisse les y invite, ou que l'échéance de leurs marchés les y force.

On voit que toute spéculation en effets publics ne peut se réaliser qu'après deux opérations contraires ; un achat et une vente. Rien n'oblige le spéculateur à commencer par l'une de ces opérations par préférence à l'autre ; la seule opinion de l'évènement des prix le détermine à cet égard. S'il pense

que les effets vont hausser, il achète d'abord pour revendre plus tard; s'il pense au contraire que les prix vont baisser, il commence par vendre : il profite ainsi du haut prix qu'il trouve encore, et il finit par acheter quand la baisse est venue. L'une de ces opérations n'a rien de plus recommandable ou de plus condamnable que l'autre. Elles ne deviennent vraiment répréhensibles que lorsque la fraude s'y mêle, ce qui arrive toujours quand la masse des papiers circulans surpasse les forces naturelles des spéculateurs, et tel est le malheureux état des choses où nous sommes arrivés..... (1)

A Dieu ne plaise que nous soyons les apologistes du jeu, ou même, et pour parler avec plus de justesse, des spéculations quelconques dans lesquelles peu de temps et peu de moyens déterminent des bénéfices qui ne doivent être le fruit que du travail long et assidu d'un grand nombre d'hommes, et peut-être de grandes avances! Nous savons tout ce que le système funeste des spéculations de finances a coûté de bonheur et d'innocence aux sociétés; nous savons ce

(1) Dénonciat. de l'Agiotage, notes, pages 26, 27, 28 *et* 30.

que peut et doit produire l'action de la cupidité exaltée par la facilité de faire des bénéfices très-considérables et très-accélérés; nous savons que la manie ou plutôt la fureur du jeu infeste tous les rangs, trouble le repos, souille les mœurs, isole et dessèche les hommes; nous savons surtout que le jeu sur les fonds publics, en facilitant des emprunts dont il soulève le poids, favorise les passions des administrateurs, exagère, égare, énivre la puissance, fomente, ressère, confirme l'esclavage, aggrave l'oppression et dégrade l'espèce humaine; car lorsque l'homme n'est plus qu'une denrée, il est impossible qu'il soit même la première.

..... Nous savons tout cela; et si l'on pouvoit donner subitement aux hommes réunis un autre ordre de choses à choisir, ou s'il étoit seulement question de proposer des réformes, nous osons le dire, sous la dictée de notre conscience, il est peu d'hommes peut-être qui présentâssent avec plus d'énergie et d'étendue que nous toutes celles que le bonheur du genre-humain réclame depuis long-temps.

Mais si tel est l'état de maturité, si ce

n'est de pourriture auquel les corps politiques sont parvenus, que toutes les réformes qui supposent la reconstruction de l'ordre social ou plutôt de toutes les sociétés, que toutes ces réformes considérées dans l'étendue et la généralité qu'elles devroient avoir pour être réelles, sûres, essentielles et durables, ne sont plus que des *utopies* impossibles à réaliser ; si l'on ne doit rien supposer à cet égard, que des siècles ou des révolutions dont l'imagination s'effraie, faut-il en attendant provoquer, consommer, justifier par des déclamations plus oratoires que morales (car mal est ce qui nuit, et seulement ce qui nuit) faut-il justifier des injustices particulières qui blessent profondément les foibles restes de la morale, de la nature, je veux dire ces principes de bonne-foi qui seuls dans la sentine de corruption que la civilisation produit plutôt ou plus tard, mais infailliblement, puissent encore unir les hommes ? Et parce qu'en écrivant pour des nations nouvelles, ou en nous livrant à des abstractions philosophiques dont le développement et la déduction produisent toujours quelques vérités de détail, utiles du moins pour les générations

futures, nous avons tracé les principes d'une morale spéculative dont aucune constitution civile n'auroit altéré la pureté, pourquoi nous seroit-il défendu de considérer quels sont les droits des hommes dans un ordre de choses qu'hélas ils n'ont point choisi, relativement aux occupations peu favorables, peu intéressantes, affligeantes même, ou si l'on veut, déplorables, qu'enfantent les combinaisons de l'industrie, lorsque de mauvais gouvernemens, des gouvernemens ignorans et dissipateurs l'ont condamnée à l'indifférence des moyens, en disgraciant toutes les professions plus douces, plus heureuses, plus aimables?

Instituteurs des humains, oublierez-vous sans cesse ou feindrez-vous toujours d'ignorer que les rapports sont la base de toute morale? Vous méconnoissez, vous intervertissez, vous dissimulez, vous déguisez tous les rapports, vous confondez le conseil et le précepte, le précepte et le conseil; au foible, au pauvre, à l'infortuné, vous ne départissez que des devoirs; au fort, au riche, au puissant, vous adjugez tous les droits, et vous voulez tracer des codes de morale!.....

Instituteurs des humains, jugez les gouvernans si vous voulez juger les gouvernés; rendez-nous l'âge d'or, ou n'exigez pas de nous son innocence.....

Eh ! si l'œil austère de la philosophie tomboit sur les professions les plus honorées de la société, s'il lui falloit apprécier, par exemple, cet horrible jeu de la guerre auquel nous accordons tant de gloire et qui mérite tant d'infamie, qu'y verroit donc un sage, un moraliste, si ce n'est l'épouvantable férocité de ceux qui, pour un intérêt quelconque et sans avoir même l'excuse d'un ressentiment personnel, vont égorger eux et leurs semblables ? Quel homme portant un uniforme ne lui feroit pas horreur ?..... Cependant des hommes honnêtes étalent à nos yeux cet habit de désolation et de carnage. Il faut donc convenir que dans un certain ordre de choses, un homme même assez moral peut faire un métier, une spéculation, un gain très-immoral dans ses conséquences.

Nous ne sommes point appelés à développer ici les causes qui ont amené la corruption et les maux de la société, à démontrer que les crimes, les vices, et

presque toutes les erreurs des hommes réunis en société sont toujours les crimes, les vices et les erreurs de leurs chefs ; nous dirons seulement que ce n'est point après avoir tendu toutes sortes d'appas à la cupidité, que ces chefs ont droit de crier aux peuples : JE VOUS DÉFENDS D'ÊTRE CUPIDES ; nous dirons que ce n'est pas après avoir dressé des tables chargées de mêts qu'il faut gourmander l'appétit des convives. Il faut au contraire, et c'est un devoir étroit, assurer à chacun la paisible jouissance de la portion qu'il a pu se procurer, quand pour cela il n'a employé ni la fraude, ni la violence. Si les convives doivent prendre des leçons de tempérance au milieu de tout ce qui les sollicite à la dissolution, ce ne peut être que de leur propre expérience ; c'est leur santé délabrée qui doit les rappeler au régime de la sagesse : tout autre moyen, tant que la table est dressée, tant qu'on la charge sans cesse, tant que les invitations se répètent à chaque moment, n'est qu'une contradiction absurde et tyrannique qui, tout au moins, irrite en pure perte les convives les uns contre les autres. — Parlons sans figure.

Le jeu sur les fonds publics suppose des fonds publics; les fonds publics, des emprunts; les emprunts, de grands besoins dans l'Etat; les besoins, la détresse ou la corruption. Dans la gradation des maux politiques, à l'extrémité de l'échelle, le jeu est donc *produit* et non *générateur*. Le jeu, le goût du jeu n'existe sans doute que dans les états corrompus et rongés de maux politiques et moraux; mais ces maux et cette corruption lui sont, sinon étrangers, du moins antérieurs. Là où il y a des impôts excessifs, des emprunts destructeurs, un crédit public, là on joue nécessairement sur les fonds publics. En prononçant contre ce jeu, la loi prononceroit contre elle-même ou contre le gouvernement qui a créé la dette. Quoi! les gouvernemens auroient fait naître, ils provoqueroient, ils stimuleroient, ils alimenteroient sans cesse cette fureur; ils emprunteroient, ils joueroient, ils irriteroient, par toutes les amorces imaginables, la cupidité des joueurs; ils chercheroient à dépouiller même les dernières classes garanties de la corruption par leur indigence; le fruit avorté, amaigri, desséché de leurs travaux, ils chercheroient à l'attirer par toutes sortes de ruses! et c'est le peuple, ce sont

les

les joueurs qui auroient tort!.... Je m'arrête; mais malheur à qui invoque l'injustice pour reparer l'injustice ! Malheur à qui conseille au gouvernement de chercher à combler, par des prohibitions tyranniques, l'abîme qu'il a creusé de ses mains ! Malheur à qui croiroit qu'avec des réglemens on peut refaire la morale et séparer les effets de leurs causes (1)!....

Des apperçus.

Je sais que nous sommes forts, bien forts pour les *apperçus*, et je les ai en horreur. Ce mot, mis à la mode par les faiseurs de projets, est la logique des sots, l'oreiller de la paresse et le germe de la présomption. Il a plus engendré de funestes erreurs, il a plus coûté à la nation de sang et de trésors, il a plus causé de maux que ne créeront de bien en dix siècles tout ce que peut l'honnêteté, réunie à la prudence, au véritable savoir, au patriotisme (2).

(1) Caisse d'Escompte, p. 82.

(2) Actions de la compagnie des Eaux de Paris, p. 5.

XXX. *Des joueurs à la hausse et à la baisse.*

MAIS par quelle magie est-on parvenu à rendre le gouvernement tout au moins insensible à des scènes si étrangères? En dénaturant toutes les notions, en pervertissant tous les mots, toutes les idées (car c'est encore là l'un des plus infaillibles comme aussi l'un des plus funestes effets de l'agiotage,) en lui persuadant qu'à la vérité l'agiotage peut produire quelques maux, mais qu'il augmente la circulation et contribue aussi à hausser, à étendre le crédit; qu'ainsi, pour arrêter la dangereuse industrie de ceux qui s'efforcent de faire baisser le prix des effets, il faut tolérer, protéger peut-être les manœuvres de ceux qui s'efforcent de les exalter.

Voilà ce qu'on n'a cessé de dire et de répéter depuis deux ans; voilà ce que le législateur semble avoir cru. Il est donc infiniment important d'apprécier cette distinction de joueurs à la baisse, de prouver qu'elle est purement sophistique, futile, dérisoire, et qu'elle n'a été inventée que pour égarer le gouvernement dans les momens d'em-

barras où les agioteurs ont besoin de faire protéger leur sottise.

En effet, à la manière dont on les partage en joueurs à la hausse, en joueurs à la baisse, on croiroit voir deux armées ennemies combattant avec acharnement pour s'entre-détruire, ou deux classes d'hommes suivant chacune invariablement un système différent, autant par amour-propre que par l'intérêt de la cupidité. Eh bien! ce n'est là rien moins que le véritable état des choses.

L'amour du gain est sans doute le foyer de tous ces mouvemens, mais ils seroient bientôt suivis du repos, s'il existoit deux partis systématiquement opposés l'un à l'autre; car enfin un des deux triompheroit. Il n'en arrive pas ainsi. Une versatilité aussi lâche que perfide, un principe unique, celui non-seulement de gagner, mais de gagner à tort ou à droit, voilà ce qui caractérise essentiellement les principaux agioteurs. Voilà ce qui, à moins d'un remède efficace, promet l'effrayante durée de l'agiotage jusqu'à l'explosion des honteuses calamités qu'il prépare.

Les agioteurs qui dirigent toutes ces bandes scandaleuses sont des hommes profondément corrompus; ils ont étudié tout ce que

la capitale offre de ressources à l'esprit d'escroquerie pour déterminer la nature de leurs opérations. La crainte aveugle, l'espérance plus aveugle encore, la légèreté d'esprit qu'entretiennent au plus haut dégré la multitude des dissipations sont les élémens de leurs calculs. Comment, avec de telles données, peut-on supposer un autre principe fixe dans la tête de l'agioteur, que celui de tendre tantôt à la hausse, tantôt à la baisse, selon la convenance du moment?

Aussi les mêmes hommes qui, dans tel instant, parlent des joueurs à la hausse comme des bienfaiteurs publics et présentent les joueurs à la baisse comme de détestables conspirateurs, jouent-ils eux-mêmes à la baisse quand leur intérêts les y invite!....

Elles sont donc absolument fausses; elles sont vides de sens les distinctions de joueurs à la hausse et de joueurs à la baisse. En tant que formant deux classes d'hommes plus ou moins méprisables, ils sont au pair ou plutôt ils sont les mêmes. Ils prennent tous l'effet, *tantôt en avant, tantôt en arrière* (le dictionnaire se forme, comme on voit,) selon qu'ils apperçoivent un bon coup à saisir.

Si le joueur à la baisse est l'ennemi de

l'état, le joueur en sens contraire en sera l'ami. Ces messieurs ont voulu qu'on les considérât comme une des colonnes de la chose publique sous le nom de *joueurs à la hausse.* Patience, ont-ils dit, pour le mot de joueurs : dès que nous jouons pour le bien de l'état, notre fonction est ennoblie.....

Jouer à la baisse dans le sens odieux que l'on a voulu y attacher, seroit chercher à faire tomber un effet au-dessous de la valeur réelle, et la valeur toujours croissante d'un effet quelconque, est, suivant ces messieurs, le palladium des empires : il est très-clair que ceux qui tendent à faire décroître cette valeur en sont les fléaux.

Mais les hommes de bonne-foi, que ces mots ont séduits, n'ont pas pensé qu'indépendamment de l'extravagante prétention sur laquelle les joueurs à la hausse fondent leur axiôme, espérer de faire tomber une action au-dessous de sa valeur, est une folie qui ne sauroit être dangereuse. On calcule la valeur des effets sur les chances du profit ou de perte qu'ils offrent ; et à cet égard, autant l'exagération des profits est facile, parce qu'une disposition générale à les es-

pérer les favorise, autant il est difficile de présenter des craintes et des motifs faux pour décrier la valeur d'une action, lorsque son prix n'est pas follement exagéré par l'agiotage..... (1)

Si l'observateur impartial des vertiges du jour peut faire passer la juste horreur de la chose sur ses vrais agens, s'il peut considérer dans ces mouvemens désordonnés un autre objet que l'infâme agiotage, il comprendra qu'autant ceux qui ne cherchent leurs succès que dans les combinaisons du jeu, et ne savent les soutenir que par des opérations forcées, criminelles, desastreuses, doivent être traités en empoisonneurs publics, autant dans la déplorable crise où nous sommes, ceux qui combattent, quel que soit leur motif (et sans doute il est des joueurs qui furent jettés contre leur goût dans l'inextricable labyrinthe de l'agiotage) tendent du moins à conserver quelques notions sages, puisque leurs spéculations ne sont attachées qu'à l'empire qu'ils attribuent à ces notions.

Eh bien! ceux-ci ont été défavorisés ouvertement par le gouvernement, et c'est le plus grand crime de l'agiotage que d'avoir

(1) Dénonc. de l'agiot. p. 49.

remporté ce succès, parce qu'il suppose l'art véritablement destructeur de se créer des amis, des appuis, des chefs de parti parmi les gens en place et en crédit, parmi les dépositaires de l'autorité, art funeste qui, dans un pays où l'on n'a pas la liberté d'écrire, où un arrêt du conseil peut intervenir dans les marchés, les troubler, les modifier, les anéantir, dans un pays où nulle contradiction, nulle réunion de lumières ne garantit les ministres contre les pièges que lui tendent ceux qui ont intérêt de l'obtenir, eh! quel plus grand intérêt que celui qui résulte du jeu où tant de millions s'agitent, doit infailliblement causer les malheurs les plus effroyables!

Ah! rappelons-nous qu'au temps de Law il a manqué des hommes qui sûssent combattre tous les vains prestiges du moment, ou, si vous voulez, qui osâssent le faire. S'ils eussent exposé avec méthode, avec clarté, leurs raisons, pour ne pas croire aux magnifiques promesses du système, auroit-il fait tant de ravages? Au peu d'idées nettes que l'on trouve dans les mémoires de ces temps extraordinaires, on est tenté de croire que le talent de discuter ces matières abstraites

manquoit alors; mais il est plus probable encore que le talent redoutoit le despotisme aux ordres duquel l'agiotage ravageoit la France. Si la voix des hommes éclairés eut été libre, si seulement l'intérêt des joueurs à la baisse eut rapproché les effets de leur véritable valeur, les étrangers ne seroient pas venus épier le moment où ils devoient réaliser nos chimériques actions, emporter notre or, l'agent de nos ressources; la France n'eut pas été bouleversée, ruinée, avilie.....

Horrible exemple pour toutes les nations! Terrible leçon pour le moment actuel! car c'est en vain qu'on voudroit distinguer les temps, les faits et les personnes. L'homme de nos jours qui a le plus vu, comparé, médité les différens systêmes de finance; celui qui, par son expérience, son talent et sa morale est le plus propre à concilier les efforts du crédit et les principes éternels de la saine économie politique; celui qui peut-être est réduit à déplorer aujourd'hui, et pour la seconde fois, d'avoir donné naissance à la caisse d'escompte, en voyant les excès auxquels elle se porte et l'exécrable agiotage qu'elle produit, cet homme m'a souvent dit que Law fût un profond calculateur, et que

la science de la finance, proprement dite, avoit fait, depuis lui, peu de progrès. Eh bien ! Law perdit les finances, le crédit, les ressources, l'honneur de ma patrie, en substituant des palliatifs à des palliatifs, en ajoutant de nouveaux ressorts à une machine sans base, en donnant sans cesse de nouveaux alimens à l'agiotage..... (1)

(1) *Ibid.* p. 61.

LIVRE NEUVIEME.

SYSTÊME MILITAIRE.

I. *Esprit des chefs militaires.*

Les Romains tenoient d'une fâcheuse expérience une importante leçon; ils savoient que les commandans militaires, accoutumés à l'obéissance passive des armées, énivrés de leur réputation, sont en général aristocrates dans le cœur et implacables ennemis de l'égalité. A mesure qu'ils deviennent illustres, ils sont tentés d'usurper, sous l'apparence plausible de mérite et de justice, des prérogatives d'une pernicieuse conséquence. Le vulgaire les adore avec une vénération stupide qu'ont dédaigné les grands hommes, et qui fait redouter aux véritables amis de la liberté la reconnoissance du peuple comme un gage de sa servitude : cette vénération fomentée exalte leur orgueil, et le despotisme s'élève derrière la fumée de l'encens qu'on brûle à leurs pieds. Aussi, certaines républiques prennent-elles toujours un étranger pour commander leurs armées, et les peuples

éclairés par la prévoyance des sages se sont vus forcés d'éloigner les citoyens illustres par leurs services militaires ; ils ont été exclus des dignités ; on a sans cesse lutté contre leur influence. Leur célébrité, leur réputation, leur gloire étoient regardées comme une récompense assez grande pour les consoler de cette surveillance sévère peut-être, et probablement même ce fut par crainte autant que par vertu que quelques grands hommes de l'antiquité s'abstinrent de ce qui pouvoit alarmer leurs concitoyens ; car je ne suppose pas qu'ils fûssent plus désintéressés que nos chefs, et l'on peut, indépendemment des documens historiques, conclure de leur modération que leurs républiques avoient des mœurs que nous n'avons plus, ou des loix réprimantes que nous n'avons point encore (1).

II. *Morale militaire.*

Je crois que les hommes, et par conséquent les loix, ne peuvent donner que ce qu'ils possèdent, le droit de faire et de commander des actions justes, conformes à l'ordre et aux loix

(1) Considération sur l'ordre de Cincinnatus, p. 85.

immuables de la nature. Un homme vertueux doit donc être le seul juge de la légitimité de la guerre qu'il s'agit de faire ou de ne pas faire. Cette philosophie qui est et sera la mienne, n'est pas compatible avec un uniforme.

Les troupes réglées, les armées perpétuelles n'ont été, ne sont et ne seront bonnes qu'à établir l'autorité arbitraire et à la maintenir. Or, je ne suis pas de ces mercénaires qui, ne connoissant que celui dont ils reçoivent la solde, ne se rappellent jamais que cette solde est payée par le peuple, qui s'honorent de servir un homme, tandis qu'ils devroient se croire uniquement destinés à la défense de leur patrie; qui volent aux ordres de celui qu'ils appellent leur *maître*, mot infâme, injurieux (au roi et à la nation) sans penser qu'ils se réduisent à porter une livrée plutôt qu'un uniforme, sans savoir que le plus vil, le plus odieux, le plus détestable des métiers est celui de satellite d'un despote, de geolier de ses frères (1).

(1) Lettres à Sophie, t. III. p. 18.

III. *Des milices nationales.*

UNE milice bien réglée est la défense convenable, naturelle et sûre d'un gouvernement libre ; en cas d'invasion, c'est le seul moyen pour un état d'être présent par-tout.

On peut avoir besoin dans des circonstances rares des soldats mercénaires ; mais la défense de la patrie doit être confiée aux citoyens pour être dans des mains sûres. C'est la propriété qui fait des citoyens, et le fanatisme de la propriété est le plus ardent comme le plus puissant des fanatismes (1).

IV. *Des troupes réglées.*

JE marquerai seulement la foiblesse des principaux raisonnemens qu'on emploie pour prouver la nécessité des troupes réglées. La science de la guerre, dit-on, est tellement changée, qu'il n'est plus possible de mettre aucune confiance dans les milices. Des troupes toujours subsistantes assurent d'ailleurs la tranquillité intérieure d'un état

(1) Aux Bataves.

aussi bien qu'elles le défendent des attaques extérieures. Il suffit qu'une seule puissance ait une armée sur pied pour nécessiter ses voisins à l'imiter, afin de prévenir ses entreprises. Au reste, les officiers, parmi lesquels se trouvent toujours des propriétaires et des notables, seront en tout temps intéressés à s'opposer au projet de réduire en esclavage leurs compatriotes. Je réponds, 1°. qu'il est aisé de prouver par les faits que jamais la défense des différens états de l'Europe, et nommément celle de la France, n'a été plus essentiellement foible que depuis l'établissement des troupes réglées. Le règne de Louis XIV, ce règne tout militaire, offre les preuves les plus frappantes de cette vérité, que l'auteur du *testament du cardinal Alberoni*, ouvrage plein de vues grandes et profondes, a parfaitement établies. 2°. Une milice est aussi susceptible de dicipline que des troupes perpétuelles, et a plus de motifs de courage et de persévérance. Des détails militaires le confirmeroient aussi bien que des notions politiques l'établissent, et je ne conseillerois pas aux plus belliqueux mercénaires de l'Europe d'aller manœuvrer devant des paysans suisses sur leurs foyers, pourvu toutefois

que leur union, leur gouvernement, leurs mœurs n'éprouvent pas de grands changemens, ce qui est fort à craindre. Observez qu'on ne doit point attribuer leur supériorité à la nature de leur pays. Tout homme instruit, qui l'a observé avec des yeux militaires et non prévenus, sait que, quoiqu'hérissé de montagnes, il est ouvert de par-tout; mais celui qui est heureux et qui combat pour sa propriété est par cela seul un soldat très-redoutable. Le laboureur anglais se battra comme le montagnard suisse, tant qu'il sera libre. Un homme qui a fait la guerre sait combien y servent tous les tours de passe-passe modernes nécessaires pour occuper le soldat oisif dans les garnisons et faire la fortune de quelques officiers-majors. Je doute que ces braves Américains qui ouvrent enfin un asyle à la liberté presque chassée du reste de la terre, fassent l'exercice à la prussienne. 3°. Dans un état bien réglé, le magistrat civil est en état d'entretenir la paix intérieure, et toute loi que la puissance civile n'est pas capable de faire exécuter, est certainement une oppression ou une entreprise tendante à la favoriser ou à l'introduire. 4°. Dans le système de politique actuel de l'Europe il n'y

a plus de grandes invasions ni de conquêtes importantes à craindre. Tous les princes se surveillent de trop près pour que les changemens de domination violens et subits soient fort à redouter, d'autant que le progrès des arts est tel qu'aucune nation européenne n'a assez d'avantage sur une autre pour la subjuguer. D'ailleurs, presque tous les états modernes, foibles par leur constitution, travaillés par des maladies intérieures, épuisés par l'inconduite de leurs chefs, sont hors d'état de tenter ou de soutenir long-temps de grandes entreprises. (Voyez à cet égard les excellentes observations de l'abbé Mabli, dans ses principes de négociations que je ne prétends pas d'ailleurs adopter en entier). Enfin, s'il faut tout dire, l'art de la guerre est tellement déchu, soit par la fureur des grandes armées et la nature de leur composition, soit par les systêmes prédominans de l'artillerie, devenue l'arbitre unique des combats, que les grandes conquêtes me paroissent absolument impossibles. Je ne dis pas cependant qu'il n'y ait rien à craindre des grandes confédérations et des traités. Il paroît que c'est la méthode la plus moderne et la seule possible de conquérir : il me semble que si j'étois Suisse j'y

prendrois

prendrois garde. Mais la manie des troupes réglées et innombrables accélérera le danger plutôt qu'elle ne l'éloignera. Les soldats nécessaires pour asservir un peuple qu'ils sont supposés défendre, ne pourront jamais préserver les frontières d'un grand état d'une invasion; mais cette invasion sera sans aucun effet dans un pays libre où il y aura une bonne milice et point de mécontens. 5°. Une expérience générale et non démentie nous apprend que les nations qui ont laissé former et subsister dans leur sein de grandes armées, ont été réduites à l'esclavage par ces mercénaires désintéressés de la chose publique, satellites dévoués du despote dont ils dépendent et aveugles instrumens du pouvoir arbitraire par leur construction. On licencie aisément les notables qui, par leurs principes d'honneur et de patriotisme, ou l'étendue de leurs propriétés, pourroient conserver un esprit de liberté et de discussion incompatible avec la discipline militaire et les volontés du prince qui vise au despotisme. Mais ces hommes seront toujours le plus petit nombre: la bravoure est une qualité bien vulgaire que donne l'habitude des dangers. L'amour ferme et inflexible de la liberté

est un courage bien rare qui suppose le désintéressement personnel et la modération, les plus éminentes des vertus sociales. Les moyens de séduction qui sont entre les mains du ministère lui suffisent pour maîtriser la foule. Celui qui distribue une paie journalière, des pensions et des grades, sera toujours le souverain du militaire. L'ambition, la cupidité, et cette espèce de point d'honneur de faire ce qu'on appelle son devoir, sans examiner s'il n'en est pas un antérieur, détruisent tous les principes, dissipent tous les scrupules. L'obéissance passive devient un esprit de corps et l'habitude d'un métier où le despotisme est indispensablement nécessaire, rend bientôt parfaitement esclave dans la théorie et dans la pratique, sans qu'on éprouve la moindre répugnance, ni même qu'on songe à sa servitude. D'ailleurs le despote ne se sert pas du militaire pour égorger ceux qui s'opposent à lui, mais pour contenir ceux qui en seroient tentés, et cela lui suffit (1).

(1) Lettres de Cachet, t. I. p. 150.

V. *De l'enrôlement forcé.*

On est horriblement choqué de l'idée que tout homme est soldat-né dans les états du roi de Prusse. Comment des gens enlevés de force du sein de leurs familles peuvent-ils faire de bons soldats? Ne déserteront-ils pas au moment où ils en auront le pouvoir? Ne jetteront-ils pas leurs armes à la première occasion où ils seront obligés de faire un métier auquel on les a contraints? Telle est l'apparence des choses; mais celui qui les scrutera plus exactement avec une connoissance plus approfondie du cœur humain n'en jugera pas ainsi.

D'abord les faits y sont contraires. On n'entend pas dire qu'au service d'Angleterre les matelots pressés aient fait battre les flottes britanniques: à la vérité des exemples ne justifient rien en principe, mais l'on peut aisément expliquer la raison de ces faits.

D'abord le cœur humain est constitué de manière qu'il se plie à la nécessité; l'habitude le familiarise avec les liens qu'il avoit le plus abhorrés. Combien de filles enlevées à leurs inclinations et données ou se donnant

à des hommes qu'elles n'aimoient point, ont été d'excellentes femmes ! Pour peu que dans nos mœurs on voulut relâcher les liens du mariage, on verroit tous les jours une foule de divorces. A présent que ce lien ne sauroit se dissoudre sans d'assez grandes difficultés (nous parlons des pays où le divorce est possible ou pour ceux où le mariage est indissoluble avec dissolubilité, c'est un état de démence sur lequel il est impossible de raisonner) le sexe rusé s'y plie, le sexe tyran s'y accommode, et au fond, toutes choses n'en vont que mieux : eh bien! il en est de même du métier de soldat, avec cette différence que les grands désagrémens de cette profession ne sont qu'instantanés et rares, au lieu que ceux du mariage, lorsqu'ils existent, se répandent sur presque tous les momens de l'existence.

D'ailleurs la volonté de l'homme est si fugitive que vous ne sauriez répondre qu'elle soit la même pendant dix minutes. Vous appelez librement engagé celui qui a eu un moment la volonté de devenir soldat, qui est venu vous chercher dans ce moment et qui a reçu et signé chez vous son engagement; cependant cette volonté peut passer

en un instant, et il ne sera plus ce soldat de bonne volonté que vous vantez. — Deux grands motifs engagent les hommes à s'enrôler, le libertinage et le besoin: ceux que le libertinage porte à se faire soldats cessent bientôt d'en avoir la volonté, parce que cet état de contrainte et de discipline est contraire à leurs inclinations. Quant à ceux que le besoin y porte, on sait que le besoin une fois fini, l'homme n'y songe plus; et alors les mêmes individus qui, cessant d'être soldats, ne sauroient où donner de la tête, voudront cesser de l'être, parce qu'ils sentiront la gêne présente plus que le besoin passé; ils détesteront leur première résolution, et s'ils le peuvent, ils déserteront.

Enfin la façon de se comporter dans une profession quelconque dépend beaucoup plus du caractère des hommes que du goût qu'ils ont pour cet état. Or certainement, le caractère des gens élevés dans le sein de leur famille, et qui y resteroient si on les y laissoit, doit être infiniment plus porté à une conduite sage, réglée, soumise aux loix, que celui de la très-majeure partie des hommes qui se présentent aux enrôleurs.

Quant aux dangers de l'état militaire, au

courage qu'il exige, au peu d'apparence qui se trouve chez des hommes qu'on enlève contre leur gré de la charrue ou de l'atelier, voici ce qu'il faut observer. La manière dont l'homme vulgaire se comporte dans le péril dépend beaucoup du moment. Il n'est pas bien sûr que celui qui a montré du courage dans une occasion en trouvera dans une autre. Bien moins est-il certain que celui qui se croit courageux au moment où il s'enrôle soit tel lorsqu'il s'agira de combattre. Ensuite, dans la vie du soldat on passe en un instant de l'état de sécurité à celui du danger réel : il n'y a pour ainsi dire qu'un pas, et dans ce danger il n'est de moyen de l'éviter que de se bien défendre. Or l'espèce de courage qu'il faut pour se défendre au milieu du péril est, sans qu'on sache trop comment, fort commun chez l'homme du peuple. Il n'y a guère que le poltron de condition qui perde absolument la tête. D'ailleurs, dans les périls militaires la compagnie fait beaucoup; les uns contiennent les autres; enfin l'officier qui est l'ame des troupes doit se montrer ici comme méritant ce nom, et c'est en effet là le grand ressort. Cléanthe, le lacédémonien, connois-

soit bien le métier de la guerre lorsqu'il disoit : il faut que le soldat craigne plus son officier que l'ennemi.

Mais l'équité? . . ah! que nous fait l'équité à nous qui recherchons si l'enrôlé forcé est bon soldat ou non? nous parlons d'une armée étrangère et non d'un ordre de choses naturelles et légales, des nécessités d'une puissance factice et non des droits d'un peuple libre, de considérations politiques et non de spéculations morales. Faites disparoître le despotisme de la terre et tous les maux qu'il entraîne; enchaînez à jamais l'autorité arbitraire; changez en petits états fédératifs ces grands empires toujours prêts à se heurter et qui n'ont de sauve-garde, même pour la paix, que d'innombrables armées, toujours subsistantes; qu'un système défensif, assis dans la constitution même, préserve tout-à-la-fois les hommes d'offenser et d'être offensés, d'envahir et d'être envahis : certes vous n'aurez pas besoin de recruter par cantons, parce que vous n'aurez pas de grandes armées sur pied, et que même il vous sera défendu d'en avoir, parce que tout homme naîtra à son poste, parce que tous les concitoyens frères se porteront avec joie à la

défense de leurs foyers, de leurs femmes, de leurs enfans, ces témoins chéris, ces gages sacrés de leur valeur; mais de bonne foi est-ce là ce dont il s'agit?

L'Etat a besoin de soldats, nous ne dirons pas de défenseurs, puisqu'on est convenu d'appeler état la volonté des rois, il n'en trouveroit pas de bon gré; que fera-t-il, si ce n'est de les prendre de force? La constitution des monarchies ne rend-elle pas cette mesure absolument nécessaire? Tous ne sauroient aller combattre, et chacun voudroit qu'un autre y allât. Qu'y a-t-il donc de si étrange à ce que l'Etat et son prétendu représentant fasse entrer une partie de ses sujets dans la profession de soldat? Cela est dur, sans doute; eh bien! attaquez la constitution, n'attaquez pas les recrutemens.

Mais, nous dira-t-on: si chacun a le droit de défendre la patrie, ne faut-il pas que chacun remplisse cette obligation à tour de rôle? Le contraire peut-il être juste? Juste! nous ne connoissons pas de prescriptions qui le soient ou qui puissent l'être dans un pays dont le gouvernement est purement despotique, mais convenable dans l'ordre des choses; c'est ce qu'on pourroit soutenir

aujourd'hui, que le métier des armes est plus compliqué qu'il ne l'étoit autrefois ; ce n'est qu'après trois ans de service qu'un fantassin est vraiment soldat. C'est donc un abus de se priver d'un homme utile pour en prendre un dont on ne sauroit se servir. D'ailleurs, il ne faut jamais cesser de considérer que tout est habitude chez l'homme. Le métier de la guerre ne sera point dur à celui qui y est accoutumé : il le sera infiniment pour celui qui ne fera que d'y entrer. Et celui qui a servi dix à douze ans devient un très-mauvais agriculteur, accoutumé à l'activité oisive de la vie militaire. Comment veut-on qu'il se plie aux travaux assidus de la vie rurale? En renvoyant le soldat, en tirant de sa place un homme de l'attelier ou de la charrue, vous vous donnez à la fois un mauvais cultivateur, un mauvais artisan, un mauvais soldat.

Nous osons conclure de tout ceci que, militairement parlant, la méthode prussienne est peut-être la seule vraiment propre à former une armée parfaite. Mais en pensant à ce que coûte à l'espèce humaine, aux droits de l'homme, au développement de ses facultés physiques et intellectuelles, le

triste avantage d'avoir une excellente armée, nous estimons trop un peuple libre pour croire qu'il puisse faire d'aussi bons soldats que les prussiens; il doit avoir trop bonne opinion de lui-même pour priser un moyen de puissance que la liberté doit payer si cher. (1)

VI. *De la désertion.*

Si vous avez un grand nombre de mauvais sujets dans votre armée, ils gâteront les autres. Aussi devroit-on établir dans toutes les troupes que l'on veut avoir bonnes, le principe immuable de ne jamais prendre un déserteur; bien moins encore d'en prendre un de ses propres troupes qui revient. Ils ne servent qu'à inspirer à leurs camarades l'esprit de désertion. Ils sont mutins, raisonneurs, indisciplinables, et ces qualités répandues dans vos régimens, peuvent influer sur votre armée même au moment du combat, parce qu'enfin ce n'est que le préjugé qui fait qu'une poignée d'officiers contient et range à l'obéissance votre armée. Or, en courant le monde, on se défait des préjugés

(1) Monar. Prus. t. IV, deuxième part. p. 62.

et l'on apprend à connoître les choses suivant leurs forces et leurs propriétés réelles. Mais quand de pareils hommes ne seroient pas fort à craindre pour le moment du combat ils le sont infiniment pour tous ceux qui le précèdent. Ce sont eux qui désertent et vont instruire l'ennemi de vos mouvemens. Vous ne prenez peut-être pas un vagabond, un déserteur qui ne vous coûte deux hommes. Si vos gens se trouvent un moment dans le mal-être, un de ces coureurs n'a qu'à dire: *ah! que chez les ennemis on est mieux à cet égard!* et vingt soldats vont s'y rendre le même jour, tant il est dans la nature de l'homme de ne voir que les désagrémens de sa situation présente et les agrémens de sa situation passée. (1)

VII. *Armes et habillemens.*

L'ARMURE est pour ainsi dire la base du militaire. Le fusil fait l'arme principale de l'infanterie. Cette arme doit être 1°. du plus grand calibre possible; 2°. la plus durable; 3°. la plus maniable et la plus légère qu'il se

(1) Mon. Prus. t. IV, deuxième part. p. 76.

puisse. On sent bien que cette condition met des bornes aux autres.

Si l'on parvenoit, par un moyen quelconque, à donner au fer une plus grande résistance contre l'effet de la poudre, le fusil en seroit très-perfectionné, et sans doute cela est possible, puisqu'on fait des fusils de chasse très-légers qui portent plus loin que les gros fusils militaires. On y parvient encore en rayant les canons et augmentant ainsi la résistance de la balle. Le travail qu'il faut donner au fer pour fabriquer de telles armes est apparemment trop cher pour l'employer à l'égard des fusils de toute une armée, et quant à l'autre moyen, il rend la charge beaucoup trop lente pour pouvoir être appliquée au service de l'infanterie. Cependant, peut-être un prix proposé à cet effet encourageroit-il la découverte d'un moyen plus facile et plus économique, et les gouvernemens en proposent de beaucoup moins intéressans pour eux ou même pour les philosophes, qui n'espéreroient jamais voir réprimer ou dompter l'art de détruire que par sa propre perfection.

La longueur et le poids du fusil varient dans tous les services; les races de chevaux

différent de pays en pays pour la grandeur et pour la force: pourquoi les races d'hommes ne différeroient-elles pas de même? et en ce cas, quoi de plus naturel qu'une nation ait des fusils plus longs et plus pesans que telle autre? et que chez la même nation qui possèderoit des provinces où l'espèce humaine différeroit en force et en taille, les fusils des régimens de telle province fûssent plus longs et plus pesans que ceux des régimens de telle autre? Mais, dans quelque nation que ce soit, on devroit faire les fusils selon la taille; et c'est parce que leur longueur n'est point déterminée que nous en concluons qu'on n'a pas consulté une expérience raisonnable pour fixer les dimensions et le poids du fusil.

Mais quelles expériences faudroit-il à cet égard dans un métier où le plus grand inconvénient pour l'avancement de l'art est que les expériences réelles sont impossibles en temps de paix et impraticables en temps de guerre? Celle de faire tirer avec différentes espèces de fusils et à diverses distances des pelotons et des divisions de bataillons, pris au hazard çà et là avec la même vîtesse que dans une bataille, contre des toiles et des

soldats peints, puis de compter les coups qui auroient portés. Il faudroit répéter ces expériences assez souvent pour parvenir à quelque certitude à ce sujet, et voilà ce qu'en général on ne fait nulle part.....(1)

Il faudroit, selon nous, ôter le plastron à la cavalerie; et voici nos raisons : Pourquoi met-on des hommes sur des chevaux, et pourquoi les fait-on combattre ainsi? c'est pour renverser, par l'action de cette masse énorme réunie, tout ordre de bataille moins massif qui voudroit lui résister. Mais l'action des corps en mouvement ne dépend pas seulement de la masse, elle est le produit de la masse par la vîtesse : la force de la cavalerie est donc très-augmentée de ce que le cheval est un animal non-seulement puissant mais rapide, et plus votre cheval se meut rapidement, plus sa force et son action augmentent; or, tout ce qui le charge diminue cette rapidité. Les anglais qui ont tant approfondi la théorie des courses de chevaux pèsent ceux qui doivent les monter. Un des jockeis est-il plus lourd que son émule? ils mettent du plomb dans la poche de celui-ci,

(1) Mon. Pruss. t. IV, deuxième part. p. 125.

pour égaliser les poids; l'addition du plastron diminue donc d'autant la rapidité de votre cheval.

Et pourquoi cette perte? A quoi sert le plastron? à tuer dix hommes de fatigue et d'échauffement contre un à qui par hazard il sauvera la vie. Nous mettons en fait que de cinq cents cavaliers il n'y en a peut-être pas deux dans toute une guerre à qui le plastron sauve la vie, et qu'il y en a un sur cent à qui il la coûte, soit par la fatigue, soit par le froissement des chûtes.

Quant à l'épée, il faut d'abord poser en principes que le cavalier ne peut et ne doit jamais combattre de pointe; il faut absolument, dans ce système, que le cavalier se lève sur ses étriers et qu'il porte le corps en avant pour passer toute la partie de l'avant-main de son cheval et de celui de son adversaire, afin d'atteindre celui-ci. Or, dans cette position, rien de plus aisé de la part de l'ennemi que de faire tomber l'épée ainsi tendue par un coup de taille, et d'y ajouter en toute sûreté un coup de sabre sur la tête de son adversaire. La cavalerie ne doit jamais attaquer que le sabre levé et le corps droit, seule méthode suivant laquelle un esca-

dron puisse conserver son ordre et son alignement, le cavalier rester maître de son cheval au milieu de la plus forte carrière, et les chûtes et autres accidens si dangereux, sur tout dans une charge, n'avoir pas lieu.

Or, ce principe posé, on peut assurer que pour frapper de taille, le sabre à deux tranchans est le plus mauvais de tous; que le sabre droit à un tranchant est moins mauvais, mais que l'arme la plus parfaite pour la cavalerie est le cimeterre, le sabre turc ou hongrois recourbé. (1)

VIII. *Des places fortes.*

Nous trouvons dans une des lettres du marquis de Montalembert les plus vigoureux argumens militaires que nous connoissions contre les places fortes. « On donne, dit-il, » une bataille dans l'espérance de faire un » siège; on risque huit à dix mille hommes » pour la gagner; il en coûte autant pendant » le siège; on perd trois mois, des sommes » immenses, et quelquefois on est obligé » d'abandonner l'entreprise dès que l'ennemi » se présente en force devant les lignes.

(1) Mon. Russ. tom. VII, p. 142.

» C'est

» C'est ce qui arrive toujours pour des » places dont on seroit maître en vingt- » quatre heures, si l'on vouloit sacrifier la » dixième partie de ce que l'on perd dans » une bataille et dans un siège. A la vérité » l'on regarde assez communément l'esca- » lade d'une place comme une extravagance ; » de-là naît la répugnance qu'a tout général » de tenter cette opération. Il craint de » donner mauvaise opinion de sa prudence » s'il ne réussit pas ; il préfère de combattre. » Mais quand l'occasion ne se présente pas, » ou quand il est fort inférieur et qu'il est » forcé de faire quelqu'entreprise d'éclat par » des considérations particulières, alors ce » général est bien heureux s'il se trouve à » portée d'une place susceptible d'être em- » portée de vive force, car s'il la prend, il » se couvre de gloire en perdant très-peu de » monde ; s'il la manque, il se retire avec une » perte infiniment moindre qu'après une ba- » taille, et il ne peut être suivi par une gar- » nison trop heureuse d'avoir échappé au péril » qui la menaçoit. Il y a donc tout à gagner » et peu de chose à perdre dans une telle » opération. »

Cette idée est grande, hardie, neuve et

rare à plusieurs égards. Cependant l'imagination du soldat doit entrer en ligne de compte dans toutes les entreprises de guerre. Or, elle agit ici doublement; il conçoit son ennemi dans une position avantageuse et à couvert de son feu; cette image le rendra timide et prompt à abandonner l'attaque. Mille hommes jonchés dans un fossé, en une demi-heure, font un tout autre effet sur l'esprit des soldats que dix mille hommes tués ou blessés dans le cours d'un siège de deux mois, où chaque jour il y a cinq à six hommes tués ou blessés à la droite de la tranchée, un pareil nombre à la gauche et autant au centre, du malheur desquels on n'apprend rien à cent toises de-là, moins encore au camp où l'on sait à peine s'il y a un siège.....

Nous savons, et c'est une observation très-importante, qu'à la guerre certains commandans de places seroient aisément emportés d'emblée: ils n'ont ni assez de canons sur les remparts et sur-tout aux flancs, ni assez de munitions prêtes pour se défendre contre une attaque de vive force, et peut-être ne seroit-il pas très-difficile d'emporter la place ..... car on fera bien marcher les troupes

à l'attaque, et ce ne sera que quand les soldats verront tomber par centaines ceux qui montent aux remparts, qu'ils lâcheront le pied. Si cela n'arrive pas, tous pousseront leur pointe, et la place sera forcée. Mais si un gouverneur de place est en garde contre l'escalade, nous soutenons qu'il seroit téméraire de la tenter.

Fortifications.

Et quand on seroit sûr que la plupart des places pourroient être prises d'emblée, nous soutenons encore qu'il faudroit en construire. Une armée a besoin de dépôts de toutes les espèces. La perfection à laquelle on a porté l'artillerie, et sur-tout l'artillerie à cheval, rendent ce que nous nommons endroits fermés, absolument insuffisans pour garantir un dépôt contre les entreprises d'un corps détaché et même de troupes légères. Une forteresse ne peut du moins être forcée que par l'armée même, ou du moins par un si grand corps, qu'un tel détachement pour une expédition pareille, exposeroit le reste de l'armée à une destruction totale..... Il faut donc réunir tous ces dépôts dans des places fortes. Il faut aussi

des endroits capables d'arrêter l'ennemi pendant un certain temps, afin de gagner celui dont on a besoin pour réparer un échec reçu; enfin, les garnisons dominent un pays, le garantissent contre les courses des partis lorsque les armées s'en éloignent, maintiennent une nouvelle conquête dans l'ordre et l'obéissance.

Mais on n'est point encore parvenu à les prendre d'emblée quand un homme d'honneur est préposé pour les défendre, à moins qu'une forteresse ne soit extrêmement malconstruite; lors même qu'elle auroit des fossés secs et un rempart sans revêtement, elle ne pourra être prise que par un siège, et ce principe, difficile à contester, une fois admis, l'utilité des forteresses est manifeste, indubitable; on ne sauroit les remplacer suffisamment par aucun moyen.....

Enfin l'expérience confirme notre opinion. Après sept ans de malheurs et de bévues, de fautes que son âge et ses foiblesses firent commettre à Louis XIV dans la guerre de la succession, la triple ligne des forteresses dont les Pays-Bas étoient remplis n'étoit point encore percée; elle lassa la patience de ses ennemis. L'échec qu'ils reçurent au dernier obstacle procura au monarque sur

lequel l'Europe avoit tant d'injures et d'humiliations à venger, une paix plus supportable que ne sembloit l'annoncer le déplorable état de la France. Les raisonnemens et les faits établissent que, militairement parlant, un certain nombre de forteresses bien disposées est indispensablement nécessaire à la défense d'un grand Etat.....

On se plaint depuis long-temps que l'art de l'attaque l'emporte sur celui de la défense, et tellement que l'on ne connoît plus guère d'autre moyen de disputer une place avec quelqu'opiniâtreté que les contremines. Nous pensons à la vérité que la cause en est beaucoup plutôt l'ineptie des gouverneurs de la place que la prodigieuse supériorité des attaques. Cependant il n'est pas moins sûr que le nombre des pièces de tout genre et la manière de les disposer ont été poussés si loin qu'une défense opiniâtre est devenue infiniment plus difficile qu'autrefois.....

Si cette grêle de bombes, de boulets et de grenades ne brisoit pas toutes les pièces, le mal ne seroit pas très-grand, parce que de la façon dont nos places sont construites, l'attaque du chemin couvert deviendroit infiniment difficile et meurtrière pour peu

qu'il y eut un assez bon nombre de pièces en batteries.....

Mais quel autre moyen a-t-on de conserver quelques canons en état de servir que de les placer sous terre ? Cette considération a, dès les premiers temps de la fortification moderne, donné lieu à ce qu'on a nommé des casemates, qui sont en quelque sorte des caveaux avec des embrâsures pour y placer du canon ; mais la fumée remplit tellement le caveau après un petit nombre de décharges, que le poste n'est pas tenable. La fumée de la poudre est tout-à-la-fois si épaisse et si pesante, qu'elle ne se dissipe point au moyen de quelques soupiraux.....

Les ingénieurs allemands ont imaginé des casemates d'un nouveau genre. On construit un caveau particulier pour une pièce, voûté en travers du rempart et entièrement ouvert par derrière. C'est la dernière ressource, à moins que la chimie ne parvienne à absorber la plus grande partie de la fumée de la poudre. Si cette construction ne suffit pas pour en dégager, il paroît qu'il faut abandonner les canons contre les armes de jet de l'ennemi.....

Avec tous les inconvéniens et les doutes

qui peuvent rester, cette invention nous paroît utile et lumineuse. Elle donnera une rangée de canons à rez-de-chaussée qui balayeront le glacis, le chemin et le fossé, et dont la destruction coûtera du temps, des travaux et des hommes. (1)

(1) Monarch. Pruss. t. IV, deuxième part. p. 268, 272, 277, 299.

LIVRE DIXIÈME.

DIPLOMATIE (1)

OU

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

I. *Des Alliances Politiques.*

Des alliés naturels sont ceux dont les intérêts sont les mêmes, ou qui, dans l'impuissance de secours, peuvent cependant se rendre d'importans services. Dans toutes les périodes connues de l'histoire, les alliances les plus solides ont toujours été entre deux peuples, que de grandes distances séparent, et c'est peut-être un des moyens par lesquels la nature a voulu que les diverses sociétés se rapprochâssent pour ne faire un jour qu'une même famille (2).

(1) Il faut se reporter à l'époque où ces données furent écrites.

(2) Aux Bataves, p. 36.

II. *Balance de l'Europe.*

La balance de l'Europe est devenue la base de toutes les spéculations et le prétexte fécond des entreprises les plus hazardées et des manœuvres les plus perfides : l'art et la science unique d'un grand nombre de ministres a été contenue dans ces mots : *La balance, l'équilibre de l'Europe, l'équilibre du commerce, etc.* C'est le talisman avec lequel les ambitieux ont fasciné les yeux des peuples et ameuté l'Europe entière. Les hommes d'état les plus habiles s'y sont laissé surprendre. Voyez avec quelle gravité Bolingbroke discute et analyse cette importante question dans ses écrits apologétiques de son tableau politique de l'Europe, ouvrage d'ailleurs admirable ! Ce puissant génie, un des plus grands peut-être qui ait occupé le ministère, n'avoit pu secouer le préjugé universel à cet égard, quoiqu'il eût très-bien apperçu la ruine de l'Angleterre dans le système de Guillaume III. En un mot, jamais chimère (car ç'en est une bien réelle, et je défie tous nos politiques de prouver le contraire par les faits), jamais chimère ne fut

si avidement reçue, ameutée de tant de trésors et arrosée de tant de sang. La balance politique est encore aujourd'hui le leure dont se servent les habiles pour l'avancement de leurs vues d'intérêt personnel, et la phrase formulaire dont les sots à prétentions couvrent leur stupidité. L'Europe s'est dépeuplée et ruinée à la poursuite de cet objet fantastique; elle s'est égorgée et s'égorge pour assurer sa tranquillité, et a perdu presqu'universellement sa liberté civile pour garantir sa liberté politique. Je voudrois bien savoir ce qu'il seroit arrivé de pis de l'établissement d'une monarchie universelle, à supposer contre toute raison qu'elle eût jamais été possible! En un mot, si les efforts pour l'égalité d'un pouvoir ont produit quelque bien en Europe, ce qui est beaucoup plus que douteux, toujours appliquerai-je aux ministres qui s'occupent avec tant de fatigue à maintenir la balance politique, ce qu'un habile et éloquent patriote Anglais (Pulteney) disoit des négociations compliquées et ruineuses de Georges Ier. et de son fils, dont l'Angleterre recueille aujourd'hui des fruits si amers. Ce sont des pilotes qui, ayant une route

sûre, dégagée et droite pour entrer dans le port, ont imaginé de conduire leur vaisseau par une route détournée, au travers des bancs de sable, des rochers et des bas-fonds; ils perdent un grand nombre de matelots; ils détruisent beaucoup de cordages et d'agrêts; ils jettent les propriétaires dans de très-fortes dépenses, et enfin, lorsque par hazard ils sont entrés dans le port, ils triomphent de leur bonne conduite..... O charlatans politiques et vous peuples crédules, lisez Gulliver! Voyez avec quelle profondeur il expose toutes les ruses et la science du cabinet, et retenez la réponse du roi, hélas! trop imaginaire auquel parle ce voyageur : *Si j'avois un homme qui possédât le secret de faire venir deux épis au lieu d'un, je ferois plus de cas de lui que de tous vos politiques* (1).

III. Diplomatie.

Généralités du système général qui convient à la République Française.

La nation française, en changeant ses loix et ses mœurs, doit sans doute changer sa politique, mais elle est encore condamnée par les

(1) Lettres-de-Cachet, t. I. p. 124.

erreurs qui règnent en Europe, à suivre pareillement un ancien système qu'elle ne pourroit détruire soudainement sans péril. La sagesse exige de ne renverser aucune base de sûreté publique avant de l'avoir remplacée. Eh! qui ne sait qu'en politique extérieure comme en politique intérieure, tout intervalle est un danger; que l'interrègne des princes est l'époque des troubles; que l'interrègne des loix est le règne de l'anarchie, et si j'ose m'exprimer ainsi, que l'interrègne des traités pourroit devenir une crise périlleuse pour la prospérité nationale? L'influence tôt ou tard irrésistible d'une nation forte de vingt-quatre millions d'hommes, parlant la même langue, ramenant l'art social aux notions simples de liberté et d'équité qui, douées d'un charme irrésistible pour le cœur humain, trouveront dans toutes les contrées du monde des missionnaires et des prosélites; l'influence d'une telle nation conquérera sans doute l'Europe entière à la vérité, à la modération, à la justice, mais non pas tout-à-la-fois, non pas en un seul jour, non pas en un seul instant. Trop de préjugés garrotent encore les mortels, trop de passions les égarent, trop de tyrans les

asservissent; et cependant notre position géographique nous permet-elle de nous isoler? Nos possessions lointaines, parsemées dans les deux mondes, ne nous exposent-elles pas à des attaques que nous ne pouvons pas repousser seuls, sur tous les points du globe, puisque faute d'instruction tous les peuples ne croyent pas avoir le même intérêt politique, celui de la paix et des services mutuels, des bienfaits réciproques? Ne faut-il pas opposer l'affection des uns à l'inquiétude des autres, et du moins retenir par une contenance imposante ceux qui seroient tentés d'abuser de nos agitations et de leurs prospérités?

Tant que nous aurons des rivaux, la prudence nous commandera de mettre hors de toutes atteintes les propriétés particulières de la fortune nationale, de surveiller l'ambition étrangère, puisqu'il faut encore parler d'ambition, et de régler notre force publique d'après celle qui pourroit menacer nos domaines. Tant que nos voisins n'adopteront pas entièrement nos principes, nous serons contraints, même en suivant une politique plus franche, de ne pas renoncer aux précautions que réclame la prudence : si nos

ambassadeurs n'ont plus à plaider la cause de nos passions, ils auront à défendre celle de la nation et ils n'en deviendront que plus habiles. Il n'est que trop vrai que la nation qui veut par tout conserver la paix, entreprend un travail plus difficile que celle qui enflamme l'ambition en offrant le brigandage à la cupidité des conquêtes, à la gloire (1).

IV. *Angleterre.*

RELATIVEMENT aux autres puissances de l'Europe, il suffit de pénétrer dans les intentions probables des cabinets; mais quand il s'agit de la Grande-Bretagne, il faut encore écouter la voix de la nation. Qu'avons-nous à espérer ou à redouter du ministre anglais? Jeter dès-à-présent les grandes bases d'une éternelle fraternité entre sa nation et la nôtre, seroit un acte profond d'une politique vertueuse et rare; attendre les évènemens, se mettre en mesure pour jouer un rôle et peut-être agiter l'Europe pour n'être pas oisif, seroit le métier d'un intrigant qui fatigue la renommée un jour, parce qu'il n'a pas le crédit de vivre sur une administration

(1) Collect. des trav. à l'Ass. Nat. t. IV. p. 28.

bienfaisante. Eh bien! le ministre anglais, placé entre ces deux carrières, entrera-t-il dans celle qui produira du bien sans éclat, ou dans celle qui aura de l'éclat et des catastrophes? Je l'ignore, mais je sais bien qu'il ne seroit pas de la prudence d'une nation de compter sur des exceptions et des vertus politiques. Je ne vous inviterai point à cet égard à une trop grande sécurité; mais je ne tairai pas dans un moment où l'on calomnie parmi nous la nation anglaise, d'après cette publication d'un membre des communes, que tout admirateur des grands talens a été affligé de compter parmi les détracteurs superstitieux de la raison humaine; je ne tairai pas ce que j'ai recueilli dans des sources authentiques, que la nation anglaise s'est réjouie quand nous avons proclamé la grande chartre de l'humanité, retrouvée dans les décombres de la Bastille; je ne tairai pas que si quelques-uns de nos décrets ont heurté les préjugés épiscopaux ou politiques des anglais, ils ont applaudi à notre liberté même, parce qu'ils sentent bien que tous les peuples libres forment entr'eux une société d'assurance contre les tyrans; je ne tairai pas que du

sein de cette nation si respectable chez elle, sortiroit une voix terrible contre les ministres qui oseroient diriger contre nous une croisade féroce, pour attenter à notre constitution: oui, du sein de cette terre classique de la liberté sortiroit un volcan pour engloutir la faction coupable qui auroit voulu essayer sur nous l'art funeste d'asservir les peuples, et de leur rendre les fers qu'ils ont brisés. Les ministres ne mépriseront pas cette opinion publique dont on fait moins de bruit en Angleterre, mais qui est aussi forte et plus constante que parmi nous. Ce n'est donc pas une guerre ouverte que je crains: les embarras de leurs finances, l'habileté de leurs ministres, la générosité de la nation, les hommes éclairés qu'elle possède en grand nombre, me rassurent contre des entreprises directes; mais des manœuvres sourdes, des moyens secrets pour exciter la désunion, pour balancer les partis, pour les déjouer l'un par l'autre, pour s'opposer à notre prospérité, voilà ce qu'on pourroit redouter de quelques politiques malveillans. Ils pourroient espérer en favorisant la discorde, ou prolongeant nos combats politiques, en laissant de l'espoir aux mécontens, en permettant

mettant à un de nos ex-ministres en démence de les flatter de quelques encouragemens vagues, en lâchant contre nous un écrivain véhément et facile à désavouer, parce qu'il affiche le parti de l'opposition, de nous voir peu-à-peu tomber dans un dégoût égal du despotisme et de la liberté, désespérer de nous-mêmes, nous consumer lentement, nous éteindre dans un marasme politique ; et alors n'ayant plus d'inquiétude sur l'influence de notre liberté, ils n'auroient point à craindre cette extrémité, vraiment fâcheuse pour des ministres, d'être tranquilles dans l'Europe, de cultiver chez eux leurs propres moyens de bonheur, et de renoncer à ces tracasseries superbes, à ces grands coups d'état qui en imposent, parce qu'il en est peu de juges, pour se livrer simplement au soin de gouverner, d'administrer, de rendre le peuple heureux, soin qui leur déplaît, parce qu'une nation entière l'apprécie, et qu'il ne laisse plus de place à la charlatanerie. Telle pourroit être la politique odieuse du cabinet sans la participation et même à l'insçu du peuple anglais; mais cette politique est si basse, qu'on ne peut l'imputer qu'à un ennemi de l'humanité, si étroite

qu'elle ne peut convenir qu'à des hommes très-vulgaires, et si connue que de nos jours elle est peu redoutable..... (1)

Commerce entre les deux nations.

Mais ne se délivrera-t-on donc pas de toute cette complication de craintes en changeant une fois notre système de politique extérieure, et renversant la seule barrière qui s'y oppose; je veux dire en étouffant, par des arrangemens respectables et des avances sincères, cette jalousie de commerce, mère de l'animosité nationale, qui a fait taire le bon sens et prédire avec éclat, à l'appui des sophismes dictés par la cupidité des négocians, que la ruine de tout, soit pour la France, soit pour l'Angleterre, seroit la suite de la balance défavorable que la liberté du commerce ne manqueroit pas de faire naître? Est-il donc si difficile de démontrer que le commerce de la France pourroit être beaucoup plus avantageux à la Grande-Bretagne que celui d'aucun autre pays et *vice versâ?* Eh! qui n'en voit la raison, pour peu qu'il ouvre les yeux? Elle est dans la volonté

(1) Collect. des trav. à l'Ass. Nat. t. V. p. 314.

de la nature, qui a rapproché ces monarchies plus que tous autres pays. Les retours du commerce qui se feroit entre la côte méridionale de l'Angleterre et les côtes septentrionales du nord-ouest de la France, pourroient avoir lieu cinq à six fois l'an, comme dans le commerce le plus intérieur. Le capital employé à ce commerce pourroit donc, dans l'un et l'autre pays, alimenter cinq ou six fois la même quantité d'industrie, et procurer de l'emploi et des moyens de subsistances à six fois autant d'habitans, qu'un capital de la même valeur pourroit le faire dans la plus grande partie des autres branches du commerce étranger entre les parties de la France et de la Grande-Bretagne les plus éloignées les unes des autres ; les retours auroient lieu au moins une fois l'an, et seroient par conséquent trois fois plus avantageux que le commerce autrefois si vanté avec l'Amérique septentrionale, dans lequel ces retours n'avoient lieu communément qu'au bout de trois années, et ne se faisoient communément qu'entre quatre ou cinq. « D'ailleurs, dit le sage Smith, la France » si l'on considère sa population, ses besoins, » sa richesse, n'est-elle pas un marché pour

» le moins huit fois plus étendu, et à raison » des retours multipliés, vingt-quatre fois » plus avantageux que n'a jamais été celui des » colonies anglaises de l'Amérique septen- » trionale? » Il n'est pas moins clair, et il l'est davantage, que le commerce avec la Grande-Bretagne seroit dans le même dégré utile à la France, en proportion de la richesse, de la population et de la proximité des deux pays; il auroit évidemment la même supériorité sur celui que la France a fait avec ses propres colonies. O folie humaine! que de peines nous nous donnons pour dessécher les bienfaits de la nature! Quelle prodigieuse différence entre le commerce que la politique des deux nations a cru devoir décourager, et celui qu'elle a le plus favorisé!.....

Système de l'Angleterre.

Nation qui ne fut jamais reconnoissante de l'appui généreux que lui prêta deux fois la république (Batave) contre la tyrannie des Stuart; nation où la soif de dominer et celle des richesses ont produit, pour la ruine de toutes les parties du globe, des systèmes d'oppression et de crimes qui auroient ré-

volté les romains, ces héros du brigandage; nation qui, poursuivant par-tout la liberté comme une rivale, mériteroit que tous les peuples conspirâssent contr'elle, si tous les peuples étoient libres, et si la sublime philantropie de quelques hommes rares ne demandoit grace pour le féroce patriotisme de leurs concitoyens. Orgueilleuse nation! malgré les succès qui éblouissent, elle est plus digne de pitié que d'envie! Depuis long-temps les besoins du trône, soutenus par les besoins du luxe, ont appauvri son esprit public et desséché les sources de sa prospérité. Trop tôt, hélas! elle sera réduite par le dangereux système des contre-poids, à la fatale inertie de la servitude, à moins que les sages de toutes les contrées, touchés des grands exemples qu'elle a donnés à l'univers, et des exemples plus grands qu'elle lui doit, ne se liguent pour lui indiquer un plan de réforme. Les sages représentent ici-bas la providence. Eux-seuls peuvent raviver les états vieillis. Ainsi, dans l'immensité des temps, Newton jugeoit la main de l'Éternel nécessaire pour réparer l'harmonie des mondes.

Mais tant que le cabinet de Saint-James

pourra distraire les anglais de leurs intérêts, par les prétentions gigantesques et barbares de prépondérance du commerce, de domination des mers, il ne faut attendre de cette nation rien de vraiment grand, rien d'honnête que pour son île. (1)

Constitution anglaise.

Ponderibus librata suis.

Telle est l'épigraphe d'un livre plein de sagacité sur la constitution de l'Angleterre. Long-temps avant, Montesquieu étoit arrivé au même résultat. Frappé des avantages du gouvernement anglais comparé avec les autres gouvernemens, plein d'admiration pour l'esprit public qui régnoit alors dans cette île célèbre, borné d'ailleurs par la nature de son ouvrage à diminuer le malheur réel plutôt qu'à indiquer le bonheur possible, il se trouva naturellement porté à ériger en perfection ce conflit de pouvoirs dont il eut mieux qu'un autre apperçu tous les défauts, quelques lustres plus tard. *Ces trois puissances*, dit-il (en parlant des puissances législative, exécutive et judiciaire) devroient former un repos ou une inaction ; mais comme par

(1) Aux Bataves, p. 104.

le mouvement nécessaire des choses elles sont contraintes d'aller, elles sont forcées d'aller de concert.

Eh! comment peuvent-elles aller de concert, sans que l'intérêt public soit compromis? L'énormité de la dette nationale ne prouve-t-elle pas incontestablement que le peuple est trahi, depuis un grand nombre d'années, par ses représentans? Qu'importe à la bonté du gouvernement, au bonheur du pays soumis à sa direction, l'éclat dont il jouit au-dehors? Par combien de calamités et de crimes ne faut-il pas payer ces succès dont on fait un fastueux étalage? Si les autres états européens renonçoient à leurs possessions territoriales de l'Inde, l'importance momentanée des anglais dans cette partie du monde seroit-elle pour eux plus qu'un titre d'opprobre?

Il faut gémir sur le malheureux sort de l'espèce humaine, quand on réfléchit que des philosophes ont cru voir, dans la constitution anglaise, le plus parfait modèle de la liberté civile et politique. Eh! quels sont les garants de ces deux libertés? Un monarque héréditaire, distributeur des places et des pensions, un corps de nobles héréditaires,

distingués par de grands privilèges, un parlement septénaire où de simples bourgs envoient des députés, tandis que des villes considérables en sont exclues. Sans doute la puissance royale est plus limitée que du temps d'Henri VIII; mais est-elle moins formidable? La chambre des pairs, reste de l'hiérarchie féodale, n'est-elle pas essentiellement intéressée au soutien, à l'agrandissement du trône? La chambre des communes est-elle moins corrompue qu'à l'époque de sa dissolution par Cromwel?

Non, non, les hommes n'ont point encore résolu ce problème : *n'est-il pas possible de constituer un pays de façon que toutes les affaires se fassent sur les lieux où elles naissent, et que la justice et l'intérêt commun soient respectés par-tout, sans qu'il faille, pour éviter de se battre, se soumettre au commandement d'un imbécille, que son rang et son éducation rendroient tel quand la nature l'auroit fait peut-être autrement*?..... Le genre-humain fait cette grande question aux États-Unis d'Amérique, et si, par hazard, ils répondoient mal, il faudroit le demander encore à la raison. (1)

(1) Aux Bataves, p. 183.

V. *Des imperfections et désavantages de la constitution anglaise.*

Je ne suis point enthousiaste de l'Angleterre, ... et si la constitution en est la meilleure connue, l'administration en est la plus mauvaise possible; si l'anglais est l'homme social le plus libre qu'il y ait sur la terre, le peuple anglais est un des moins libres qui existent. Je crois davantage : je crois qu'individuellement parlant nous valons mieux qu'eux; que le terroir du vin l'emporte sur celui du charbon de terre, même par son influence sur le moral. Sans penser avec M. de Lauragais que les anglais n'aient de fruits mûrs que les pommes cuites, de poli que l'acier, je crois qu'ils n'ont pas de quoi justifier leur orgueil féroce. Mais qu'est-ce donc que la liberté, puisque le peu qui s'en trouve dans une ou deux bonnes loix, place au premier rang un peuple si peu favorisé de la nature? Que ne peut pas une constitution, puisque celle-ci, quoiqu'incomplète et défectueuse, sauve et sauvera quelque temps encore le peuple le plus corrompu de la terre de sa propre corruption? Quelle n'est

pas l'influence d'un petit nombre de données favorables à l'espèce humaine, puisque ce peuple ignorant, superstitieux, entêté (car il est tout cela) cupide et très-voisin de la foi punique, vaut mieux que la plupart des peuples connus, parce qu'il a quelque liberté civile? Cela est admirable pour l'homme qui pense et qui a réfléchi sur la nature des choses, et problême insoluble pour tous les autres. (1)

VI. *De quelques effets de la liberté en Angleterre.*

.....Nous avons parcouru le plus beau pays de l'Europe par la variété des sites et de la verdure, la beauté et l'opulence de la campagne, la propreté et l'élégance rurale de chaque propriété : c'est un attrait pour les yeux, c'est un charme pour l'art qu'il est impossible d'exagérer. Les approches de Londres sont entr'autres d'une beauté champêtre dont la Hollande même ne m'a point fourni de modèles; (j'y comparerois plutôt quelques vallées de la Suisse), car, et cette observation très-remarquable saisit à l'instant des yeux exercés, ce peuple dominateur

(1) Lettres à Champfort, p. 68. l. XV.

est avant tout et sur-tout agricole au sein de son isle, et voilà ce qui l'a sauvé si longtemps de ses propres délires. J'en sentois mon ame fortement et profondément saisie en parcourant ces contrées plantureuses et prospères, et je ne sais pourquoi donc cette émotion si nouvelle. Ces châteaux comparés aux nôtres sont des guinguettes. Plusieurs cantons de la France, même de ses provinces les plus médiocres, et toute la Normandie que je viens de traverser, sont assurément plus beaux de par la nature que ces campagnes. On trouve çà et là, mais partout dans notre pays, de beaux édifices, des ouvrages fastueux, de grands travaux publics, de grandes traces des plus prodigieux efforts de l'homme, et cependant ceci m'enchante bien plus que le reste ne m'étonne. C'est que ceci est la nature améliorée et non forcée; c'est que ces routes étroites, mais excellentes, ne me rappellent les corvoyeurs que pour gémir sur les pays où ils sont connus; c'est que cette admirable culture m'annonce le respect de la propriété; c'est que ce soin, cette propreté universelle est un symptôme parlant du bien-être; c'est que toute cette richesse rurale est dans la

nature, près de la nature, selon la nature, et ne décèle pas l'excessive inégalité des fortunes, source de tant de maux, comme les édifices somptueux entourés de chaumières; c'est que tout me dit ici que le peuple est quelque chose; qu'ici chaque homme a le développement et le libre exercice de ses facultés, et qu'ainsi je suis dans un autre ordre de choses; et prenez garde que c'est si bien là la vraie cause de l'effet sur lequel je raisonnois, qu'arrivé dans Londres, et cette superbe Tamise (qu'il ne faut comparer à rien, parce que rien ne lui est comparable) une fois franchie, rien ne m'a plus étonné, ni même fait plaisir, si ce n'est les trotoirs qui faisoient tomber à genoux le bon La Condamine et s'écrier : Béni soit Dieu! voici un pays où l'on s'occupe des gens de pied. Tout le reste m'a paru ordinaire et presque mesquin. Je dirois volontiers comme cet apathique italien : ce sont des rues à droite, des rues à gauche et un chemin au milieu. Toutes les villes sont de même; si cependant vous accordez à celle-ci l'avantage de cette admirable propreté qui s'étend à tout, qui embellit tout, qui a un attrait presque égal pour l'esprit et pour

l'œil, et des dimensions dont aucune ville ancienne ne sauroit jouir : du reste effrayante obstruction du corps politique ; cloaque infâme au moral, si ce n'est comme ailleurs au physique et au moral ; hommes entassés et infectés de leur haleine; lutte éternelle des corrupteurs et des corrompus, des prodigues et des misérables, de la canaille titrée et de la canaille populace. C'est mieux ou plus mal que Paris ou que Babylone, comme vous voudrez; j'y prends peu d'intérêt. Notez pourtant que j'ai peu vu encore..... Mais je vous rends compte de la première impression qui a toujours un grand fond de vérité. Nous avons eu en voyageant la rencontre des *gentlemen.* Combien le peuple a de sens! Le sobriquet des voleurs est ici le mot gentilhomme! (1)

VII. *Du caractère des anglais et surtout du peuple.*

On se trompe beaucoup sur la générosité des anglais, accoutumés à tout calculer; ils calculent aussi les talens et l'amitié. La plupart de leurs grands écrivains sont, presque

(1) Lettres à Champfort, p. 50. l. XIII.

à la lettre, morts de faim... Une des premières choses qui frappe ici, c'est l'esprit d'ordre, de méthode, de calcul. On peut y dire *le pourquoi* de chaque chose, et cela doit peser sur-tout dans l'esprit d'un français. Mais tout a ses inconvéniens; ce genre d'esprit exclut presque nécessairement les grands mouvemens de sensibilité; ils appartiennent ici au peuple, beaucoup trop calomnié même dans ce pays, où cependant il est quelque chose. En général Clavière a raison, et j'ai été obligé de m'en convaincre, moi qui écris contre l'aristocratie. On ne défendra jamais bien le peuple quand on se laissera aller à quelque déplaisir contre lui, quand les mots de *canaille*, de *populace*, de *goujat* resteront dans le dictionnaire du défenseur. Un plus profond examen de ce qui suggère ces épithètes agite la tête et le cœur. On voit bien que cette populace, cette canaille n'est plus si nombreuse, ni si vile qu'on l'imaginoit. Ces grossiéretés dont elle affuble les panaches, les plumets, l'air français, tout ce que vous voudrez, ne sont pas si grossières. Il faut aussi faire le procès à ceux qui inventent, qui portent, qui accréditent ces puérilités, titres presque uniques par

lesquels on se distingue de la canaille; elle est bruyante, elle est incommode, mais aux yeux et aux oreilles de qui? Et ces graves et silencieux déportemens de la canaille instruite, bien vêtue, s'intitulant gens *comme il faut*, feront-ils mieux le bonheur de la terre? Il faudroit qu'une tête pensante et sagace vit l'Angleterre comparée à tout ce qu'on voit ailleurs, et pesât les désagrémens qu'on exagère chez nous, contre les maux réels dont il est défendu de parler. Rien de parfait ne sauroit sortir de la main de l'homme; mais il y a du moins mauvais et beaucoup moins en Angleterre que par-tout ailleurs, où des esclaves, les fers aux pieds et aux mains, se moquent des dangers que courent les voltigeurs. Il semble qu'on ait voulu consoler jusqu'ici les autres nations, en leur parlant des défauts de la constitution anglaise, de ce qu'on appelle ses abus. On a fait comme ceux qui porteroient leurs gémissemens sur de légers liens à des esclaves chargés de lourdes chaînes; on abuse de ce que les premiers laissent toute la sensibilité, tandis que les autres ôtent tout sentiment. Enfin, si le mieux peut trouver place chez les Bretons, ce sera quand les

autres nations européennes seront arrivées à leur niveau. Le philosophe doit donc tendre à cette révolution avant que de désirer l'autre. Une émeute, une sédition à Londres fait plus de bien au cœur de l'honnête-homme que toute cette imbécille subordination dont on se vante ailleurs. Si l'on approfondissoit, si l'on comparoit, si l'on cherchoit les corrélatifs en politique, l'on feroit sur l'Angleterre et les anglais un ouvrage qui auroit de la signifiance; mais il ne faudroit pas comme l'illustre Linguet, qui, tout ainsi que Mallebranche, voyoit tout en Dieu, voit tout en Linguet, rechercher les fourchettes à deux fourchons et le manque de serviettes... Un magistrat d'une des sociétés les plus libres de la terre félicitoit un autre qui a quitté l'Irlande de n'être plus parmi ces Hibernois qui coupent des jarrets. C'est un bon homme parlant admirablement *liberté*, pourvu qu'on laisse faire la magistrature; et voilà comme on est par-tout dès que le peuple tente de se faire justice: c'est une horreur! Il faut cependant remarquer que les premiers coupeurs de jarrets pour cause politique, ont paru en Amérique, et

que

que cette manie a disparu, quoique la cause réprimante soit très-peu de chose..... Il faut remarquer aussi que l'art d'ôter la raison, pour ensuite argumenter de la folie, est l'art des coupables gouvernans. (1)

VIII. *Ligue évangélique.*

Il y a deux partis en Allemagne, comme nous l'avons dit plus d'une fois; l'un penche pour l'asservissement de cette vaste contrée sous un seul monarque. On peut le nommer le parti autrichien ou catholique. Car, quoiqu'il ne soit pas uniquement composé de catholiques, et qu'il y entre bien des personnes qui ne veulent pas précisément que ce soit la maison d'Autriche qui asservisse l'Allemagne, mais qui pensent seulement que la gloire et le bien-être de ce grand pays dépend d'une pareille réunion, la maison d'Autriche a seule quelqu'espoir fondé de parvenir à ce grand but; tous les autres souverains en sont beaucoup trop éloignés: il faut donc que ces hommes tiennent au parti autrichien. Or, l'introduction générale

(1) Lettres à Champfort, p. 62. l. VIX.

du catholicisme seroit une conséquence naturelle de cette réunion. L'autre doit se nommer le parti protestant ou prussien; c'est celui de tous les hommes qui aiment la liberté civile, politique et celle de penser, qui désirent que tous ces biens se répandent sur l'humanité. Ils sont protestans, parce que les dogmes de cette secte favorisent plus ces grands objets de leurs désirs. Ils sont prussiens, parce que la puissance prussienne est la seule capable de tenir tête au parti autrichien: ils le seront aussi long-temps que cette puissance n'acquerra pas elle-même un pouvoir prépondérant et capable de menacer la liberté germanique. Ce dernier parti voit avec joie les fautes que le souverain autrichien quelconque commet. Tant que celui-ci écartera les vraies lumières, résultat unique de la liberté de penser, il est beaucoup moins à craindre; car toutes ces mesures, tant militaires que politiques, s'en ressentiront. Tout ce que le parti protestant peut redouter alors, ce sont les machinations secrètes, continuelles et infiniment rusées des prêtres, sur-tout des religieux et principalement des jésuites.

Delà le parti prussien conclut trop facile-

ment qu'il est profondément intéressé aux fautes du parti autrichien.

Mais si l'Autriche adoptoit, acquéroit de vraies lumières, elle auroit bientôt abdiqué cette ambition effrénée, cette avidité insatiable qui ne peuvent jamais avoir de longs succès; et ses efforts, au lieu de tendre à la subversion de ses voisins et à l'acquisition de quelques milliers d'esclaves, n'auroient pour but que de fertiliser le terrein immense qu'elle possède, de civiliser tant de millions de demi-barbares qu'elle gouverne, et de les déterminer au travail par la certitude d'en jouir. (1)

IX. *Du chef de la maison d'Autriche et de l'empereur d'Allemagne dans ses rapports personnels, dans ses relations et ses moyens.*

NOTRE ouvrage ne sauroit plaire ni convenir qu'à des gens instruits. Nous pouvons donc supposer à tous nos lecteurs une connoissance de la constitution germanique suffisante pour entendre les observations que

(1) Mon. Prus. t. VII. p. 128.

nous allons faire à ce sujet. Ces lecteurs savent qu'un prince allemand n'acquiert pas comme empereur un pouce de terrein; que son pouvoir est excessivement borné, et même, pour ainsi dire, rendu nul, tant par la paix de Westphalie que par la capitulation qu'on fait signer à chaque empereur lors de son élection, et à laquelle on ajoute toujours quelques clauses pour restreindre encore davantage ce petit reste de puissance, foibles et méconnoissables débris du pouvoir des anciens empereurs, et même de l'autorité de Charles-Quint et des Ferdinands.

Mais, nous l'avons déjà dit, il est une magie dangereuse dans les noms, dans les dehors, dans les simulacres même des choses anciennes: ils donnent à celui qui en est décoré une envie démesurée de parvenir à les réaliser, et à ceux qui l'en décorent une aptitude merveilleuse à s'en laisser éblouir, qui facilite infiniment les desseins du titulaire. Le nom de roi a coûté la liberté à la Suède : ce même nom menace continuellement celle de l'Angleterre: le titre de prince a renversé la constitution hollandaise. Il en est de même de celui d'empereur romain. Celui qui le porte sera toujours dévoré de

l'envie de rétablir l'ancien empire de Rome. Dans d'autres mains que dans celles du chef de la maison d'Autriche, ce danger seroit si éloigné, il y auroit tant de pas à faire avant d'asservir l'Allemagne, préliminaire indispensable de ce vaste projet, qu'il ne seroit pas d'un homme de sens de s'en inquiéter. Mais la maison d'Autriche est très-redoutable à cet égard. Si l'Empire étoit véritablement électif, et qu'il passât réellement d'une main dans l'autre, ce danger s'évanouiroit aussi absolument, parce que le court espace d'une vie, la possession incertaine d'une dignité que le moindre souffle de maladie pourroit arracher d'une maison, ne donneroit jamais le temps de former un projet fondé sur cette dignité. Mais voilà trois cents ans que la maison d'Hasbourg possède la dignité impériale, presque sans aucune interruption; car enfin l'élection de Charles, électeur de Bavière, en 1740, dont la maison d'Autriche ne connut la validité qu'après sa mort, ne sauroit se nommer une interruption réelle. Cette maison a possédé la couronne impériale dans un temps où elle jouissoit d'un bien plus haut dégré de puis-

sance réelle qu'aujourd'hui. Les anciennes formes sont restées. Elles ne signifient rien, dès que la balance se soutient avec égalité; mais pour peu qu'elle penche fortement vers la maison d'Autriche, ces formes ramèneront rapidement les choses: le chef nominal de l'Empire en deviendra bientôt le chef réel, et enfin le souverain. On ne peut que s'étonner lorsqu'on lit l'histoire avec réflexion, de voir combien de fois l'Europe a été prête d'être délivrée de la juste terreur que lui cause cette maison puissante et ambitieuse, sans qu'on ait jamais pu parvenir à ce but important. En 1618, si le palatin Frédéric eût été homme de tête, la maison d'Autriche perdoit la Bohême et la Silésie sans retour. En 1685, Vienne a été sur le point d'être pris par les Turcs. En 1704, sans la bataille de Hochstadt, la maison d'Autriche se voyoit cruellement humiliée. En 1740, elle reposoit sur la tête d'une femme, et tout sembloit concourir à l'abîmer, à la détruire de fond en comble, par la révolution la plus avantageuse, par un partage de ses états germaniques entre plusieurs princes. En 1756, si le roi de Prusse eut gagné la bataille de Collin au lieu de la perdre, elle se voyoit

ravir vraisemblablement, sans retour, la Bohême, la plus utile de ses provinces sous tous les rapports. Son heureuse fortune l'a tirée de tous ces mauvais pas, et la voilà plus puissante et plus formidable qu'elle ne l'a jamais été sous Charles-Quint.

Si cette maison acquiert la Bavière, à laquelle elle vise actuellement comme à son but principal et presque unique, la balance tombe si pleinement de son côté en Allemagne, que l'Empire sera infailliblement soumis à ses volontés. Tous les foibles se rangeront par crainte de son parti, et ils entraîneront les forts. Alors la constitution germanique, la paix de Westphalie, la capitulation qu'on fait signer à chaque empereur, seront les rézeaux que la maison d'Autriche brisera à volonté, malgré les réclamations, et même sans les craindre. Elle englobera un fief de l'Empire, une province après l'autre, jusqu'à ce qu'elle ait su se procurer un pouvoir absolument irrésistible. Il y a deux raisons à cela. D'abord la Bavière, sagement administrée, lui formera un grand accroissement de puissance. En second lieu, la possession de cette province rend la maison d'Autriche invulnérable. On peut par la

Bavière attaquer cette maison au centre de de ses états, et les couper par le milieu dans un endroit où elle est sans défense. Dès qu'elle la possèdera, cela ne sera plus possible.

Cet ordre de choses est infiniment dangereux, et malheureusement on y voit peu de remède. Il vient de paroître en Allemagne un petit ouvrage sous ce titre piquant : *Pourquoi faut-il que l'Allemagne ait un empereur?* Cet écrit est extrêmement curieux. Il commence par une observation aussi juste que nouvelle; savoir : que c'est aux divisions entre les membres de l'Empire et son chef que l'Europe doit le grand accroissement de la puissance papale et tous les maux qu'elle a fait naître; que ces mêmes divisions entretinrent la barbarie plus longtemps dans ces contrées que dans aucun pays voisin, puisqu'au lieu de faciliter une réforme générale par l'accroissement universel de la philosophie et du bon sens, elles ont divisé l'Allemagne en sectes, ce qui, à certains égards, est aussi contraire au bon sens qu'une seule religion qui se dit universelle. Après avoir continué à montrer ainsi que le lien de l'Empire (*nexus imperii*) au lieu d'être utile n'a jamais fait que nuire à

l'Allemagne dans tous les temps, il montre que l'empereur, comme empereur, n'est rien; qu'il n'a aucun pouvoir, aucune influence réelle en cette qualité sur la constitution germanique, ni pour la maintenir sur pied, ni pour soutenir les foibles contre les forts, ni pour retenir ceux-ci dans les bornes de l'ordre et les empêcher de s'entre-déchirer ; que l'Allemagne n'est plus qu'un grand royaume divisé en plusieurs états souverains, qui n'ont gardé de leurs anciens rapports qu'une liaison très-légère et de peu d'effet. Il ajoute que si l'influence de la dignité impériale n'étoit pas réduite à rien comme elle l'est en effet, il en naîtroit plus de confusion encore, parce que les grands états se soustrairoient à sa puissance, et que les petits seroient entiérement asservis. Il prouve, par l'exemple des Suisses et des Etats-Unis de l'Amérique, que l'Allemagne n'a pas besoin d'un chef pour former une république fédérative ; car il ne veut pas que, pour n'avoir point de chef, elle rompe toute liaison entre ses divers membres. Après avoir établi plausiblement ces thèses générales, il passe aux détails, et prouve d'abord que l'élection d'un roi des Romains n'est au

fond qu'une affaire d'arrangement entre les maisons d'Autriche et de Brandebourg, lesquelles, si elles sont d'accord, entraîneront les autres suffrages. Il prouve que l'Allemagne en général ne forme pas un ensemble régulièrement disposé, mais qu'elle est divisée en deux partis, de la balance desquels dépend toute sa sûreté. Il s'étonne avec raison que des souverains s'abaissent à jouer les momeries de Francfort, à se dire officiers de la maison impériale, serviteurs de l'empereur, à en porter le titre, à en faire l'office à la cérémonie du couronnement; il dit que cela sert à pénétrer l'esprit de leurs sujets, même de préjugés toujours dangereux, toujours nuisibles à la nation. Delà il passe à la diète de Ratisbonne, et il observe qu'il ne s'y fait proprement rien, mais rien du tout, et que l'oisiveté des ministres qui y résident, dont quelques-uns veulent pourtant prendre des airs, a donné principalement lieu au *comérage* politique qui fait souvent autant de mal dans les affaires d'état, ou dans le grand monde, que fait tout comérage dans la société ordinaire. Il porte ensuite ses yeux sur le corps évangélique. On sait que les

états de la confession d'Augsbourg forment un corps à part, nommé *corpus évangélicorum*, qui partage l'Empire en deux grandes factions, lesquelles peuvent parfaitement et légalement se séparer par le fameux *jus eundi in partes*. L'auteur avoit dit plus haut que cet état de choses forme *statum in statu*; que c'est là le grand bouclier de la liberté germanique, ce qui prouve combien le *nexus imperii* est peu nécessaire, puisque tout le bien-être de l'Allemagne se fonde sur la scission de ce lien en deux parties. Mais il fait voir aussi, d'un autre côté, quel mal cause cette liaison des évangéliques, et ce qui résulte de leurs droits fondés sur des principes de croyance établis dans de certains livres; savoir : la confession d'Augsbourg dont ils n'osent point s'éloigner, de crainte que les catholiques n'en saisissent un prétexte de dire : Vous n'avez plus les principes établis dans vos livres symboliques, auxquels sont ou ont été accordés les droits et les privilèges à vous concédés dans la paix de Westphalie; ainsi vous êtes déchus de ces droits. On voit combien cette crainte doit arrêter les progrès des lumières et la liberté de penser, même dans les pays pro-

testans. L'auteur en cite un exemple frappant. Il en auroit pû citer bien d'autres, car la ressource actuelle des persécuteurs protestans, c'est d'accuser leurs adversaires devant le tribunal du *corpus evangelicum*, à la diète, comme mettant en danger les droits des protestans dans l'Empire. Ensuite il passe en revue le tribunal de la chambre impériale à Wetzlar, goufre de chicane, de corruption, en un mot, de tous les brigandages des tribunaux les plus corrompus. Il y a vingt ans à-peu-près qu'on en fit une revue qu'on nomma : Visitation. On y découvrit du premier abord des injustices atroces qui en firent casser quelques membres avec ignominie. Mais l'intérêt de l'empereur exige que ce tribunal reste dans le plus affreux désordre, parce qu'il dépend moins de lui que le conseil aulique de Vienne. Aussi a-t-on saisi l'occasion du plus léger *puntiglio* pour rompre cette revue, qui avoit commencé à purger cet antre de loups dévorans. Notre auteur s'écrie à ce sujet : *O Allemagne, et c'est ce tribunal que tu regardes comme ton palladium!* Quant au conseil aulique, il n'en veut point parler, dit-il, parce que si quelqu'un vouloit en tirer la preuve

de la liberté de la constitution germanique, ce seroit un temps ridiculement perdu que de disputer avec lui. Il traite en septième lieu de la succession des Etats de l'Empire. Il prouve très-bien que cette succession est une chimère, parce que l'intérêt général de l'Europe ne souffriroit jamais qu'au cas d'une extinction de la ligne mâle, l'Angleterre fût séparée de l'électorat d'Hanovre, les Etats de Brandebourg de la couronne de Prusse, le Holstein du Danemarck, la Poméranie de la Suède, etc. et que ces fiefs de l'Empire tombâssent en partage à ceux que désigneroit l'ordre des successions dans le système féodal de la république germanique. Enfin, il détaille les conséquences qu'auroit pour l'Allemagne l'abolition de la constitution impériale, et il prouve qu'elle ne produiroit aucun changement réel à l'ordre des choses actuelles, aucun désavantage, et qu'à tous égards l'Allemagne y gagneroit.

Si on nous demande notre opinion sur le contenu de cet écrit intéressant, nous dirons: 1°. que l'auteur outre un peu les choses, défaut trop commun à tous ceux qui veulent établir une opinion. La constitution germanique a donné lieu au développement de

l'autorité papale; le triomphe du Saint-Père en Allemagne, par le moyen des adversaires que chaque empereur avoit toujours dans cette contrée, a sans doute augmenté son autorité dans les autres pays. Mais nous ne voyons pas que les Etats réunis sous un souverain aient mieux réussi à se délivrer de la tyrannie hiérarchique. L'Espagne, le Portugal, la France même et les Etats de la maison d'Autriche ne sauroient s'en affranchir encore. Il y a plus : les lumières n'ont pas fait plus de progrès en Suède, en Danemarck, quoique ces pays aient embrassé la réformation, et qu'aucun lien avec leurs voisins n'ait mis obstacle à leurs changemens ultérieurs à cet égard. La seule nature des choses, l'esprit de la prêtrise et son pouvoir sur le peuple, ont arrêté ces nations au premier élan qu'elles avoient pris, et même plus rigoureusement que la plupart des princes de l'Allemagne protestante. (1)

Du corps germanique en Allemagne. De la maison d'Autriche.

Quand le lien impérial seroit inutile et même nuisible, il ne s'ensuit pas qu'il fût

(1) Mon. Pruss. t. VII. p. 290.

avantageux de le rompre. Cette assertion paroîtra fort étrange, mais elle est vraie, et c'est un des grands abîmes de la politique-pratique, qui par là même mérite que nous le considérions ici attentivement. Les hommes sont si attachés aux formes que si vous ôtez celles-ci, ils ne savent plus où ils en sont. Ce n'est ni l'empereur, ni le lien impérial, ni la diète de Ratisbonne, ni l'un et l'autre tribunal de l'Empire qui soutiennent le foible contre le fort. Mais ôtez les formes attachées à tout cela, les passions humaines auront un jeu beaucoup plus libre, et les forts voudront engloutir les foibles; il faudra probablement alors de grandes guerres pour établir un nouvel ordre, et ces guerres le détruiront peut-être de fond en comble, si le hazard des armes s'en mêle. Ne touchez jamais à un édifice que vous n'en ayez un à habiter en attendant, et une place pour mettre les décombres, ou craignez qu'il ne vous tombe sur la tête et ne vous écrâse. Ceci nous conduit à une très-grande vérité, à laquelle nous nous trouvons ramenés par toutes les routes. Au nom de l'humanité, laissons agir les lumières. Liberté de penser, liberté d'écrire, liberté de la presse! telle est

la source lente, mais assurée, de toutes les bonnes choses.....

En attendant, il faut songer à arrêter la pernicieuse influence des progrès ultérieurs de la maison d'Autriche, autrement tous les écrits pourroient venir trop tard, et le coup seroit frappé avant qu'ils eûssent produit leur effet.

Voici ce que nous entrevoyons à ce sujet.

Il faut absolument empêcher tout agrandissement de cette dangereuse maison; il faut que l'Europe s'oppose sur-tout à ce qu'elle ne s'incorpore pas la Bavière. Si ce coup lui réussit, les plus heureux hazards suffiront à peine pour en arrêter la funeste influence.

Ensuite il faut interrompre pendant quelque temps la possession de la dignité impériale dans cette maison : cela est d'une nécessité absolue. Ce n'est que par-là qu'on peut dérouter le système du cabinet de Vienne, et lui ôter les moyens qu'il a d'exécuter ses projets. Ce privilège de conférer toutes les dignités et tous les titres de noblesse, son influence dans l'ordre teutonique et dans tous les chapitres, soit par lui-même, soit par les branches de sa maison, ne sont

point

point des chimères. C'est par cette foule de petits moyens que cette maison tient toute la noblesse allemande liée d'une chaîne dont le premier chaînon est attaché à son trône. Cette noblesse allemande compose le ministère de tous les souverains d'Allemagne, et cette circonstance lui donne une influence énorme. Nous sentons combien il sera difficile d'interrompre cette succession d'empereurs dans la maison de Hasbourg : le sang coulera à grands flots, mais jamais il n'aura été versé dans une cause plus belle; c'est la cause de la liberté, du bonheur de vingt-quatre millions d'êtres humains, et de toute la race européenne peut-être. Car enfin, sait-on jusqu'où pourra aller celui qui sera une fois maître de toute l'Allemagne? Grecs magnanimes! qui pérites aux Thermopyles, à Platée, vous assûrâtes une liberté plus belle, vous défendîtes une patrie plus illustre contre Xercès et les Perses; vous méritâtes sans doute les éloges qu'on faisoit annuellement de vous; mais si vous étiez l'élite de l'espèce humaine, vous n'en formiez qu'une petite partie. Ombres vénérables! souffrez qu'en faveur d'une nation infiniment plus nombreuse et dont le sort décidera tôt ou

tard des destinées de l'Europe, souffrez qu'on allie à votre gloire ceux qui tomberont dans cette noble cause du parti germanique contre les autrichiens.

Si le caprice du sort ne s'oppose pas au bonheur et à la paix du monde, ce parti triomphera, et plusieurs circonstances favoriseront merveilleusement un nouvel ordre de choses.

Heureusement la tradition de la liberté du choix, pour conférer la dignité impériale en Allemagne, n'est pas effacée. Charles VII, quoiqu'il n'ait été qu'un infortuné fantôme d'empereur, l'a du moins renouvelée. Plus heureusement encore, il vient de se former, par l'extinction de la ligne bavaroise des palatins, une puissance considérable à laquelle il ne manque qu'une tête pour porter avec dignité et même avec éclat la couronne impériale ; autrement l'idée de l'arracher à la maison d'Autriche seroit chimérique. L'électeur de Brandebourg seroit le seul à qui elle pourroit être conférée sans la ravaler, en mettant son sceptre entre des mains impuissantes, mais il ne peut et ne doit jamais y prétendre. Nous l'avons déjà dit, il a un plus beau rôle à

jouer, celui de gardien des libertés germaniques, de vertueux tribun du peuple, et plus vraiment glorieux que celui même de consul. La nature des choses veut qu'il y reste fermement attaché.

Il arrivera de deux suppositions l'une.

Ou les succès militaires du parti de la liberté seront assez complets pour abaisser entièrement la maison d'Autriche, pour lui arracher sa plus importante province, la Bohême, et l'obliger ainsi à plier sous le nouvel empereur. Alors la constitution germanique continuera. On surveillera la nouvelle dynastie, et quand elle aura assez possédé cette dignité pour devenir redoutable à son tour, et que la maison d'Autriche aura oublié ses vastes et ambitieux projets, on rendra à celle-ci le sceptre impérial, qui passera d'une de ces maisons à l'autre, pour n'y laisser invétérer ni l'orgueil, ni les moyens de puissance.

Ou les succès seront incomplets et la maison d'Autriche restera intacte quant à la puissance; mais elle sera obligée de céder aux allemands qui ne voudront point y choisir leur chef; elle se détachera du lien impérial auquel elle ne voudra pas se sou-

mettre; alors la constitution germanique sans doute se brisera; il se formera deux Etats fédératifs, l'un composé des princes protestans et de ceux d'entre les catholiques qui aimeront la liberté, qui viseront à s'affranchir de tutèle; l'autre du parti catholique et autrichien. Tel sera l'instant où le temps et les évènemens amèneront la réalisation du projet que nous venons d'examiner : telle sera l'époque du bonheur de l'Allemagne.

Mais, nous dira-t-on, si le sort de la guerre fait triompher la maison d'Autriche; si ses alliés aveugles, mais puissans, lui en fournissent les moyens; si la maison de Brandebourg et ses partisans sont accablés; s'ils entraînent dans leur chûte la liberté de l'Allemagne..... Eh bien! toutes les ames fortes, tous les esprits éclairés qui, dans ce grand conflit, n'auront pas disparu de la surface de l'Allemagne, qui ne seront pas tombés victimes de leur amour pour la patrie et pour l'humanité, fuiront. L'Angleterre et l'Amérique leur présentent de vastes asyles au bout de l'univers. Ils laisseront à la maison d'Autriche et à ses adhérens un désert clair semé d'hommes ignorans, stupides; ils porteront leurs lumières, leur courage, leur

patience, leur application, leurs travaux dans les quatre autres parties du Monde, pour y chercher la liberté dont ils jouissoient dans les petits Etats de leurs souverains, qui par cela même que leur territoire étoit borné, gouvernoient avec humanité, avec douceur, et possédoient des vertus, quelquefois même de grandes qualités.

Tel est l'avenir que nous entrevoyons, à moins d'un de ces évènemens imprévus et hors du cours naturel des choses que la prudence humaine ne sauroit imaginer. (1)

X. *Considérations sur la Prusse et la maison d'Autriche.*

Nous mettrons au nombre des maux que causa l'exemple de Frédéric, les grandes leçons qu'il a données à la maison d'Autriche, et le désir qu'il fit naître dans l'ame de celui qui en est le chef, de s'approprier les vrais moyens de puissance. Sans doute ce prince s'est trompé sur la plupart de ces moyens, et dans ceux où il a raison, soit défaut de formes, soit préjugés enracinés,

(1) Monarch. Pruss. t. VII. p. 290.

tels que le faste de la maison impériale, que l'estimable économie personnelle de Joseph II n'a pas pu extirper entièrement. L'empereur n'a pas de succès véritable, ou du moins il n'a pas ces richesses disponibles, ces moyens d'impulsion soudaine et presque irrésistible qu'a su se procurer Frédéric. Sans doute aussi les dispositions peu favorables de ses sujets, l'étendue et l'éloignement de quelques-uns de ses états entr'eux; lui font éprouver de grandes résistances, et la nature ne lui a pas donné un esprit de suite assez opiniâtre pour les vaincre. Autant enfin sa puissance naturelle est supérieure à celle du roi de Prusse, autant ses circonstances personnelles et environnantes tendent à rétablir l'équilibre.

Mais il n'en est pas moins vrai que la puissance naturelle de la maison impériale est plus que triple de celle du monarque prussien : or c'est sur cette base qu'il faut toujours calculer et prononcer, car la nature des choses seule est immuable, et l'on ne résiste pas très-long-temps à son influence. La maison d'Autriche a des états incohérens, mais depuis les bornes de l'empire Ottoman jusqu'au centre de l'Allemagne, et depuis le golfe de Vénise jusqu'au-delà des monts

Carpathes, ses provinces se touchent. Et qu'est-ce auprès de cette prodigieuse masse que les provinces du Brabant ou celles d'Italie? Cette vaste étendue de pays est peuplée de nations naturellement guerrières, dont la totalité des habitans est prête à se vouer au métier de la guerre, parce que les jouissances de la vie industrieuse et commerçantes lui sont encore inconnues. Le souverain de ces contrées, sans être personnellement aussi riche que le roi de Prusse, peut aisément le devenir assez pour accabler celui-ci; il se forme, dans cet objet, un amas de numéraire dont on ne connoît pas l'étendue. *Le fonds de religion* où paroissent s'engloutir les richesses de tous les couvens, ce fonds dont on parle beaucoup, mais dont personne ne connoît la totalité ni même l'existence, et dont on ne sait autre chose sinon que la dépense qu'on lui assigne n'approche pas de ce qui doit y être entré, ou même de ce qu'on y verse annuellement, ce fonds de religion est peut-être le volcan dont l'explosion doit ensevelir la liberté de l'Allemagne et menacer celle de l'Europe. Sous ce rapport même on ne l'auroit que trop bien nommé; puisque son premier effort tombera sur l'Allemagne pro-

testante. Il seroit surhumain que la maison d'Autriche pardonnât jamais à celle de Brandebourg la conquête de la Silésie, l'obstacle mis à celle de la Bavière, l'alliance des princes conclue sous ses auspices. Ce grand conflit recommencera tôt ou tard; la Prusse doit ne pas le perdre un instant de vue. Son existence dépend d'être toujours prête; c'est le premier, c'est presque l'unique intérêt d'un monarque prussien: ce doit être le vœu de tous ses sujets; mais en est-il de même d'un citoyen du monde? Cette question mérite d'être discutée.

D'abord la monarchie prussienne est digne par elle-même d'intéresser tout homme qui pense; c'est une belle et grande machine à laquelle des artistes supérieurs ont travaillé pendant des siècles. Elle a des parties excellentes; l'esprit d'ordre et de régularité y est comme inhérent; la liberté de penser et la tolérance religieuse y dominent, et cet exemple est une irrésistible et salutaire démonstration que ces deux trésors de l'espèce humaine, loin d'être incompatibles avec le gouvernement monarchique, lui sont très-favorables.

La liberté civile y est portée presque aussi loin qu'elle peut l'être dans un pays soumis au gouvernement absolu d'un seul, et où

des restes de barbarie asservissent encore une grande partie des cultivateurs. On y possède un système militaire auquel il n'est que peu de changemens à faire pour le rendre parfait.

La monarchie prussienne enfin va donner à l'Europe l'exemple d'une religion dont celle d'aucun autre peuple n'approche. Que de choses dignes d'intérêt! Si la Prusse périt, tous ces bienfaits tomberont dans l'oubli avec elle et seront long-temps perdus pour l'espèce humaine : l'art de gouverner retournera vers l'enfance (car l'exemple de l'Angleterre est trop odieux au peuple des souverains ;) peut-être périra-t-il comme d'autres arts détruits par des calamités.

Mais, quoi! pensons-nous donc ainsi, nous sévères scrutateurs des fautes de Frédéric ?

Oui, certes! nous pensons ainsi. Un grand homme peut faire des fautes graves dans l'organisation d'une machine construite d'ailleurs avec un génie admirable ; un artiste même ordinaire corrigera ces erreurs, et la machine sera parfaite, autant que ce mot compatit à notre nature ; mais si vos roues, vos poids, vos leviers, confusément entassés, sont encore chargés de sang et de décombres, quelle main divine vous donnera son aide!..... O

princes européens ! ceci s'adresse à la plupart d'entre-vous, qui croyez ne pas devoir à Frédéric, puisqu'il s'est trompé, de respecter, d'étudier, d'imiter ses travaux ! Frédéric, au milieu de ses erreurs, a plus fait pour son pays que les siècles accumulés n'ont pu pour les vôtres. Sa grande ame, son inflexible caractère a dompté jusqu'à ses fautes ; tandis que votre pusillanime versatilité rend inutiles ou funestes jusqu'aux efforts du génie condamné à vous servir. Eh ! sur quoi portent, en résultat, les erreurs de ce grand homme ? Sur de l'argent. Or, s'il est vrai que ce genre de fautes est toujours réparable, c'est sur-tout pour les gouvernemens. L'industrie humaine restaure tout au moment où l'on fait tomber ses chaînes ; rien de plus facile quand le pays où il s'agit de l'affranchir doit à un homme extraordinaire un esprit public très-énergique, un ordre admirable dans la comptabilité, un trésor dont toute augmentations seroit inutile ou nuisible, un mode d'économie qui laisse un grand excédent annuel. Que de ressources, que de moyens, que de bienfaits ! Qu'ils sont indignes de lire dans notre ame ceux qui ont feint de nous soupçonner du désir de rabaisser Frédéric ! Nous

avons entrepris d'éclairer le monde par un exemple ! Nous n'avons pas voulu que les fautes de Frédéric-le-Grand fûssent prises pour de la sagesse ! Elles sont graves ces fautes ; elles nuisent au bonheur du peuple prussien, la puissance de ce monarque, et, sous ce double rapport, nous désirons ardemment que les vestiges en soient effacés. Mais loin de nous l'idée que ces fautes soient même difficiles à réparer ! Ce n'est pas un malheur si grand que nous avons prétendu annoncer à l'Allemagne, sur-tout aux princes protestans de cette contrée, dont la liberté, la constitution, le bonheur tiennent à l'existence de la monarchie prussienne. C'est à resserrer leurs liens et non à les effrayer sur leurs liaisons naturelles que nous mettrons nos soins et notre gloire.

En effet, et c'est ici le grand motif d'intérêt qui lie tout citoyen du monde au bonheur de la Prusse, depuis ce Charles-Quint qui, en réunissant les états de la maison d'Autriche à ceux de l'Espagne, se vit si près de l'autorité générale et souveraine en Europe (s'il avoit eu plus de vrais talens, il y seroit indubitablement parvenu,) les deux branches de cette formidable puissance n'ont

eu à leur tête que des princes dont l'orgueil mal-adroit et pusillanime n'a pas même su faire usage des grands hommes qu'ils avoient à leur service. De tels Souverains ont été loin de pouvoir réaliser le projet de rétablir la monarchie romaine dont ils retiennent soigneusement les titres, ou celle du magnanime fondateur de ce nouvel empire; mais ils ne l'ont jamais abandonné.

Du croisement de cette ligue ambitieuse avec une race fertile en grands hommes, il est né un prince doué de plusieurs qualités éminentes, animé, instruit, stimulé par l'exemple de Frédéric, et certainement trop pourvu de moyens pour n'être pas très-ambitieux. Ce prince compte parmi ses serviteurs quelques hommes très-habiles, soit dans le cabinet, soit dans la guerre; il a une puissance absolument prépondérante dans sa constitution naturelle; ses armées sont innombrables et les moyens de les recruter sans bornes; ses ressources personnelles sont loin d'être méprisables; son activité est trop impétueuse, trop décousue, trop éparpillée, mais grande, ingénieuse, infatigable. Croit-on que les dessins de sa maison n'aient pas repris de nouveaux germes dans son sein?

Cependant ce n'est pas à lui qu'en paroît réservée l'exécution. Une cause fondamentale et décisive, que l'on n'a point remarquée, s'y oppose invinciblement. Ce prince veut agir en même temps à l'extérieur : il marche contre la nature des choses ; aussi rien ne lui réussit. Combien il seroit redoutable, combien son influence eût été plus irrésistible, s'il avoit choisi entre préparer une grande révolution, ou la tenter, au risque d'y succomber !

Un État avec la population de dix-huit à vingt millions d'hommes, lors même que ses peuples sont ignorans, superstitieux, sans lumières, sans arts, sans industrie, peut faire des efforts terribles. A la vérité, un peuple plus foible, mais doué de tout ce qui manque à celui-là, lui résistera peut-être ; mais rien n'est moins sûr. Et si le grand État desserre la multitude des entraves qu'impose à ses sujets une mauvaise législation, rien ne pourra lui résister ; et sans doute s'il veut être sûr de son fait, c'est par-là qu'il doit commencer. Que le modérateur d'un tel État choisisse donc entre agir avec les instrumens qui sont entre ses mains, au risque de les voir se briser, ou préparer de bons instru-

mens à son successeur. Or, Joseph II ne peut pas se résoudre nettement à l'une de ces deux choses. Il n'ose pas employer ses instrumens tels qu'il les a, de peur qu'ils ne se brisent, et il ne se donne pas la tranquille patience de les préparer, parce qu'il croit entrevoir toujours le moment propre à les employer. La plupart des erreurs de son administration viennent de cette fluctuation continuelle entre l'action sur l'intérieur et l'action du dehors.

Il n'est donc pas invraisemblable qu'avec une grande prudence, une vigilante sagesse, on parvienne à arrêter, dans cette génération, les progrès de la maison d'Autriche. Mais dans tout combat du plus adroit contre le plus fort, si le premier s'oublie un instant, il est perdu. Or est-il donc sûr que le rival de la maison d'Autriche ne s'oubliera jamais? Tout monarque prussien aura-t-il pour objet éternel de la surveiller? Rien ne distraira-t-il son attention? Sera-t-il incessamment à l'abri de toute surprise? N'offrira-t-il jamais une occasion, un seul moment propre à lui porter un coup irréparable?

Le choc est imminent. Si la maison d'Autriche parvient à s'emparer de la Bavière,

toute balance est rompue ; l'empereur acquiert une puissance si prépondérante et tellement inébranlable, que ni la maison de Brandebourg, ni la ligue germanique ne peuvent plus espérer de lui résister un peu plus tôt, un peu plus tard, mais infailliblement ils deviendront sa proie : l'Allemagne entière n'a qu'à se soumettre.

Ici la question s'étend et change de face. Quel mal en effet y auroit-il donc à ce que l'Allemagne passât sous le gouvernement d'un seul, et formât vraiment un grand empire, plutôt que ce chaos informe et bizâre de souverains considérables et médiocres, petits et très-petits, entremêlés de quelques villes libres impériales, aussi inégales entr'elles que le reste des corps politiques qui se partagent cette superbe contrée? N'y gagneroit-elle pas en force, en uniformité, en éclat, en gloire, en puissance?..... Tel est, nous ne l'ignorons pas, le langage que la flaterie ou les préjugés font circuler dans l'Allemagne même, et cette funeste opinion est encore accrédit ée au-dehors. Il faut donc l'examiner d'abord en philosophe, sous le point de vue sacré des intérêts de l'humanité ; puis en citoyen, soit gouvernant,

soit gouverné, de la grande cité germanique; enfin comme membre d'un autre État quelconque intéressé au sort de l'Allemagne.

La question des avantages et des désavantages des grands États est décidée depuis long-temps pour les philosophes. « Ce sont » les grands États qui ont perdu les mœurs » et la liberté des peuples; c'est dans les » grands États que s'est formé le pouvoir » arbitraire qui tourmente et avilit l'espèce » humaine. Alors qu'un seul homme a commandé à des millions d'hommes dispersés » sur un grand espace, il a profité de leurs » intervalles pour semer entr'eux la zizanie » et la discorde; il a opposé leurs intérêts » pour désunir leurs forces; il les a armés » les uns contre les autres, pour les asservir » tous à sa volonté: alors les nations corrompues se sont partagées en satellites et » en esclaves, et elles ont contracté tous » les vices de la servitude et de la tyrannie: » alors qu'un homme fier de se voir l'arbitre » de la fortune et de la vie de tant d'êtres » a méconnu sa propre nature, conçu un » mépris insolent pour ses semblables, l'orgueil a engendré la violence, la cruauté, » l'outrage: alors que la multitude est de-

» venue

» venue le jouet des caprices d'un petit » nombre, il n'y a plus eu ni esprit, ni » intérêt public, et le sort des nations s'est » réglé par les fantaisies personnelles des » despotes : alors que quelques familles se » sont partagé, approprié la terre, on a vu » naître, multiplier les grandes révolutions » qui sans cesse changent aux nations leurs » maîtres sans changer leur servitude »..... Ainsi nul doute pour un philosophe, pour un véritable ami de l'espèce humaine, pour un citoyen du monde; la combinaison de toutes la plus désirable pour les sociétés politiques est celle des petits États.

Mais peu d'hommes s'élèvent d'un seul élan à la hauteur de ces pensées; peu d'hommes parviennent à généraliser ainsi leurs idées. Des objections particulières balancent toujours pour eux la sévérité du principe, ou les détournent de son application. Livrons-nous donc à la discussion des détails.

Les très-grandes monarchies jouissent de plusieurs avantages sensibles : elles ont une plus grande consistance; elles sont moins exposées à des invasions étrangères. Voyez la France, voyez l'Espagne. Il y a cent cinquante ans que la première n'a eu la

guerre dans son sein, et quatre-vingts écoulés depuis que la seconde a vu ravager ses guérets par des fourrageurs ennemis. L'Allemagne, au contraire, peut à peine espérer d'échapper pendant trois lustres aux dévastations de la guerre ; une peuplade s'y croit heureuse quand l'ennemi reste dix années sans lui ravir ce qu'elle a pu ramasser dans cette courte période, ou sauver des rapines antérieures.

D'ailleurs, les constructions publiques vraiment utiles, canaux, grandes routes, digues pour le resserrement des fleuves, etc., etc., ne peuvent s'exécuter que dans une vaste monarchie; l'état présent de l'Allemagne au contraire les exclut. Un canal de communication intérieure capable de joindre, par exemple, le Rhin au Weser, le Weser à l'Elbe et l'Elbe au Danube, est absolument impossible. Quant aux grandes routes, grace aux fréquentes solutions de continuité, elles sont perdues sous un certain rapport, même pour le pays où le prince, soigneux du bien-être de son peuple, en fait pratiquer.

Il est enfin d'autres inconvéniens d'une moindre importance, mais toujours fort nuisibles au bien-être de l'humanité et

inévitablement attachés aux petits Etats. Telles sont les différences de monnoies, de poids, de mesures ; les haines et les jalousies de commerce ; les péages et les droits de transit, qui rendent la circulation intérieure si difficile en Allemagne, empêchent ce beau pays de vendre ses productions à aussi bon prix qu'il le pourroit sous un régime plus libre et plus uniforme, et diminuent par conséquent les richesses et le bien-être de ses habitans.

Nous ne dirons pas que la plupart de ces avantages sont douteux, que du moins ils se rencontrent rarement sous la main foible et surchargée des gouvernemens absolus et bientôt arbitraires qu'appelle la force des choses dans les grands pays mal constitués. (Et comment le seroient-ils bien, si on ne les suppose pas une aggrégation de petits Etats fédératifs)? Nous n'en appellerons pas aux grandes monarchies déja subsistantes, à la France même notre patrie, où les provinces sont dans un état de diversité, nous dirons presque d'inimitié, au moins égal à celui qui subsiste entre les petits Etats de l'Allemagne. Nous n'établirons pas combien il est probable que pour se soumettre successivement

tout ce vaste empire, un chef se verroit obligé de laisser à chaque province ses droits et ses privilèges pour ne pas effaroucher les esprits, qu'alors comme en France dont la monarchie s'est exactement formée de cette manière, il s'écouleroit des siècles avant que l'instruction générale, la lumière perçâssent assez pour permettre au souverain d'abolir cet ordre de choses.

Mais, laissant toutes ces raisons secondaires, nous indiquerons d'un côté les inconvéniens qui résulteroient de cette réunion; de l'autre, les avantages que l'Allemagne retire de sa constitution actuelle et qu'elle perdroit par sa métamorphose en grande monarchie. L'ami de la vérité pourra décider alors si indépendamment de ce qu'un mal présent est certain seroit peu compensé par l'espoir d'un bien très-éloigné, les dangers qui en résulteroient ne surpassent pas infiniment tous les avantages qu'on pourroit espérer en admettant qu'ils auroient lieu dans toute leur plénitude.

Lorsque le sort a mis un souverain méchant sur le trône d'une grande monarchie, point de salut; malheur à tous, et sur-tout aux honnêtes gens! Eh! qu'entends-je ici

par un méchant souverain?.... Un Néron, un Caligula, un de ces monstres qui, de loin en loin, désolent l'humanité? Hélas! non. Un homme bon, mais foible et facile, sera plus aisément qu'aucun autre ce méchant souverain. Particulier aimable, doux et sensible, le malheur de toute une nation sera son ouvrage. Dans un pays divisé en beaucoup de souverainetés ce mal n'est jamais universel. Ceux-ci gouvernent sans habileté, sans fermeté, sans sagesse, mais ceux-là sont laborieux, appliqués; quelques-uns montrent des talens supérieurs. La classe nombreuse des hommes capables d'être utiles de quelque manière que ce soit, va se ranger sous les loix des princes sages. Et qu'on ne dise pas que cette ressource subsisteroit quand l'Allemagne seroit une grande monarchie, puisque l'Europe n'en seroit pas moins gouvernée par plusieurs souverains, car il sera sans doute toujours plus aisé de se transporter de l'électorat de Cologne dans celui de Trèves, de Hambourg à Lubeck, de la principauté de Holenlohe-Schillings-Furst dans celle de Holenlohe-Bertens Tein, que de Calix à Copenhague, où de Stockolm à Naples.

Il résulte d'ailleurs de cette division en

petits États l'avantage supérieur que la généralité des princes gouverne bien, et qu'il n'en est qu'un fort petit nombre dont on puisse dire que leur administration est insupportable. Il y a pour cela des raisons très-actives.

D'abord les princes d'Allemagne, même ceux du premier ordre, ne sont pas assez puissans pour pouvoir être impunément insensés, tyrans, ou seulement stupides. Ils se rabaissent, ils perdent trop s'ils n'ont aucune considération personnelle. Leurs frères ne sauroient que végéter s'ils ne se font pas une bonne réputation, et en général les princes mêmes n'acquièrent à la longue que celle qu'ils méritent. Les cadets deviennent donc, soit d'utiles coopérateurs, soit un objet d'émulation pour leurs aînés. Aussi l'Allemagne possède-t-elle, parmi ses princes, soit souverains, soit apanagés, un assez grand nombre d'hommes de mérite, et même de personnages éminens. Que l'on prenne sans choix un certain nombre de princes souverains et apanagés en Allemagne, et que dans les dynasties des grands monarques de l'Europe on sépare un nombre égal depuis les temps où l'histoire acquiert la certitude nécessaire pour

asseoir quelque opinion sur le caractère des grands, on verra quelle différence les sépare, et combien les princes s'améliorent en raison même de ce qu'ils sont moins princes.

Ensuite, les souverains allemands se contiennent les uns les autres. La certitude à laquelle ne peut échapper un méchant prince, qu'on le quitteroit pour celui dans le pays duquel on seroit mieux, l'empêche de se livrer en aveugle à ses passions déréglées. Ces petits souverains ne sont pas absolus; ils ne peuvent pas commettre des injustices criantes, même contre de simples particuliers, sans essuyer des désagrémens très-réels, dont la perspective non douteuse leur sert de frein. Encore moins pourroient-ils vexer arbitrairement leurs peuples ou une classe de leurs peuples. Ils seroient traduits devant les tribunaux de l'Empire, où l'on en appelleroit à de plus puissans qu'eux, qui certainement y mettroient ordre par une intercession à laquelle on ne pourroit se refuser sans danger. Aussi l'esprit d'équité, de régularité, de permanence est-il en général très-visible en Allemagne. Quoique dans le droit aucun emploi n'y soit accordé qu'avec la clause *ad libitum*, et qu'ainsi les places

soient amovibles, en supposant même la conduite la plus irréprochable, dans le fait tout homme est moralement certain de vivre et de mourir dans son poste, s'il ne commet pas quelques fautes très-graves. Les changemens de règne même ne troublent point cet ordre, si ce n'est dans quelques cas infiniment rares.

Enfin les oppressions indirectes sont beaucoup plus difficiles dans les petits pays dont l'Allemagne est composée que dans les grands Etats. Il est impossible qu'un souverain, quelque laborieux qu'on le suppose, connoisse même les affaires principales de deux millions de sujets. Mais s'il n'en gouverne que quelques cent mille, l'ouvrage est moins disproportionné aux forces d'un homme. La capitale n'est qu'à une distance médiocre de l'extrémité du pays; rien de plus aisé que de s'y rendre, que d'y faire parvenir ses plaintes jusqu'au souverain, que de l'aborder même; il n'est enceint, ni d'une haie de bayonnettes, ni de courtisans plus repoussans encore. *Savez-vous si le père du pays, (Vaterland) est ici?* me disoit un jour un paysan, en m'arrêtant dans la rue à Brunswick. Nous n'ignorons pas qu'ils sont et

qu'ils seront rares dans tous les pays et dans tous les siècles, de tels souverains; mais ce qui est très-commun et presque général, c'est que le simple paysan en Allemagne, pour parler à son prince, n'a besoin que de le vouloir.

Frédéric! c'est encore là un de tes bienfaits envers l'humanité! arrêter les plaintes du sujet au souverain est, grace à toi, devenu un opprobre. Ton exemple a prouvé que la plus belle, la plus noble, la plus sainte des fonctions d'un souverain étoit d'écouter les représentations du moindre des hommes. Il a fructifié, sur-tout en Allemagne, cet exemple auguste; les oppressions des suppôts de l'autorité ont presque disparus. Ah! puisse ta grande ombre les effrayer après toi! Que les courtisans infâmes qui, sur ta cendre encore fumante, n'ont pas rougi d'oser dire qu'il étoit peu convenable à la dignité d'un roi de descendre à de tels détails, et proposer à ton successeur de les élaguer, soient chargés de la malédiction des gens de bien! que l'ordre fatal qui a prétendu limiter le nombre des requêtes particulières, et menacé de punir celles qui ne seroient pas fondées, soit effacé par les larmes du repentir et reste à jamais dans l'oubli!

Il est aisé de se représenter ce que deviendroit l'Allemagne, si les princes, au lieu d'être les souverains de leurs pays, n'en étoient que les gouverneurs. Si la gloire d'une bonne administration et la honte d'une mauvaise, qui réjaillissent l'une et l'autre sur eux, remontoient au monarque universel ou se cachoient dans le tourbillon d'une grande cour, d'une immense capitale, que de biens seroient détruits sans retour! Que de maux sortiroient d'une corruption universelle! Bientôt les gouvernemens ne verroient et ne connoîtroient que la capitale et la cour; toutes leurs vues se dirigeroient vers l'intrigue, le crédit, la faveur; ils arracheroient le sang de leurs gouvernés pour déployer un luxe effréné aux pieds du trône. Aujourd'hui ils aiment la contrée dont ils sont souverains. Ils savent que c'est à son état florissant que tient leur considération personnelle; ils travaillent à son bonheur: ils y vivent indépendans; ils reçoivent des hommages, des respects, parce que là seulement ils se trouvent maîtres; et s'ils sont capables d'aspirer à des jouissances moins vulgaires, là seulement tout le bien qu'ils font tourne au profit de leur bonheur. Voilà pour eux: voici pour leurs sujets.

Lorsqu'une grande monarchie a réuni une foule de petits pays en un seul état, une immense capitale se forme. Tout ce qui a des connoissances, des lumières, de la capacité, se rend dans cette métropole ; il s'y établit un grand foyer d'industrie, d'activité, d'instruction : le reste du royaume n'a que le rebus en tout genre. Il en est tout autrement dans une grande contrée divisée en petits pays : la lumière se répand dans chacune de ces divisions ; par-tout il se trouve des hommes capables.

Tous les princes ont besoin de bons médecins, de bons chirurgiens, de mathématiciens, de légistes, d'économes versés dans toutes les connoissances humaines : de-là une infinité de débouchés pour les gens de mérite, et une plus grande diffusion de tous les biens que l'instruction fait à l'humanité.

Il en naît un autre avantage tout-à-fait inappréciable. Les souverains sont obligés d'y ménager les hommes doués de quelque capacité. Des intérêts du premier ordre exigent qu'ils en ayent de différentes espèces dans leurs états. S'ils choquent essentiellement les sujets qui leur sont nécessaires, une promenade à cheval suffit à ceux-ci

pour sortir de leur territoire, et par-tout ailleurs ils sont bien reçus; ils trouvent une subsistance honnête et convenable. En Allemagne les hommes à réputation sont mis à l'enchère; les bons traitemens sont donc nécessaires pour les retenir au service auquel ils sont attachés.

Cet ordre de choses produit un effet semblable à celui d'une liberté légale de penser et d'écrire. Un prince, un duc peut défendre à la vérité que dans ses états on écrive sur telle ou telle matière; mais il ne sauroit empêcher que la même chose ne s'écrive dans les états du margrave ou du prince son voisin, ni qu'on y discute avec décence ses propres actions. Si les hommes de lettres allemands avoient su manier cette arme, elle eût été dans leurs mains la lance d'Argail: les abus, les erreurs, les coups d'autorité, tout auroit tombé devant eux; une énergie médiocre, un courage ordinaire leur auroient suffi pour exercer une si grande influence, pour être les bienfaiteurs de leur patrie et de l'humanité. Mais, non: de frivoles espérances, des récompenses futiles, échange incertain de viles flateries, la puérile gloriole de se voir un moment caressé par un

grand; voilà l'écueil où la plupart vont se briser. Leur dignité, leur considération personnelle, leur sûreté même échouent sur de si méprisables obstacles. Quelques-uns ont été chagrinés, exilés, emprisonnés même illégalement, et d'une extrémité de l'Allemagne à l'autre, les réclamations de tous les gens de lettres ne se sont pas élevées, n'ont pas fait justice du tyran, ne l'ont pas traduit au tribunal de l'opinion publique, de la postérité; leur foible vue n'a pas discerné que rien ne pouvoit ôter à leur union l'irrésistible appui de l'intérêt divisé de leur princes. Mais une génération meilleure s'élévera, et la topographie politique de l'Allemagne suffit pour assurer aux sciences et aux lettres toute la liberté qu'elles peuvent raisonnablement prétendre pour le bien de l'humanité.

En général, les petits états confédérés sont les seuls où l'espèce humaine acquiert le plus grand développement possible de sa perfectibilité. S'ils sont libres, la raison, le bon sens, les lumières vraiment utiles percent dans toutes les classes avec la plus active énergie : s'ils ne le sont pas, le bas-peuple reste dans l'ignorance et la stupidité (encore

les paysans, les paysannes même qui ne savent pas lire et écrire, sont-ils beaucoup plus rares en Allemagne, sur-tout chez les protestans que dans la France même, moins asservis sous beaucoup de rapports); mais les lumières s'étendent toujours infiniment davantage, du moins en superficie, que dans une grande monarchie. Partez de Constantinople, traversez la Hongrie, allez à Vienne, et de-là par Prague à Dresde; achetez sur votre route des livres, des instrumens de mathématiques, cherchez des hommes propres à vous instruire sur tel objet de physique ou de mécanique, etc., etc. et comptez les villes où, pendant votre voyage à travers cette vaste étendue de pays très-habiles, très-fréquentés, vous trouverez moyens de vous satisfaire à cet égard. Continuez votre voyage, allez de Dresde à Messein, Leipzick, Weimar, Jena, Erfurt, Gotha, Gœttingen, Brunswick, Lunebourg, Hambourg; mesurez ici les villes sur la même échelle, et prononcez. A la vérité la religion entre pour sa part dans cet ordre de choses, mais la division en petits états est la cause vraiment agissante.

Ces avantages nous paroissent infiniment

au-dessus de la plus grande facilité des constructions publiques, des communications, de l'abolition des droits de péage et de transit, de l'uniformité des poids et mesures, et même de cette paix intérieure si vantée. La paix est sans doute, après la liberté, le premier don du ciel; sans la paix, l'homme se consume en efforts avortés et ne peut rien de durable. Mais la tranquillité intérieure dans une monarchie n'est trop souvent que l'immobilité d'un corps mort. Elles sont grandes les pertes que l'espèce humaine souffre par la guerre; mais elles n'égalent pas celles qu'occasionne une mauvaise administration! Ici les champs sont moissonnés par l'ennemi; mais à dix lieues ils sont engraissés par les capitaux que verse entre les mains du cultivateur le haut prix des denrées. Dans des pays mal gouvernés, comme il est presque impossible que ne le soient pas les grandes monarchies, la calamité est publique et générale. Ce sont les rayons d'un soleil brûlant qui change toute une zône en un désert aride, où se dessèchent les plantes nourrissantes que le hazard y a fait germer. La guerre dévaste comme un fleuve dont le limon rétablit et féconde une grande partie

des rivages que l'impétuosité de ses flots à dévorés. Eh! ne voyez-vous donc pas qu'en Allemagne les contrées où la guerre s'est faite le plus souvent sont les plus peuplées? Qui retrouveroit dans le palatinat la moindre trace des dévastations causées par Louis XIV, si une administration intolérante, oppressive, détestable sous tous les rapports, n'avoit pas pris soin de les perpétuer?

A la vérité, si l'Allemagne n'est pas réunie à une grande monarchie, elle n'aura jamais une capitale superbe, un théâtre national enchanteur, des artistes excellens, des *virtuoso* délicieux, des actrices énivrantes, des danseuses, ni peut-être même des courtisanes dignes de rivaliser avec celles de Babylone, de Rome et de Paris. Nous ne nous sentons pas capables de résoudre cette objection formidable, et nous aimons mieux la passer sous silence.

Tel est, selon nous, l'aspect sous lequel le citoyen de l'Allemagne et celui du monde doivent considérer la grande question de sa permanence en petits états fédératifs ou de sa réunion en un seul empire; le premier, parce qu'il sent combien son propre bonheur est attaché au maintien des petits états; le

second,

second, parce que le bien-être de tous les hommes en général, et par conséquent celui de chaque association particulière dont le grand tout de l'espèce humaine est composé, forme une de ses plus douces jouissances et l'objet éternel de ses vœux. Quant aux membres de l'aristocratie allemande, il est difficile de concevoir qu'il en soit jamais un assez lâche pour préférer l'espèce de fortune que la maison d'Autriche pourroit lui faire, à sa liberté et à son indépendance. Il reste donc à voir sous quel point de vue personnel un membre des états voisins, et pour choisir l'exemple le plus frappant, un français, doit considérer l'évènement de la réunion de l'Allemagne sur une seule tête.

Assurément la monarchie française forme une masse de puissance infiniment imposante et solide, soit par son étendue, sa population et ses richesses naturelles, soit par la contiguité et l'heureuse correspondance de ses parties. Ses frontières sont hérissées de forteresses et de moyens de défense naturelle ou artificielle. Dans l'ordre actuel des choses, elle n'a que les fautes de son gouvernement à craindre; toute invasion y seroit inutile et folle. La maison d'Autriche seule, bien moins

encore la Prusse, ni même ces deux maisons réunies, ne sauroient lui être redoutables, parce que la guerre de deux ou de plusieurs contre un se fait toujours si mollement et d'une manière si incohérante, que, même à inégalité de puissance, les forces qu'un seul moteur dirige n'en ont rien à craindre.

Mais supposez l'Allemagne réunie sous le même sceptre; alors l'évènement de ce combat d'égal à égal devient au moins très-douteux, et c'est au hazard à prononcer. La France auroit même ici des avantages. La nation française est très-brave, sans doute: toutes sont susceptibles de l'être, et la nôtre a peut-être plus de cette verve brillante, de ce point d'honneur impétueux qu'on est tenté de prendre pour une plus grande valeur; mais on ne sauroit se dissimuler qu'elle n'est pas aussi militaire que la nation allemande; meilleurs duellistes, sans doute, incontestablement moins bons soldats, plus actifs, plus impétueux, plus capables de l'impossible, mais moins susceptibles de calme, de soumission, d'ordre, de discipline (et c'est là presque tout à la guerre); voilà ce que nous sommes. Nous vivons d'ailleurs sous un climat plus agréable, plus riche, plus abondant;

nous serons donc toujours dans le danger éminent où est un possesseur attaqué par celui qui veut posséder. Le possesseur est tranquille; celui qui veut lui ravir sa propriété est animé du désir des richesses, la plus vive des passions. Il n'est guère possible que dans une telle situation le premier n'ait de l'infériorité ; c'est l'histoire de tous les peuples méridionaux attaqués par les septentrionaux.

Comment la France pourroit-elle donc ne pas redouter cet évènement? Comment négligeroit-elle les moyens de le prévenir ? L'époque en tient uniquement au dégré de puissance de la maison de Brandebourg : si celle-ci perd un moment l'équilibre artificiel qu'une prudence supérieure a su lui procurer; si elle a quelqu'infériorité dans sa première joûte avec la maison impériale, elle perdra la confiance, l'autorité, le pouvoir, l'existence : l'empereur deviendra d'abord le chef très-dominant et bientôt le roi de l'Allemagne, soit peu-à-peu, soit subitement et à l'instant même où il voudra; car enfin, comment, une fois détraquée, remonteroit-elle au point où elle est aujourd'hui, cette machine dont tous les ressorts sont déjà si tendus? Les circonstances ne sont plus les mêmes. La maison

d'Autriche, éclairée par ses fautes et ses revers, est loin d'être aussi inférieure en habileté à son ennemi qu'elle l'a été jusqu'ici, et dans tout le reste elle lui est infiniment supérieure. La maison de Brandebourg a pu s'élever une fois assez haut pour servir de digue au torrent autrichien qui menace d'inonder l'Allemagne. Le torrent a grossi par la résistance même; si la digue est un instant percée ou surmontée, le torrent dispersera soudainement ses débris et roulera des flots destructeurs sur les contrées indéfendues que depuis si longtemps il menace. Que la digue soit donc réparée sans cesse et même rehaussée; que la maison de Brandebourg s'élève encore; que les voisins et les princes d'Allemagne qui ont quelqu'énergie y concourent de tout leur pouvoir.

Mais comment arriver à ce but? Ajoutera-t-on de nouveaux états à ceux de la maison de Brandebourg? Arrondira-t-on ses provinces par des échanges? Jamais notre bouche, jamais notre plume ne conseilleront de telles injustices. A dieu ne plaise que nous encouragions la politique usurpatrice qui compte les convenances pour tout et les peuples pour rien! Les grands évêchés de l'Allemagne

n'appartiennent pas à une famille sans doute; ils appartiennent à la noblesse germanique en général. Avant que de vouloir les faire servir à consolider la base du royaume de Prusse, pour le rendre capable de défendre la liberté de l'Allemagne contre l'ambition autrichienne, il faut savoir si les peuples désirent de passer sous un autre gouvernement que celui de ses évêques élus par leurs chapitres. Eh! quelle étrange manière ne seroit-ce pas de protéger la liberté de l'Allemagne, que de commencer par l'anéantir, par tenter des conquêtes, par opérer des démembremens pour empêcher les autres d'en faire? Non, non; comme citoyen du monde et comme Français, nous révérons dans le roi de Prusse le protecteur naturel de la constitution germanique; mais il nous viendroit plus qu'indifférent s'il avoit d'autres pensées; il nous seroit odieux s'il songeoit à s'agrandir sur ses débris. Les trocs d'états ne sont pas moins iniques que les arrondissemens. Échangez la Lusace contre les Margraviats, si les hommes de ces provinces y consentent; mais c'est un acte de violence et de tyrannie indigne de l'âge éclairé où nous vivons, et où les droits des hommes

sont enfin connus, que d'exécuter de tels échanges sans consulter les habitans.

Heureusement la maison de Brandebourg n'a besoin de recourir à aucun de ces moyens odieux pour se rendre capable de résister aux efforts de la maison d'Autriche : elle en a un plus doux, plus beau, plus sûr. Qu'elle prenne les mesures que nous avons indiquées dans cet ouvrage pour augmenter la population et les richesses de ses provinces: ordre, économie, bienfaits, tout doit être employé à ce but sacré. Qu'elle introduise dans ses états une administration vraiment sage et productive ; qu'elle y affranchisse les hommes et les choses ; que la servitude disparoisse de ses domaines : l'empereur en a donné un bel exemple en Bohême ; cette opération n'a pas été exécutée comme elle auroit pu l'être. Eh bien! il faut l'exécuter mieux ; il faut, puisqu'on ne voudroit, puisqu'on ne devroit peut-être pas forcer la noblesse à imiter dans ses terres ce que le souverain fera dans ses domaines, il faut lui acheter le privilège d'asservir ses semblables et sacrifier à cela des sommes capables de la consoler de la nécessité d'être équitable et humaine ; il faut diviser les domaines,

abolir les impôts indirects, anéantir les monopoles, donner la liberté la plus illimitée au commerce..... Tout exige de fortes avances, sans doute; ce sont celles d'un grand propriétaire qui, pendant plusieurs années, s'occupe à couvrir un terrein sablonneux de terres argileuses, et à le labourer pour amalgamer le sable et l'argile, parce qu'il sait qu'au bout de dix ans ses soins et ses avances lui seront payés au centuple.

Mais combien de temps sera nécessaire encore pour ses améliorations? et comment se donner ce temps, ou plutôt comment être sûr de l'avoir?.... Efforcez-vous de maintenir la paix aussi long-temps que la maison de Brandebourg travaillera à se donner cette juste base, et songez bien que vous n'avez qu'un intérêt et un ennemi des démarches duquel rien ne doit vous distraire. Maintenez la paix, mais de la seule manière qui convienne à l'homme sage et fort, en vous tenant toujours prêt à la guerre, en la faisant vigoureuse, terrible, même au moment où elle deviendra évidemment inévitable, et il ne s'agit pas de savoir qui la commencera. Lorsque les circonstances, pesées avec une fermeté éclairée par la prudence paroîtront exiger qu'elle se

fasse, commencez-là ; frappez le plutôt possible les plus grands coups ; c'est le seul moyen d'arriver rapidement au terme.

Rien de plus naturel, rien de plus sage tant que l'état actuel des choses européennes durera, que l'alliance défensive la plus ferme, la plus sincère, la plus exempte d'ambiguité, de toutes les puissances voisines de l'Allemagne avec le chef de la maison de Brandebourg, non pas pour garantir ses possessions seulement, mais tous les états souverains de l'Allemagne, et ceux-là mêmes qui, n'ayant point de famille déterminée à leur tête, semblent, à chaque vacance, en proie au premier occupant.

L'alliance des princes germaniques est un chef d'œuvre dans cette vue ; mais pour que cette alliance soit de quelqu'effet, il faut que les princes unis soient armés. C'est les induire fortement en erreur que de leur conseiller, comme on a fait à quelques-uns d'eux, de réformer leurs troupes. Sans doute le prince qui veut mettre un fusil de munition dans la main de chacun de ses sujets, et qui les constitue des espèces de machines militaires pour son divertissement, à-peu-près comme un enfant feroit avec des soldats de bois,

tombe dans une manie qui peut nuire à son pays. Mais ne vouloir être que de simples gentillâtres, possesseurs d'une grande terre, ne se soucier que de ses jouissances personnelles sans songer, comme membre d'une république fédérative, à contribuer de sa part à son maintien, c'est une pusillanimité bien petite et bien futile. Un prince de l'empire ne peut heureusement pas songer à faire des conquêtes; il ne peut pas même se défendre seul, ni contre les princes du premier, ni contre ceux du second rang; mais il peut et il doit contribuer à la défense générale en proportion de ses forces. L'abandonner toute entière à la providence, qui n'aida jamais que les hommes sages et laborieux, ou aux princes puissans, c'est renoncer à toute considération, compromettre également son existence au-dedans et au-dehors de la confédération, et se rendre indigne du nom de souverain. Où en seroient les princes d'Allemagne si leurs ancêtres avoient pensé ainsi? Si les ducs de Saxe et de Brunswick, les margraves de Baden n'avoient pas armés leurs sujets; s'ils ne les avoient pas conduits aux combats avec valeur dans les guerres intestines dont le prétexte fut la religion et le vrai motif,

la liberté ou l'asservissement de l'Allemagne ? Il est donc utile, il est donc louable, il est donc nécessaire que tous les princes germaniques entretiennent un nombre de troupes proportionné à leurs états et aux efforts que font à cet égard les grandes puissances de l'Empire ; qu'ils les exercent avec soin ; qu'ils aient des places et de l'artillerie ; qu'ils conservent soigneusement du moins ce qu'ils possèdent en ce genre ; car une place forte, un train d'artillerie forment toujours un poids dans la balance.

Alors, si la maison d'Autriche empiète sur le moindre des droits, sur la plus légère parcelle de la liberté de l'Allemagne, réunissez-vous ; assaillez-là de toutes parts ; forcez-là bientôt à la paix, puisque tout rentrant dans l'ordre, chacun travaille de nouveau à réparer les pertes de la guerre et à augmenter la richesse et la puissance intérieure, pour opposer incessamment une masse plus imposante de résistance à des projets d'envahissement, dont un mauvais succès répété finira par désabuser les ambitieux.

Voilà le plan qui convient aux princes germaniques, et d'autant plus qu'ils doivent prévoir une crise possible et très-fatale,

celle où les maisons de Brandebourg et d'Autriche se réuniroient pour diviser entre elles l'Allemagne. A la vérité cette supposition est peu probable. Le monarque actuel de la Prusse est connu pour un prince vrai, loyal, généreux. Il s'honore d'avoir beaucoup contribué, comme prince royal, à former la ligue des princes; d'ailleurs, l'ambition de la maison d'Autriche même ne permettra probablement pas à un empereur d'entrer dans un tel projet, et si jamais il s'y montre quelques instans favorable, c'est un piège qu'il essaiera de tendre au roi de Prusse.

La maison d'Autriche veut l'Allemagne pour elle-seule. La partager avec une autre maison de tout temps féconde en hommes habiles, et dont elle est, sous toutes sortes de rapports, l'ennemi implacable, ce seroit reculer cet évènement jusqu'aux bornes de l'impossibilité. Le combat entre ces deux puissances deviendroit alors trop égal, et la dignité impériale, sur laquelle les idées de la grandeur autrichienne se fondent, seroit anéantie. Cependant, un projet pareil peut être considéré comme dans l'ordre des possibles. Les princes de l'Allemagne doivent donc se tenir prêts pour s'y opposer autant

q'il est en eux. Ils doivent être en état de résister jusqu'à ce que les puissances limitrophes, dont l'intérêt ne sauroit être que l'Allemagne, soit ni à un, ni à deux, viennent les secourir; mais si les princes allemands montrent quelque pusillanimité, alors toute résistance devient nulle; s'ils abandonnent leur propre cause, ou s'en remettent uniquement à d'autres du soin de leur défense, le partage sera fait et consolidé avant que les secours d'hommes et d'argent puissent leur parvenir.

Il y a plus : une conduite incertaine, pusillanime, vacillante, pourroit hâter ce fatal évènement. Avec une volonté sincère, généreuse, héroïque même, d'être le fidèle protecteur des libertés germaniques, un roi de Prusse sentira qu'il n'est pas sûr de l'être seul. Que feroit-il d'alliés qui ne voudroient rien hazarder, ni pour lui, ni pour eux-mêmes? et s'il se méfioit entièrement de leurs intentions ou de leur courage, quel meilleur parti lui resteroit-il à prendre que de tâcher d'avoir sa part de ce qu'il lui seroit impossible de défendre? Ne décourageons donc pas les princes qui font beaucoup, qui font trop peut-être, proportionnément à

leurs forces, pour la défense de l'Allemagne. Disons aux autres qui préfèrent de consacrer l'excédent de leurs revenus, même à des dépenses inutiles : le premier soin est celui d'exister; le premier bienfait pour des allemands est le maintien de leur constitution actuelle : très-défectueuse en soi, elle n'en produit pas moins de nombreux avantages infiniment essentiels à l'humanité, entièrement incompatibles avec l'ordre des choses qu'on voudroit lui substituer : les lumières à la propagation desquelles elle est si propre, corrigeront ses défauts beaucoup plus rapidement qu'il ne pourroit arriver de sa réunion en une grande monarchie.

Eh! si nous n'étions pas convaincus de cette importante vérité; si la monarchie prussienne n'étoit pas évidemment le palladium des libertés germaniques auxquelles nous attachons la plus décisive influence sur le bien-être de l'Europe, ne fût-ce que par l'exemple et les progrès tous les jours plus grands que fait en Allemagne l'espèce humaine, que nous importeroit et ce pays et sa constitution? L'un et l'autre nous sont également étrangers. S'ils ne doivent pas être utiles à l'Europe, au monde; si ce vaste et superbe

empire doit être la métairie d'un ou deux despotes et l'arène des jeux sanglans dont leurs passions, ou seulement les intrigues, les intérêts, la fantaisie de leurs visirs, donneront éternellement l'horrible spectacle, nos yeux s'en détourneront avec mépris, avec horreur, et nous demanderons à l'Amérique unie d'absoudre l'espèce humaine des forfaits de ses tyrans.....

Citoyens de l'Allemagne, de quelque rang que vous soyez, daignez écouter un étranger qui vous révère, parce que vous formez une nation grande, sage, éclairée, moins corrompue que la plupart des autres peuples, aussi éloignée par votre caractère qu'heureusement incapable par votre constitution de subjuger l'Europe ou même de la désoler. Regardez l'étendart de la maison de Brandebourg comme le panache de votre liberté; unissez-vous à sa puissance; soutenez-là; favorisez ses accroissemens équitables; réjouissez-vous de ses succès; empêchez, autant qu'il est en vous, qu'elle ne tombe dans des erreurs: elles lui sont mortelles, parce qu'elle n'a d'autres bases solides que son habileté. Admirateur du grand roi auquel plus qu'à tout autre la maison de Brandebourg

doit sa puissance, je porterois sans doute un vif intérêt à cet édifice, vraiment beau, quoiqu'élevé sur des fondemens trop fragiles, ne fût-il que l'ouvrage de cet homme extraordinaire. Mais si le bonheur de l'Allemagne en étoit indépendant, je ne vous adjurerois pas, vous, mon pays, l'Europe entière, de soutenir la monarchie prussienne, de donner le temps à la prudence, à la bonté de l'affermir, d'élargir sa base. C'est sur-tout à en développer les moyens que les longues et pénibles veilles, consacrées à cet écrit, ont été destinées. Ces moyens ne sont autre que *paix et liberté*: liberté civile de tous les sujets, liberté d'industrie, liberté du commerce, liberté de religion, liberté de penser, liberté de la presse, *liberté des choses et des hommes*..... Là se résume tout l'art de gouverner; là, comme un germe fécond, réside la prospérité des empires. Mais la monarchie prussienne est plus prête qu'aucune autre à recueillir une moisson si belle: tout y est mûr pour la grande révolution; nul obstacle très-puissant ne s'y oppose..... Que le génie tutélaire de l'Europe et de l'espèce humaine veille sur ses destinées; qu'il la défende de ses propres erreurs; qu'il

la soutienne dans les dangers dont elle est menacée ; qu'il la conduise à ce faîte de grandeur et de puissance auquel elle ne peut atteindre que par la justice et par la sagesse. (1)

XI. *Système belligérant de l'Europe en 1787, et de la situation respective de l'Autriche et de la Prusse.*

LA France et l'Angleterre, la maison d'Autriche, la Russie et la Prusse sont les seuls états qui, de leur chef et pour leur propre compte, puissent troubler les rois de l'Europe. L'Espagne sans doute dans ses rapports naturels en seroit très-capable ; mais deux sortes de causes y mettent obstacle : l'éloignement des possessions qui composent cette immense monarchie, l'étendue de son existence, si nous osons parler ainsi, qui la rend attaquable et sensible au-delà des mers comme en Europe, et les causes tirées de sa constitution intérieure qui ont enervé et mutilé sa puissance au point qu'avec des côtes immenses elle n'est point encore

(1) Mon. Pruss. t. V. p. 357.

parvenue

parvenue à se donner une marine respectable, et qu'avec le sol le plus fécond de l'univers et peut-être le caractère national le plus propre aux grandes choses dont aucune race humaine soit douée, elle paroît dans la torpeur de l'impuissance et de la misère.

De tous ces états aucun n'est aussi mal situé que la Prusse pour la guerre.

L'Angleterre est totalement une puissance maritime; si elle ambitionne de gouverner le monde, et que cette soif effrénée de pouvoir ne soit pas bientôt l'écueil de sa grandeur, si ce n'est de son existence, ce doit être par ses richesses et non par ses acquisitions territoriales, au moins sur notre continent; la nature lui en a entièrement refusé les moyens. Heureuse l'Europe, heureuse l'espèce humaine, si cette magnanime nation, franchissant les progrès de la fausse science, essayoit en se rapprochant sincèrement de sa rivale, du noble et salutaire système hors lequel toutes les puissances erront sans cesse à l'aventure entre les agonies des mauvaises paix, qui ne sont que des trèves indéfiniment ordonnées par l'épuisement réciproque et les horreurs de guerres aussi indécises que ruineuses.

La France n'eut-elle pas besoin d'un demi-siècle de travaux et d'efforts intérieurs pour reprendre la vigueur naturelle que les délices de ses Satrapes corrompus ont profondément minée la France, doit se décider pour la mer ou pour la terre: en voulant jouer un très-grand rôle sur l'un et sur l'autre de ces climats, elle s'énerve, elle se ruine et n'est vraiment prépondérante sur aucun des deux. Où marcheroit-elle dans cette route? à recueillir les fruits amers d'une méfiance universelle, à tomber dans les dernières syncopes de l'épuisement, en voulant forcer la nature des choses qui ne permet pas que la même puissance ait les deux sceptres, qui nécessite la prodigalité de capitaux immenses pour créer et soutenir une puissance de mer, qui sur-tout frappe de malédiction et de stérilité tous les projets dont le but seroit de substituer une force artificielle à celle qu'elle a donnée et dont elle réchauffe les germes, et facilite les développemens autant qu'elle contrarie ce qu'on fait en dépit d'elle.... Eh! combien il seroit plus naturel, nous avons presque dit plus facile, d'asseoir sur l'éternelle et inébranlable base de l'intérêt commun l'alliance de deux pays qui peuvent et doi-

vent commander la paix au monde ou qui ne cesseront jamais de l'ensanglanter en le déchirant ! Ils auront beau s'évertuer dans leurs agitations subalternes, les routiniers en tracasseries que l'on a nommés *politiques* ; il n'est qu'un grand plan, une idée lumineuse, un projet assez vaste pour tout embrasser, tout concilier, tout réprimer ! C'est celui qui, faisant disparoître, non pas les rivalités du commerce, mais les inimitiés absurdes et sanglantes qu'elles font naître, confieroit aux soins paternels et vigilans de la France et de l'Angleterre confédérées, et auxquels pour sa propre sûreté la maison de Brandebourg se rallieroit toujours, la paix et la liberté des deux hémisphères, comme l'espèce humaine est au sein de la nature, laissant une égale latitude aux causes secondes, mais donnant au grand tout une impulsion uniforme et constante, qui d'abord ouvrage de la force confédérée des deux premiers peuples du globe, seroit bientôt le résultat simple et naturel de la sagesse unie des nations dont la vigueur ne se développeroit plus que pour la prospérité intérieure de chaque pays et l'amélioration successive des choses humaines.... sans doute elle paroîtra romanesque cette idée,

mais est-ce notre faute à nous si tout ce qui est simple est devenu romanesque? Sans doute elle semblera impraticable, si ce n'est insensée, aux vues courtes. Mais n'est-ce donc pas la distance plus ou moins reculée du possible qui distingue les hommes? et fut-ce en effet une illusion qu'un tel espoir, c'est du moins une magnifique illusion qu'il faut s'efforcer de réaliser, parce que non-seulement les efforts pour y parvenir n'empirent pas la condition humaine, mais qu'on ne sauroit les tenter sans prendre des mesures plus raisonnables, plus généreuses, plus fraternelles? Pauvres humains! supputez combien vous coûte nécessairement le jeu le plus égal! Combien vous avez perdu d'avancer à la loterie la plus favorable! Combien vos espérances vous en imposent, votre cupidité vous abuse, vos coutumes vous nuisent, et blamez-nous, si vous en avez le courage, de rêver un nouvel ordre de choses ou plutôt d'essayer de vous ramener aux idées naturelles!

Mais, revenons à la guerre, puisque la sagesse de la politique moderne aboutit toujours à la guerre. Si jamais la France veut se borner à jouer son rôle naturel sur le continent, sa situation est infiniment avan-

tageuse : deux grands côtés de son immense territoire sont couverts par des mers ; elle peut aisément barrer l'entrée de ses domaines à l'Espagne, aux puissances Italiennes, aux Suisses, et porter tous ses efforts vers l'Allemagne et vers les Pays-Bas.

La Russie est encore plus aisément située pour l'attaque : elle débouche par un point sur son ennemi avec les forces qu'elle juge nécessaires : si elle réussit, elle pousse sa pointe ; si elle échoue, elle se retire ; et qui peut la poursuivre sous une latitude que les Russes seuls peuvent supporter ? Tel est l'indestructible avantage de cet empire qui domine et asservit successivement tout ce qui l'entoure. Que de révolutions, que de heurtemens d'hommes et de choses occasionnera le développement de ses destinées ! A la vérité, son influence sur chaque point paroît devoir être en raison inverse de leur multiplicité, mais combien le nombre de ses points de contact ne s'augmente-t-il pas pour l'Europe ? Et (sans se hâter de deviner le sort de la Turquie européenne pour se les exagérer) si la Russie prend l'Ukraine polonaise, comme la manière dont elle cerne la mer noire et dispose son commerce paroît

en indiquer clairement le dessein, combien ne se multiplieront-ils pas encore? Quelles vues a donc l'empereur s'il est impossible de lui démontrer qu'il lui vaut mieux des Turcs et des Polonais pour voisins, que cette étrange nation, propre a tout, susceptible de tout, qui produit les meilleurs soldats de l'univers et les hommes les plus malléables qui habitent ce globe!

La maison d'Autriche a de grandes possessions au sud et à l'est de l'Allemagne, et cela seul lui fourniroit de redoutables moyens d'attaque. La Hongrie, la Bohême, la Moravie, la Gallicie, qui donnent à l'Autriche un nouveau bout de flanc pour embrasser la Silésie, réunis, sont la superbe base d'une puissance très-disproportionnée à tout autre, la France exceptée. Son armée est fort inférieure en instruction à l'armée prussienne; mais elle a le double de soldats, d'excellens soldats; et toute victoire est un échec à la puissance prussienne, tandis que toute défaite est une leçon même assez peu coûteuse à la puissance autrichienne. Elle peut, comme *Cadmus*, faire sortir des hommes du sein de la terre; elle a la facilité funeste d'engloutir tous ses sujets dans ses légions, tandis que les bataillons prussiens une fois anéantis ne

peuvent renaître que du trésor qui donne des recrues, ou des bandits plutôt que des soldats. Enfin, l'empereur fait mal le bien, mais il fait assez de bien pour donner une activité très-énergique à ses grands avantages naturels. Il n'est pas militaire, mais à sa voix il en naîtra dans son armée, et ne s'en forme-t-il pas toujours assez à la guerre ? La Pologne n'est rien, la Porte-Ottomane croule : l'empereur n'a donc rien à craindre sur ses derrières, il peut porter presque toutes ses forces vers l'Allemagne.

La Prusse, au contraire, possède une longue bande de pays presqu'au centre de l'Europe. Elle est entourée de peuples qui jouissent des lumières à présent générales dans cette partie du monde, et des immenses avantages que ces lumières donnent. Dès que deux de ces peuples se réunissent, elle risque toujours d'être attaquée en tête et en flanc, ou d'être coupée par le milieu. Comment, dans cette situation, pourroit-elle former des projets d'agrandissement par une attaque directe, même contre le plus foible de ses voisins ? Elle ne doit montrer d'ambition que dans une crise générale de l'Europe.

Voilà ce qui résulte de la situation géogra-

phique. Mais ce n'est pas tout, les relations politiques et militaires ont absolument changé depuis la guerre de sept ans. Il importe à notre objet de développer, avec quelque détail, ces changemens et les idées générales que nous venons d'indiquer.

Le gouvernement de la Suède a pris une forme entièrement désavantageuse au roi de Prusse. Les états républicains, dit-on, sont moins propres à faire la guerre que les monarchiques. Le fait est vrai; mais on ne sent pas qu'il fait leur éloge et non pas leur critique. Par la révolution de mil sept cent soixante-douze, la Suède est donc devenue pour la Prusse un voisin plus dangereux. La Russie fait mal la guerre; ses généraux, ses officiers sont d'une ignorance extrême; ses campagnes contre les Ottomans n'ont été des deux côtés qu'une suite de fautes plus folles les unes que les autres. Mais cette guerre, jointe à l'incomparable bravoure des soldats Russes, qui leur a fait remporter plusieurs fois des victoires sur les excellentes troupes de Frédéric II, a donné à la Russie une considération très-dangereuse.

Enfin la situation militaire de l'Autriche, relativement à la Prusse, a encore éprouvé

de très-grands changemens. La maison d'Autriche est le seul ennemi constant et réel de la Prusse, mais c'est un ennemi implacable dont les persécutions et les jalousies ne finiront vraisemblablement qu'avec l'existence politique de l'une ou de l'autre. Autrefois le luxe de la cour impériale absorboit les fonds nécessaires pour la guerre, et empêchoit qu'on ne fit en temps de paix les dispositions nécessaires pour résister à un ennemi toujours prêt à frapper; tout à cet égard est changé.

Dabord l'Autriche a armé de la même façon que son ennemi : ce n'est plus cette armée réduite à la paix et à laquelle il falloit des mois pour se recruter et s'équiper avant de pouvoir s'exposer à l'ennemi en rase campagne. Ce ne sont plus ces arsenaux et ces magasins dépourvus de tout; ce n'est plus vraisemblablement même ce trésor vide qui avoit besoin de tant de négociations pour fournir l'argent nécessaire. L'armée autrichienne est toujours complète et incessamment fournie de tout ce qu'il faut pour camper. Les arsenaux sont remplis et ses magasins pourvus; peut-être enfin le trésor même renferme-t-il plus de richesses qu'on n'ose le croire.

Il est vrai que l'armée autrichienne ne sauroit se comparer en aucune manière à l'armée prussienne. La force énorme des compagnies autrichiennes et le petit nombre d'officiers et surtout de bas officiers qu'elles contiennent est une composition absurde qui seule la mettroit à une distance infinie de son émule. L'éclat et le faste de la cour impériale, l'orgueil de la haute noblesse, écrasent l'état et l'esprit militaire; le subalterne est avili; l'intrigue et la faveur placent à leur gré des sujets indignes; enfin l'armée autrichienne, superbe sous les armes, bien vêtue, bien équipée, bien armée, composée de grands et vigoureux soldats, n'a point d'ensemble, point d'uniformité, point d'instruction, elle ne sait pas se mouvoir. Vous ne verrez point une ligne autrichienne avancer trois cents pas sans perdre son alignement et ses distances, sans tomber par conséquent dans un désordre très-sensible, chose inouie dans l'armée prussienne! Une colonne autrichienne ne marche pas sans s'allonger, et sans qu'il y ait à ouvrir ou à serrer lorsqu'elle se forme. En un mot, un corps autrichien n'est pas mobile, et cela est vrai de la cavalerie comme de l'infanterie.

Ce sont-là d'immenses désavantages sans doute ; mais indépendamment de ce qu'un grand général à la tête des Autrichiens saura bien réduire l'armée prussienne à une guerre de position, où le plus grand nombre de ces inconvéniens sont atténués, il paroît que les premiers moteurs de la machine militaire autrichienne les ont sentis, et qu'ils y ont paré avec toute la sagesse possible. Le cabinet de Vienne semble avoir abandonné l'idée de faire de la reprise de la Silésie et de l'abaissement du roi de Prusse l'objet direct et premier de ses opérations. Il veut commencer par détruire absolument l'équilibre, pour acquérir une prépondérance entière qui le mette en état de frapper à coup-sûr et d'écraser le roi de Prusse sans aucune incertitude, par sa seule masse, en même-temps qu'il veut se mettre à l'abri d'une incursion dangereuse ; c'est dans cette vue que l'acquisition de la Bavière est l'unique objet de son ambition actuelle. Autrefois l'empereur auroit été dans l'impossibilité d'y songer ; au premier signe, le roi de Prusse seroit entré avec toutes ses forces en Bohême, il auroit livré une bataille qu'il auroit apparemment gagnée, et l'empereur auroit été ainsi

contraint à tourner toutes ses forces de ce côté : ou bien si ce prince se fut opiniâtré à l'acquisition de la Bavière, la Bohême étoit perdue. Mais, soit qu'un étranger, soit que l'expérience de la guerre de sept ans ait éclairé le gouvernement autrichien sur la situation de la Bohême, il est certain qu'il a pris des mesures efficaces pour empêcher le roi de Prusse de s'en rendre maître en dissipant une seule fois l'armée destinée à la défendre. Le général Lloyd, dans son introduction à la guerre de sept ans, a indiqué les endroits où il faudroit établir des forteresses pour garantir ses contrées, et le camp retranché qu'il faudroit prendre pour le couvrir. Les forteresses de Pless et de Theresienstad ont été bâties, et le camp retranché qu'il faudroit prendre pour les couvrir, indiqué.....

Nous considérons l'Allemagne et la Prusse abandonnées pour ainsi dire à leurs propres forces; alors combien ne seroit-il pas facile à l'empereur de lasser la puissance prussienne et de l'obliger à la paix? Car enfin, en quoi consiste cette puissance? dans son armée et son trésor? Ces deux ressorts lui suffisent sans doute pour trois années, mais

les recrues que le pays a pu fournir et le trésor épuisés, tout est fini.....

Jusqu'ici nous avons considéré la puissance de la maison d'Autriche comme faisant la guerre d'une manière isolée avec la Prusse, et luttant corps à corps avec elle; mais c'est-là un état de choses auquel on ne peut guère s'attendre : si l'empereur veut détruire l'équilibre de l'Allemagne, l'embrâsement deviendra général; alors tout dépendra des alliances qui se formeront.

La plus dangereuse de toutes pour la Prusse, c'est celle de la Russie avec l'Autriche, et malheureusement la haute conception de la Czarine de renouveler l'empire d'Orient, en chassant les Turcs d'Europe; cette idée ambitieuse et tôt ou tard destructive de l'empire russe, tel du moins que nous le connoissons aujourd'hui, mais qui n'en bouleversera pas moins l'Europe par son explosion, cette idée, devenue passion et que l'empereur paroît entretenir et flatter avec beaucoup d'adresse, en a vraiblement amené l'époque.

Tous les talens militaires d'un autre Frédéric, toute la perfection de l'armée prussienne ne sauroient mettre le roi de Prusse

en état de résister aux Russes et aux Autrichiens, agissant de concert pendant trois campagnes, ni l'empêcher d'en recevoir la loi. Il n'est pas une seule alliance en Europe, excepté la nôtre combinée avec l'union germanique, qui puisse mettre à couvert la monarchie prussienne. Il faudroit même, pour gagner cette périlleuse partie d'une manière décisive et rapide, les efforts réunis de la Suède, du Dannemarck, de l'Empire ottoman et des princes d'Allemagne....

Mais il ne faut pas s'y tromper : l'alliance de la France contre la maison d'Autriche et la Russie, sans cet intermédiaire, des princes d'Allemagne ne sauroit suffire à la Prusse ; ni la conquête des Pays-Bas, ni celle des états d'Italie ne porteroient un coup mortel à la puissance autrichienne. C'est par la Bavière qu'il faudra l'attaquer. Si le prince qui, à cette époque, gouvernera cette vaste et belle contrée est assez insensé pour devenir une machine entre les mains de l'Autriche, il faut conquérir son pays et pénétrer ainsi jusqu'au sein des états autrichiens, où les armées et les batailles décideront la grande cause de la liberté germanique. A la vérité il sera d'autant moins

difficile d'y pénétrer que les Bavarois craignent excessivement la domination autrichienne et qu'ils se prêteront volontiers à tout ce qu'on entreprendra pour les délivrer. . . . . .

Si la Saxe entendoit ses vrais intérêts, elle s'allieroit intimément avec la Prusse; le parti prussien seroit alors très-puissant en Allemagne, et la Saxe, formant un des arcs-boutans de cette puissance, elle jouiroit de toute la considération que la cour de Berlin lui accorderoit..... mais cette alliance avec la Saxe est douteuse; trop de choses s'y opposent.

A la tête de toutes il faut mettre la religion.

Tantùm religio potuit suadere malorum.

Les princes catholiques seront en général toujours gouvernés par les prêtres : les prêtres catholiques travailleront toujours à accroître la puissance de la maison d'Autriche. Jamais sans eux Auguste II n'auroit épousé une princesse impériale, et jamais le roi de Prusse ne se seroit trouvé dans la fatale nécessité de faire tant de maux à la Saxe. La haine et la jalousie héréditaires de la maison de Saxe concourent encore à empêcher cette alliance. On ne voit pas sans envie ses pareils sortir du niveau par des

qualités supérieures. Ainsi, toute l'espérance des patriotes Allemands se fonde à bon droit sur ce que la maison électorale de Saxe s'éteindra peut-être et fera place à une branche protestante

Dans la grande crise où l'Allemagne tombera tôt ou tard, la Prusse peut compter sur l'électorat d'Hanovre autant que les passions du roi d'Angleterre ne s'y opposeront pas, sur la Hesse, sur l'évêché d'Osnabruck; enfin, sur le duché de Brunswick. Conduite par un homme de tête, l'armée que formeront ces princes doit s'emparer d'abord de toute la Westphalie et de l'électorat de Cologne, et sans doute cette guerre doit être un jeu de va tout, si nous osons nous exprimer ainsi. Il faut que le parti prussien cherche, par des batailles décisives, à écraser ses ennemis et à terminer promptement la guerre. Si elle traîne en longueur tout est perdu pour la maison de Brandebourg. Ce n'est pas que ces états ne soient susceptibles d'une longue défense.... mais les nerfs politiques se dessècheroient, le corps politique tomberoit en consomption : quelques nouveaux efforts du redoutable ennemi que l'on ne sauroit épuiser d'hommes, et qui

ne

ne tarderoit pas à redoubler ses attaques, lui causeroient la mort.

Il faut que la cour de Berlin travaille en politique ou à détacher la Russie de l'alliance autrichienne, ou à se lier intimément et indissolublement avec la France, la Suède et les Ottomans. Alors il reste au roi de Prusse une autre porte pour entrer dans les états autrichiens d'une manière décisive. C'est la Moravie; mais pour cela il faut être en état de prendre Olmutz..... L'loyd l'a dit avec raison: une grande bataille gagnée dans ces contrées et Olmutz pris, la maison d'Autriche est obligée de recevoir la loi du vainqueur.....

Finissons cette longue série de notions et de considérations militaires par deux réflexions que nous croyons de quelqu'importance. L'armée prussienne est devenue, par les irrésistibles moyens de l'émulation, de l'ordre, de la discipline, de l'instruction, la première armée de l'Europe. Tel a été le fruit d'un travail de soixante et dix années. *L'ordre, la discipline, l'émulation,* c'est-à-dire, cette élévation de l'ame qu'a produite la distinction toute particulière, constante et inaltérable de la profession militaire,

constitue le premier ordre de l'État sans égal et sans rivaux.

Cette armée restera-t-elle ce qu'elle est? Une armée coûte vingt années à former, un an de relâchement et tout est détruit. Il y a dans tous les hommes une tendance vers la paresse, le relâchement, l'inattention qui empiète sur leurs devoirs si l'on cesse un moment de tendre les ressorts ou de les faire jouer. Les successeurs de Frédéric seront-ils aussi infatigables que lui? Seront-il tous le premier général de leur armée? Faut-il espérer que ni courtisan, ni ami, ni maîtresse ne balanceront un seul instant en aucun d'eux l'intérêt militaire? Que leur armée sera toujours au-dessus de tout dans leur opinion, qu'aucune partialité, aucune prédilection, aucune faveur, aucune intrigue n'influeront sur l'avancement dans la carrière des armes, et qu'ainsi l'orgueil militaire ne se verra jamais obligé de ployer que devant lui-même?... S'il cesse un jour, un seul jour d'en être ainsi, tout change en un moment pour l'armée prussienne: les amis de la liberté germanique doivent trembler en pesant cette effrayante vérité.

Il est un autre écueil qui menace tous les états de l'Europe et contre lequel un roi de Prusse est plus exposé à briser qu'un

autre. La guerre est devenue si excessivement dispendieuse qu'il n'est plus d'état qui puisse la faire sans se ruiner. Cependant toute l'Europe est constamment armée; elle entretient une quantité innombrable de troupes. D'un autre côté, la masse de l'argent s'est accrue; le luxe sur-tout à fait des progrès énormes au moyen du commerce; tout à renchéri, la solde militaire seule n'est point haussée; au contraire, en quelques pays, elle a diminué même pour le numéraire. L'on a employé toute sorte de moyens pour mettre le soldat à même de subsister de sa paye chétive, mais cet état de choses ne sauroit durer. Il faudra nécessairement en venir à hausser la paye des officiers et des soldats.... Tout tend visiblement au moment critique qui menace tous les princes de l'Europe et qui n'est autre que celui où ils ne pourront plus fournir aux dépenses militaires. Que faire alors de cette armée de bayonnettes? Comment les retenir ou les lancer? Renverront-ils sans subsistances tous ces hommes élevés dans le métier des armes, ignorant tous les autres, étrangers à toute autre morale, à tous autres principes que ceux de la discipline, alors relâchés, fiers

de leur force, de leur nombre, aguerris peut-être? Que deviendront tous ces légionnaires dispersés? Que feront-ils? Qu'entreprendront-ils? Ne se trouvera-t-il pas des ambitieux qui se mettront à leur tête et troubleront le repos de l'état? Ouvrez les circonstances aux hommes et vous en trouverez de capables de tout. Aujourd'hui que les hommes de tête et de courage trouvent des débouchés de fortune dans les armées même, et sur-tout que les grandes armées les contiennent, personne ne songe à se rendre maître d'une garnison, d'un arsenal, d'une place; mais supposez des armées foibles, des forteresses mal gardées, le monde rempli d'hommes entreprenans et sans pain, vous verrez dans le moment renaître les révoltes, les dissentions civiles, les révolutions. Et c'est encore là le moindre inconvénient de cet avenir plus prochain peut-être qu'on ne pense. Un autre bien plus terrible c'est que le moment où les souverains ne pourront plus soudoyer leurs troupes, n'arrivera pas précisément au même instant pour tous. S'il en est un qui ait su se ménager des ressources, quel rôle ne jouera-t-il pas alors? Comment se défendre de ses entreprises. Tel est la crise à laquelle

tous les souverains de l'Europe marchent à grands pas, faute d'ordre dans leurs finances.

Un roi de Prusse, avec sa grande armée, auroit moins de ressources à cet égard que tout autre, s'il se dérangeoit des plans d'économie qui sont l'unique base de sa puissance, et sans doute il recevroit le premier le terrible choc.....

Si jamais un prince peu sensé monte sur ce trône, on verra crouler soudainement, sans cause apparente, ce géant formidable, et l'Europe étonnée n'appercevra plus à sa place qu'un pygmée débile. Alors toutes les causes de destruction qui naissent d'un mauvais système d'économie politique, d'une mauvaise composition de la soldatesque par les recrues étrangères que le système d'ordre et de discipline avoit su tempérer et contenir, agiront avec une force redoublée pour la dissolution du corps politique ; on verra la Prusse tomber comme la Suède, et ne retenir plus que la mémoire du rôle brillant qu'une seule tête lui a fait jouer..... Détournons les yeux de ce malheur. Puissele génie tutélaire de l'Europe le retarder long-temps!

Une question se présente en finissant cette ébauche du système militaire de la Prusse.

Quels moyens les autres souverains peuvent-ils et doivent-ils employer pour avoir une armée aussi bonne que la prussienne ? Nous répondons que plusieurs pays n'en sont pas susceptibles, et que ce seroit pour eux le plus grand des malheurs. Tels sont ceux où il règne quelque liberté, l'Angleterre, la Hollande et la Suisse. La liberté vaut mieux qu'une bonne armée, car la liberté sait se défendre et ne sait point conquérir. Mais sitôt qu'un pays est soumis à un pouvoir illimité, non-seulement il peut avoir une bonne armée, il est encore de l'avantage manifeste du peuple qu'il en ait une ; car outre qu'elle maintient l'ordre et y contraint en quelque sorte le gouvernement lui-même, les conquêtes augmentent l'espoir de la fortune pour les braves et pour les têtes fortes, et s'il n'est point de conquêtes à espérer, l'état jouit du moins d'une considération utile et d'une tranquillité complète.

Nous ne connoissons qu'un moyen d'avoir une telle armée : il faut que le roi soit militaire lui-même, et qu'il le soit véritablement, non pas pour la parade, comme Louis XIV ; il faut qu'il ait la tête militaire et toute la roideur du caractère qu'elle suppose ; alors il ployera aisément les grands à sa volonté,

il les obligera de s'accommoder aux règles de la discipline qu'il voudra prescrire. Les ducs et les princes deviendront sous-lieutenans, et attendront en silence leur avancement de leur application au service. Le soldat le plus mutin, fier d'avoir en quelque sorte son souverain pour camarade, s'accommodera aisément de la plus sévère discipline. Mais aussi sans cette base, quoi qu'on fasse, on n'approchera jamais du modèle que l'histoire de Frédéric-le-Grand a donné au monde à cet égard, et l'on se préparera de grands revers, pour le moment où il faudra lutter contre des armées formées sur ce principe.

S'il étoit un pays objet de la jalousie, de l'envie de toute l'Europe, qui eut de grandes conquêtes à conserver, de grandes victoires à expier, de grandes défaites à effacer, de grands intérêts à défendre en Europe, sous peine de voir abandonner les siens et retomber sur lui tôt ou tard le poids des phalanges du Nord; où l'on prit l'habitude de fronder, pour la liberté, l'opinion de la capitale et ses explosions verbeuses pour un gage de la restauration de l'état, le faste sans exemple, le luxe effréné, les déprédations incalculables, le désordre et tous ses

délires pour la puissance, et où toute espèce de système militaire fut sacrifié aux intérêts de cour, aux survivances, aux expectatives prodiguées à des jeunes gens sans mérite, sans instruction, sans expérience, souvent avilis par leur inconduite, et toujours sans droit d'y prétendre par leurs services; où les grandes graces militaires, les doubles, les triples, les quadruples emplois seroient accumulés sur les mêmes têtes, de sorte qu'avec d'immenses revenus le souverain n'ayant aucun moyen de récompenser ses vrais serviteurs, fut obligé d'y suppléer par un équivalent en argent qui épuisât son trésor, et détruisit ou corrompit toute émulation; où les pensions militaires toujours accordées en raison de la position et jamais du besoin, absorbâssent plus de trente millions annuels et eûssent décuplé en trente ans signalés par les défaites les plus honteuses; où l'on gaspillât à l'envi la monnoie morale, et l'argent; où le prix du sang versé pour la patrie, les décorations militaires fûssent quelquefois prostitués aux plus vils des êtres, aux vétérans de la servitude ennoblie par la corruption, aux gitons, aux proxenètes, aux inspecteurs de police; où tant de portes fûssent ouvertes aux abus ou à l'intrigue,

que les plus sages loix dépouillées de leur force ne fûssent applicables qu'à celui qui n'a pas le pouvoir de s'y soustraire, et qu'on veut écarter des graces; où aucune règle ne fut fixée, aucune constitution permanente, aucune discipline uniforme, en sorte que l'état militaire, avili par la plus effrayante anarchie, y fut en général un assemblage méprisable d'hommes armés, sans loix ni principes; où avec des forces légionnaires très-disproportionnées au rôle que ce pays est appelé à jouer en Europe, la masse des officiers-généraux montât à plus de quinze cents, celle des colonels à plus de neuf cents; où tout observateur et tout véritable officier vit avec autant de dégoût que d'indignation des gouverneurs de province et des gouverneurs de place qu'y n'y vont jamais, des lieutenans-généraux qui n'ont aucunes fonctions, des commandans en premier, en second, en troisième, des colonels propriétaires, des colonels-commandans, des colonels en second, en troisième, etc. des capitaines commandans et des capitaines en second, des capitaines réformés, des capitaines à la suite, des capitaines à finances, tous ces êtres parasites absolument inutiles, inoccupés, conserver sans travailler, sans servir, sans mériter

et en croupissant dans l'oisiveté et l'ignorance la plus profonde, conserver, disons-nous, les memes droits aux grades, aux dignités de ceux qui servent, et les usurper de préférence à ceux qui vont les chercher dans les hazards de la guerre.....

S'il étoit un tel pays, nous lui conseillerions de réfléchir sur la constitution de l'armée prussienne et sur les maux que doit entraîner tôt ou tard le régime précisément contraire. (1)

XII. *De la Russie et de la confédération du Nord.*

UN lecteur moins instruit se plaindra peut-être que j'ai supposé trop légèrement qu'il existoit dans le Nord une confédération menaçante, dont on ne sauroit trop surveiller les mouvemens. Ce fait important exige des preuves sans doute, ou du moins une chaîne de probabilités assez fortes pour former une preuve politique, si je puis parler ainsi.....

Pierre Ier. qui disoit que la condition d'un amiral d'Angleterre est au-dessus de celle d'un czar, fut travaillé toute sa vie de la folie d'avoir une marine. Cette folie a fait le malheur de son pays, parce que ses suc-

(1) Mon. Pruss. t. IV, deuxième part. p. 312.

cesseurs fidèles à ce plan chimérique et même absurde, ont entrepris je ne sais combien de guerres pour augmenter leur navigation et leur commerce, ou plutôt pour se procurer l'une et l'autre. Pierre Ier. ambitionna un port sur la Baltique; il en négocia la demande à la cour de Suède, mais il reçut un refus positif; et tel fut le germe de cette guerre fameuse qui devint si fatale à l'empire du czar, et qui tourna si singulièrement au succès de ses entreprises. On connoît toutes ses tentatives et celles de ses successeurs sur la mer Caspienne, à laquelle enfin ils ont renoncé après une consommation d'hommes et de trésors. Le fondateur de Pétersbourg qui avoit porté également ses vues sur la mer Noire, n'alla pas plus loin que la mer d'Azof: il étoit réservé à Catherine II d'achever ce grand ouvrage. Après s'être fait déclarer impératrice et autocratrice des Tatars ou Tartares de *Kouban* et de *Krim*, de ces Tartares dont les ancêtres grossirent jadis les hordes de Huns et d'Alains qui soumirent toutes les nations du Nord, s'étendirent depuis le Danube jusqu'au Rhin et rendirent l'Empire romain tributaire, de ces tartares qui forcèrent autrefois les Russes eux-mêmes à leur payer un tribut

d'oiseaux de proie et de cent mille écus en pelisses ou en argent, Catherine II a ordonné que cette presqu'isle, que nous appelons *Crimée*, porteroit à l'avenir le nom plus sonore de *Tauride*. Elle a ordonné que la ville de *Caffa*, où les marchands génois se rendirent autrefois si célèbres, reprendroit son nom antique de *Théodosie*. Elle a ordonné de plus que l'on fît un grand commerce à *Théodosie*, puisqu'en vertu du traité de Kainardjick ou Kainardji, on y pouvoit arriver de la Méditerranée par les Dardanelles et le Bosphore.

Malheureusement, pour faire un grand commerce, il faut des habitans industrieux et nombreux et des denrées à échanger dont les autres nations aient besoin ; c'est ce qu'on ne trouve guère ni dans le Kouban, pays fort stérile et rempli de marais, ni dans la presqu'isle de Crimée, province qui fournit de beaux grains, mais qui n'est pas plus grande que la Champagne. J'ignore si l'autocratrice russe pourra suppléer à ce qu'a refusé la nature, ou lui ORDONNER un autre genre de productions. J'ignore comment elle parviendra, pour conserver ses vaisseaux, à braver dans la mer Noire, et sur-tout dans les plages qu'elle baigne en Crimée, les vers

plus destructeurs que dans les autres mers. J'ignore si la fameuse loi d'Auguste *de coercendo imperio* n'étoit pas plus que jamais nécessaire à cet empire colossal. J'ai sur-tout de grandes raisons de douter du succès de tant de vastes entreprises, mais ce qui n'est pas douteux, c'est que la Russie a payé le Kouban et la Crimée vingt fois plus qu'ils ne valent. Les guerres avec les Turcs, pour parvenir à s'emparer de ces deux contrées, coûtent à ce pays si mal peuplé, plus de treize cents mille hommes tués ou morts sur terre ou sur mer, de fatigue, de misère, de la faim et sur-tout de la peste. Le feu amiral Knowles qui fut appelé en Russie pendant cette guerre pour diriger la marine Russe, a divulgué ces faits à son retour en Angleterre.

La consommation d'argent n'a pas été moins énorme. Outre les frais de construction et les dépenses en munitions navales et en matelots qui sont vraiment incalculables, la Russie n'a pu soutenir la dernière guerre sans faire des remises énormes chez l'étranger, et sans emprunter en Hollande, à Gênes, à Venise. Catherine II a eu recours, récemment même, à des altérations de monnoie. Le papier-monnoie avoit été introduit en

Russie, sous Elisabeth, en assez petite quantité. Sous l'impératrice actuelle, il s'est accru successivement, de sorte que l'on en compte maintenant pour 36 millions de roubles dans la circulation; c'est-à-dire, pour 162 millions tournois, en ne comptant le rouble qu'à 4 liv. 10 sols. Quel symptôme d'épuisement pour un gouvernement aussi despotique!

Manelpiis locuples, eget aëris Cappadocum Rex.

La flotte de la Méditerranée coûtoit des sommes immenses, et peu des vaisseaux qui la composoient ont revu les ports russes. A la vérité elle a brûlé la flotte turque et fait chanter des *Te Deum* à Pétersbourg. L'escadre de la mer Noire n'étoit pas moins dispendieuse; on l'équipoit avec des matelots recrutés sous le cercle polaire. On étoit obligé de transporter les cables de ses vaisseaux des extrémités septentrionales de l'empire, de manière que lorsqu'ils arrivoient dans le Pont-Euxin, ils étoient aussi chers que si on les eût tissus d'or et de soie. Un particulier qui feroit de pareilles folies seroit déclaré maniaque, sur-tout si après tant d'efforts ruineux il n'obtenoit que le Krim et le Kouban, dédommagement qui lui-même entraîne à de nouvelles dépenses, mais que

très - heureusement pour la nation russe il est presque impossible à ses maîtres de garder.

Et d'ailleurs, quelle seroit donc pour eux l'utilité de ces possessions? Tant d'usurpations et de conquêtes n'ont été entreprises que pour s'assurer le commerce de la mer Noire; mais ce commerce, éternelle illusion de la Russie, ne peut jamais être bon qu'au souverain, maître des points de communication, ou pour parler ainsi, des nœuds qui joignent cette mer à la Méditerranée et au reste de l'Europe maritime.....

Il faut croire que l'exemple du commerce fait autrefois dans le Pont-Euxin et l'ancienne prospérité des Gênois, a séduit les Russes et tous ceux qui exaltent les avantages futurs de leurs établissemens sur les côtes de cette mer. Jamais cependant les circonstances ne furent plus différentes ; et non-seulement la Russie dont les projets nombreux et les ordonnances n'annoncent pas des vues bien profondes, ne peut guère exporter que les denrées de la Tauride, qui ne formeront jamais un grand objet, mais loin d'être favorisée, elle sera sans cesse contrariée par les Turcs, auxquels il importe de remettre à tout prix cette province sous leur dépen-

dance. Les Génois qui commerçoient sans concurrens sur cette mer où la Russie rencontrera de puissans rivaux, n'avoient besoin ni de flottes, ni d'armées pour s'y soutenir; et ce qu'il en coûtera pour protéger le prétendu commerce russe, excédera toujours la valeur de la Tauride. Sans doute si la czarine s'emparoit de Constantinople, il ne seroit pas impossible qu'elle rendit aux établissemens de la mer Noire leur ancienne splendeur; mais jusques-là, pourquoi les Turcs ne le feroient-ils pas eux-mêmes? Et si leur indolence s'y refuse, si leur gouvernement dédaigne toute espèce de commerce, n'est-il pas infiniment plus expédient et plus avantageux à la puissance ottomane d'abandonner celui-ci aux nations méridionales de l'Europe, dont elle n'a rien à redouter?

Il est évident que la marine russe, dans la mer Noire, marine isolée et sans aucune communication avec la marine impériale du golfe de Finlande, ne peut se soutenir contre la marine turque, même lorsque celle-ci ne fera que des efforts médiocres. Les Russes n'ont pour leurs vaisseaux de guerre que le seul port de Cherson, port sans capacité, peu commode, et qui exige des travaux immenses

menses pour être mis en état de recevoir des flottes. La facilité des mouillages, les avantages de tout genre, la variété des denrées comme des munitions navales, se trouvent en plusieurs endroits sur les côtes de leurs rivaux. Ils n'ont point à craindre pour leurs vaisseaux ces vers destructeurs dont nous avons parlé. La flotte turque dont le port est à Constantinople, n'est point obligée de rester constamment dans le Pont-Euxin, quoiqu'elle ait à Synope un arsenal et sa principale corderie : (cette ville, où les Russes viennent d'envoyer un consul, est beaucoup plus connue pour avoir été la patrie de Diogène.) Les Turcs peuvent, au besoin, construire, équiper, armer sur les lieux avec la plus grande facilité. Après un échec ils se réparent et se recrutent sans peine. Ils seront aisément quatre contre un. Ajoutez que les habitans des pays conquis, presque tous mahométans, penchent pour les Turcs; car, malgré les déclarations philosophiques des *Ukases*, les Tartares n'aiment pas la domination russe. Je ne parle pas des Grecs dont le cabinet de Pétersbourg a fait massacrer plus de vingt mille dans la Morée ou dans les pays voisins, en les excitant à

une insurrection qu'il n'étoit pas à même d'appuyer. Ces infortunés ne doivent pas se rappeler les Russes avec beaucoup de reconnoissance. Les habitans des isles de l'Archipel se sont livrés à leur tour, comme les Grecs de la terre ferme, aux plus folles espérances : ils en ont été punis bien cruellement, quand les Russes disparurent pour ne plus revenir, et sans doute ils n'ont pas pour eux une grande affection.

Les grecs du bas empire à Constantinople ne s'occupoient que d'intrigues, de cérémonies religieuses et de controverses ridicules. Cet esprit étoit le caractère de la nation : une bigoterie universelle avoit énervé les ames et engourdi l'empire. Les moines devenus le seul clergé, dirigeoient toutes les affaires, celles de l'État comme celles des particuliers. Quand Mahomet attaqua Constantinople, il ne put pas même suspendre les haines théologiques, et l'on mettoit plus d'intérêt dans cette ville assiégée aux sessions du concile de Florence qu'aux opérations de l'armée ottomane.

Les grecs ont aujourd'hui, sinon la même influence, du moins le même caractère ; ils ne s'occupent qu'à intriguer bassement pour les patriarchats de Constantinople, d'An-

tioche, de Jérusalem et d'Alexandrie, ou pour les principautés de Valachie et de Moldavie. La politique turque, qui leur a laissé ces deux principautés, les quatre patriarchats, environ cent vingt archevêchés ou évêchés, et le poste important de *Dragoman* ou premier interprète de la Porte, donne toujours ces dignités au plus offrant. Le patriarche de Constantinople, chef de la religion grecque dans la Turquie européenne, et qui possède une sorte de juridiction civile, achète communément sa place quatre-vingt-dix à cent mille piastres. Forcé de faire des présens continuels à ses protecteurs turcs, il rançonne les prêtres et les moines. Les autres patriarches sont obligés de montrer la même avidité et d'imposer des contributions du même genre, en proportion du prix de leurs places et de leur influence. Les deux princes ou hospodars qui donnent, pour obtenir leurs dignités, depuis quinze cents jusqu'à deux mille bourses, c'est-à-dire, cent à cent vingt mille livres sterlings, rançonnent leurs vassaux pour payer les emprunts qu'ils ont faits aux juifs et les pensions qu'ils font à leurs patrons. Les turcs finissent par avoir l'argent, et les grecs de

toutes les parties de l'empire par se piller et se détester les uns les autres. Je ne prétends point justifier cette politique, qui n'est après tout pas plus corrompue que bien d'autres et que la bassesse et la vanité des grecs entretiennent; mais je dis que si la populace grecque en général, ou plutôt les moines ou caloyers et les papas désirent que la czarine qui professe leur religion, monte sur le trône de Constantin, toutes les familles qui ont des prétentions aux patriarchats, soit aux deux principautés, et toutes celles qui sont sous leur dépendance, préfèrent le gouvernement actuel.

D'ailleurs, l'inutile et fastueuse expédition des russes dans l'Archipel et sur les côtes de Syrie, leurs excès, leurs mœurs, leurs pillages, joints aux nouvelles maximes de modération du divan, ont singulièrement réfroidi les grecs en faveur des russes: ils ne doivent pas voir sans inquiétude le rétablissement de cette discipline (qui rendit les turcs si redoutables lorsqu'ils assiégeoient Vienne en 1683,) sur-tout parmi les janissaires maintenant exercés et retenus dans les garnisons sur les frontières de l'empereur et de la Russie. La politique du sultan Mahmoud, prince indolent et foible, énerva cette va-

leureuse milice, au point de rendre ses soldats de misérables bourgeois ; c'est la principale cause de tous les désastres et de toutes les pertes que vient d'essuyer l'empire Ottoman.

Quoi qu'il en soit, voici les plans de la Russie clairement tracés par la marche des évènemens qu'elle a préparés, suscités, ou dont elle a profité.

Le commerce de la Méditerranée est indispensablement lié à celui de la Mer Noire. Pierre Ier le savoit : la liberté de naviguer et de commercer dans la Méditerranée par le Pont-Euxin fut un des objets qu'il ambitionna le plus ; mais la malheureuse journée du Pruth lui ôta l'espoir de l'obtenir. L'exécution de ce projet toujours présent à ses successeurs, dépendoit d'un rival qu'on ne pouvoit amener que par la force des armes à laisser tomber les barrières qui séparent les deux empires. Il falloit donc une guerre : elle s'est élevée en 1768. Les ottomans vaincus ont demandé la paix, et la liberté de navigation dans leurs mers a été une des principales conditions proposées par la czarine. A peine elle avoit conclu ce traité qu'elle s'est approprié la Crimée pour se

donner de nouvelles côtes, et sur-tout un port dans lequel on put construire, recevoir, armer des vaisseaux de guerre qui protégeâssent sa marine marchande, et formâssent par la suite une flotte supérieure à celle des turcs.

D'un autre côté, la czarine n'a pas cessé de déployer son pavillon dans la Méditerranée. Tantôt elle agissoit auprès des vénitiens en leur rappelant Candie et la Morée, ses efforts n'avoient eu aucun crédit à Malthe, où cette France que l'on trouve par-tout a la prépondérance, tantôt elle vouloit se ménager un port sur la côte de Barbarie, et l'on indiquoit même le port et la baie d'*Arzeû* à l'est d'Oran. Une autre fois elle proposoit aux anglais de leur acheter Minorque et le port Mahon, etc. etc.

Toutes ces chimères aboutirent à laisser pourir quelques vaisseaux russes dans le port de Livourne. La czarine parut même renoncer à la Méditerrannée, ainsi qu'à la mer Noire, dont le commerce très-borné ne doit se faire aujourd'hui que par ses sujets: elle parut y renoncer, dis-je, et rien n'étoit moins étonnant pour ceux qui sont convaincus que les turcs ayant une flotte, une armée et de l'argent, il est impossible aux russes

de pénétrer jusqu'à Constantinople par mer, et qu'il n'est pas aussi facile que le prétend M. Linguet d'y arriver par terre.

Il avoit la vue plus longue, le grand homme qui écrivit ces lignes remarquables: « L'em- » pire Turc est à-peu-près dans le même » dégré de foiblesse où étoit autrefois celui » des grecs, mais il subsistera long-temps; » car si quelque prince que ce fût mettoit » cet empire en danger, en poursuivant ses » conquêtes, les trois puissances commer- » çantes de l'Europe connoissent trop leurs » affaires pour n'en pas prendre la défense » sur-le-champ: » — et il ajoute dans une » note: « Ainsi les projets contre les turcs, » comme celui qui fut fait sous le pontificat » de Léon X, par lequel l'empereur devoit » se rendre par la Bosnie à Constantinople, » le roi de France par l'Albanie et la Grèce, » d'autres peuples s'embarquer dans leurs » ports, tous ces projets, dis-je, n'étoient pas » sérieux ou étoient faits par des gens qui » ne voyoient pas l'intérêt de l'Europe. »

Montesquieu auroit pu ajouter, que si par impossible, la czarine s'emparoit de la Romanie, de la Grèce et de l'Archipel, la plupart des russes, sur-tout ceux de Pe-

tersbourg et des parties septentrionales, n'avoient rien de mieux à faire que de quitter leurs climats glacés pour habiter les pays conquis, ce qui auroit rendu désert plus de la moitié de l'empire Russe. Enfin, dans les circonstances actuelles de l'Europe, le commerce de la Tauride, en supposant qu'il se fasse jamais tel que le désire la czarine, seroit toujours précaire, et le fisc moscovite n'en retireroit que bien peu de chose.

Vous le voyez, je ne discute que les convenances. La czarine n'a pas eu besoin de manifeste pour s'approprier la Crimée et le Kouban ; cela se justifie aisément par ce qu'elle a fait en Pologne en se la partageant avec l'Autriche, et le chef des cosaques, Stanacroska, qui disoit au czar : « Mon père, » si tu pensses véritablement à te tirer cette » épine suédoise du pied, tu n'as qu'à me » laisser faire. J'irai avec mes cosaques, et » je ferai main-basse sur tout ce qu'il y a » en Finlande, d'hommes, de femmes et » d'enfans. Ainsi, par le vrai Dieu, tu n'auras » plus d'ennemis dans ce pays-là. Nous » en ferons un désert qui vaudra dix for- » teresses. » Ce cosaque, dis-je, est un faiseur de manifestes avec qui je ne prétends pas lutter.

Les tentatives infructueuses de la Czarine, du côté des Turcs et de la Méditerranée, où elle rencontroit toujours les français, devenus plus puissans et plus dangereux depuis la paix qui sépare les américains des anglais, lui avoient fait sentir la nécessité d'adopter un nouveau plan dont l'exécution put contenir la France et mettre la marine russe à portée d'agir à une moindre distance de Pétersbourg. Le roi de Prusse n'avoit ni l'envie ni le moyen de seconder, dans un tel projet, son illustre alliée qui peut-être le regarde lui-même comme pouvant devenir son rival dans la mer Baltique. Il falloit à Catherine un autre coopérateur ; elle le trouva dans Joseph II, qui, possédé comme elle de la manie du commerce maritime, en dépit de la nature, s'unit à la Russie par un pacte qui menace de bouleverser l'Europe pour balancer, dit-on, le pacte de famille. Observez que l'empereur ne fit aucune part à la France, ni la czarine au roi de Prusse, des articles de ce nouveau traité, et qu'une pareille réserve pourroit se regarder, en politique, comme une espèce de renonciation aux alliances antérieures . . . . . .

C'est immédiatement après son pacte avec

la Russie que l'empereur menaça l'Empire Ottoman et fit accélérer la cession de la Crimée et du Kouban aux russes. Il obtint pour lui-même, par droit de convenance, divers districts en Moldavie, en Valachie, avec la navigation du Danube dans les Etats Turcs, celle de la mer Noire ainsi que le passage du Bosphore et de l'Hellespont. Il avoit quatre ou cinq vaisseaux qui faisoient le voyage de l'Inde ou plutôt celui de la Chine, pour en rapporter à Ostende les cargaisons de thé que les contrebandiers devoient verser en Angleterre. Ces vaisseaux avoient été équipés à Trieste au fond de la mer Adriatique, où l'empereur possède encore le petit port de *Segna*. Un des premiers revint à Trieste pour masquer le projet, parfaitement à découvert aujourd'hui par la demande faite aux hollandais de naviguer dans les deux Indes.

Ce fut alors que l'empereur s'empara du revenu des couvens, s'appropria l'argenterie des églises, retrancha les pensions, gratta les monnoies étrangères, etc., etc., pour augmenter son trésor et suffire aux vastes expéditions qu'il médite. La czarine, qui n'a guère plus d'argent que l'empereur, auroit bien dépouillé, à son exemple, les monas-

tères russes, si la superstition de son pays l'eût permis. Elle s'est contentée jusqu'à présent d'ordonner que tous les *ex-voto* d'or et d'argent qui se trouvent dans les églises, seront remis dans un trésor qui s'appelle *caisse de religion.*

Aujourd'hui, l'empereur qui, en vertu de ses liaisons avec la Russie, doit être assisté par terre et par mer de toutes les forces de cet Empire, demande aux hollandais la libre navigation de l'Escaut.

Il exige donc que tous les ports de la Zélande lui soient ouverts, ainsi que tous ceux des hollandais dans l'Asie, à Ceylan, sur les côtes de Malabar et de Coromandel, dans le Gange, dans l'île de Java, dans les Moluques et même au Japon (où probablement les matelots de sa majesté apostolique fouleroient aux pieds le crucifix, comme on accuse les matelots hollandais de le faire); il demande aussi l'entrée des Colonies, de Surinam, d'Essequebo, Démerari, Curaçao, Bonaire, Saint-Eustache, etc., dans les Indes-Occidentales.

Permettez-moi maintenant un petit nombre d'observations.

Premièrement, personne ne paroît s'opposer à ce que l'empereur envoie des vais-

seaux à la Chine : ses prédécesseurs ont cependant renoncé formellement à la compagnie d'Ostende; mais le jour n'est pas encore venu de craindre le commerce autrichien. Que si l'empereur veut s'établir sur la côte de Malabar, ou sur celle de Coromandel, où toutes les places sont prises, le consentement des hollandais sera parfaitement inutile, dans le cas où les anglais et les français ne le trouveroient pas bon. Pourquoi donc s'adresser exclusivement aux hollandais? N'EST-CE PAS PARCE QU'ILS SONT LES PLUS FOIBLES?

Secondement, puisque l'empereur veut du commerce à tout prix, pourquoi ne forme-t-il pas des établissemens sur les côtes inoccupées de l'Asie, à Siam, au Tunquin, à la Cochinchine, et en un mot dans tous les lieux non réclamés par les européens? Qu'a-t-il besoin de s'adresser aux hollandais? N'EST-CE PAS PARCE QUE LES HOLLANDAIS SONT LES PLUS FOIBLES?

Troisièmement, quant aux Indes-Occidentales, pourquoi faut-il que les hollandais ouvrent leurs colonies à l'empereur, si cela ne leur convient pas? Pourquoi ne demande-t-il pas qu'ils soient également reçus à la Jamaïque, à Saint-Domingue, à Cuba? Car

il est certain qu'ils seroient confisqués s'ils paroissoient pour commercer dans aucune de ces îles? Que diroit-il si les hollandais lui demandoient le partage du vignoble de Tokay, ou des mines de Kremnits, comme il exige celui du commerce des deux Indes? Pourquoi s'adresse-t-il aux hollandais? N'EST-CE PAS PARCE QU'ILS SONT LES PLUS FOIBLES? . . . . . Mais le plus fort a-t-il seul raison? Et le voleur est-il moins coupable qui n'attaque que des femmes ou des enfans?

L'empereur demande aux hollandais de partager avec eux leur navigation, leur pays, leur commerce, leurs colonies; après quoi probablement il partagera tout cela avec la Russie, son alliée intime, qui se trouve en possession d'une espèce de marine que l'empereur n'a point. Je suppose pour un moment que ce prince obtienne sa demande, même avec des modifications sans lesquelles la Hollande n'existeroit pas cinq ans : vous verrez d'abord une flotte Russe mouiller dans l'Escaut, et l'empereur emprunter, acheter, construire des vaisseaux de guerre pour se former une marine. Flessingue et Middelbourg seront bloqués, toutes les branches de l'Escaut infestées, les digues, les écluses assiégées . . . . Figurez-vous des matelots

russes ou impériaux qui, se trouvant chez eux au milieu des hollandais, ont un accès libre dans toutes les parties intérieures des Provinces-Unies, et ne vous étonnez plus si les bataves sont déterminés à périr plutôt qu'à céder la navigation de l'Escaut. Les animosités, les disputes, la contrebande, la guerre, sont continuelles. La Zélande sera subjuguée; l'asservissement de la Hollande suivra de près, et nous verrons infailliblement un partage comme celui de la Pologne, auquel la France et ses alliés s'opposeront trop tard et avec un desavantage manifeste.

Et prenez garde qu'à des yeux clairvoyans il ne faut pas d'autres preuves des projets de la Russie et de la destination de sa flotte que la conduite de cette cour depuis la première guerre contre les turcs. Toutes ses démarches se rapportoient uniquement au commerce maritime : sa neutralité armée, qu'un ministre habile a très-bien nommée la *neutralité rusée*, n'avoit pour objet que l'établissement de sa puissance navale malheureusement bornée au golfe de Finlande (je compte pour rien dans le système naval la mer Noire au sud et la mer Blanche ou d'Archangel au nord); à ce golfe de Finlande qu'Algarotti, si enthousiaste de la

Russie, appelle un *misérable fossé* où la marine est prisonnière dans les glaces pendant six mois de l'année : elle ne peut paroître pendant les autres six mois que dans la mer Baltique, où les russes envoient tous les ans quelques vaisseaux faire campagne, mais dont les danois et les suédois partagent la souveraineté qu'ils posséderoient s'ils étoient unis. Pour peu que l'escadre Russe sorte de cette mer, elle se trouve forcée d'hiverner dans les ports étrangers, à une grande distance de ses ports. Elle ne sauroit recruter ses équipages; les réparations de tout genre deviennent difficiles ou excessivement dispendieuses, impossibles même, et l'on peut dire qu'alors les vaisseaux Moscovites dépendent moins de la Russie que des puissances qui leur donnent azyle.

Ces détails expliqueront peut-être toutes les tentatives de la Czarine pour avoir un port dans la Méditerranée. Ils font voir en même-temps l'absurdité des projets de Pierre Ier. et de sa passion dominante. Cet homme, plus singulier que grand, qui, comme on l'a si bien dit, *eut le génie imitatif et non pas le vrai génie, celui qui crée et qui fait tout de rien*; cet homme ardent ne vit pas qu'un gouvernement asia-

tique et des mœurs européennes ne pouvoient jamais s'accorder. Il crut qu'il lui suffisoit de VOULOIR. Il voulut faire des allemands, des hollandais, des anglais, des français, quand il falloit commencer par faire des russes ; il voulut faire une puissance quand il falloit commencer par faire une nation, et il ne donna pas même de la gloire à son pays; car quelle peut être la gloire de l'obéissance pour des esclaves ? « Pierre vouloit des » vaisseaux, dit Algarotti, il les vouloit fort » gros ; il vouloit les faire construire et les » avoir sous les yeux et précisément dans » le lieu qui y étoit le moins propre. » Il mit la même ardeur et la même opiniâtreté dans tout ce qui tenoit à ses projets de marine et de commerce. Combien ne sacrifia-t-il pas d'hommes pour construire ce Pétersbourg, assis sur un terrein enlevé à la Suède; ce Pétersbourg que l'on a nommé avec raison *la fenêtre par laquelle la Russie découvre l'Europe*; ce Pétersbourg qui ne sera jamais qu'un *favori sans mérite*, comme on l'a dit du Versailles de Louis XIV? Il croyoit bonnement, ce prince qui força tout, précipita tout, heurta les loix par les manières, violenta les manières par les loix,

il

il croyoit que la nature lui devoit l'obéissance qu'il trouvoit dans ses esclaves ; et de même qu'il avoit peuplé ses forêts sauvages, silencieuses, glacées, des oiseaux des contrées méridionales, il se persuada que sa nouvelle capitale, recevant des vaisseaux, les russes deviendroient infailliblement une nation commerçante et maritime. Pierre ne douta point du succès lorsqu'il eût ajouté à ses états les côtes et les provinces de la Livonie, la meilleure des possessions russes, également enlevée à la Suède et qu'il devoit rendre à la Pologne; il ne douta plus que la métropole du commerce ne se trouvât bientôt dans ce vaste empire.

Monstrum, horrendum ingens, CUI LUMEN ADEMPTUM.

Il s'est trompé ce prince extraordinaire qui ne pensa jamais qu'à sa gloire personnelle et qui ne voulut qu'étonner le monde : Pierre s'est trompé, et les héritiers de ses projets et de ses états se trompent comme lui. La Russie n'a pas, elle n'aura point de commerce maritime ; elle n'aura point de vraie marine, elle n'en aura jamais du côté du Midi, aussi long-temps qu'elle sera

sans établissemens sur la Méditerranée..... Eh ! que leur ont donc valu la gloire, les projets et les efforts de ce Czar surnommé le Grand ? Qu'a-t-il fait pour la nation qu'il a laissée esclave, malheureuse, obérée ? Les russes avoient un caractère national ; ils n'en ont plus. C'étoit ce caractère qu'il falloit affermir et développer en préparant ces peuples grossiers, mais simples, par des opérations douces, indirectes, lentes et sages à recevoir l'influence des lumières de l'Europe. La Russie, une fois affranchie, les eût rapidement adoptées. Faute de cette préparation, les russes, loin de gagner, ont beaucoup perdu aux révolutions intérieures et aux relations extérieures qu'on a tant exaltées. Les marchands de cet empire, jadis renommés pour leur bonne-foi, sont aussi fameux aujourd'hui que les marchands chinois pour leur finesse, pour n'en rien dire de plus. Les boyards ou nobles, en perdant leur grossièreté, n'ont pour la plupart acquis que des manières. Les femmes étoient plus chastes, les mariages plus heureux, les mœurs moins élégantes, mais plus honnêtes. Encore une fois, qu'a donc fait pour son pays ce Czar si vanté ? Il a gagné des batailles, construit des ports, creusé des canaux, bâti des arsénaux....

Pour tout cela, il ne faut que de l'argent, que des bras d'esclaves. Qu'a-t-il fait, je ne dis pas pour la constitution de ses états, je ne dis pas pour la liberté politique et civile de ses sujets, je dis pour l'agriculture, pour la population de son empire? et l'agriculture et la population sont la richesse des despotes plus encore que celle des monarques limités. La nature a fait de la Russie une puissance méditerranée : Pierre a voulu qu'elle fût maritime, et voyant d'un œil avide et jaloux les nations favorisées par la mer, il a contrarié les élémens pour devenir comme ces nations. Il imagina des plans chimériques et gigantesques : ces plans ont subjugué ses successeurs qui, serviles admirateurs, ont ruiné et dépeuplé leurs états sans voir que l'immensité de tant de projets écraseroit leur foiblesse..... O russes! je n'ai jamais voulu vous calomnier ou vous insulter ; c'est de la pitié, non du mépris, que vous méritez. Vous pouviez, vous pouvez être heureux; vous avez droit de l'être : ceux qui vous gouvernent ont seuls perpétué vos malheurs. Quand je dénonce leur mépris, leurs erreurs, leur ambition à l'Europe, je voudrois diminuer vos maux ; je voudrois améliorer votre sort. O russes!

croyez que ce ne sont ni des conquêtes, ni des cours fastueuses, ni des académies recrutées chez les étrangers, ni des collections de tableaux ou de médailles, ni des panégyristes mercénaires qui rendent un peuple heureux. Votre souveraine veut de la renommée : les cent bouches ne l'ont donc pas assez célébrée? Si elle ne se trompoit pas sur les moyens de faire votre bonheur, son premier soin seroit celui de resserrer votre empire, et non pas de l'étendre au prix de vos sueurs et de votre sang. Le Czar, Pierre lui-même disoit : *Je n'ai déja que trop de terre ; c'est de l'eau qu'il me faut.* Que ne s'est-il dit aussi : *Je dois me passer d'eau puisque la nature m'en a refusé, et que je ne puis en avoir qu'en usurpant les terres d'autrui !* Que ne s'est-il dit : *J'ai trop de soldats, j'ai trop d'esclaves ; il me faut des hommes, et les hommes ne croissent qu'à l'ombre de la liberté !*

Si l'empereur obtient celle de l'Escaut qui paroît l'intéresser plus que celle de ses sujets ou de ses voissins, les projets de la czarine ne sont plus chimériques. Elle trouvera dans ce fleuve l'abri qu'elle désire depuis long-temps hors de la Baltique. Elle n'a point de marine marchande ; elle veut avoir

une marine militaire ; elle aura l'espoir assez bien fondé de s'assurer l'une et l'autre. La flotte russe désormais à portée de Pétersbourg, deviendra dans l'Escaut la protectrice des vaisseaux impériaux et de la marine naissante de l'empereur: elle hivernera sans danger au milieu des hollandais.

Il est probable..... Que dis-je ? il est certain que cette liberté une fois obtenue, les anglais que l'empereur ne manquera pas d'attirer dans l'Escaut par un traité avantageux, protégeront ce nouvel ordre de choses.

Sous leurs auspices, les impériaux unis aux russes, formeront une marine puissante, lentement si vous voulez, mais qui s'accroîtra chaque jour. La Hollande séparée à jamais de la Flandre et de l'Irlande, sera nulle; l'Angleterre pour quelques instans, l'empereur et la czarine se trouveront les maîtres absolus de la mer germanique, de la Baltique, bientôt de toutes les mers, et cela malgré la marine de la maison de Bourbon, qui ne pourra plus exister puisqu'elle n'aura les bois de construction, les mâtures et les autres munitions navales qui viennent du nord, que sous le bon plaisir de ces trois puissances.

L'espoir de se venger de la France et de la Hollande, le désir séduisant de se voir à la tête d'une confédération navale que l'on présente toujours comme le contre-poids nécessaire de ce pacte de famille devenu formidable par l'union de la France et des Provinces-Unies, l'inquiétude d'un peuple fier, humilié et peu accoutumé à l'être, tout entraîneroit l'Angleterre; mais la nature même de ce projet l'écarte aujourd'hui de toute hostilité. (1)

XIII. *Pays-Bas.*

LES Pays-Bas sont dans une situation plus favorable que les hollandais eux-mêmes pour former une république. Ils ont sur eux l'avantage de trois siècles d'instruction et d'expérience. Éclairés par leur exemple et par celui des américains, ils parviendront aisément à se donner une constitution qui l'emportera sur toutes les institutions humaines. Ils combineront mieux qu'aucun autre peuple ne le fit jamais, les droits et les devoirs, l'ordre et la liberté, les loix et la puissance. Ils organiseront avec plus de prévoyance et d'égalité le pouvoir législatif. Ils en sépareront

(1) Doutes sur la liberté de l'Escaut, p. 31.

avec plus de soin le pouvoir exécutif. Ils le détermineront avec plus de précision. Ils débarrasseront sa marche et prescriront ses limites. Ils parviendront sur-tout à faire de l'union générale des provinces entr'elles une coalition, une fusion de toutes les parties qui forment un corps un et homogène, dont aucun état fédératif n'offre encore de modèle.

Cette république nouvelle n'auroit pas besoin de stathouderat, de cette institution fatale qui a causé toutes les divisions intestines de la Hollande : divisions qui l'ont mise à deux doigts de sa perte en 1672 ; qui l'ont engagé dans une multitude de guerres iniques et immenses, et notamment dans la dernière, où son honneur, son intérêt et sa sûreté ont été sacrifiés avec la plus lâche perfidie : divisions qui, pour n'en pas dire plus, font aujourd'hui même ses dangers. Les grands malheurs de la Hollande tenoient étroitement à la nature des choses..... une guerre presque éternelle contre l'Espagne rendoit un chef militaire absolument nécessaire aux Provinces-Unies. La maison de Nassau-Orange qui, jusqu'à Guillaume III, offre une suite non interrompue d'habiles guerriers et de profonds politiques, avoit plus qu'aucune autre assuré

et défendu la liberté des hollandais : riche, puissante, respectée, en quelque sorte l'égale des rois, elle vouloit s'arroger et se perpétuer leur pouvoir : delà, les parties, les intrigues, la cabale, la discorde, l'assassinat légal des vrais patriotes, les vengeances nées des vengeances, l'affoiblissement des états et de la liberté.

Les habitans des Pays-Bas catholiques qui abondent en noblesse, n'y comptent heureusement aucune famille pareille, et c'est un avantage immense qu'ils ont sur les provinces-unies. La hiérarchie sociale est plutôt fondée chez les Flamands sur leurs mœurs et sur les usages, que sur des loix oppressives ; la féodalité y est à peine connue. Le peuple et les aristocrates réunis sous des loix uniformes ont presque également à gagner à la liberté, et c'est la première fois peut-être que la noblesse héréditaire n'y aura pas nui. La frénésie des querelles religieuses est passée pour eux ; elle ne l'étoit pas pour les provinces-unies lorsque leur considération a pris naissance. Les préjugés des catholiques même pressés de la tolérance universelle, sont affoiblis, et c'étoit un motif de plus pour ne pas heurter par

la violence ce que la raison alloit détruire, à l'aide de la douce persuasion. Les Pays-Bas catholiques sont peuplés, riches et bien cultivés, du moins relativement aux autres contrées de l'Europe. Les mœurs y sont simples et pures. Ainsi, la pauvreté et la corruption du peuple ne viennent ni de la superstition, ni d'une surabondance de monastères, d'abbayes et de chapitres, comme on l'a tant dit et répété.

D'ailleurs, l'envie de s'ensevelir dans des cloîtres passera bientôt, lorsque les peuples ne connoîtront ni l'esclavage, ni la misère, ni les *conscriptions militaires*, ni la surcharge des impôts. Il y a dans les Pays-Bas catholiques des privilèges, des franchises, du courage, des principes de liberté. En un mot, peu de contrées sont mieux préparées pour produire des hommes parfaitement libres.

Qu'ils aspirent donc à cet honneur, ces anciens Belges que César distinguoit parmi tous les Gaulois; qu'ils soient sûrs que pour être libres, il ne faut que le vouloir fortement, et qu'un peuple ne fut jamais conquis malgré lui.

D'ailleurs, ils seront aidés et secourus.

Tous leurs voisins ont intérêt à leur indépendance, ou n'ont pas un intérêt contraire.

L'Allemagne trouveroit incontestablement les plus grands avantages dans l'affranchissement des Belges. Les deux grandes puissances qui menacent sa liberté, alors peu-à-peu égales, le tiendroient en équilibre.

L'empereur une fois affoibli par la séparation des Pays-Bas, l'organisation du corps germanique, sans laquelle il ne sauroit longtemps subsister, seroit plus facile, et c'est peut-être le seul moyen de l'établir. Les états qui se trouvent situés sur les routes de la Bohême, de la Moravie, de l'Autriche aux Pays-Bas, seroient délivrés pour toujours du passage des troupes impériales qui les ravagent quand l'empereur veut porter les armes en Flandre, malgré la discipline tant vantée des troupes autrichiennes. Les cercles ne redoutent pas moins ce passage que les habitans des campagnes, parce que souvent on remplit mal les stipulations convenues avec eux, et que le pays n'ayant que les provisions nécessaires à la population, le passage des troupes y porte la cherté, quelquefois la disette.

Les voisins foibles des Pays-Bas, l'évêque

de Liège, les électeurs de Cologne et de Trèves, l'électeur palatin ont un intérêt direct très-réel à cette révolution. Ils acquéreroient une puissance relative par une foule d'avantages de commerce et de liaisons politiques qui n'auroient plus pour base les intérêts particuliers de l'empereur.

C'est sur-tout à la France, c'est à l'Angleterre, c'est à la Hollande, c'est à la Prusse à opérer cette grande révolution.

La maison de Brandebourg y gagneroit un commerce utile et une paix durable pour ceux des états prussiens qui sont voisins des Pays-Bas autrichiens. Elle donneroit une base éternelle à sa puissance et diminueroit pour jamais celle du formidable ennemi qui, depuis tant d'années, amasse dans son cœur la vengeance.

L'Angleterre se ménageroit et s'assureroit les traités de commerce les plus avantageux et les plus étendus. Elle se procureroit de vastes ressources pour supporter et diminuer l'intolérable fardeau de la dette qui l'accable et la consume; elle éloigneroit pour toujours comme inutiles désormais, et même impossibles du moins pour elle, les guerres du continent qui l'ont ruiné et qui, tôt ou tard,

détruiront sa liberté civile, comme elles ont fait crouler sa liberté politique. L'Angleterre enfin expieroit autant qu'il est en elle, par un si grand bienfait envers la nature humaine, tant de forfaits politiques dont elle s'est souillée et qui creusent et doivent creuser le précipice où sa prospérité, sa gloire, son existence peut-être seront tôt ou tard ensevelies.

Les provinces-unies n'auroient plus rien à craindre de l'ouverture de l'Escaut. Ce seroit alors l'objet d'une négociation et non pas une loi imposée par le plus fort. Les provinces-unies, en accordant cette navigation aux états belgiques, n'auroient du moins à craindre ni invasion, ni conquêtes, ni introduction des vaisseaux d'une puissance étrangère. Les Pays-Bas donneroient un équivalent dans le commerce de leurs provinces, qui dédommageroit la ville d'Amsterdam d'un léger sacrifice. La république hollandaise conserveroit à jamais sa liberté. Elle centupleroit sa puissance.

La France à qui l'humanité doit enfin des actions de graces et des éloges pour avoir fondé les États-Unis de l'Amérique, mettroit le sceau à sa gloire en favorisant l'établissement de la nouvelle confédération belgique.

Elle y gagneroit une tranquillité permanente sur ses frontières si souvent dévastées et qui, désormais à l'abri de toute attaque, n'auroient plus besoin de cette triple enceinte de places fortes dont l'entretien et les garnisons coûtent des sommes immenses, et sont un objet d'inquiétudes perpétuelles. Elle se donneroit des alliés éternels dont la marine et le commerce deviendroient en quelque sorte les siens, puisque la sûreté, l'opulence et le bonheur des deux puissances seroient le lien indissoluble de leur union. (1)

XIV. *Suisse.*

Un seul pays offre à l'Europe l'exemple d'un gouvernement qui ne se propose d'autre objet que *liberté et propriété.* Les Suisses n'ont usé de leurs forces que pour secouer le joug et pour recouvrer leurs droits naturels. Leurs efforts n'ont nui qu'à des tyrans. Ce peuple respectable, exempt d'ambition, assez puissant pour se reposer sur lui-même du maintien de sa liberté et pour substituer la franchise et la probité aux ruses et aux tracasseries décorées du beau nom de politique dans

(1) Doutes sur la liberté de l'Escaut, p. 156.

un siècle où l'abus des mots forme une grande partie de l'art de raisonner; ce peuple, dis-je, a travaillé pendant deux cents ans avec la même constance, la même modération et le même bonheur à consolider et finir l'ouvrage d'une révolution opérée en quelques instans. Il est vraiment libre, car il ne veut être que cela. Les projets sages, justes et modérés, puisqu'ils ne s'étendent pas plus loin que l'intérêt de son indépendance, ne fournissent ni occasions ni prétextes à ses voisins. On ne réduit point à l'esclavage celui qui dédaigne le despotisme. Les suisses commercent de soldats comme les hollandais d'épiceries; mais ils ont tous réellement une patrie au sein de laquelle ils sont sûrs de trouver *protection, tranquillité et liberté.* Leurs yeux sont souillés du spectacle de la servitude de l'Europe, mais ils en ont préservé leur constitution et leurs mœurs. C'est à la Suisse qu'on peut appliquer ce qu'un grand historien a dit autrefois de la république (1): Qu'il n'y en a jamais eu une qui ait été plus riche en bons exemples, qui ait conservé plus long-temps sa grandeur et son innocence, où la pudeur, la frugalité, la modestie,

(1) Tite-Live.

compagnes d'une généreuse et respectable pauvreté, aient été plus long-temps en honneur et où la contagion du luxe, de l'avarice et des autres passions qui accompagnent les richesses, ayent pénétré plus tard.

Heureux ! cent fois heureux ces peuples respectables s'ils n'échangent point cette solide prospérité, cette inestimable médiocrité contre un bonheur illusoire, factice et destructeur ! Heureux si le luxe ne vient point altérer et corrompre leurs mœurs ! si la jalousie ne prend pas chez eux la place de l'émulation ! Heureux enfin si la disproportion des forces et la rivalité des différens membres de cette belle association, agitée sans cesse par des intrigues républicaines, ne renversent pas bientôt l'édifice de leur liberté, ou ne troublent pas du moins leur sage et paisible constitution ! Que le sort de la Grèce, cette république fédérative si florissante, inspire à la Suisse une salutaire méfiance ! L'orgueil d'Athènes et la jalousie des Grecs bannirent pour jamais la liberté de ces contrées si long-temps fortunées (1) !

(1) Ess. sur le Desp. p. 14.

LIVRE ONZIÈME.

PHILOSOPHIE.

I. *De la durée du temps par rapport à l'homme.*

HALLER a dit, en parlant de l'éternité: La pensée, dans son vol rapide, plus prompte cent fois que le vent, le son, le temps, les aîles même de la lumière, se fatigue à te parcourir et désespère d'atteindre jamais tes limites. Cette image sublime, qui semble donner la mesure la moins imparfaite de l'infini même, nous donne la clef de toutes les rêveries humaines sur la mort, quoique personne ne puisse douter qu'il mourra. J'ai souvent cherché la raison pour laquelle à mesure que nous vieillissons, chaque année nous paroît plus courte que la précédente, et je l'ai trouvée et te l'ai dit long-temps avant d'avoir rencontré ma pensée chez M. Denyns. Toutes les idées que nous avons du temps dérivent de la portion de l'espace dans laquelle nous avons existé; cette portion est

donc

donc la règle sur laquelle nous devons la mesurer : or, comme cette mesure s'étend à proportion que nous avons vécu, si nous avons vécu dix ans, une année est la dixième partie de la durée de notre existence ; mais lorsque nous avons vécu trente ans, une année n'en est plus que la trentième partie ; voilà pourquoi les vieillards sont beaucoup plus attachés à la vie que les jeunes gens. C'est une grande pitié que la nature nous intéresse chaque jour davantage à ce qu'elle va nous ôter. (1)

II. *Dieu.*

Un ancien philosophe, interrogé par un roi sur l'essence de la divinité, demanda du temps pour y répondre. Le délai expiré, il en demanda un autre ; enfin, pressé de s'expliquer, Simonide dit à Hiéron : plus j'examine cette matière, et plus je la trouve au-dessus de mon intelligence ... Je crois que Simonide a bien dit. Veux-tu de grands et de beaux mots ? Racine te dira, en parlant de Dieu : — l'Éternel est son nom, le monde est son ouvrage. — Et voilà un admirable vers, mais une mauvaise définition! Veux-tu

(1) Let. à Soph. t. IV. p. 118.

quelque chose de plus grand et de moins vague? lis cette inscription que Plutarque dit avoir été gravée sur le temple de Saïs: Je suis tout ce qui a été, ce qui est et ce qui sera, et nul d'entre les mortels n'a encore levé mon voile... En effet, on ne peut faire un aveu plus sublime d'une invincible ignorance. Je t'entends bien d'ici, toi qui marche pas à pas, et ne crois point sur parole. Il faudroit, dis-tu, sans doute prouver qu'il y a un dieu avant d'expliquer ce que c'est que Dieu. Peut-être l'un n'est-il guère plus facile que l'autre; car, te démontrer l'existence de Dieu en faisant attention à la nature de l'être infiniment parfait et à ses attributs, c'est-à-dire, par une démonstration directe, par des raisonnemens tirés de la nature même du sujet, c'est supposer l'idée de l'infini, qui est inconcevable. C'est mettre en fait ce qui est en question, et ces sortes de preuves sont tout au moins insuffisantes. Démontrer l'existence de Dieu par celle du monde et de l'univers, c'est-à-dire, indirectement, c'est une tâche bien difficile, car les loix simples qui dérivent de la forme imprimée à la matière, nécessitent bien un premier mouvement; mais ce premier mou-

vement sera-t-il Dieu? Il faut convenir que cette première cause est très-inconnue, très-obscure, et par conséquent de nulle application, de nulle utilité dans les choses humaines. Nous ne connoissons point de causes générales, si l'on entend ce que l'on doit rigoureusement entendre par ces mots, à savoir : une loi qui s'observe dans tous les phénomènes. La cosmologie, ou la science du monde ou de l'univers, en tant qu'un être composé est jusqu'ici une science trop bornée, trop dépourvue de faits et de principes pour embrasser la nature sous un seul point de vue (ce mot de *Nature* demanderoit une dissertation.) Eh! que valent les démonstrations tirées des loix générales de l'univers aussi long-temps qu'elles seront si incomplètement connues? Cependant les preuves sensibles valent cent fois mieux en ce genre que les discussions métaphysiques, où tout est sujet à dispute, où l'on s'abîme sans s'entendre; et si, ce que je ne crois pas, l'existence de Dieu est un jour irrécusablement prouvée, ce sera sans doute par les phénomènes généraux. Les expliquerons-nous jamais? J'ose dire que non. Nous ne connoissons, nous ne connoîtrons que des

phénomènes particuliers. Si l'on ne sait pas évidemment qu'il y a un Dieu, juge des efforts de ceux qui prétendent connoître sa nature! Les anciens supposoient la matière éternelle, parce qu'il est évident que puisque quelque chose existe, quelque chose a toujours existé. La matière et la forme, principes simples et généraux de toutes les choses, composoient, selon eux, certaines natures simples qu'ils nommoient *Elémens*, des différentes combinaisons desquelles toutes les choses naturelles étoient formées. De-là, à faire de la nature du grand tout, *Dieu*, il n'y a pas bien loin assurément, et c'est, à mon avis, ce qui est au moins aussi raisonnable que le reste.

L'argument du consentement unanime des nations en faveur de l'existence d'un Dieu dont on parle tant, ne prouve rien, mais rien du tout; car, 1°. ce consentement unanime n'est pas prouvé, et c'est une question de fait parfaitement insoluble. 2°. Il faut peser et non pas compter les suffrages dans une matière qui exige tous les efforts de l'esprit humain. Eh! qui le pourra jamais? 3°. On sait comment la superstition s'est introduite chez la plupart des hommes, et il

est plus qu'évident et unanimement convenu que tous les cultes sont de fabrication humaine; car toutes les nations n'exceptent que leur croyance particulière.

Mais enfin, que penses-tu ? me dira peut-être Sophie. Y a-t-il un Dieu? n'y en a-t-il pas? Se mêle-t-il des affaires de ce monde? ne s'en mêle-t-il pas? Ici, je te répondrai naïvement ce que je t'ai répondu et ce que je te répondrai bien souvent : *Je n'en sais rien* : ce sont quatre grands mots; crois-moi. Je n'en sais rien, et peu m'importe, parce que je suis assuré qu'il m'est impossible d'en savoir plus que je n'en sais, et que ma bonne-foi, mes sentimens, mes intentions ne sauroient déplaire à l'être infiniment juste, s'il en est un. Je ne sais, ni s'il existe, ni comment il existe; mais je sais que le bien moral, utile et même nécessaire à l'homme, indispensable à l'organisation et au maintien de la société, est obligatoire pour tout être raisonnable, et même assez fréquemment inspiré à tout être sensible par son institution, dont il faut bien se garder de négliger les inspirations. Je sais que s'il est un Dieu, l'homme juste et bon lui sera agréable. Je sais que s'il n'en est pas, l'homme juste et

bon sera souvent le plus heureux et le moins agité, et qu'alors même qu'il sera persécuté et malheureux, le témoignage de sa conscience adoucira ses maux que des remords envenimeroient comme ils empoisonnent sans doute la prétendue félicité des méchans. Je sais que j'en serai mieux avec moi-même, et plus aimé de mon amante, quand j'aurai été vertueux : cela me suffit pour idolâtrer la vertu, et ces sentimens droits et simples, les opinions estimables et salutaires ne peuvent jamais faire de mal, ni à moi, ni aux autres. (1)

III. *Ame.*

La partie constitutive de notre être qui nous différencie essentiellement de la brute, est ce que nous appelons l'ame. Son origine, sa nature, sa destinée, le lieu où elle réside, sont une source intarissable de problêmes et d'opinions. Les uns l'anéantissent à la mort, les autres la séparent d'un tout auquel elle se réunit par réfusion comme l'eau d'une bouteille qui nageroit et que l'on casseroit se réuniroit à la masse. Ces idées ont été modifiées à l'infini. Les pithagoriciens n'admettoient la réfusion

(1) Lettr. à Sophie, t. III. p. 397.

qu'après des transmigrations; les platoniciens réunissoient les ames pures et purifioient les autres dans de nouveaux corps. De-là les deux espèces de métempsycose que professoient ces philosophes.

Quant aux discussions sur la nature de l'ame, elles ont été le vaste champ des folies humaines, folies inintelligibles à leurs propres auteurs. Thalès prétendoit que l'ame se mouvoit en elle-même ; Pithagore, qu'elle étoit une ombre pourvue de cette faculté de se mouvoir en soi-même. Platon la définit une substance spirituelle se mouvant par un nombre harmonique. Aristote, armé de son mot barbare d'entéléchie, nous parle de l'accord des sentimens ensemble. Héraclite la croit une exhalaison; Pithagore, un détachement de l'air; Empédocle, un composé des élémens ; Démocrite, Épicure, de je ne sais quoi de feu, de je ne sais quoi d'air, de je ne sais quoi de vent, et d'un autre quatrième élément qui n'a point de nom. Anaxagore, Anaximène, Archélaüs la composoient d'air subtil ; Xénophon, d'eau et de terre ; Parménide, de feu et de terre ; Boëce, de feu et d'air. Critias la plaçoit tout simplement dans le sang; Hippocrate ne voyoit

en elle qu'un esprit répandu dans tout le corps ; Marc-Antonin la prenoit pour du vent ; et Critolaüs, tranchant ce qu'il ne pouvoit dénouer, la supposoit une cinquième substance.

Il faut convenir qu'une pareille nomenclature a l'air d'une parodie, et l'on croiroit presque que ces grands génies se jouoient de la majesté de leurs sujets, en voyant que les résultats de leurs méditations étoient des définitions aussi ridicules, si, en lisant les plus célèbres modernes, on étoit plus éclairé sur cette matière que par les rêveries des anciens. Ce qui résulte de plus remarquable de leurs opinions en ce genre, c'est que jamais on n'avoit eu, jusqu'à nos dogmes modernes, la moindre idée de la spiritualité de l'ame, quoiqu'on la composât de parties infiniment subtiles. Tous les philosophes l'ont cru matérielle, et l'on sait ce que presque tous pensoient de sa destinée. Quoi qu'il en soit, les folies théoriques, les hypothèses même ingénieuses ne nous instruiront jamais autant que le pourroient des expériences physiques bien dirigées.

Ce n'est pas que je croye qu'elles puissent nous apprendre, ni quelle est la nature de

l'ame, ni le lieu où elle réside; mais les nuances de ses dégradations peuvent être infiniment curieuses, et c'est le seul chapitre de son histoire qui paroisse nous être abordable.

Il seroit infiniment téméraire de décider que les brutes ne pensent point, bien que le corps ait indépendamment de ce qu'on appelle l'ame, le principe de la vie et du mouvement. L'homme lui-même est souvent machine : un danseur fait les mouvemens les plus variés, les plus ordonnés dans leur ensemble, d'une manière très-exacte, sans donner la moindre attention à chacun de ces mouvemens en particulier. Le musicien exécuteur est à-peu-près de même : l'acte de la volonté n'intervient que pour déterminer le choix de tel ou tel air, le branle donné aux esprits animaux; le reste s'exécute sans qu'il y pense. Les gens distraits, les somnambules sont souvent dans un véritable état d'automates. Les mouvemens qui tendent à conserver notre équilibre sont ordinairement très-involontaires; les goûts et les antipathies précédent dans les enfans le discernement. L'effet des impressions du dehors sur nos passions, sans le secours d'aucune

pensée, par la seule correspondance merveilleuse des nerfs et des muscles, n'est-il pas très-indépendant de nous? et ces émotions, toutes corporelles, répandent cependant un caractère très-marqué sur la phisionomie qui a une sympathie toute particulière avec l'ame.

Les animaux, considérés dans un simple point de vue mécanique, fourniroient donc déja un grand nombre de solutions à ceux qui leur refusent le don de la pensée; et il ne seroit pas très-difficile de prouver qu'une grande partie de leurs opérations, même les plus étonnantes, ne la nécessitent pas. Mais comment concevoir que de simples automates s'entendent, agissent de concert, concourent à un même dessein, correspondent avec les hommes, soient susceptibles d'éducation? On les dresse, ils apprennent; on leur commande, ils obéissent; on l[es] menace, ils craignent; on les flatte, ils cares[sent]; enfin, les animaux nous offrent une fou[le] [de] spontanées où paroissent les in[dices] raison et de la liberté, d'autant [plus] sont moins uniformes, diversifiée[s] lières, moins prévues, accomm[odées] champ à l'occasion du momen[t].

même qui ont un caractère déterminé, qui sont jaloux, vindicatifs, vicieux.

Ou de deux choses l'une : ou Dieu a pris plaisir à former les bêtes vicieuses et à nous donner en elles des modèles très-odieux, où elles ont, comme l'homme, un péché originel qui a perverti leur nature.

La première proposition est contraire à la bible, qui dit que tout ce qui est sorti des mains de Dieu étoit bon, et fort bon. Mais si les bêtes étoient telles alors qu'elles sont aujourd'hui, comment pourroit-on dire qu'elles fûssent bonnes et fort bonnes? Où est le bien qu'un singe soit malfaisant, un chien envieux, un chat perfide, un oiseau de proie cruel? Il faut recourir à la seconde proposition, et leur supposer un péché originel; supposition gratuite et qui choque la raison et la religion.

Ce n'est donc point, encore une fois, par des raisonnemens théoriques que l'on peut tracer la ligne de démarcation entre l'homme et la bête. Notre ame a trop peu de points de contact pour qu'il soit facile, même à la physique, de pénétrer jusqu'à elle, d'effleurer seulement sa substance et sa nature : on ne sait où fixer son siège. Les uns ont prétendu qu'elle est dans un lieu particulier d'où elle

exerce son empire. Descartes a voulu la glande pinéale; Vieussens, le centre ovale; Lancisi et M. de la Peyronie, le corps calleux; d'autres, les corps cannelés. Le climat, sa température, les alimens; un sang épais ou lent, mille causes purement physiques forment des obstructions qui influent sur sa manière d'être; ainsi, en poussant la supposition, on verroit les effets à l'infini, et l'on montreroit par les résultats, comme il suit assez de l'expérience, qu'il n'y a guère de tête, quelque saine qu'elle puisse être, qui n'ait quelque tuyau fort obstrué. (1)

IV. *De l'immortalité de l'ame.*

MENDELSOHN aimoit le dogme de l'immortalité de l'ame, comme tendre, consolant, conforme à nos désirs et à nos affections, doué d'une certaine élévation propre à l'homme qui lui fait chérir la prolongation de son existence, et s'occuper de ce qu'il sera quand il ne sera plus lui-même. Mais il soutenoit qu'il n'est pas vrai que dans aucune hypothèse le sort des méchans puisse être préférable à celui de l'homme vertueux.

(1) Eroica bibliot., p. 130.

Quand tout devroit mourrir avec celui-ci, disoit-il, son état même dans cette courte vie seroit le plus désirable de tous. Le préjugé contraire vient de ce que les hommes, éblouis par l'éclat, supposent que les grandeurs et les richesses auxquelles il n'est pas sans exemples que des coupables soient parvenus, constituent le bonheur. Mais tous ceux qui ont essayé des unes et des autres, savent que l'espèce de jouissance que donnent les richesses ou les grandeurs ne durent que peu de jours. Quand un des plus célèbres millionnaires de ce siècle s'écrioit : *Ces pauvres riches sont bien malheureux!* il le disoit de très-bonne-foi. Juger du bonheur des hommes par leur opulence, ou par le rang qu'ils tiennent, est donc juger en aveugle. C'est le soulier de Varron, bien fait au dehors, mais qui blesse souvent et dont celui qui le porte sent le défaut.

Quand on devroit croire que les méchans parviennent plus aisément que les gens de bien aux grandes places, à la haute fortune, à ce qu'on appelle les plaisirs, il n'en faudroit donc pas conclure qu'ils sont plus heureux ou que leur sort est préférable.

Mais il est faux que le crime soit un bon

moyen pour parvenir à la richesse ou à l'illustration. Pour un scélérat parvenu il en est des millions qui pourissent dans la fange du mépris du déshonneur de la misère. Quand ils ont eu les plus grands succès, un seul accident qui les démasque suffit pour leur faire tout perdre sans retour. Ils marchent toujours sur le bord du précipice. Ils sentent la crainte, l'inquiétude qui en résultent, empoisonnent leur existence et les rendent les plus malheureux des mortels. Cromwel changeoit de chambre et de lit tous les jours, et n'osoit se faire raser que par ses enfans. Thomas Koulikan ne laissoit approcher de lui son affidé le plus sûr qu'à dix pas. Le lord Clive, vainqueur des français dans l'Inde, conquérant du plus beau pays de l'univers, riche de soixante millions, triomphant des accusations qu'on avoit élevées contre lui au parlement d'Angleterre, croyoit toujours voir deux nababs qu'il avoit immolés pour s'emparer de leurs trésors. Il portoit par-tout l'image de ces deux princes expirans par ses ordres, et ces fantômes du remord lui rendoient la vie si insupportable, qu'enfin il chercha de sa propre main un azyle dans la mort. Osera-t-on dire que ces illustres cou-

pables fûssent heureux au milieu de leurs succès? N'ont-ils pas trahi par leur trouble et leur effroi le fatal secret de leurs tourmens et de leur infortune? (1)

V. *Du bien et du mal.*

Opposez aux douleurs physiques la considération des biens et des plaisirs physiques qui, s'ils ne sont pas tous d'une aussi grande intensité, sont infiniment plus nombreux et remplissent un espace infiniment plus grand dans la vie, et non-seulement dans la nôtre, mais dans celle de tous les êtres sensibles: réglez la balance de ce compte, et si vous faites voir qu'à tout prendre le sort de tout ce qui a vie est bon; que les souffrances n'égalent pas les jouissances, même pour les plus malheureux des individus, que deviendront toutes les déclamations sur le mal qui pèse sur la terre?

Combien l'orgueil altère le jugement! *N'admirons pas*, disent les hommes, et les plus sages d'entre les hommes, *n'admirons pas, car cela nous est nuisible.* Ou dans une occasion différente: *admirons, car cela*

(1) Lettre sur Joh. Mendelshon.

nous est utile.... Eh! mes amis, désintéressez-vous, je vous prie, et admirez tout simplement, parce que la chose est admirable!

Vous avez une singulière présomption; atômes de deux jours, vous vous croyez réellement les rois et le but de l'univers: c'est pour vous que la terre produit, que les animaux existent, que les astres tournent, que Syrius fut fait, vous osez le croire et le dire, pour ajouter la valeur d'une bougie à votre illumination nocturne, et les innombrables étoiles de la voie lactée, pour vous récréer la vue; votre orgueilleuse imagination destine tout pour vous jusqu'au Dieu suprême de l'univers, qu'elle fait naître et qu'elle immole à son gré.

Ne le croyez point si déraisonnable, vous qu'il a rendus capables de raisonner, que d'avoir ainsi prodigué les œuvres de sa toute-puissance, uniquement pour un des plus foibles ouvrages sortis de ses mains. La position de votre globe, les bornes de vos facultés et de votre intelligence, les maux qui se mêlent aux biens dont vous jouissez, tout vous dit que vous n'êtes pas les rois du monde, ni même les premiers favoris du grand être. Vous n'aviez nul droit de l'exiger.

Ne vous énorgueillissez pas, mais ne vous avilissez pas non plus. Vous êtes des citoyens notables dans une des plus petites villes de cet immense empire qu'on appelle l'univers. Celui qui fixa votre place la fit bonne, et meilleure pour des êtres de votre espèce qu'aucune de celles que vous pouvez connoître et concevoir. Vous lui devez beaucoup de reconnoissance; car il vous a donné plus de bien que de mal, infiniment plus de momens où vous êtes bien aises de vivre que de ceux où vous voudriez mourir.

Mais cette bienfaisance qu'il a exercée envers vous, et qui doit vous prosterner aux pieds de son trône, il ne l'a pas eue pour vous seuls. Il l'a répandue avec profusion sur tous les êtres qu'il a rendus capables de sentir, et nous ne savons pas où s'arrête dans la grande chaîne des créatures cette heureuse propriété. Nous la voyons dans les animaux toute semblable à la nôtre, à quelques dégrés de perfection près. Nous pouvons la deviner jusqu'à un certain point dans les plantes auxquelles l'amour même ne fut pas refusé. Nous ignorons si elle s'étend plus loin; mais du moins parmi les êtres dont la sensibilité n'est pas équivoque, nous voyons que chacun sent

pour lui-même, et que chacun doit à cette sensibilité mille plaisirs ; que chacun est doué d'organes propres à sa conservation et d'une intelligence qui, ne pouvant bien juger que de celle de son espèce, doit se croire d'un dégré très-relevé. Nous ne pouvons pas savoir à quel point les abeilles, les fourmis, les castors, et peut-être d'autres animaux moins ingénieux, se croient fondés à nous mépriser.

C'est une fable d'un grand sens que celle des compagnons d'Ulysse, qui, devenus animaux, ne vouloient plus redevenir hommes. C'en est une non moins admirable que celle de Voltaire dans un de ses discours, où les souris, les canards, les dindons, l'âne, l'homme et l'ange, disent chacun en particulier que *tout est fait pour eux*, et Dieu leur répond : *J'ai tout fait pour moi-seul.*

Il falloit ajouter seulement qu'en faisant tout pour lui, il a tout fait aussi pour les autres, et ce n'est pas un des moindres dons de sa bonté que cette étrange illusion qui fait que non-seulement chaque espèce s'estime préférablement aux autres, mais que même dans chaque espèce nul individu ne voudroit se troquer en totalité contre un autre individu.

J'ai vu beaucoup de gens qui désiroient la fortune du marquis de Brunoy, nul qui voulût être à ce prix le pauvre Brunoy, si ennuyé et si bête. Maupertuis n'auroit pas voulu être le roi de Prusse, et le roi de Prusse n'auroit pas voulu être Maupertuis. Celui qui prendra du plaisir à me lire ne voudroit être, non plus que moi, ni l'un, ni l'autre, et celui qui dédaigne notre philosophie seroit bien fâché de changer avec nous. Le crocheteur même qui porte nos effets, le manœuvre qui laboure nos vignes, ne voudroient pas pour notre aisance sacrifier leur vigueur et s'assujétir à nos travaux. Chacun est donc au fond content de soi et de sa position, quoique chacun cherche à améliorer celle-ci selon les moyens qui lui ont été donnés, dont personne n'est entièrement dépourvu.

Si au lieu de regarder le monde comme notre empire, où tout nous semble mal lorsqu'il n'est pas à notre gré, nous voulions bien n'y voir que ce qui y est, une grande auberge où chacun trouve le nécessaire et même le commode en payant son écot, et où il y a des logemens à tous prix, parce que tout y doit trouver place depuis l'homme et au-dessus jusqu'à l'huître et au-dessous,

nous ne blâmerions point le maître qui cherche à contenter également tous les hôtes, et qui ne peut empêcher que dans la foule quelques-uns d'entr'eux n'incommodent un peu leur voisin. C'est moins à l'homme à se plaindre de cette incommodité respective qu'à quelqu'être que ce soit, lui qui, ayant plus de facultés, est celui qui tourmente le plus ses confrères et les autres animaux. Les hommes ont tué bien plus de serpens que les serpens n'ont tué d'hommes, encore le reptile n'a guère blessé qu'à son corps défendant; l'homme, comme le tigre, tue pour son plaisir. Les serpens siffleront donc la philosophie qui soutient que les choses que nous connoissons comme nuisibles sont déplacées dans le grand appareil de l'univers, ou tout-au-plus diroient-ils qu'il faut ôter du nombre des créatures animées sur-tout les hommes qui ne laissent aucun autre animal en paix.

Mais le serpent auroit tort comme le philosophe. Le monde ne doit pas être jugé d'après l'intérêt d'aucun individu, ni d'aucune espèce; mais toutes les espèces et tous les individus trouvent dans ses loix et leurs facultés les moyens de travailler efficacement à leur

propre intérêt. Ce qui fait le bien de tous est la plus grande somme de bien possible; c'est une vérité qu'aucun homme de sens ne doit dissimuler. On exagère, on peint les dangers qui nous environnent; on tait nos plaisirs si multipliés, on parle de nos malheurs, on oublie nos félicités; on voit, dit-on, plus de vices, de crimes et de souffrances que de biens et de vertus. Cela n'est pas vrai, car le monde dure et les sociétés subsistent. Or, si nous avions plus de mal que de bien, nous serions bientôt anéantis. S'il n'y avoit pas plus d'hommes qui respectent les droits d'autrui qu'il y en a qui les violent, plus de pères qui élèvent leurs enfans que de ceux qui les exposent, plus d'époux qui se chérissent que de ceux qui se tourmentent, plus d'enfans qui soignent leurs pères et qui les respectent que de ceux qui les abandonnent, plus d'hommes qui secourent leurs semblables que de ceux qui les assassinent, nous nous entr'égorgerions tous et notre espèce n'auroit pas duré deux générations. Elle a duré, elle a multiplié, elle a même étendu son domaine aux dépens des autres espèces; elle multiplie encore : il y a donc plus de bien que de mal, sur-tout pour les hommes, et ce seroit une

ingratitude bien honteuse aux mieux doués d'entr'eux, à ceux qui ont le plus de génie, s'ils affectoient de méconnoître ce bien dont ils jouissent, et s'ils ne prenoient pas soin de le faire remarquer aux autres. (1)

VI. *Influence pernicieuse du christianisme.*

C'EST une des grandes erreurs de la morale très-incomplète, très-ambigue, souvent fausse, plus souvent défectueuse, que nous devons au christianisme (2), d'attacher beaucoup trop d'importance à ce que les prêtres ont

(1) Lettr. à Soph.

(2) C'est-là, ce me semble, le plus fort argument politique contre le christianisme ; et loin d'en tirer parti, on a toujours paru lui céder tous les avantages de la morale. Nous avons réfléchi depuis long-temps sur cette grande erreur, et ce n'est pas sans plaisir que nous trouvons quelques-unes de nos idées confirmées et développées dans un ouvrage Allemand très-singulier, qui vient de paroître sous ce titre : *Das einzige wahre system der christlichen religion 1787* : ou, *du seul vrai système de la religion chrétienne*. L'auteur y prouve jusqu'à l'évidence la plus irrésistible, que cette religion n'a aucun caractère aux yeux de la raison humaine. Il attaque sur-tout sa morale que, jusqu'ici, amis et ennemis s'étoient accordés à

nommé *les péchés de la chair*. L'incontinence de toute espèce est un vice qui nuit souvent fort essentiellement à celui qui en est possédé. Mais dans l'ordre social, si l'on excepte l'adultère dont la plus grande source est dans les mauvaises loix, c'est assurément un des plus légers, et par conséquent un de ceux contre lesquels la législation doit s'exercer

trouver parfaite et dont les théologiens protestans, de l'âge présent, avoient fait la pierre fondamentale du système évangélique, abandonnant tout le reste aux argumens de leurs adversaires. Il prouve que cette morale est incomplète, ambigue et fausse.

Incomplète, en ce qu'elle ne traite d'une façon satisfaisante, ni de l'amitié, ni des devoirs réciproques du souverain et des sujets. En effet, l'amitié n'est pas uniquement un sentiment, elle est un lien; il faut donc déclarer sur quelle base il se fonde et quel est son ordre dans les rapports de la société, tels que ceux des sujets, de père et d'époux, etc. Quant aux devoirs réciproques du souverain et des sujets, le christianisme ne les détermine pas; à moins que l'exemple de Jésus, lorsqu'il est accusé devant les tribunaux, ne soit celui que nous devons suivre dans un cas pareil.

Ambigue. Voyez les variations des sectes sur ces divers objets. Est-il permis de faire la guerre ou non? Est-il permis de prêter serment en justice? Est-il permis de repousser et de venger les injures même légalement? Qu'est-ce que le péché contre le Saint-Esprit? Le

avec le moins de rigueur. Le clergé pour qui les péchés de la chair sont les seuls dont il ne puisse pas se promettre l'impunité (l'orgueil, l'avarice, la vengeance ne lui ont pas semblé aussi difficiles à sanctifier) le clergé a toujours abhorré ce genre de foiblesses et leur a infligé toutes les peines qu'il a été maître de décerner. Les ministres protestans

christianisme ne définit pas nettement ce crime, le seul irrémissible devant Dieu.

Fausse, parce qu'elle montre l'ignorance comme utile, la pauvreté comme plus portée à la vertu que l'aisance, tandis que c'est communément la pauvreté qui pousse au crime; parce qu'elle nous représente les péchés de la chair, qui sont les moins nuisibles à la société, comme les plus graves et les plus importans, ce qui est la source d'une infinité d'erreurs dans nos législations, etc., etc.

A la vérité, l'auteur tombe, vers la fin de son livre, dans le plus violent fanatisme. Il soutient qu'il n'y a qu'une preuve de la vérité du christianisme; c'est l'action immédiate de l'esprit divin sur l'âme des régénérés, des élus. Mais comme cette action est absolument indépendante de toute la puissance des hommes parce qu'un élu peut se convertir et être régénéré dans une caverne de voleurs ou dans un mauvais lieu, et que celui qui n'est élu peut devenir athée au milieu d'un sermon ou d'une messe, il en conclut que cette théorie, qui est celle de la bible, celle qu'enseignent

ont conservé ce principe, et même ils l'ont poussé plus loin, à certains égards; que les prêtres romains, afin de montrer une plus grande pureté de mœurs; car, tel est l'éternel objet de l'ambition des dévôts rigides ou des hypocrites de la vertu. Ils ont donc sur ce point été excessivement sévères; ils ont obligé le bras séculier à contraindre les contrevenans à des amendes considérables, dont une partie appliquée à des œuvres pies, doit retomber dans les mains ecclésiastiques. Ils ont statué que celui ou celle qui succomberoit d'une manière sensible, feroit avant d'être réadmis

toutes les sectes chrétiennes, la seule même sur laquelle elles s'accordent toutes sans exception, emporte l'obligation d'une tolérance générale, d'une indifférence absolue des gouvernemens sur la religion, puisqu'ils ne peuvent opérer ni pour ni contr'elle. Dieu seul peut faire d'un homme un élu, et pour tous les autres, leur état, leur sort, après cette vie, est égal, soit qu'ils professent la religion chrétienne ou mahométane, les dogmes de Confutsée ou ceux de Sommonacodom. Telle est l'analyse de cet ouvrage singulier. Il est probable que, malgré le ton sérieux que prend l'auteur dans cette dernière partie, ce n'est qu'un argument *ad hominem* dont il se sert, ou un masque qu'il a pris pour échapper à la fureur des dévots dont il attaque les derniers retranchemens.

à la communion des frères de sa croyance, une pénitence publique. Ces mesures iniques avoient multiplié dans l'Allemagne l'infanticide à un dégré vraiment affreux, et comme on a attaché la peine de mort à l'infanticide, il résultoit de chaque évènement de ce genre un double meurtre, celui de l'enfant par la mère et celui de la mère par les tribunaux.

Frédéric sentit l'absurde atrocité de cette partie de la législation allemande. Il l'abolit par plusieurs édits. Tout opprobre légal fut ôté pour les filles devenues mères. Elles devoient déclarer leur grossesse, et il y eut des arrangemens pris pour faciliter l'accouchement et l'entretien de leurs enfans. Il ne fut plus question des peines pécuniaires que ces infortunées étoient auparavant obligées de payer et qu'on leur arrachoit avec une dureté extrême; les autres contraventions de cette nature furent taxées suivant leur vrai rapport avec la société. Frédéric a produit aussi un bien infini : non-seulement il a corrigé la législation sur un autre point essentiel; mais comme les idées morales du peuple dépendent infiniment des loix, il a rétabli à cet égard l'ordre naturel dans les idées morales de ses sujets. Que ceux qui ont réfléchi sur les

grands rapports de la société apprécient ce bienfait. (1)

VII. *Du système des Jésuites et du catholicisme.*

On sait que lors de l'abolition de l'ordre des jésuites, Frédéric II voulut pendant quelque temps le maintenir. Il ne consentit à sa dissolution que sur les sollicitations réitérées des grands Etats catholiques, qui donnèrent quelque poids à celles de la cour de Rome. Ceci nous semble mériter quelques détails, et ce n'est pas à ceux qui savent quels feux secrets couvent en Allemagne, qu'ils paroissent frivoles et superflus.

L'ordre des jésuites a été l'appui le plus ferme et le plus actif du saint-siège, tant que les papes l'ont étendu, soutenu, chéri; mais ces mêmes hommes qui ont professé que le pape est l'image vivante de dieu sur la terre, supérieur non-seulement aux souverains, mais aux conciles, aussi long-temps qu'ils ont cru pouvoir se servir de lui pour étendre leur puissance, l'ont peu respecté ou plutôt ils l'ont déprimé et même outragé

(1) Mon. Pruss. t. V.

quand il a voulu les abolir. Et c'est ainsi qu'ils ont donné à soupçonner ce dont on croit avoir acquis la preuve depuis en Allemagne, que la religion catholique ou même chrétienne n'est que l'écorce et le costume de leur ordre; qu'ils voient dans ses dogmes et ses rites un bon moyen d'abrutir les hommes par la superstition, mais qu'au fond leur unique but est de former une société qui gouverne le monde par son ascendant sur les esprits. Les jésuites ont en conséquence été les flateurs les plus souples et les serviteurs les plus zélés de tous ceux qui ont pû et qui ont voulu les soutenir. C'est ainsi qu'ils ont enfin obtenu un état en Russie, où ils bravent le pape et la maison de Bourbon.

Le roi de Prusse étoit, à tous égards, le mortel le plus capable de leur ménager un port dans leur naufrage. Il le vouloit, mais il ne put résister aux vives et pressantes sollicitations qu'on lui adressa sur ce projet... Au reste, nous osons croire qu'il s'est trompé dans ses mesures et ses principes, soit envers les jésuites, soit peut-être envers le catholicisme. A Dieu ne plaise que nous ne regardions pas l'intolérance comme une horrible tyrannie; mais nous ne saurions nous empê-

cher d'être politiquement ennemi d'une religion intolérante par principe fondamental, et dans laquelle il est impossible d'être tolérant sans inconséquence!

Il n'est pas difficile de deviner les raisons qui engagèrent le roi de Prusse à tenter de soutenir les jésuites. Il croyoit montrer avec dignité la pleine puissance de son autorité royale, en ne souffrant pas que l'évêque de Rome, qui affectoit de ne pas le reconnoître comme roi, influât de quelque manière que ce fût par ses ordres dans son royaume. Il espéra que les jésuites opprimés dans le reste de l'Europe viendroient enrichir et même peupler ses Etats; et en effet, une fois transplantés dans les provinces prussiennes, ils y auroient sans doute amené des laïques. D'ailleurs, cette société passoit pour riche, pour commerçante, pour industrieuse. Ce sont autant de ressorts de population, et le roi s'attendoit peut-être qu'ils transporteroient en Silésie et dans la Prusse occidentale, s'il y laissoit subsister leur ordre, les capitaux qu'ils parviendroient à soustraire aux recherches violentes faites contr'eux dans presque toute l'Europe. Enfin, ils instruisoient la jeunesse catholique, assez mal

sans doute, mais au moins, en apparence, beaucoup mieux que les autres moines.

Frédéric II se vit probablement frustré dans la seconde de ses attentes. D'habiles observateurs, des écrivains pénétrans, démontrèrent à lui et à ses ministres combien la troisième étoit vaine; ce fut là sans doute ce qui l'engagea à sacrifier le premier motif aux sollicitations de quelques-uns des rois ses confrères.

Eh! comment auroit-il rendu, par sa condescendance, les jésuites des sujets zélés? Dans leurs principes, ils ne sauroient l'être d'aucun roi du monde, et moins encore d'un roi philosophe. Celui-ci doit leur paroître le plus odieux de tous, et plus qu'un souverain protestant même avec lequel cependant ils ne sauroient se concilier. Parfaitement indifférens sur la religion, s'ils pouvoient relever leur société sous les auspices du croissant, ils ne balanceroient pas. Mais ils ne sauroient se dissimuler que le catholicisme est nécessaire pour parvenir à leur but. C'est un moyen excellent, tout fait, tout établi. La ferveur qu'il inspire, l'intolérance qu'il exige sont deux grands ressorts, soit pour l'étendre, soit pour l'employer à hébêter les hommes,

seul moyen de régner qu'ait une telle confédération. Un prince sectateur d'une religion qui enseigne que nul prêtre ne peut pardonner les crimes, qu'il faut vivre moralement bien pour jouir du bonheur d'une autre vie, leur donne peu de prise, quelque foible que puisse être ce prince. Un souverain philosophe ne leur en donne point du tout. Ils aimeront toujours mieux un roi catholique, quand même il seroit libertin, ambitieux, susceptible d'être gouverné; car ils n'ignorent pas, ou que la vieillesse le fera retomber dans les mains des prêtres, et qu'alors ses peuples y seront entraînés avec lui, ou que si, par une force d'esprit naturelle, il leur échappoit même à cette époque, son successeur ne leur en seroit que plutôt livré: ainsi le mal fait à la cause des prêtres seroit bientôt réparé par leurs soins.

Et si vous en doutez, observez ce qui se passe à présent dans les Etats de l'empereur. Ce prince plein du désir de s'acquérir le nom de philosophe, de rendre les peuples actifs, laborieux, instruits au dégré, du moins où le sont en général les protestans d'Allemagne, a proclamé la tolérance; la liberté de la presse, la limitation du pouvoir clérical. Il

est à la fleur de son âge, de sa vigueur, de sa puissance; eh bien! il ne peut pas faire exécuter un seul de ses édits comme il l'a conçu : souvent il est contraint de les abroger, toujours on les rend inutiles par quelque ruse théologique, ou même on les viole publiquement et impunément; en un mot, à vingt lieues de sa capitale on n'a aucun égard aux loix religieuses d'un prince aussi voyageur que Joseph II, aussi tourmenté de la continuelle présence du désir de gouverner.... Quelle est la cause de cette espèce de phénomène, si ce n'est que le clergé catholique mesure, connoît, sent sa force et l'exerce sous un prince catholique? Espéreroit-il de pareils succès sous un roi protestant tel que le souverain de la Prusse? Croit-on qu'il n'auroit rien risqué en n'exécutant pas les ordres de Frédéric II? (1)

VIII. *Protestantisme.*

Le protestantisme, fondé sur la liberté de penser et sur le droit de suivre ses propres opinions en fait de religion, puisées dans l'examen personnel du texte des livres sacrés,

(1) Mon. Pruss. t. I. p. 355.

encourage

encourage naturellement cette liberté. Le catholicisme entraîne plusieurs maux politiques dont le principal est de soumettre la liberté de penser au bon plaisir d'un seul, qui s'arroge le droit de dire : vous irez jusque-là et pas plus loin ; et qui peut soutenir cette décision par la force du gouvernement? Tous les hommes qui aiment la paix se tiennent beaucoup trop en-deçà de ses bornes, pour ne pas s'exposer aux maux qui ne manquent jamais de frapper celui qui les franchit.

On a regardé jusqu'ici la moinerie comme un des grands maux du catholicisme, et c'est un de ses inconvéniens, sans doute, dans l'état où se trouvent aujourd'hui les communautés religieuses, parce que d'abord elles séquestrent de la société un nombre infini de ses membres les mieux physiquement constitués qui n'en vivent pas moins aux dépens du grand tout, bien qu'ils ne lui soient plus utiles, et cela seul forme une charge très-pesante. Le vide que les guerres, les fléaux, les émigrations causent dans la population est bientôt réparé par la force populatrice de l'homme : la moinerie ne forme aucun vide de ce genre.

Il n'y a rien à remplacer ; l'être humain

reste, il devient seulement inutile à la société; il lui devient même pernicieux, en ce qu'il se soumet, lui et toutes ses facultés, à un homme étranger à la constitution politique, que cet homme veut le tenir constamment asservi à ses volontés, et sur-tout en ce que le moine augmente le grand foyer de superstition par lequel le peuple est opprimé. Cette oppression est d'une nature si variée, qu'on a peine à en démêler tous les ressorts.

Mais au premier rang sans doute il faut mettre les contributions que le clergé régulier retire, entr'autres par les moines mendians. Pour être mieux dans l'autre monde, pour pouvoir commettre des péchés favoris, sans remords, le peuple se prive du nécessaire et le donne. Il néglige les vrais moyens de remédier aux maux qui le menacent ou qui tombent sur lui, pour se livrer à des illusions de diableries, d'exorcismes, d'amulettes qu'il paie toujours fort cher. Enfin il est entretenu dans l'ignorance et dans l'abrutissement; de sorte que jamais il ne peut se soustraire à l'esclavage, ni travailler à l'alléger.

Rien de tout cela chez les protestans. Il n'est presque pas possible que le paysan rem-

plisse chez eux les devoirs de chrétien sans savoir lire; on veut absolument que le catécumène ait lu l'écriture sainte et le catéchisme, parce que le curé n'est pas réputé le médiateur unique entre Dieu et l'homme. Dans les contrées catholiques, les religieux, soit séculiers ou réguliers, se chargent entièrement des affaires du salut. Aussi, dans la plupart de ces pays, ceux du bas peuple qui savent lire sont-ils aussi rares, pour ainsi dire, que ceux qui ne savent pas lire dans les pays prostestans. (1)

IX. *De la réforme des Juifs.*

TOUTE société est composée de petites sociétés privées qui chacune ont des principes particuliers, inspirent à leurs membres des sentimens et des préjugés à part, et tracent à leur activité un cercle déterminé. Le monde subsiste cependant et les nations bien, c'est-à-dire, librement gouvernées, prospèrent : le gentilhomme et le bourgeois, l'artisan et le laboureur, le militaire et celui qui ne l'est pas, le savant et le non-lettré posent des barrières entr'eux, et cependant habi-

(1) Mon. Pruss. t. VII. p. 55.

tent et servent le même pays. Que le chrétien et le circoncis, soit qu'il soit musulman, sectateur d'Ali ou d'Omar, du pape ou de Luther, de Socin ou de Calvin, s'écartent les uns des autres, le grand et le noble emploi du gouvernement consiste à faire en sorte que chacune de ces divisions tourne au profit de la grande société, du moins par un plus vif dégré d'attachement pour elle, fondé sur une plus grande puissance de la liberté.

On ne peut pas douter que des traitemens meilleurs n'extirpâssent les préjugés de religion qui empêchent les enfans de Moyse d'être plus sociables. Le juif est plus homme encore qu'il n'est juif, et pourquoi haïroit-il des hommes dont il ne seroit plus séparé par des prérogatives humiliantes et dont il partageroit les droits et les devoirs ? La nouveauté de ce bonheur et la malheureuse probabilité que de long-temps sa nation ne peut se flatter de l'obtenir ailleurs, en augmenteroit le prix à ses yeux : son pays deviendroit sa patrie ; il la regarderoit avec la tendresse d'un fils long-temps méconnu et rétabli dans ses droits. Ces sentimens inséparables du cœur humain parleroient bien plus haut

que tous les sophismes des rabbins qu'on a tant exagérés, si ce n'est calomniés.

Jettez un coup - d'œil sur l'histoire des hommes, et vous verrez que l'indulgence et l'impartialité du gouvernement ont toujours triomphé des principes de religion.

Mais le caractère et l'esprit des juifs n'ont-ils pas trop justifié la dureté dont on use en vers eux? Peuvent-ils s'accoutumer à regarder ceux d'une autre religion comme des membres d'une même communauté civile? N'ont-ils pas mérité chez toutes les nations le reproche de mauvaise-foi? Toute supercherie, toute fraude n'est-elle pas une invention juive? Dans les contrées où trop de tolérance est accordée aux juifs, ne se sont-ils pas emparés presque entièrement des branches de trafic dont ils ne sont pas exclus? Si tout cela n'est que trop attesté par les faits, les juifs sont, politiquement parlant, nuisibles dans un Etat, et telle est la cause indestructible des loix, du moins restrictives imposées par les gouvernemens les plus sages à cette nation, avec une unanimité qui suffit peut-être pour les justifier.

Raisonner ainsi c'est évidemment prendre l'effet pour la cause, et s'efforcer de justifier

une politique oppressive par le mal même qu'elle a produit. Nous admettrions comme démontrés les reproches dont on charge la nation juive, que l'état d'oppression où elle vit les expliqueroit tous, ou plutôt motiveroit une corruption beaucoup plus grande. Tous les moyens honnêtes de subsistance sont interdits au juif, comment ne descendroit-il pas à la mauvaise-foi et à la fraude? Les loix lui accordent à peine l'existence, comment se croiroit-il lié par elles? Quelle obéissance volontaire peut-il rendre? Quel attachement peut le lier à l'état qui le maltraite? Quoi de plus simple que sa haine pour les nations qui l'écrâsent des preuves de celle qu'elles lui portent? Qui a droit d'exiger de lui des vertus, quand on ne l'en croit pas susceptible? Pourquoi s'étonner qu'il occupe trop de places, lorsqu'on ne lui en laisse qu'une? Pourquoi lui reprocher les fautes qu'on le force à commettre? Toute race d'hommes, placée dans des circonstances pareilles, se seroit conduite de même. Nous avons le pouvoir en main, nous l'avons toujours eu: c'étoit donc et c'est encore à nous à guérir le juif de ses préjugés qui sont notre ouvrage, en nous dépouillant des

nôtres. La perversité morale dans laquelle cette malheureuse nation est tombée par les suites d'une politique déraisonnable, ne sauroit être un juste motif d'y persévérer.

Les colons qu'attirent ou reçoivent les divers états Européens, depuis que les persécutions religieuses sont passées de mode, sont pour la plupart des hommes sans capacité, sans industrie, de stupides enfans qui se figurent un ciel étranger plus serein que le leur, et se promettent d'y passer des jours heureux sans rien faire; des misérables même qui cherchent à échapper au glaive des loix; ce sont, en un mot, d'assez mauvais sujets qui coûtent à l'Etat plus qu'ils ne lui rendent, à supposer qu'après avoir joui de quelques années d'exemption, ils ne se sauvent pas de la contrée qui les a reçus pour aller tromper un autre souverain. Mais plusieurs restent, laissent des enfans qui, oubliant les préjugés de leurs parens, produisent une génération de bons citoyens; et c'est assez pour dédommager avec usure le gouvernement: aussi n'en est-il point qui n'attire des colons; et cependant ils repoussent les juifs, quelle inconséquence! Croira-t-on que les colons recueillis, attirés à si grands frais,

valent beaucoup mieux? Croit-on que les émigrans du Palatinat, de la Saxe, de la Suabe, de la Hollande, de la Suède, de l'Angleterre, de l'Ecosse, ces puritains, ces trembleurs qui ont peuplé l'Amérique septentrionale, ressemblâssent à ceux qui ont fondé les empires les plus florissans, si l'espoir du genre-humain n'est pas déçu, dont la terre aura jamais été embellie? Non, certes, c'est avec des mœurs corrompues et des connoissances aussi bornées que leurs fortunes, que le plus grand nombre de ces malheureux alla chercher au nouveau monde un sort dont ils s'étoient peut-être rendus indignes dans le nôtre.

Une patience indulgente, une vigilance éclairée, des procédés généreux produiront chez les juifs des effets plus heureux qu'on ne sauroit s'en promettre des colons que recueillent la plupart des Etats de l'Europe. Dans chaque pays où se trouvent des juifs, ils sont déjà plus habitués, plus incorporés que des étrangers ne peuvent l'être avant un certain temps révolu. Ils ne connoissent d'autre patrie que celle qu'ils vont obtenir. Dans chaque Etat plusieurs possèdent quelque bien et un plus grand nombre encore se dis-

tingue par les talens de l'esprit. On connoît leur bonheur dans le commerce; ils sont très-adroits dans les arts mécaniques. Le petit nombre de ceux qui ont pu se livrer aux scienees l'ont fait avec un grand succès. On trouveroit peut-être parmi leurs riches négocians des vues plus grandes, des combinaisons plus sages; parmi les marchands et le peuple en général plus d'économie, d'ordre et d'intelligence que chez le même nombre de chrétiens. Si nous accordons qu'à certains égards la morale des juifs soit dépravée, nous devons aussi leur imputer à honneur cet attachement ferme et constant qu'ils montrent pour la doctrine qu'ils croient avoir été transmise à leurs pères par la divinité elle-même. Ce qu'on appelle le *caractère* est-il donc si commun chez les hommes que l'on ne doive aucune estime à une telle fermeté? Enfin, la composition morale des juifs doit recevoir une influence heureuse d'une liaison mutuelle, plus étroite. La grande uniformité de leur sort fait qu'ils le partagent avec plus d'affection les uns envers les autres que toute autre nation nombreuse. On ne voit nulle part les juifs indigens tomber à la charge de l'Etat: ce sont les plus aisés qui

les entretiennent, et la communauté prend soin de l'individu. Les juifs sont pour la plupart bons maris et bons pères. La débauche et les vices contre nature leur sont inconnus.

Qu'oppose-t-on à ces bonnes qualités? Un penchant excessif pour toute espèce de lucre? Mais si, comme on ne peut le contester de bonne-foi, ce penchant est la suite nécessaire et naturelle d'un commerce très-resserré, qu'en peut-on conclure contre la régénération des juifs, sous le régime de la liberté? Lorsque dans leur premier état ils vivoient encore de l'agriculture; lorsque dispersés dans l'empire romain ils jouissoient de tous les droits de l'homme et du citoyen, la fraude et l'usure n'étoient pas les traits distinctifs de leur caractère.

On n'a pas assez remarqué combien est forte l'influence particulière des diverses professions sur les préjugés et le caractère moral. L'artisan qui sait bien son métier a peut-être l'existence la plus passable qu'on puisse atteindre dans nos sociétés politiques. Exempt d'espérances trompeuses, de soucis inquiétans, uniforme dans sa vie, modéré dans ses désirs, il jouit du jour présent en attendant un lendemain semblable.

L'agriculteur n'est pas aussi sûr d'une récompense égale à son industrie. Son travail est moins mécanique, son esprit et son ame sont plus agités; mais en revanche, les mœurs simples de la campagne, l'assiduité régulière qu'exigent les travaux conservent son innocence et ses mœurs hospitalières.

Le négociant a nécessairement d'autres habitudes, d'autres principes, un esprit tout différent. Les circonstances du temps, des besoins, des passions locales, des goûts accidentels sont les bases de ses calculs. Continuellement occupé à faire du profit, à éviter des pertes, à combattre des intérêts étrangers, à consulter, à provoquer, à suborner la fortune, il est incessamment agité d'une activité inquiète, fatigué d'une attention forcée, bercé d'espérances, bourrelé de craintes : l'habitude d'envisager tout du côté du gain doit naturellement resserrer ses sentimens. Les tentations sont trop fréquentes. Surfaire le prix est à si peu de choses près la même chose que tirer prudemment parti des circonstances! Le marchand même honnête peut à la longue s'y tromper et prendre l'un pour l'autre. Il a toujours à perdre ou à gagner dans ses liaisons avec les autres

hommes. Insensiblement il s'accoutume à les regarder comme des adversaires ou des rivaux. Son ame se rétrécit, sa sensibilité s'émousse, l'intérêt sordide ou le luxe fastueux prennent trop souvent sa place.

Or, les inconvéniens attachés à la profession du commerce doivent être incontestablement plus influens et plus profonds chez les juifs que chez les chrétiens. Ceux-ci reçoivent en général une meilleure éducation; ceux-là ne connoissent que celle de l'oppression et de l'indigence. Les premiers ont mille moyens de subsistance; les juifs n'en ont qu'un. L'usure et ses profits doivent leur paroître moins illicites, puisque toutes les branches de leur commerce sont grevées d'impôts si forts que les profits réguliers ne suffiroient pas pour y satisfaire.

Telle est donc la véritable ou plutôt l'unique cause de la corruption des juifs : leur état continuel d'oppression et les limites de leurs occupations bornées à un seul objet moralement défavorable. Là est le mal, là aussi se trouvent les moyens de le guérir.

Voulez-vous que les juifs deviennent des hommes meilleurs, des citoyens utiles?

Bannissez de la société toute distinction avilissante pour eux; ouvrez-leur toutes les

voies de subsistance et d'acquisitions : loin de leur interdire l'agriculture, les métiers, les arts mécaniques, encouragez-les à s'y adonner. Veillez à ce que, sans négliger la doctrine de leurs pères, les juifs apprennent à connoître mieux la nature et son auteur, la morale et la raison, les principes de l'ordre, les intérêts du genre-humain, de la grande société dont ils font partie. Qu'en un mot ils soient mis et maintenus en possession de tous les droits de citoyen, et bientôt cette constitution équitable les rangera au nombre des membres les plus utiles de l'Etat. Elle remédiera tout-à-la-fois aux maux multipliés qu'on leur a faits et aux fautes dont on les a obligés de se rendre coupables. Cette nation a reçu de la nature comme toute autre la faculté de devenir meilleure et plus heureuse, et c'est une entreprise favorable à l'humanité, ordonnée par la justice, invoquée par une saine politique, d'améliorer sa situation. (1)

X. *Des Quakers.* (2)

Les Quakers qui ont fui les persécuteurs et les tyrans, ne pouvoient que s'adresser avec confiance aux législateurs qui, les premiers,

(1) Sur Jos. Mendelshon et la Ref. des juifs.

(2) *N. B.* Rép. de Mirab. prés. à une dép. des Quak.

ont réduit en loix les droits de l'homme, et la France régénérée, la France au sein de la paix dont elle recommandera l'inviolable respect et qu'elle désire à toutes les autres nations, peut devenir aussi une heureuse Pensylvanie. Comme système philantropique, vos principes obtiennent notre admiration; ils nous rappellent que le premier berceau de chaque société fut une famille réunie par ses mœurs, par ses affections et par ses besoins. Eh! sans doute, les plus sublimes institutions seroient celles qui, créant une seconde fois l'espèce humaine, la rapprocheroient de cette première et vertueuse origine.

L'examen de vos principes, considérés comme des opinions, ne nous regarde point; nous avons prononcé. Il est une propriété qu'aucun homme ne voudroit mettre en commun, les mouvemens de son ame, l'élan de sa pensée: ce domaine sacré place l'homme dans une hiérarchie plus relevée que l'état social. Citoyen, il adopte une forme de gouvernement; être pensant, il n'a d'autre patrie que l'univers. Comme principe religieux, votre doctrine ne sera pas l'objet de nos délibérations; les rapports de chaque homme avec l'être d'en-haut sont indépendans de tout

institution politique : entre Dieu et le cœur de chaque homme, quel gouvernement oseroit être intermédiaire? Comme maximes sociales, vos réclamations doivent être soumises à la discussion du corps législatif. Il examinera si la forme que vous observez pour constater les naissances et les mariages donne assez d'authenticité à cette filiation de l'espèce humaine que la distinction des propriétés rend indispensable, indépendamment des bonnes mœurs; il discutera si une déclaration dont la fausseté seroit soumise aux peines établies contre les faux témoins et les parjures, ne seroit pas un véritable serment.

Estimables citoyens, vous vous trompez; vous l'avez déja prêté ce serment civique que tout homme digne d'être libre a plutôt regardé comme une jouissance que comme un devoir! Vous n'avez pas pris Dieu à témoin, mais vous avez attesté votre conscience, et une conscience pure n'est-elle pas aussi un ciel sans nuage? Cette partie de l'homme n'est-elle pas un rayon de la divinité? Vous dites encore qu'un article de votre religion vous défend de prendre les armes et de tuer, sous quelque prétexte que soit. C'est sans doute un beau principe philosophique que

celui qui donne en quelque sorte ce culte à l'humanité; mais prenez garde que la défense de soi-même et de ses semblables ne soit aussi un devoir religieux. Vous auriez donc succombé sous les tyrans? Puisque nous avons conquis la liberté pour vous et pour nous, pourquoi refuseriez-vous de la conserver? Vos frères de la Pensylvanie, s'ils avoient été moins éloignés des sauvages, auroient-ils laissé égorger leurs femmes, leurs enfans et leurs vieillards, plutôt que de repousser la violence? et les stupides tyrans, les conquérans féroces ne sont-ils pas aussi des sauvages?

L'assemblée discutera toutes vos demandes dans sa sagesse, et si jamais je rencontre un Quaker, je lui dirai : mon frère, tu as le droit d'être libre; tu as le droit d'empêcher qu'on ne te fasse esclave. Puisque tu aimes ton semblable, ne le laisse pas égorger par la tyrannie; ce seroit le tuer toi-même. Tu veux la paix; eh bien! c'est la foiblesse qui appelle la guerre : une résistance générale seroit la paix universelle. (1)

(1) Collect. des trav. à l'Ass. Nat.

XI. *Des communautés mahométanes.*

L'ADOPTION des sectes mahométanes souffriroit des inconvéniens politiques relativement aux mœurs et aux coutumes, beaucoup plus réels que la simple diversité des opinions. Il est difficile d'arranger, dans un pays monogame, l'établissement d'une secte poligamique, et dans celui où les femmes sont les compagnes de leurs maris, une secte où elles leur sont asservies. Les juifs asiatiques se sont soumis à cet égard à nos usages, parce qu'il leur falloit un asyle. Mais il sera toujours fort rare que des individus qui ont un coin de terre où il ne sont pas très-opprimés, puissent se résoudre à se domicilier parmi des peuples de mœurs entièrement différentes. Ainsi, de même qu'il y auroit quelque charlatanisme à proclamer que l'on permet aux turcs et aux indous de s'établir chez soi et d'y observer les rites de leur culte, il y auroit de l'injustice à faire un sujet de reproche à un gouvernement de n'avoir pas encore accordé cette liberté.

XII. *Amour ; bienveillance.*

LE premier lien de la nature et l'une de ses plus douces inclinations se forme au sein des familles ; mais qu'est-ce qui serre ce nœud ? La conformité d'éducation que l'on reçoit et la ressemblance des sentimens qu'elle produit ordinairement, la communication des intérêts, des secrets, des affaires, les bienfaits, la reconnoissance et l'habitude y contribuent plus que la nature ; car les liens du sang sont souvent incertains et toujours involontairement tissus. Le grand nœud de l'humanité, c'est donc la bienveillance, ce sont les bienfaits, c'est l'*amour*, à prendre ce mot dans son acception la plus étendue..... (1)

XIII. *De l'amour dans la nature, dans la société.*

LA nature travaille à la production des êtres par des voies bien diverses : elle a voulu que l'espèce humaine se renouvelât par le concours de deux individus semblables par les traits les plus généraux de leur organisation et destinés à y coopérer par des

(1) Lettre à Sophie, t. I.

moyens particuliers et propres à chacun. Aussi l'essence d'un sexe ne se borne point à un seul organe, mais s'étend par des nuances plus ou moins sensibles à toutes les parties: la femme, par exemple, n'est point femme par un seul endroit; elle l'est par toutes les faces sous lesquelles elle peut être envisagée; on diroit que la nature a tout fait en elle pour les graces et les agrémens, si l'on ne savoit qu'elle a un objet plus essentiel et plus noble. C'est ainsi que dans toutes les opérations de la nature la beauté naît d'un ordre qui tend au loin, et qu'en voulant faire ce qui est bon, elle fait nécessairement en même-temps ce qui plaît.

Voilà la loi générale à laquelle ne dérogent les modifications particulières qu'autant que les passions, les goûts, les mœurs, soumis à un rapport direct avec les législations et les gouvernemens, mais toujours subordonnés à la constitution physique dominante dans tel ou tel climat, s'écartent plus ou moins de la nature contrariée par l'homme. Ainsi, dans les pays chauds, les habitans rembrunis, petits, secs, vifs, spirituels, seront moins laborieux, moins vigoureux, plus précoces et moins beaux que ceux des pays froids.

Les femmes y seront plus jolies et moins belles ; l'amour y sera un désir aveugle, impétueux, une fièvre ardente, un besoin dévorant, un cri de la nature. Dans les pays froids, cette passion, moins physique et plus morale, sera un besoin très-modéré, une affection réfléchie, méditée, analysée, systématique, un produit de l'éducation. La beauté et l'utilité, ou toutes les beautés et les utilités ne sont donc point connexes; leurs rapports s'éloignent, s'affoiblissent, se dénaturent; la main de l'homme contrarie sans cesse l'activité de la nature, quelquefois aussi nos efforts hâtent sa marche.

Par exemple, la loi respective de l'amour physique des pays septentrionaux et des méridionaux est très-atténuée par les institutions humaines. Nous nous sommes entassés en dépit de la nature dans les villes immenses, et nous avons ainsi changé les climats par des foyers de notre invention dont les effets continuels sont infiniment puissans. A Paris, dont la température est bien froide en comparaison même de nos provinces méridionales, les filles sont plutôt nubiles que dans les campagnes, même voisines de Paris. Cette prérogative, plus nuisible qu'utile, peut-être

annexée à cette monstrueuse capitale, tient à des causes morales lorsqu'elles commandent très-souvent aux causes physiques : la précocité corporelle est due à l'exercice précoce des facultés intellectuelles, qui ne s'aiguisent guère avant le temps qu'au détriment des mœurs : l'enfance est plus courte; les fonctions animales et l'aptitude à les exercer s'exaltent (car se perfectionnent ne seroit pas le mot) de génération en génération. Or, les dispositions corporelles et les facultés de l'ame sont entr'elles dans un rapport qui peut être transmis par la génération. Grande vérité qui suffit pour faire sentir de quelle importance seroit pour les sociétés une éducation nationale bien conçue !

C'est sur-tout peut-être sur le sexe séduisant qu'il faudroit travailler; car chez presque toutes les nations policées, avec l'apparence de l'esclavage, il commande en effet au sexe dominateur. (1)

(1) Erotica Biblion. p. 96.

XIV. *De l'amour.*

L'AMOUR, s'il n'est pas extrême, est honteux et coupable. L'honneur proscrit tout plaisir qui n'est point appelé par la passion, comme une honteuse lubricité; mais jamais le sentiment n'est lascif, et la femme la plus chaste peut être très-voluptueuse si elle aime. Je l'ai dit mille fois : *jouir* n'est pas *corrompre*. Les libertins seuls confondent l'acception de ces deux mots; aussi la vraie volupté leur est-elle interdite à jamais. Mais je voudrois qu'on eut dit nettement si la pudeur consiste à tout refuser à son amant (à-peu-près sans doute comme la sobriété à se laisser mourir de faim), et dans cette supposition, je voudrois qu'on me déterminât quel est le moment où il est permis d'écouter ses sens, puisque ce n'est pas celui où l'amour les embrâse. Eh quoi! ne verra-t-on donc jamais qu'elle ne peut être une vertu, cette exigence monacale dont la perfection et la pratique, si elle pouvoit être universelle, entraîneroit la destruction de l'espèce humaine? Quel est donc ce devoir dont l'exact accomplissement seroit la dissolution de tous les autres? O ma charmante amie! la vertu ressemble aussi peu à ce que l'on

nomme ordinairement ainsi, qu'au vice même. La véritable vertu ne dépend point du caprice des mortels, des illusions des fanatiques, des diverses spéculations des moralistes, des dogmes, des rites, des temps, des lieux, des sexes; elle consiste dans un cœur droit, sensible, sincère, et dans l'exercice de toutes ses facultés. L'honneur prescrit à une femme de n'avoir qu'un amant, de se respecter en lui, d'être fidèle à ses sermens, incapable de légèreté, et même, en un sens, d'inconstance. L'honneur proscrit tout plaisir auquel l'amour ne préside pas; mais lorsque la sensibilité aiguise les sens, pourquoi réprouverions-nous les mouvemens impérieux de la nature? Les sensations sont-elles moins son ouvrage que les sentimens? Et ne seroit-ce que pour nous livrer de pénibles combats qu'elle auroit si inséparablement unis ces deux ressorts de l'humanité? Quand une femme honnête s'est livrée toute entière à son amant, sans doute elle a bien connu celui que l'amour lui offroit. Le don de son estime et de sa confiance a précédé celui de son cœur. Eh bien! le jour où il en est possesseur, aussi bien que de tout ce qu'il prodigue, tout intérêt

doit céder devant lui ou plutôt se confondre avec lui pour deux amans ; tout sacrifice est une puissance, tout sentiment un devoir..... Sophie, tu as bien raison de leur laisser leurs préjugés absurdes et tout-à-la-fois pusillanimes et cruels! Crois que le cœur n'égare point ; que l'imagination seule pervertit, et que l'on ne se méprend point de bonne-foi à leurs diverses émotions.

Le mot amour a été appliqué à l'action universelle de la génération qui reproduit les êtres, parce que, par une fausse et ridicule délicatesse, les expressions propres à désigner cette opération de la nature sont devenues trop libres pour des femmes qui n'ont de chaste que les oreilles. Cette explication détournée a avili ce mot touchant dont on s'est empressé de voiler les prostitutions les plus méprisables ; mais les vrais amans, seuls connoisseurs en volupté et plus avides des délices des sens que les autres hommes, savent que c'est de la vivacité, de la tendresse qu'elles reçoivent leur plus précieuse faveur, et que cette réunion seule mérite le nom d'*amour*. Le cœur n'induit donc point en erreur ; ce sont ses inspirations au contraire qui préservent ses femmes d'une avilissante galanterie, en donnant pour pâture à leur

imagination un seul objet de désir. Quand on aime, les sens sont très-inflammables ; mais ce n'est qu'au feu de la passion qu'ils peuvent s'allumer. (1)

XV. *Femmes ; Amour.*

Les femmes indulgentes pour elles-mêmes sont ordinairement fort sévères pour les autres; elles croient en imposer par de grands airs et de grands mots : elles se trompent, car les novices même n'en sont les dupes qu'une fois. Viles créatures, qui ne voient pas que d'une femme tendre à une femme galante il y a la même distance que de la vertu au vice ! que l'amour qui est le plus pur et le plus chaste des sentimens comme le plus délicieux, est le meilleur et peut-être le seul garant qu'une femme puisse avoir de ses mœurs ! que l'ame forte et brûlante qui sait aimer mérite le respect de tous les mortels, tandis que l'inconstance du cœur, la légèreté de l'esprit et la fougue des sens ne peuvent jamais que composer un être méprisable qu'on daigne à peine regarder comme un outil de plaisir, encore mutilé et flétri ! (2)

(1) Lettre à Sophie, p. 224. t. III.

(2) Lettre à Sophie.

XVI. *Plaisir.*

LE plaisir ne consiste point à avoir beaucoup de filles, de vins, de spectacles : la preuve en est simple. Il n'y a pas un homme sur cent mille qui puisse avoir tout cela, et vous n'entendrez pas un infortuné donner pour motif de ses douleurs la privation de ces choses. Ceux qui en usent les quittent si vîte, s'en ennuient si constamment et changent avec tant de rapidité, qu'il faut croire que le plaisir s'en émousse facilement. D'ailleurs, le plaisir nous déplaît et nous fatigue pendant plus de la moitié de notre durée. Enfin, *le Nôtre*, après *Rabelais*, demandoit au saint-père *des tentations*, et s'il faut en croire un proverbe d'un grand sens, et l'expérience qui dépose pour ce proverbe, le désir est pour tous les hommes l'aiguillon du plaisir : ne pas épuiser ce désir est la règle de la durée de tous les plaisirs du monde.

Se modérer paroît peu facile dans l'âge de l'emportement; mais c'est qu'on est si neuf et si peu habile, qu'on se laisse pousser par la jeunesse turbulente ou la vieillesse corruptrice : on accepte avidemment les objets de

plaisir qui s'accordent avec la fougue du sang. L'émulation déroutée excite à primer, quel que soit l'objet qui l'alimente : on ne voit que son petit cercle, et personne n'a le courage d'avertir que les gens sensés trouvent bien sots ceux qui usent leur temps et leur force, dont chaque homme n'a que sa portion, à des choses dont il ne reste rien et qui sont très-exclusives.

En effet, il est d'autres jouissances que celles-là repoussent.

Il y a du plaisir à être aimé généralement et généralement aimable, à bien voir, à être difficilement trompé, à ne vouloir que ce qu'on peut, à savoir ce que l'on peut.

Il y du plaisir à faire du bien, à sentir et à recueillir la véritable gratitude, à multiplier ses moyens de donner, en sorte qu'un coup-d'œil, un sourire, une question, une marque d'estime, soient des bienfaits qui flattent les gens de mérite, nous les attachent et n'épuisent pas les moyens pécuniaires, lesquels ont des bornes tandis que la monnoie morale n'en a point. Certainement il y a du plaisir à une conversation mesurée, gaie, confiante, animée d'un bon esprit et d'une douce liberté. Ce n'est pas sans plaisir qu'on embellit la

nature même par les égards de la décence, jusques dans l'abandon de la plus étroite familiarité ; qu'on atteint la douceur de n'aimer que ce qu'on estime et dont on est estimé ; qu'on use de tout sans se blaser. En un mot, tous les plaisirs sont dans la jouissance ; il n'en est pas un dans l'excès. (1)

XVII. *Des devoirs des rois.*

CERTES ! ce qu'osent tous les rois indigne un homme qui est homme. Mais, combien peu y en a-t-il ? Et que ne mérite pas notre lâcheté ? Les princes entendent vanter tous les jours leur bienfaisance au-delà même des limites du pays où leur despotisme nécessite le mensonge et le silence, graces à nos infâmes flateries, tandis qu'ils désolent d'immenses contrées sur lesquelles ils n'ont d'autres droits que les désirs de l'ambition la plus effrénée qui fut jamais ; ils se croient peut-être de bonne-foi acquités envers l'humanité, parce qu'ils ont fait deux ou trois bonnes actions qui ne leur ont rien coûté que de

(1) Conseils à un jeune prince, p. 10.

vouloir, qui n'intéressent que deux ou trois particuliers, qui font récrier les courtisans et excitent l'enthousiasme des sots. Trahirons-nous toujours la vérité pour ceux-là mêmes que nous n'avons aucun intérêt à flatter? Conspirerons-nous sans cesse contre notre propre tranquillité et celle de nos semblables? Nous divinisons des actions sur lesquelles l'être le plus ordinaire, l'ame la plus vulgaire rougiroient de balancer lorsque l'éclat de la couronne leur donne de la publicité; et nous gardons un lâche silence! .... Que dis-je? Le plus souvent nous nous épuisons en éloges sur des forfaits qui armeroient les tribunaux humains contre tous autres que les princes. Il faut que nous ayons une étrange idée de ce dont ils sont capables! Cessons de confondre leurs devoirs et les nôtres, et de comparer leur morale et la nôtre. Ils ne sont pas faits pour se livrer à des détails sur lesquels ils sont le plus souvent trompés, et dont ils ne s'occupent presque jamais qu'au préjudice des loix et des jurisdictions légales. Mais ils nous doivent par-tout l'exemple de la justice, qu'ils nous forcent à respecter. Eh! qu'importe à l'humanité dévouée à souffrir presqu'également de leurs erreurs et

de leurs crimes, désolée par leurs passions, leurs plaisirs, leurs fureurs, leurs jeux, leurs caprices, leur union, leurs querelles? Qu'importe à l'Europe partagée entre quelques individus qui semblent s'être faits des intérêts séparés, et regarder la morale des autres humains comme un préjugé qui ne mérite que leur mépris? Qu'importe à l'Europe que ses maîtres, dont le pouvoir s'accroît chaque jour et dont la considération est cent fois plus redoutable que leurs guerres les plus sanglantes, puisqu'elles n'annoncent que la paix terrible de la servitude, puisque désormais les traités décideront au gré des fantaisies de cinq ou six despotes, de la liberté, de la propriété, de la vie des hommes, puisque le pouvoir arbitraire montrera de toutes parts un front menaçant, un rempart inexpugnable; que nous importe, dis-je, que l'orgueil ou la pitié, les sensations du moment ou les ruses de l'amour-propre arrachent à nos princes des larmes stériles, des maximes infructueuses, des dons intéressés? Qu'importe à ces malheureux pays, envahis par trois brigands couronnés, que l'un ait des talens sublimes et balance par l'admiration qu'ils excitent dans l'imagination des

humains, l'indignation qu'inspirent ses vexations atroces et ses funestes excès qui le condamnent à une éternelle renommée? Que l'autre souillé de crimes qui font frémir la nature, mette à contribution tous les beaux esprits de son siècle, pour écrire en phrases pompeuses ce qui ne fut jamais dans son cœur, ce que demandent chaque jour son administration et sa conduite? Que le troisième enfin, ambitieux, insatiable, prince sans foi, ami perfide, astucieux ennemi, sèche les larmes d'une veuve ou d'un orphelin, s'occupe des détails de police du ressort d'un commissaire de quartier, tandis qu'au mépris des loix divines et humaines, et contre ses vrais intérêts, il opprime des nations entières, il étend sur ses sujets et sur ses voisins, quand il le peut, le sceptre de fer du plus inflexible despotisme, il prend pour modèle un prince dont il n'aura jamais les talens, dont il n'imite que les violences? Quelques bienfaits obscurs rachètent-ils tant de crimes? Non, non, sans doute; la haine des méchans, voilà la bonté des rois: la vigilance et l'intégrité, voilà leur libéralité: le respect des hommes, l'observation irréfragable des loix naturelles et positives, voilà

leur justice : quiconque dit autrement est un sot ou un lâche (1).

XVIII. *Obstacles à la liberté de la presse dans une monarchie.*

LA liberté de la presse... et tous les visirs et demi-visirs, sultanes et soubrettes de sultanes, agioteurs titrés, valets décorés, voleurs protégés, monopoleurs privilégiés, etc. et deux millions d'etc. croiroient ou diroient que le roi n'est plus roi s'il vouloit profiter des lumières publiques au lieu de les étouffer. Un certain Ænomaüs jetta au milieu des prêtres qui expliquoient les oracles, un livre intitulé: *Les fourbes découverts* : voilà à jamais les crimes des philosophes. Or, j'ai montré comment ces honnêtes gens de ministres et ces honnêtes gens de prêtres sont des charlatans de même espèce; ainsi, *le despotisme et le bon plaisir* sont les plus sains des régimes, parce qu'ils constituent la méthode la plus simple et la plus rapide de gouverner; or, on sent bien que le despotisme peut et doit toujours être équitable, car les rois ont toujours été et seront tous les pères de leurs

(1) Lettres à Sophie, p. 97. t. III.

peuples;

peuples; et leurs préposés furent, sont et seront infailliblement et jusqu'à la consommation des siècles, d'honnêtes gens, et ces nouveaux Argus ont eu, ont et auront assez d'yeux pour tout voir; et aucun Mercure n'a pu, ne peut et ne pourra endormir ces yeux; et il a existé, existe et existera une race d'hommes impassibles, infaillibles, parfaits, tout exprès pour servir un despote parfait; et des générations angéliques succéderont à ces êtres angéliques : tout cela est indubitable. Qu'avons-nous donc besoin de la liberté de la presse? Pauvres imbécilles que nous sommes! Laissons-nous mener; *il n'est pas bon* que des esclaves y voient si clair (1).

XIX. *De l'insouciance dans les maux civils.*

Au nombre des maux les plus affligeans de la société, je compte l'insouciance à laquelle l'habitude nous entraîne sur les excès les plus déplorables, lorsqu'ils se répètent journellement sous nos yeux. Nous vivons au milieu d'une foule d'oppressions et de mi-

(1) Lettr. à Soph. p. 106. t. III.

sères qui nous laissent à-peu-près indifférens. Si nous en détournons nos regards, c'est pour oublier ce spectacle hideux, et non pour reposer notre ame; c'est dans la crainte de flétrir notre imagination, et non dans le saisissement d'une véritable horreur; c'est par bon goût et non par commisération. Il ne nous vient point à l'esprit que cette légèreté insultante pour l'espèce humaine nous rend coupables, en proportion de notre influence sociale, de tout le mal que le soulèvement de l'opinion publique pourroit empêcher, de tout le bien qu'il pourroit faire (1)

XX. *Pouvoir de la superstition.*

TEL a été jusqu'ici le tour des idées parmi les peuples de l'Europe moderne, grace aux soins qu'on a pris de les pétrir dans cette vue pendant quinze siècles, que vous pouvez tout essayer sur eux, tout entreprendre contr'eux, leur ôter les propriétés, la liberté politique et civile, enfin tout ce qui compose l'existence d'un être sensible, sans craindre d'opposition violente de leur part.

(1) Observation sur Bicêtre, p. 1.

Mais si vous touchez à leur religion d'une manière inconsidérée, vous verrez naître des convulsions horribles.

XXI. *Marche lente des lumières.*

Au sein des lumières, le peuple peut rester enclin au fanatisme ; les livres n'influent pas sur lui, et il est parfaitement ridicule de craindre que, sous ce rapport, ils nuisent à la société. Sans doute ils agissent sur les hommes instruits qui, tôt ou tard, font aller le monde ; mais ils ne dérangent nullement l'allure du vulgaire, qui ne les connoît pas : il suit lentement, sans le savoir et faisant ses affaires particulières comme il les entend, l'impulsion que lui donnent les puissans, les riches, les hommes instruits.

XXII. *Étude de la nature.*

Par-tout l'étude de la physique a précédé le règne des lumières et de la sagesse. La connoissance des loix de la nature porte des coups mortels à toutes les opinions superstitieuses, prépare l'extirpation de toutes les erreurs et fraie la route de toutes les vérités. Le créateur de la philosophie moderne, l'im-

mortel Bâcon, qui, brisant le sceptre de l'école, et du milieu des fausses clartés de son siècle, prévenant par une espèce de révélation toutes les conquêtes de l'esprit humain, s'étoit élevé dans l'avenir pour diriger nôtre marche et régler d'avance tous nos pas, nous offre sans cesse le génie des sciences naturelles comme la vraie colonne lumineuse qui devoit nous conduire au sein des déserts, et le représente chassant devant lui la scholastique avec tous les phantômes dont elle avoit peuplé l'empire de la raison. En effet, c'est à ce génie bienfaisant que la philosophie doit ses premiers progrès : les nations les plus éclairées n'ont secoué leurs préjugés qu'à son flambeau : les nations ignorantes ne se débarrasseront de leurs langes que par le même secours. Il importe donc d'encourager, de favoriser, de faciliter l'étude de la nature et d'en fournir partout les moyens aux avides de s'instruire. (1)

(1) Collect. des trav. à l'Ass. Nat. t. V. p. 562.

XXIII. *De la manière de présenter les vérités philosophiques.*

Il y a bien loin entre savoir que des principes sont utiles, et posséder l'art de les faire adopter aux autres hommes. Cet art demande de grandes préparations et des circonstances auxiliaires. Une impatience qui a même quelque chose de louable entraîne ces gens de bien à promulguer les vérités qui les frappent dès l'instant où elles s'offrent à leurs yeux, et sans avoir réfléchi si elles s'y sont présentées dans l'enchaînement le plus propre à forcer le consentement de tous les esprits. Rien ne diffère plus de l'ordre de génération des idées que celui de leur perquisition. Il faut que les sciences soient déjà complètes avant qu'on puisse faire des méthodes ; il faut que les vérités morales soient familières avant d'être usuelles. Les langues existoient depuis une longue suite de siècles, quand on est parvenu à rédiger les grammaires qui nous en rendent aujourd'hui l'étude plus facile. Il faut que des livres de morale ou de politique, *ex professo*, ayent cerné, déchaussé tel préjugé avant que la

comédie puisse l'extirper en le vouant au ridicule. (1)

XXIV. *Des livres.*

LES livres sont principalement utiles à ceux qui pourroient s'en passer, je veux dire aux hommes déjà instruits, qui, accoutumés à cultiver leur raison, à exprimer, à développer leurs pensées, trouveroient dans eux-mêmes ce qu'ils cherchent chez les autres.

Les feuilles périodiques doivent au contraire être considérées comme le manuel de ceux qui n'ont pas le temps ou l'instruction, ou l'aisance nécessaire pour lire les livres.

Voilà pourquoi tous les peuples libres ont beaucoup de gazettes, de papiers-nouvelles, de feuilles publiques. Ces écrits qui circulent avec une rapidité proportionnée à leur peu de volume; ces écrits, lorsqu'ils sont libres, indépendans, lorsqu'ils n'ont d'autres gages de succès que leur utilité même, sont la base et l'instrument du contrôle universel; ils propagent l'instruction et en reçoivent l'influence; ils deviennent le point de ralliement de tous les bons esprits, de tous les citoyens

(1) Lettres à Champfort, édition de Paris, an V, p. 15, lettre V.

zélés; ils ouvrent une correspondance qui doit infailliblement produire une harmonie de sentimens, d'opinions, de plans et d'opérations qui est la véritable puissance publique, le garant de la constitution, palladium unique, mais inexpugnable, de toute liberté, de toute prospérité nationale. (1)

(1) Lettre à mes commettans, p. 1.

LIVRE DOUZIÈME.

HISTOIRE.

I. *Histoire.*

L'HISTOIRE me met en colère en m'offrant sans cesse la perfidie des hommes, la tyrannie des grands, la bassesse des subalternes, et sur-tout la lâcheté des historiens qui font de la profession la plus respectable, la plus utile et la plus noble, un vil commerce d'adulations, d'erreurs et de mensonges. Je parcours des pages entières avec humeur ou sans intérêt. Je tue le temps. Je ne m'occupe pas, si je ne trouve un trait qui ait quelque rapport avec la disposition présente de mon ame. Je me réveille, je lis, je relis avec empressement; je médite, le livre se ferme, et me voilà replongé dans mon ordinaire rêverie !..... (1)

Démétrius de *Phalère* disoit à Ptolomée que l'histoire est le véritable précepteur des

(1) Lettres à Sophie, t. I. p. 83.

princes parce qu'ils y trouvent d'utiles leçons que ceux qui les approchent n'oseroient pas leur faire. Mais il vouloit parler sans doute de l'histoire écrite par des philosophes, au milieu d'une nation libre: l'on ne rencontrera pas de nos jours, et presque en aucun temps, un pareil exemple.

L'histoire est une longue et monotone compilation des malheurs de l'homme, et trop souvent le panégyrique des malfaiteurs publics. Car on peut ordinairement appeler ainsi les *héros*, et la plupart des hommes lisent ces recueils de faits comme des contes de fées où les géans et les combats piquent et réveillent la curiosité.

En un mot, il nous faut du bruit et de la terreur, et ce n'est pas le moyen le moins sûr pour en imposer aux hommes énervés par les institutions politiques, que de les mépriser et de les braver.

On peut remarquer que le plus souvent, dans l'histoire, la célébrité est en raison inverse de l'utilité; c'est ainsi que les hommes jugent au premier coup-d'œil, et ils attendent rarement le second. Les extrémités se rapprochent. Un homme très-sage, quoique pourvu d'un grand génie, ne fait souvent pas

plus de bruit dans le monde qu'un stupide: on apprécie les princes et les ministres par la difficulté apparente de ce qu'ils ont fait; il suffit qu'une chose porte l'empreinte de l'extraordinaire pour être louée : que la nature, dans sa colère, nous donne un second Richelieu, nous l'admirerons encore pour prix des nouvelles chaînes sous lesquelles il finira de nous écrâser.

Oh! combien nous sommes imprudens! combien l'expérience des autres est un trésor perdu pour nous ! Si l'ambition et les succès des conquérans, si la puissance absolue des despotes peuvent inspirer de belles odes, l'oubli de ce qu'on doit aux hommes a fait des bêtes féroces de princes qui eûssent été estimables par leur valeur et leurs talens militaires. Eh ! qu'est-ce que le génie le plus beau et le plus vaste, s'il ne respecte pas les droits de l'humanité? L'animal infortuné que déchire un féroce léopard, admire-t-il la bigârure de sa peau et la variété de ses ruses? Celui qui inventa la herse fut plus précieux au monde que celui qui rendoit des sceptres à Porus.

Pourquoi vanter la gloire des conquérans? Est-ce pour exciter leur émulation ou pour en augmenter le nombre? Les grandes con-

quêtes furent toujours et dans tous les pays l'occasion et la cause, le germe et le prélude de splus grandes révolutions; c'est prostituer ses hommages, c'est un crime social que d'admirer les instrumens des malheurs publics, quelques talens qu'ils aient reçus de la nature. Est-il donc si respectable ce titre si commun et si révéré d'avoir eu assez de mérite pour détruire plusieurs milliers d'hommes? Ah! je dirai avec un grand orateur : malheur au siècle qui produit de ces hommes rares et merveilleux!

O mes compatriotes! soyons hommes, rentrons au sein de nos foyers; les héros sont si loin de nous, leurs actions sont si étrangères à nous! Eh! puissions-nous n'en revoir jamais des héros! ce sont les révolutions, c'est l'agitation de la société qui les forment, et l'histoire d'une constitution paisible, d'un état bien organisé, n'offriroit pas un de ces grands noms qui pèsent sur la terre.

Renvoyons les *conteurs* éloquens de révolutions et de batailles à un sage des rives du Gange, dont il est bon de rapporter ici le système philosophique sur *la gloire et les héros.*

Les enfans de *Tamerlan* furent dépouillés de ses conquêtes bientôt après sa mort. *Babar*, son sixième descendant, avoit été chassé de Samarcande par les tartares. Ce jeune prince se réfugia dans le Cabulistan, dont le gouverneur Ranguildas l'accueillit avec affection. Cet homme habile, intéressé par les malheurs du jeune prince, lui conseille la conquête de l'Indostan, dirige cette entreprise et la fait réussir. Babar, conquérant et maître absolu, fut bientôt despote. Ranguildas faisoit un jour sa prière dans le temple ; il entendit un banian qui s'écrioit:

« O Dieu ! tu vois les malheurs de mes » frères : nous sommes la proie d'un jeune » homme qui nous regarde comme un bien » qu'il peut dissiper et consumer à son gré. » Parmi les nombreux enfans qui t'implo- » rent dans ces vastes contrées, un seul les » opprime tous. Venge-nous du tyran, » venge-nous des traîtres qui l'ont porté » sur le trône, sans examiner s'il étoit » juste. »

Ranguildas s'approche du banian et lui dit: « O toi qui maudis ma vieillesse, écoute si » je suis coupable, c'est ma conscience qui » m'a trompé! Lorsque j'ai rendu l'héritage

» au fils de mon souverain, lorsque j'ai ex-
» posé ma fortune et ma vie pour établir
» son pouvoir, Dieu est témoin que j'ai cru
» me conformer à ses sages décrets, et qu'au
» moment où j'ai entendu ta prière, je bé-
» nissois encore le ciel de m'avoir accordé
» dans mes derniers jours les deux plus
» grands biens, le *repos* et la *gloire*. »

« La gloire, dit le banian, apprenez,
» Ranguildas, qu'elle n'appartient qu'à la
» vertu et non à des actions qui sont écla-
» tantes sans être utiles aux hommes. Eh!
» quel bien avez-vous fait à l'Indostan? Quand
» vous avez couronné l'enfant d'un usurpa-
» teur, aviez-vous examiné s'il feroit le
» bien? s'il auroit le courage et la volonté
» d'être juste, les lumières qui font discer-
» ner la vérité à travers les préjugés, les
» passions et les courtisans? Vous lui avez,
» dites-vous, rendu l'héritage de ses pères;
» comme si les hommes pouvoient être lé-
» gués et possédés à la façon des terres et
» des troupeaux! Ne prétendez pas à la gloire,
» Ranguildas, ce seroit vouloir que de foi-
» bles agneaux bénissent les mains avares
» qui les livrent à des bouchers impitoya-
» bles; que si vous voulez de la reconnois-

» sance, allez la chercher dans le cœur de » Babar ; il vous la doit : vous l'avez achetée » assez cher par le bonheur de tout un » peuple. »

Je ne sais si ce fait historique est vrai, mais s'il ne l'est pas, celui qui l'inventa le premier a des droits sur la reconnoissance de tous les hommes : les apologues les plus célèbres de l'antiquité n'offrent pas une morale aussi belle, aussi utile, et c'est un courage vraiment noble que celui de mettre en action de pareilles maximes. (1)

II. *Monarchie Française.*

La monarchie française a duré près de quatorze siècles : il n'y en a pas plus de deux que l'usage des lettres-de-cachet y est devenu commun et que leur nom même y est connu. Ce n'est que depuis trois cents ans que nous avons des troupes réglées. Il n'y a guère plus d'un siècle et demi que la nation a perdu, avec ses états-généraux, la faculté de concourir à l'établissement des impôts et les restes du gouvernement de Charlemagne. Dans cette monarchie où l'autorité

(1) Essai sur le Despotisme, p. 114.

a été si long-temps limitée, le 66e. roi commence à regner. Donnons plus d'étendue à cette observation.

Trois dynasties ont commandé aux français; deux révolutions ont changé l'ordre de succession. Toutes deux ont eu pour cause la violation ou l'affoiblissement des coutumes et des loix. Les maires du palais, les comtes de Paris ne dépossédèrent leurs maîtres qu'après avoir changé la constitution et attaqué la liberté particulière et publique. Assignez si vous pouvez une autre cause à nos dernières guerres civiles que l'établissement de l'autorité arbitraire, l'audacieuse et tyrannique ambition des Guise et des Richelieu; l'insatiable cupidité de pouvoir et d'argent de son astucieux successeur; en un mot, le despotisme des ministres, qui ont cru et qui croient avoir tout gagné, parce que la terreur ou l'épuisement ont ôté tout mouvement au corps politique..... (1)

Je suppose que le prince à qui nous voulons donner le goût de l'étude soit un fils de France, et que la méthode que nous avons présentée de rencontrer et de saisir la réunion des intérêts lui paroisse au premier

(1) Lettres-de-Cachet, t. I. p. 139.

coup-d'œil exiger des lectures trop étendues, on peut les rapprocher et les borner à un seul objet.

Par exemple, il est glorieux de son sang, ou du moins de son rang, et ce rang le ramène à sa naissance, celle-ci à ses ancêtres. Il ne s'ennuira pas d'une notice raisonnée de sa généalogie ; il y verra son père, homme d'esprit et de mœurs, ayant amassé bien des connoissances et promettant à son pays un prince digne de son siècle, mais trop tôt ravi à l'attente de la nation pour qu'il ait eu sur elle une grande influence; son ayeul particulier, aimable, mauvais prince, enfant gâté, homme avorté; son bisayeul, plein d'esprit, d'ame et de volonté, l'espoir de son pays, et tout cela produit par la seule vertu de l'éducation dans un fond naturellement foible et difficile; son trisayeul, bon homme, mais nul; le quatrième, grand, élevé et toujours noble, quoique couvert d'humiliations sur la fin de sa carrière; le cinquième, triste, avide, méfiant, craintif, mais ayant le sentiment et le goût de l'ordre et de la dignité; le sixième, héros, aimant, aimable, actif, économe, intrépide, qualités dont la réunion appelle et fixe la fortune.

Ici

Ici le confluent se rencontra; il faut quitter le fleuve et remonter la rivière. Le septième ayeul n'a que de grands domaines et un royaume idéal. Le huitième n'est qu'un prince du sang, et bientôt on retrouve cette tige elle-même, branche cadette d'une maison séparée du trône depuis six siècles.

Le prince qui lit l'histoire de ses pères voit par quel genre de conduite cette branche cadette échappa au naufrage de sa maison dans une grande catastrophe, en relève l'éclat et depuis en recueillit les débris; par quels moyens cette branche aînée, si puissante alors de son malheur, s'étoit établie, accrue, maintenue et conservée, tandis que d'autres postérieures, fortement apanagées, prodigieusement servies par la fortune, ont disparues; par quels moyens elle avoit échappé à la décadence qui dégrada la branche de Courtenay, à l'obscurité qui en enveloppa tant d'autres, tellement que de nos jours le dernier de la branche de Dreux est mort fou, artisan dans une ville de Picardie..... *Ici venoit l'histoire considérée selon la nature et l'ordre social, selon la politique, selon la morale et l'application des résultats généraux à la si-*

tuation particulière de la monarchie, pour un des princes de laquelle cet écrit étoit évidemment destiné. (1)

III. *Des rois de France.*

AUCUNE histoire n'offre une plus longue suite de mauvais rois que la nôtre. Les détails et les réflexions nécessaires pour développer cette vérité et montrer, depuis Louis-le-Gros, les traces non interrompues des usurpations qui nous ont conduit de l'anarchie au pouvoir arbitraire, sont très-nombreux et appartiennent à un autre ouvrage. Mais sans remonter si haut, parcourons nos fastes depuis les règnes des Valois, ces règnes tous funestes et tyranniques, si l'on excepte ceux de Charles V, prince formé des mains de l'expérience et de l'adversité, vraiment habile et sage, quoique fort loin d'être irréprochable; et de Louis XII dont les fautes politiques furent rachetées par d'aimables vertus : descendons depuis cette époque à laquelle nos rois possédoient assez de pouvoir pour être comptables des maux du peuple, jusqu'à nos jours où ils n'ont à

(1) Conseils à un jeune prince, p. 81.

craindre que l'excès et l'abus de leur autorité, et jettons un coup-d'œil rapide sur l'histoire de ces princes, dont on vante la modération.

Je trouve d'abord les dissipations excessives, les exactions atroces, l'inflexible dureté de Philippe-le-Bel, prince sans foi, insatiable de pouvoir et d'argent, vindicatif et cruel, qui viola tous les droits de la nation et des particuliers, qui força à une révolte, presque générale, tous les ordres, toutes les parties de l'État, et qu'une mort prématurée put seule sauver de l'abîme d'infortunes et d'humiliations que ses fautes et ses crimes avoient creusé sous son trône.

Son fils, pendant un règne d'un instant, se montre héritier de sa cupidité : uniquement occupé à assouvir cette vile passion, il lui sacrifie engagemens, promesses, droits, honneur, justice, et rend à son malheureux peuple une liberté fausse et illusoire. Philippe-le-Long, plus habile et mieux intentionné, n'abandonne cependant pas les systêmes arbitraires de ses prédécesseurs. Il prostitue la magistrature en continuant le commerce honteux de la vénalité des charges; il tente d'établir des impositions de sa seule

autorité, ne cède qu'à la crainte d'une défection générale, et vit trop peu pour adoucir les maux dont étoit travaillée la France, ce pays, dit Bolingbroke, qui ne demande qu'un gouvernement supportable pour être heureux et riche, tant la nature a fait pour lui!

Charles-le-Bel ne foule pas moins son peuple que son père et ses frères, et périt après un règne de quatre années qui lui mérite peu de regrets. La providence, dit Mézeray, ne permit pas que la postérité de celui qui avoit saccagé la France par des exactions et des violences inouies jusqu'à lui, durât âge d'homme.

L'ingrat et avide, et violent, et despotique Philippe VI réunit les vices les plus lâches des Valois. Faux-monnoyeur, publicain insatiable, il déchaîne contre ses sujets les maux sans nombre qu'engendre l'hydre renaissante de la fiscalité. Je remarque sous son règne désastreux l'assassinat de quatorze gentilshommes bretons et normands venus à Paris sur l'invitation du roi, sur la foi publique, et décapités sans aucune formalité de justice.

Le supplice du comte d'Eu, exécuté sans

jugement ni procès : la confiscation de ses biens partagés entre les favoris, la détention perfide du roi de Navarre et le massacre de ses amis souillent à jamais le règne de Jean, le plus emporté, le plus arbitraire, le plus imprudent des hommes qui accabla de maux la France et la couvrit de honte.

La démence, la cupidité, l'ambition, la férocité détruisent en peu d'instans ce que la sagesse et la constance de Charles V avoient fait. Le royaume est pendant quarante ans en proie à des malheurs affreux : alors commence l'horrible usage de juger par commissaires, satellites odieux du despotisme, qui ne trouvèrent jamais un innocent dans ceux que les ministres accusèrent : alors on opprime la liberté dans le sanctuaire même de la justice par des voies d'autorité, jusques-là inconnues, et depuis si multipliées : alors Charles VI déshérite son fils en faveur de l'ennemi des français ; et s'ils eûssent connu l'obéissance passive qu'on exige d'eux aujourd'hui, le sang de la maison royale étoit pour jamais exclu du trône.

Pour prix de la fidélité de cette nation généreuse, ce Charles VII dont nous révérons la mémoire, comme si c'étoit pour nous et

sans nous qu'il eut reconquis le royaume, Charles VII, sous le prétexte des circonstances orageuses qui l'agitent, porte un coup irréparable à nos libertés, le droit de se taxer n'est plus qu'illusoire : les troupes réglées et perpétuelles, soldées en argent, ce qui suffit pour les rendre les artisans du plus terrible despotisme, les troupes perpétuelles, dis-je, menacent et asservissent un peuple dont on avoit corrompu les chefs pour le charger à volonté.

Ainsi fut frayée la route à la tyrannie de ce Louis XI, mauvais fils, mauvais père, frère barbare, maître ingrat, ami dangereux, implacable et perfide ennemi; prince rusé, cruel, dépourvu de sensibilité, étranger à tout principe de justice, sans aucune idée de décence, qui dédaignoit toutes les contraintes que le sentiment de l'honneur ou le désir de la gloire impose même aux hommes ambitieux; qui se plaisoit à inventer de nouveaux supplices bien lents pour mieux tourmenter ceux qu'il haissoit, et sur-tout les nobles; qui fit du bourreau Tristan, son favori le plus cher, son satellite le plus affidé, délateur, témoin, juge et exécuteur de ses victimes.

Charles VIII, sans talens et sans vertus, immole ses sujets avec toute la présomption, la précipitation et la légèreté de l'ignorance, aux prétentions que la maison d'Anjou lui avoit données sur le royaume de Naples. Sous son règne commencent ces funestes guerres d'Italie qui ont porté les coups les plus terribles à la liberté française, et même à celle de presque toute l'Europe, en nécessitant l'usage des troupes réglées, les expédiens de finances et l'augmentation illégale et sans bornes des revenus royaux.

Louis XII, père peu éclairé de son peuple, mais vraiment bon, constant, ami de la justice, simple dans ses mœurs, économe par goût et par principes, respecte les loix et ses sujets : ses vertus suppléent aux talens qui lui manquent. Dépourvu de sagacité et de prévoyance, la droiture de ses intentions énerve ou répare ses fautes; il mérita l'amour de ses sujets, l'estime et la confiance même de ses ennemis : ses guerres sont mal conduites, mais peu à charge au peuple (car il ne confondit point son patrimoine et son royaume); ses traités de paix peu honorables, mais préférables aux maux qui résultent de l'abus des ressources : il vend les charges de

finances, et c'est une grande erreur; mais il réduit les impôts de moitié, et c'est un grand bienfait : son cœur lui dit ce que l'esprit et le génie n'ont point appris à tant d'autres, pas même à Charles V, qu'un roi n'est riche qu'autant que l'est le peuple, et que moins le peuple est chargé, plus il a le pouvoir d'enrichir son pays et son prince. Louis XII subsista, lui et sa cour qui fut toujours frugale et peu nombreuse, des revenus de son domaine : son ami ne fut pas un grand homme; mais à tout prendre, il fut un bon citoyen, et les français plus heureux sous l'administration de ces deux patriotes que sous celle de leurs rois les plus célèbres, Charlemagne et Henri IV seuls exceptés, doivent chérir leur mémoire et se souvenir à jamais que la justice et l'humanité sont les premières et le plus utiles vertus des hommes d'État et des monarques.

Les prodigalités ruineuses de François Ier, son impéritie, ses fougues arbitraires et quelquefois barbares, mettent la France à deux doigts de sa perte, et pour expier tant de fautes il ne l'en gouverne qu'avec plus de dureté. Le premier, il gêne la liberté de la presse, le commerce des pensées hu-

maines, ressource si précieuse pour tout administrateur qui aura les intentions droites; il réprime cette censure publique si utile que Louis XII avoit permis d'étendre jusqu'à sa personne; s'arroge le droit de disposer des dignités du sacerdoce, liberté non pas inouie, mais toujours criminelle et tendante rapidement au despotisme; il négocie cet odieux trafic avec l'évêque de Rome, qui, élu lui-même par ses confrères, ravissoit le droit d'élire les prélats à ceux qui le tenoient des décrets de l'église, et la trahissant par cette indigne prévarication, osoit vendre un droit qu'il n'avoit jamais eu. Enfin ce prince inconsidéré ouvre la scène effroyable d'atrocités dont le fanatisme a ensanglanté sans relâche notre patrie pendant un siècle. La corruption effrénée de sa cour altère à jamais les mœurs des français, et peut-être leur esprit national; car le monarque qui encourage la dépravation des citoyens, qui détruit l'honnêteté publique par une séduction couverte, des menées sourdes ou des exemples scandaleux, est plus à craindre que celui qui frappe du glaive tout ce qui s'oppose à lui. La force est redoutée et apperçue de tous, et si la nation contre laquelle elle se déploie

a encore quelqu'énergie, la corruption est un moyen tout autrement sûr pour l'asservir, et d'autant plus efficace qu'elle est contagieuse pour la plupart des hommes et démêlée par un petit nombre; aussi fut-elle un des plus grands ressorts de l'administration italienne, qui, bientôt après, mit le comble à nos maux.

Henri II, parvenu au trône par un crime qu'il ignora peut-être, livre ses sujets aux traitans, aux favoris, aux persécuteurs, et donne le signal des guerres civiles et religieuses. Né avec des talens, déja couronné par des succès, mais subjugué par une foiblesse honteuse, il enchaîne les français aux pieds d'une intrigante et sacrifie à une passion ridicule son honneur, ses intérêts, sa nation et sa gloire. Mais cette triste époque est bientôt effacée par des malheurs plus terribles.

François II, malheureux enfant, foible de corps et d'esprit, règne et meurt dans l'espace de dix-sept mois. Dans cette courte période, la haine et l'ambition effrénée d'un ministre exercent sur la France la plus complète tyrannie. Le roi ne peut acquitter ses dettes; le cardinal de Lorraine défend, sous

peine de mort, d'en solliciter le paiement et réserve à son parti les trésors de l'état. Il publie les loix les plus atroces contre les protestans et les fait exécuter à la rigueur; il s'efforce d'établir son despotisme sur la sombre terreur des persécutions religieuses, et de les éterniser en France en y faisant recevoir l'inquisition; il corrompt les magistrats et fait fléchir, au gré de ses vengeances, la balance de la justice; il immole par milliers les citoyens qu'il hait, soupçonne ou redoute, et les fait périr sur l'échafaud, dans les prisons, au milieu des tortures; il attente sur le sang royal, et ne pouvant arracher d'un prince jeune et timide le signal d'un assassinat, il ose faire juger et condamner deux princes du sang par des commissaires qui, peu après, déclarent *qu'ils n'ont ni vu, ni entendu aucune charge contr'eux*; l'arrêt de leur mort est dressé et peut-être signé; enfin, l'audacieux ministre menace ouvertement le trône et s'efforce d'y placer son frère..... Digne fruit qu'on recueillit et que recueilleront toujours, si ce n'est eux-mêmes, au moins dans leur postérité, ces aveugles despotes qui ne voient pas qu'entr'eux et leurs visirs il n'y a que le peuple.

Charles IX parvient à la couronne, et ce monstre infernal exécute, au sortir de l'enfance, ce que Caligula n'avoit que désiré. Il médite avec la plus profonde noirceur la plus abominable perfidie; il souille la France d'un crime éternel; il extermine d'un coup cent mille de ses sujets, au nombre desquels se trouve l'un de nos plus grands hommes, le seul peut-être qui ait jamais travaillé de bonne-foi à nous donner une constitution libre, et Charles IX a été loué durant sa vie et après sa mort! et les ministres de la religion et les orateurs célébrèrent sa bonté!... O hommes! puisque vous êtes si lâches, il y a quelque mérite à vous servir!

Henri III, indolent et corrompu, esclave de ses indignes favoris, livré aux conseils perfides de sa mère qu'on ne peut nommer sans horreur, qui, pour retenir et s'assurer le pouvoir, fomenta toutes les divisions de la France, fit un commerce ouvert de débauches et de trahisons, et précipita son fils dans l'abîme, Henri III nous apprend qu'un prince foible est le plus mauvais des rois, et qu'un Sardanapale peut faire autant de mal qu'un Néron. Réduit à la situation la plus critique par la politique insensée et barbare

de ses prédécesseurs, il ajoute encore à ses embarras en s'enveloppant de ruses et d'intrigues dangereuses. Par une grande et funeste erreur, on s'étoit efforcé de tromper les deux partis qui déchiroient la France, puis d'en abattre un en se partialisant pour l'autre : cette astuce italienne accrut leurs forces en les aigrissant tous deux. L'un se permit tout, parce qu'il se savoit craint et protégé ; l'autre osa tout, parce qu'il ne compta plus que sur lui-même pour se défendre. Henri perdit sa tranquillité, sa réputation, son honneur, son pouvoir et sa vie, pour n'avoir point eu l'adresse et le courage de réprimer deux factions également dangereuses, ou de rester neutre entr'elles et de leur en imposer. Grande et redoutable leçon qui enseigne à tous les rois que quand ils auront soufflé l'étincelle du fanatisme, ils ne seront plus les maîtres d'arrêter l'incendie ; qu'ils ne sont rien quand ils ne sont pas *les hommes du peuple*, et sur-tout qu'ils ne donnent jamais impunément l'exemple de la violence ; car le tyran a beau multiplier les proscriptions et les boureaux, celui sous les coups duquel il doit tomber échappe à sa fureur !

La France renaît sous un roi gentilhomme,

formé à l'école du malheur, accoutumé à apprécier et à ménager les hommes, parce qu'il en avoit eu long-temps besoin, et qu'il avoit éprouvé toutes les vicissitudes de la fortune, parce qu'il connoissoit et chérissoit la nation fidèle à laquelle il devoit tout, et que sa grande ame, capable de reconnoissance, ne l'étoit pas des délires du despotisme et de la cupidité. Il trouve son peuple déchiré par quarante ans de guerres civiles; débiteur de toute l'Europe, surchargé d'une multitude de dons et de pensions dont il avoit fallu acheter la soumission des factieux et payer l'obéissance et les services des sujets fidèles, épuisé par les traitans, les favoris, les rentiers, en un mot, écrasé d'une dette de trois cents trente millions (cent millions du fonds des domaines royaux avoient été aliénés.) Les frais de perceptions et les pillages étoient tels qu'on levoit cent cinquante millions quand le roi en recevoit trente.) Eh bien! ce prince, aussi bon homme d'état que guerrier magnanime, ce prince, aidé de Sully, porte en moins de quinze ans son état au plus haut point de prospérité qu'il ait jamais atteint: il diminue les tailles de huit millions; il réduit les droits intérieurs de près de moitié;

les dépenses extraordinaires et forcées absorbent trente-huit millions; toutes les dettes sont acquittées; le royaume est embelli par des monumens publics, enrichi par des canaux et des chemins, défendu par des places fortes: on tente de former une marine; l'arsénal est augmenté de cent pièces d'artillerie, de toute sorte de munitions, d'armes pour vingt mille hommes: les revenus du prince s'accroissent, et il se trouve dans les coffres plus de quarante-cinq millions..... France! voilà tes ressources!..... voilà ce qui a été fait; voilà ce qui se peut encore, même sans les talens de Henri-le-Grand (qui avoit après tout bien plus d'ame que de génie) car la nation est plus instruite, plus docile, et les circonstances moins défavorables! Mais le monarque qui administroit ainsi ne visoit pas au despotisme; il consultoit, il écoutoit, il voyoit; il connoissoit ses devoirs autant que ses droits; il respectoit les loix, il chérissoit son peuple et son ami: son principal ministre étoit Sully, Sully vieilli dans les camps et non dans les cours, mûri et non énervé par l'âge, Sully, fier, austère, inflexible, inexorable pour les courtisans, mais ami dulaboureur et défenseur de l'op-

primé, citoyen avant d'être sujet, patriote avant d'être ministre, grand par ses talens, plus grand par ses vertus..... encore fut-il menacé quinze fois d'une disgrace ; encore étoit-il incessamment assiégé d'une foule d'édits bursaux extorqués par les gens de cour et les maîtresses. Et cependant où trouver un Henri! En naîtra-t-il sur le trône? jamais, jamais : ce n'est pas-là qu'ils se forment. Où retrouver un Sully? Quel autre que Henri le soutiendroit? Aveugles français! s'il reparoissoit un de ces hommes courageux et vraiment grands qui sût tout oser pour vous sauver, vous vous ligueriez contre lui, vous applaudiriez à sa disgrace..... Hélas! le fanatisme, qui nous enleva notre père et notre restaurateur dès l'aurore du beau jour qu'il avoit fait naître, nous a-t-il donc dévoué sans retour aux excès du pouvoir arbitraire!

Les manœuvres destructives du sanguinaire Richelieu blessent la France au cœur, en étendant, en consolidant et sur-tout en préparant le règne de l'oppression ministérielle et fiscale; en avilissant la nation par la terreur, en abaissant les grands par la corruption, en perfectionnant les systèmes arbitraires et les mettant à la portée des brigands les

plus

plus lâches et les plus ineptes; en introduisant cette politique insidieuse et tracassière devenue la science de cour par excellence..... Citoyen pervers, ambitieux effréné qui détruisit tout et n'éleva rien qu'une renommée trompeuse, exagérée par l'adulation, l'ignorance et la servitude, et qui, dévoilé par le temps et la philosophie, voue à l'exécration des patriotes et des sages le parricide oppresseur de son pays.

Louis XIV, dans le cours d'un trop long règne, achève par des attentats de toute espèce l'ouvrage du despotisme. Sultan orgueilleux qui ne connut jamais d'autres règles que sa volonté et osa l'ériger en loi; qui régit son peuple par des lettres-de-cachet et les fit voler au-delà des mers; qui réunit aux folies du pouvoir arbitraire les fureurs de l'intolérance et défendit, sous peine de galères et de confiscation, à ses sujets, à des français, à des hommes enfin, de sortir du royaume, tandis qu'il en tourmentoit un million avec le glaive du fanatisme. Saint-Barthélemy nouvelle presqu'aussi odieuse que la première et cent fois plus funeste, qui livra trois autres millions de sectaires aux outrages de ses janissaires;

qui voulut forcer un peuple libre à reprendre un tyran ; qui sacrifia vingt millions d'hommes à ce qu'on n'a pas rougi d'appeler *sa gloire* et prit cette devise insensée : *Seul contre tous*; exacteur impitoyable qui dévoua sa nation à toutes les horreurs fiscales que nécessitèrent cinquante ans de combats ; qui l'écrasa de son faste et l'obéra pour jamais, moins encore par la quantité énorme des impôts que par leur forme pernicieuse et l'impéritie de son administration ; qui le premier établit d'autorité les impositions directes et chargea l'état, en vingt ans, de quinze cents millions de rentes; qui donna l'exemple de ces édits bursaux et multipliés depuis sous tant de formes, et rassembla une foule d'insatiables traitans devenus nécessaires par leurs brigandages mêmes, parvenus à faire la loi au despote ; administrateur inepte qui sacrifia les richesses naturelles et presqu'incalculables de son pays aux illusions ruineuses des intérêts mercantilles; oubliant absolument le véritable emploi du commerce et celui de l'argent, et les notions les plus simples de l'ordre naturel ; qui encouragea le luxe le plus destructeur, celui de la décoration, et le trafic de l'argent qui ruine l'agriculture, corrompt

les mœurs et échappe à l'impôt ; qui sans cesse eut recours à l'usure, aux mutations dans les monnoies, aux réductions forcées d'intérêts, aux aliénations du domaine, à toutes les extorsions imaginables, aux engagemens impossibles à tenir, aux expédiens les plus violens et les plus ruineux ; dissipateur aveugle qui créa pour deux millions d'offices, impôt terrible et ridiculement déguisé ; qui laissa plus de quatre milliards de dettes ; roi qui connut si mal les hommes, quoiqu'on en ait pu dire, que lorsqu'il voulut ce qu'il appeloit les *former*, il ne recueillit de sa présomption et de ses efforts que des malheurs et de la honte ; qui ignora tellement la grandeur, qu'il provoqua les flateries les plus basses, les plus dégoûtantes et les plus folles ; qui porta si loin l'égoïsme, qu'un des conseils que dans sa profonde sagesse il donnoit à l'un de ses petits-fils, étoit de ne s'attacher jamais à personne ; qui fut si insolemment vain, qui méprisa si ouvertement la nation alors illustrée par tant de grands hommes, qu'après l'avoir corrompue par le scandale de sa cour et son propre exemple, il osa lui désigner pour maîtres les fruits de ses débauches ; homme enfin

en qui tout fut médiocre, excepté son caractère plus singulier que grand, si toutefois il n'y entra pas encore plus d'affectation que de singularité, et la fortune qui plaça son règne dans l'époque la plus brillante peut-être des révolutions de l'esprit humain . . . . . Voilà le monarque que nous appelons encore Louis-le-Grand!

Mais c'est avec raison qu'on nous reproche d'insulter le règne de Louis XIV sans en avoir le droit, puisque les peuples n'ont pas été plus heureux après lui, et que le nom français a eu moins de gloire ..... O complaisans panégyristes de notre gouvernement et de nos rois! n'avez-vous donc pas vu comme nous une régence qui acheva de corrompre et de ruiner la nation en tournant toutes ses vues et ses passions vers l'amour de l'or, et se jouer avec une égale effronterie des revenus publics et des fortunes particulières? N'avez-vous pas vu la signature du souverain prostituée dans toutes sortes de mains et de circonstances, le trafic du crédit et des places exercé publiquement et masque levé? Les lettres-de-cachet vendues par des courtisannes, désoler tous les ordres de l'état et presque toutes les familles?

Un décret fatal, apporté de Rome par l'intrigue, sous le règne de Louis XIV, soutenu par sa persécution, devenir sous son successeur une source de malheurs, de troubles, de vexations pendant trente ans? Des enregistremens forcés sans nombre, des lits de justice, autrefois auguste symbole de l'union du souverain et des sujets, aujourd'hui redoutable appareil du pouvoir arbitraire? Des édits destructeurs de toutes règles, de toutes loix, de toutes libertés, réunissant le despotisme de droit à celui de fait, arrachant à un peuple esclave sans résistance et presque sans y penser, le mérite de la soumission, le fantôme qui lui représentoit ses anciens privilèges? La magistrature quatre fois exilée, enfin détruite et peut-être pour jamais avilie? Cent soixante-douze charges de judicature si souvent déclarées inamovibles par des loix tellement nécessaires que le tyran Louis XI n'avoit pu se refuser à leur confirmation, confisquées en une nuit par arrêt du conseil, et cent soixante magistrats relégués au même instant où il a plu à la vengeance de les envoyer? Peu de mois après tous les parlemens du royaume, ces vestiges effacés de nos droits, ces derniers et foibles asyles de notre

liberté mourante, détruits du même coup? dix mille familles ruinées par ses suites? des tribunaux composés du rebut de la nation, faisant pâlir les français? tous les engagemens qui lient les hommes foulés aux pieds? deux banqueroutes ouvertes et authentiques? des milliers d'infractions à la foi publique, palliées par des ruses de chevaliers d'industrie? les fonds jusqu'alors respectés par les plus hardis déprédateurs, réduits, entamés ou enlevés? la dépense excédant la recette de soixante-dix millions? les moyens les plus violens et les plus infâmes épuisant toutes les ressources et ne réparant rien, parce que les fantaisies du jour engloutissoient les pillages de la veille? le péculat augmenté en raison de l'instabilité des places? la nomenclature fiscale s'enrichissant chaque jour sous la plume des plus infatigables exacteurs? un roi déchaînant sur ses sujets plus d'impôts que tous ses prédécesseurs ensemble? les nouveaux vingtièmes, les augmentations de taille, les surcharges sur les denrées de première nécessité? les réunions arbitraires au domaine, les privilèges exclusifs vendus au plus offrant, l'impéritie égale à l'avidité et à la mauvaise foi? le gouvernement s'éver-

tuant pour filouter les particuliers avec l'effronterie de ces scélérats qui bravent la honte? deux ministres souples et intrigans à la cour, impassibles et opiniâtres à la ville, ne sachant que détruire, réduisant à cet art funeste toute leur politique, montrant à l'Europe étonnée que la méchanceté peut faire des émules et se surpassant tour-à-tour dans leur propre science? la nation attachée au char d'une prostituée qui décidoit également du sort des princes et des peuples, des grands et des petits? l'oppression au-dedans depuis le duc et pair jusqu'au baladin, la foiblesse et le déshonneur au-dehors, le plus insolent luxe élevé sur les ruines, la misère et la honte publiques, le désespoir au comble, la patrie de la gaîté et des plaisirs ensanglantée par de nombreux suicides? deux affreuses disettes produites par les manœuvres atroces des publicains et de leurs protecteurs, ravageant ce malheureux royaume? enfin (chose horrible à penser!) le roi, non-seulement autorisant, mais faisant le monopole aux dépends de la subsistance de son peuple? ... Tel fut le règne de *Louis le bien-aimé.* Mais il ne fut pas méchant. — Non; mais qu'auroit-il fait de plus s'il l'eût été? Il ne fut pas méchant,

mais foible, inappliqué, dissipateur, égoïste, et les fastes de son administration offriront à la postérité effrayée l'époque la plus désastreuse de l'histoire de la monarchie. — Dites encore qu'il n'y a de tyrannie qu'où il y a un tyran ! Dites que nos rois n'ont jamais voulu être despotes, et que nous n'avons point eu de Verrès ! Ceux de Rome du moins furent bannis, les nôtres jouissent à nos yeux du fruit de leurs crimes, de nos dépouilles. Vantez ce que nos rois ont fait pour mériter notre confiance. Dans une période de cinq cents années, *trois* en ont été dignes. (1)

IV. *Du patriciat.*

QU'ON ouvre l'histoire et qu'on y cherche l'origine et le progrès de pareils établissemens. Voyez l'aristocratie romaine qui causa tant de ravages ; à peine trouverez-vous sa source. Une société d'hommes vivant dans la plus grande simplicité, dont les fortunes étoient égales et presque nulles, dont les propriétés foncières n'excédoient pas deux arpens, choisit quelques vieillards pour magistrats. Ces vieillards n'eurent

(1) Lettres-de-cachet, t. I. p. 28.

d'autres distinctions que leur âge, leur expérience et l'affection qu'on leur supposoit pour le peuple. Delà le nom de *pères* (patres) leur fut donné. Bientôt les descendans de ces hommes distingués de leurs concitoyens élevèrent des prétentions, s'arrogèrent des prérogatives, formèrent des unions de familles à familles, les cimentèrent par des alliances exclusives, et cette politique seule, sans titre et sans marque d'honneur, établit dans Rome un corps de noblesse si altéré de l'orgueil de dominer, qu'après l'expulsion des rois, le peuple ne gagna presque rien à la révolution qui, pour la plus grande partie, étoit son ouvrage; car les familles patriciennes ayant réuni dans leurs mains la puissance du monarque et l'influence de la noblesse, chaque patricien devint un Tarquin, et Rome n'eut pas plus qu'auparavant de liberté politique, avec cette différence que la tyrannie résida désormais dans un corps, et mille tyrans sont un fléau mille fois plus horrible et plus redoutable qu'un seul tyran, car un tyran peut être arrêté par son propre intérêt; il a le frein du remords ou celui de l'opinion publique; mais un corps ne calcule rien, n'a jamais de

remords, et se décerne à lui même la gloire lorsqu'il mérite le plus de honte.

C'est ainsi que s'éleva dans Rome le *Patriciat.* (1)

V. *Portrait du roi de Prusse, Frédéric II.*

....TEL fut Frédéric à jamais illustre entre les enfans des hommes. La nature sembla réserver pour lui cette gloire extraordinaire que, né sur le trône, il fut le premier de sa nation et de son siècle. Également remarquable par l'audace de sa pensée, la sagacité de son esprit, l'énergie de sa prudence et la fermeté de son caractère, on ne sait qu'admirer le plus, de ses talens variés, de son profond jugement ou de sa grande ame. Brillant de toutes les qualités physiques et morales, fort comme sa volonté, beau comme le génie, actif jusqu'au prodige, il perfectionna, il complèta tous ces avantages et ne fut pas moins éminemment son propre ouvrage que celui de la nature. Né facile, il se rendit sévère. Absolu jusqu'à

(1) Considérations sur l'ordre de Cincinnatus, p. 10.

la plus redoutable impatience, il fut tolérant jusqu'à la longanimité. Vif, ardent, impétueux, il se fit modéré, calme et réfléchi, comme si la nature l'eût fait tout tête, si je puis m'exprimer ainsi, et qu'il dût à un cœur peu sensible une ame très-vigoureuse. Mais plusieurs anecdotes fugitives de la vie de Frédéric II nous ont persuadés dès longtemps que, né très-sensible, il dompta son penchant à l'émotion, à la douceur, à la facilité même, parce qu'il avoit apperçu de combien d'écueils la sensibilité joncheroit sa carrière de maître et de roi..... Non, jamais le regard de Frédéric II, jamais le son enchanteur de sa voix, jamais son imagination vive et flexible n'appartinrent à une ame insensible; sa dureté que notre foiblesse ose reprocher à ce grand homme est peut-être un des plus beaux triomphes que son génie ait remportés sur la nature.

Sa destinée fut telle que les évènemens tournèrent à son avantage, souvent par le concours de sa bonne conduite, quelquefois malgré ses fautes; et tout, jusqu'au tribut d'erreurs qu'il paya à l'humaine foiblesse, porta l'empreinte de sa grandeur, de son originalité, de son indomptable caractère.....

La Prusse et toute l'Allemagne protestante, et même à certains égards la catholique, lui doivent la tolérance religieuse. De Berlin, des états de Frédéric II, ont jailli des flots de lumière qui ont éclairé tout l'horizon..... Grand roi ! reçois mes hommages, reçois les actions de graces de tous les hommes qui pensent, pour cet immortel bienfait! Puissent tes cendres reposer en paix, pour prix du bien que tu as fait aux hommes par cet inappréciable don de la tolérance! Si tu t'es trompé sur des objets d'administration, c'est un mal local, passager, réparable. Mais tu bannis de la moitié de l'Europe la superstition, le bigotisme, l'ignorance, la servitude de la pensée. Tu appelas en Allemagne la lumière, et son influence sera durable, graces à cet autre don sacré que le génie fit à l'homme, l'imprimerie!....

Jamais mortel ne fut constitué pour le commandement comme Frédéric. Il le savoit, il sembloit se croire l'ame universelle du monde, n'admettoit aux autres hommes que je ne sais quelle ame sensitive, instinct animal plus ou moins ingénieux. Aussi les méprisoit-il ; et cependant il travailla infatigablement, selon ses lumières, à leur bon-

heur. Ainsi l'extrême justesse de son esprit fit plus pour le rendre équitable et bienfaisant que n'eut fait l'équivoque bonté des cœurs très-sensibles. Il ne connut qu'une passion, la gloire, et il fut ennemi de la louange; qu'un goût, soi-même et sa vie entière fut pour les autres; qu'une occupation, son noble métier de roi. Il le fit avec la plus inimitable persévérance pendant quarante-six années sans discontinuation, jusqu'au jour qui précéda sa mort philosophique et simple, après dix-huit mois de douleurs et d'angoisses qui ne lui arrachèrent pas une plainte.

Frédéric cessa de vivre le dix-sept août; il ne cessa de régner que la veille.

Mais c'est à l'histoire à peindre Frédéric-le-Grand, c'est à elle à noter ses hauts-faits, ses succès éclatans, ses ressources inconcevables, la grandeur de son règne, la simplicité de sa vie et de sa mort; c'est à elle à dire ce qu'il fit pour rehausser sa nation, pour éclairer l'espèce humaine; pour moi qui l'ai vu, qui l'ai entendu, moi qui nourrirai jusqu'au tombeau le doux orgueil de l'avoir intéressé, je frémis encore, et mon ame s'indigne du spectacle qu'offrit Berlin

à mes yeux stupéfaits le jour de la mort du héros *qui fit taire d'étonnement ou parler d'admiration l'univers ;* tout étoit morne, personne n'étoit triste; tout étoit occupé, personne n'étoit affligé : pas un regret, pas un soupir, pas un éloge.

C'est donc là qu'aboutissent tant de batailles gagnées, tant de gloire, un règne de près d'un demi-siècle rempli d'une multitude de prodiges ! On en étoit fatigué jusqu'à la haine.... Qu'attendoient-ils ? Les dépouilles du trésor !..... Le seul général Mœllendorff pleuroit : au serment des troupes, son regard profondément triste, ses larmes involontaires, son parler mâle et attendri, sa contenance d'un héros blessé, brisoient l'ame de l'observateur sensible, mais il étoit le seul dont on apperçut la douleur, et je le dis pour sa gloire.

Pourquoi cette farouche ingratitude ? C'est que Frédéric aima plus ceux auxquels il se devoit que ceux qui se devoient à lui, et ces derniers seuls entouroient sa tombe.

Et pourtant à la mort du prince Charles, Bruxelles étoit consternée, peuples et courtisans, officiers et soldats : les ouvriers du deuil l'arrosoient de larmes; la douleur fut

universelle et profonde. Cependant ses talens furent médiocres ; il n'influa ni sur son pays, ni sur son siècle..... Ah! c'est donc encore la plus utile des spéculations privées que d'être bon, c'est l'unique moyen d'être aimé !

Oui, mais osons le dire, la bonté seule dans le rang suprême ne fera jamais rien de vraiment utile à une nation pour la restaurer, pour l'agrandir, pour l'élever et même pour la rendre heureuse : il importe plus d'en être obéi que d'en être aimé. L'homme hait l'oppression sans doute, mais il veut être dominé : la justice lui est plus nécessaire que la bonté qui, dans les rangs élevés, le plus souvent la blesse, et le prince avide des acclamations populaires aux lieux qu'il habite n'aura jamais l'admiration de la postérité (1),

(1) Monar. Pruss. t. I. p. 334.

LIVRE TREIZIÈME.

LITTÉRATURE.

I. *De la manière d'étudier.*

Les difficultés que rencontrent ceux qui s'adonnent aux sciences, servant en ceci comme en tant d'autres choses de ressort et d'élan, leur font vaincre des obstacles incroyables. On ne sauroit s'exagérer les avantages qui naissent de ces sortes de victoires. Ils sont tels, que je trouverois plus raisonnable de travailler à rendre difficile du moins l'étude des sciences, que de prétendre à enseigner tout sans peine, comme on l'entreprend, et sur-tout comme on nous le promet si souvent : ceux qui ont une véritable vocation pénétreroient seuls dans le sanctuaire, et la société ne seroit pas inondée de la stérile richesse ou de la misère fastueuse des demi-savans, trop heureux sans doute de troquer leurs erreurs pour de l'ignorance.

II. Belles-Lettres.

De l'étude des langues.

C'est mutiler l'esprit de l'homme que de le priver de la connoissance de plusieurs langues.

En effet, si l'on est au premier coup-d'œil tenté de croire que la multiplicité des langues est un mal, non-seulement comme une barrière de plus entre les hommes, mais comme une occasion naturelle et journalière de fatiguer les têtes les plus fortes, celles qu'une invitation impérieuse porte à l'étude par une foule de mots qui prennent la place des choses, on s'apperçoit en réfléchissant que la fatigue n'est pas autant à craindre pour l'esprit humain que la paresse et la perte d'un ressort quelconque qui lui commande le travail : l'étude des langues n'est donc pas en elle-même un mal sans compensation.

Et si cela est vrai, dans la thèse la plus générale, il est beaucoup plus évident encore que la connoissance des langues est un incomparable avantage et presqu'une indispensable nécessité dans l'ordre des choses qui nous

condamne à l'impossibilité d'universaliser, si je puis parler ainsi, un idiôme, de manière de nous passer de tous les autres. J'apuierai sur cette idée, parce que les Français me paroissent avoir d'autant plus besoin d'efforts en ce genre, qu'ils s'en sont crus dispensés plus long-temps et qu'ils ont pour cette étude plus de désavantages naturels.

Nous nous sommes persuadés que puisqu'on parloit par-tout notre langue, nous n'avions besoin d'aucune autre; mais outre que dans un pays qui, pour le perfectionnement de l'espèce humaine, compte plus à lui seul que bien d'autres réunis, je veux dire l'Angleterre, si l'on sait en général parler français, personne n'aime à le parler, de sorte qu'il faut dans cet idiôme renoncer à presque tout épanchement de confiance, à toute discussion profonde, à toute bienveillance communicative: on n'a pas observé que si l'on parle par-tout le français, ce qui n'est pas vrai, que pour la seule Allemagne, où même l'habitude en diminue tous les jours, chaque nation pourtant écrit dans sa langue. Préférons-nous donc les instructions superficielles et hâtives de la conversation aux études réfléchies, aux pensées développées,

aux opinions appuyées de preuves, aux systêmes approfondis que recèlent les livres, et les livres seuls?

D'un autre côté, il est incontestable que nous avons de grands désavantages pour l'étude des langues. L'expérience journalière et constante le prouve, et la théorie suffiroit pour l'établir. M. de Mauvillon, qui, dans l'immense quantité de ses études et de ses travaux, a produit des idées et des observations aussi justes que neuves, remarque très-bien qu'il existe deux grandes familles de langues en Europe, la latine et la tudesque; que les allemands et les peuples du Nord sont initiés dès leur enfance dans toutes les deux, en apprenant le latin ou le français par un usage journalier; qu'ils acquièrent ainsi une grande facilité pour étudier toutes les langues de l'Europe; que de cette facilité à laquelle j'ajouterois du moins pour quelques nations telles que les polonais, l'avantage d'avoir les organes assouplis par les articulations très-difficiles de leurs langues naturelles, résulte aussi l'usage d'en apprendre plusieurs.

Nous, au contraire, que l'éducation introduit seulement dans une de ces familles,

nous rencontrons pour pénétrer dans l'autre des difficultés presque insurmontables. Si nous l'entreprenons dans un âge un peu avancé, nous nous rebutons, et la paresse, jointe au dégoût, confirme l'idée présomptueuse que celui qui possède la langue universelle n'a pas besoin d'une autre langue. Certainement ce préjugé aggrave pour nous le désavantage qui, d'ailleurs, doit à cet égard être commun à tous les peuples méridionaux. Si cependant il ne faut pas compter en faveur des italiens et des espagnols, leur sensibilité prosodique, leur aptitude à saisir tous les rythmes, la finesse de leur oreille en un mot qui doit mettre à leur portée plus de nuances. C'est par l'ouie que l'on apprend les langues, cela est démontré. Sa perfection peut donc compenser pour les peuples qui en sont doués, les difficultés tirées de l'inhabitude des organes de la parole à des articulations tout-à-fait étrangères.

Quoi qu'il en soit, aussi long-temps que nous n'accoutumerons pas la première jeunesse à recevoir et à proférer tous les sons aussi long-temps que nous croirons que notre langue nous suffit, ce qui équivaut à dire que nos livres, nos idées, nos opinions, nos

connoissances nous suffisent, nous resterons dans une situation entièrement désavantageuse relativement aux autres peuples, et cette situation s'aggravera tous les jours, car chacun perfectionne sa langue, chacun envie ou dispute la supériorité de notre littérature sur beaucoup d'autres, et s'indigne de l'opinion prétentieuse que nous affichons de cette supériorité. D'ailleurs, les littératures cadettes de la nôtre, si l'on peut parler ainsi, s'élancent tandis que la française est tout au moins stationnaire. Les places sont prises chez nous; il en reste autre part, et les moyens de s'en faire dans les langues non fixées dans des pays qui ont encore des révolutions à subir, sont plus nombreux et plus faciles. Si nous demeurons tout-à-fait étrangers aux langues étrangères, nous resterons donc infailliblement en arrière sur les progrès des connoissances humaines.

Et qu'on ne me réponde pas que tous les bons livres sont traduits, car je répliquerois nettement : tous les bons livres ne sont pas traduits. On est encore trop imbu de ce préjugé que les ouvrages de belles-lettres sont la principale ou presque l'unique partie de la littérature digne d'estime, et c'est sur-

tout dans les pays où il n'est pas permis de s'occuper des grands intérêts de l'homme, que ce préjugé exerce tout son empire. C'est-là qu'on fait de ridicules efforts pour transmettre l'admiration si justement accordée aux premiers poëtes, aux premiers orateurs, aux hommes dont le génie savant dans l'art de remuer l'imagination inventa celui de combiner d'une manière séduisante les langues : ce véhicule unique de nos connoissances a tant de pygmées qui se traînent sur les traces des inventeurs à une moindre distance de leur siècle, que de leur génie, réclamant pour de foibles copies plus ou moins ingénieuses, pour des madrigaux, pour des stances, pour des chansons, le rang dû à la poésie créatrice qui rassembla les hommes, forma leur esprit, ébaucha leurs connoissances. J'ose le dire, c'est une dérision méprisable qu'une telle prostitution d'honneurs et d'éloges ; et parmi les travaux de l'esprit humain, si l'art des vers est encore un des plus difficiles, ce que je ne prétends ni nier ni accorder, il est assurément un des moins utiles, sur-tout là où il n'est pas permis de tout observer, de tout peindre, de tout critiquer, de tout mettre en scène. Encore

s'il faut, dans de tels pays, laisser le trait du ridicule au poëte, ce n'est que pour seconder le philosophe, qui peut et doit y tenir le sceptre de l'opinion.

Qu'on ne croie donc pas connoître les littératures étrangères par ces traductions de leurs comédies, de leurs idyles, de leurs poésies. L'Allemagne sur-tout perdroit trop à être jugée ainsi. Cette constance, cette application, très-entretenue à la vérité par l'absence des distractions des grandes villes, cette assiduité patiente, vrai type du caractère allemand, et qui fit éclore du Rhin au Danube presque toutes les inventions vraiment utiles à l'espèce humaine, le bonheur que l'Allemagne a d'être divisée en un grand nombre de cantons dont l'indépendance compense quelque partie de ce qui lui manque en liberté, peut être aussi la ridicule mais salutaire manie qu'ont eue les princes germaniques, et par conséquent leurs cours, de négliger et presque d'ignorer la langue du pays, de sorte que la liberté de la presse se sauvoit à l'abri de l'indifférence dédaigneuse vouée aux écrivains nationaux. Ces diverses causes combinées ont tellement agi, que tous les genres d'études sont profondé-

ment cultivées par les allemands, et même qu'ils impriment des choses qu'on n'oseroit pas publier dans des pays plus libres, l'Angleterre seule exceptée. Ce sont donc leurs livres de morale, de sciences, d'économie politique; ce sont leurs recueils, leurs miscellanea de tout genre qu'il faut pouvoir consulter, et tout cela nous est presque aussi étrange que la littérature la plus inconnue. Là, on trouvera des trésors d'érudition et de doctrine, un esprit juste, des descriptions très-exactes, des développemens fort complets si ce n'est bien ordonnés. Là enfin et pour rappeler un genre de mérite auquel nous sommes très-sensibles, dont l'utilité ne sauroit être révoquée en doute, et que nous possédons apparemment, puisque personne ne nous l'a disputé, nous trouverons des matériaux ignorés, des idées saines, des résultats exacts que nous disposerons avec art, que nous encadrerons avec goût, et qui en augmentant nos connoissances et prolongeant notre vie, multipliront les modèles que nous doit l'Europe dans l'art de faire de bons livres.

III. *Langues grecque, latine et française.*

Je voudrois sur-tout qu'on pût faire renaître de ses cendres cette belle langue grecque dont le mécanisme est si parfaitement analytique, et dont l'harmonie appelle pour ainsi dire toutes les beautés du discours. Pour bien apprécier sa propre langue, il faut pouvoir la comparer avec une autre, et c'est les meilleures qu'il faut prendre pour objet de comparaison. Que le grec et le latin soient donc regardés comme propres à fournir des vues précieuses sur les procédés de l'esprit, dans l'énonciation des idées; qu'on les estime, qu'on les recommande à raison des excellens livres qu'ils nous mettent à portée de connoître beaucoup mieux; rien de plus raisonnable sans doute. Mais je crois nécessaire d'ordonner que l'enseignement public se fasse désormais en français. Les hommes qui réfléchissent savent combien il est difficile de donner à la plupart des idées un certain dégré de précision dans une langue étrangère; combien au contraire il est facile de la faire servir à jetter du vague sur les notions les plus simples, et de la mettre aux gages des charlatans de toute espèce. Ils

savent aussi que, sans le perfectionnement de la langue vulgaire, on espéreroit en vain dissiper les erreurs du peuple, et que ce perfectionnement est l'ouvrage d'une culture assidue et méthodique. A force d'exprimer toutes sortes d'idées, on apprend à chercher les formes qui les reproduisent le mieux et à bien imiter le sens de signes. Les progrès de l'art de la parole amènent à leur suite ceux de l'art de penser, ou plutôt ces deux arts n'en sont qu'un, parce que l'idée n'existe véritablement que lorsqu'elle est représentée dans notre esprit par des signes quelconques.

IV. *De l'universalité de la langue française.*

.....MAIS quelles causes feront pencher la balance en faveur de telle langue? Trois causes principales : le caractère de cette langue, la culture d'esprit du peuple qui la parle, les relations politiques de ce peuple....

La culture de la langue et celle de l'esprit national marchent ensemble et influent l'une sur l'autre; mais leurs effets, quoiqu'aboutissant au même terme, doivent être considérés séparément.....

Figurons-nous ce peuple dont la langue,

par son mérite intrinsèque, a déjà de si justes prétentions à l'universalité; figurons-nous ce peuple éclairé, civilisé, poli; les sciences, toutes les connoissances utiles et agréables y sont en honneur et au faîte de la perfection; les mœurs adoucies, les sentimens analysés dans leurs nuances les plus délicates, l'esprit social assaisonné d'urbanité, l'industrie, le goût, les beaux-arts, les arts du luxe ramifiés en mille manières diverses. Tout y est développé, mûri, raffiné, inscrit en termes propres et choisis dans les archives de la langue.....

Donnons enfin à ce peuple un poids considérable dans le système politique; combien cette dernière cause n'élèvera-t-elle point l'influence des deux précédentes? Si ce peuple étoit conquérant, sa langue le seroit aussi; elle suivroit ses drapeaux victorieux et se naturaliseroit chez les peuples soumis, intéressés à plaire à leurs nouveaux maîtres. C'est ainsi que les victoires d'Alexandre firent triompher la langue grecque dans l'Asie et dans l'Egypte, et que le latin est devenu en peu de temps la langue universelle, populaire même des Gaules et de l'Espagne.

Mais, sans avoir besoin de conquêtes, il

suffit que la nation dont je parle soit la première en pouvoir, en crédit, en importance. Son empire, plus paisible, n'en sera pas moins assuré; elle dominera sur les esprits; elle subjuguera les volontés, les goûts, les penchans. On connoît l'enthousiasme des hommes pour tout ce qui a une apparence de grandeur, et que leur imagination éblouie aggrandit encore davantage. Tous les regards seront tournés vers un peuple dont on a conçu de si hautes idées; on le trouvera plus puissant, plus magnifique, plus glorieux, plus poli qu'il n'est effectivement; on trouvera ses procédés plus nobles, plus magnanimes, ses mœurs plus douces, son commerce plus aimable, sa langue plus belle. On voudra l'imiter, prendre ses usages, ses modèles, s'habiller, se présenter, marcher, parler comme lui.....

Depuis le commencement du dix-septième siècle, le pouvoir politique de la France se consolida de plus en plus et alla toujours en croissant. La grandeur réelle de l'Italie s'étoit éclipsée avec l'empire romain, et la réformation ôta à la Rome papale jusqu'à cette grandeur factice dont elle jouissoit encore. Celle de l'Espagne avoit passé son

midi et déclinoit visiblement. La France s'élevoit au contraire, et bientôt son influence s'étendit et rayonna de toutes parts. Par la paix de Westphalie, elle dicta des loix à la maison d'Autriche et à la moitié de l'Europe : sous Louis XIV elle inspira tant de terreur, qu'elle obligea tous les autres États à se liguer contr'elle. Mais après avoir triomphé, elle se montra à la paix de Nimègue dans son plus haut période de gloire et de grandeur.

Sa langue la suivit dans tous ses dégrés d'élévation : au congrès de Westphalie elle avoit déjà un ascendant marqué sur ses rivales ; mais à celui de Nimègue, elle fut l'organe de communication entre les députés des différens États : les mémoires qui discutoient leurs intérêts étoient conçus en cette langue, on n'en parloit pas d'autre dans les conférences et dans les assemblées. De cette époque date sa vogue générale dans les cours de l'Europe, dans le grand monde, dans le beau monde.

Point de situation plus heureuse que celle de la France, pour porter en tous lieux son influence et sa langue ; ses frontières touchent aux pays les plus considérables de la partie

de la terre que nous habitons, et les mers qui la baignent lui ouvrent l'accès des plages les plus lointaines. C'est le pays le plus riche et le plus peuplé de l'Europe; et si l'on compte au nombre des français les habitans des provinces conquises et des contrées limitrophes où leur langue se parle familièrement, la nation française est la plus nombreuse de l'Europe après l'allemande et l'esclavonne.

La langue française a d'ailleurs en elle-même de quoi se faire aimer et rechercher préférablement aux autres. Son caractère essentiel est la plus grande régularité qui en facilite extrêmement l'intelligence. En étudiant une langue étrangère, les premiers ouvrages qui nous attirent sont les morceaux d'éloquence et de poésie: or ici l'espagnol et l'italien font essuyer bien des difficultés par leurs constructions peu naturelles et par la hardiesse de leurs inversions; la poésie italienne surtout, par des licences de tout genre qui en font comme une langue à part, comme une nouvelle langue. Chez les français au contraire il y a peu de différence entre la poésie et la prose : si vous comprenez Pascal, vous comprendrez les odes de Rousseau.

Leurs poëtes n'usent d'inversions qu'avec une extrême sobriété, et l'usage en a été resserré dans des bornes plus étroites, à mesure que la langue s'est perfectionnée. Elle ne souffre rien de vague, rien d'indéterminé; elle est fixée, finie, achevée pour le fond et pour la forme, autant qu'une langue peut l'être; et le peuple qui passe pour si léger montre ici une constance, une inflexibilité à toute épreuve. Il s'en faut de beaucoup qu'il autorise chaque écrivailleur à construire contre les règles et à donner des entorses au style national. L'écrivain le plus illustre ne le hazarderoit pas impunément: les moindres fautes qui lui échappent sont aussitôt relevées. Lorsque lebesoin exige des expressions neuves et inusitées, elles passent par un examen rigide avant d'être admises, et ne sont incorporées dans la langue que d'après les loix sévères de la plus stricte analogie. Cette régularité fait honneur à la nation française, et prouve qu'elle abondoit en excellens esprits dans le temps où sa langue s'est formée. Car l'institution de son académie n'eut point opéré cet effet, si le germe n'en avoit préexisté, si un sens droit, une raison mûre, un certain sentiment de l'ordre et

des convenances n'avoient regné dans le caractère national, et sur-tout chez la plus belle partie de la nation. Voilà ce qui mit cette académie, composée en elle-même de l'élite des gens de lettres, en état de rendre des services signalés à la langue. Que l'on n'objecte pas que cette marche régulière et compassée nuit à l'originalité des pensées et qu'elle étouffe le génie; elle ne l'étouffera point aussi long-temps qu'elle ne dégénérera pas en un purisme minutieux et ridicule; elle ne fera qu'en modérer la fougue et l'empêchera d'extravaguer. J'aurois observé ici que l'esprit le plus original de l'Angleterre, le docteur Swist, sentit l'utilité dont seroit pour sa nation un établissement semblable à celui de l'académie française; il en dressa le plan, et, certes! ce qu'il vouloit n'étoit pas de donner des entraves à son génie.

Ici, notre auteur propose une idée philosophique qui s'est souvent présentée à mon esprit. Dans le cours de notre existence présente, nos facultés ne sauroient se développer que jusqu'à un certain point, qu'on pourroit appeler leur *maximum*. Il en est de même de l'esprit d'une nation entière, et par conséquent de sa langue, et si l'on veut pousser

le

le perfectionnement au-delà de ce point, ce n'en est plus un, et l'on gâte les choses au lieu de les améliorer. Ne seroit-il donc pas avantageux pour chaque langue d'être fixée et arrêtée à ce point précis? et la langue française n'a-t-elle pas eu cet avantage? J'aurois un autre problême à proposer. La foiblesse des choses humaines étant telle que les perfections ne s'acquièrent qu'aux dépens l'une de l'autre, il s'agiroit de trouver, par une longue donnée, la combinaison des qualités la plus heureuse, et de laquelle au total il résultât la plus grande perfection dont la nature de cette langue la rendit susceptible. On détermineroit, par exemple, comment sa régularité se concilie avec sa richesse, jusqu'où il convient de sacrifier l'une à l'autre, et dans quelle proportion elles doivent se balancer. Et ainsi de la forme, de l'harmonie et des autres qualités. Les langues mortes et nos langues vivantes seroient ici autant de phénomènes à analyser et à comparer, et je ne pense pas, si l'on excepte l'idiôme de l'ancienne Grèce, que la langue française perdit beaucoup à cette comparaison.....

Mais venons au caractère national des français et à la culture qu'ils ont donnée à

leur esprit. La France jouit d'un climat tempéré qui ne tend ni à dissiper les esprits vitaux et à relâcher les fibres par l'excès de la chaleur, ni à les roidir et à les engourdir par l'excès du froid. Son terroir n'offre ni cette surabondante fertilité qui invite à la paresse, ni cette stérilité désolante qui décourage l'industrie.....

Les changemens particuliers arrivés dans la constitution politique de la France contribuèrent plus que toute autre cause morale à former le caractère français tel qu'il est aujourd'hui.....

Dans cette souplesse de caractère, dans cette décence, dans cette douce aménité des mœurs, consiste la politesse française..... cette politesse est la plus belle fleur de l'humanité ; elle suppose un fonds de bonté d'âme chez la génération présente, ou plutôt chez les générations passées ; car à présent on a lieu de craindre qu'à force de raffinement elle dégénère en pures formalités, ou, ce qui est pire, en hypocrisie, et qu'elle ne devienne l'instrument de la fraude.

Ce caractère national que nous venons de crayonner se peint dans les productions de l'esprit. Quel pays se vantera d'autant d'ou-

vrages aussi généralement estimés dans tous les pays, par les individus du premier rang, par tout ce qu'il y a d'hommes civilisés; d'autant d'ouvrages, en un mot, qui aient répandu une aussi grande source de sensations agréables dans la société humaine? Or, c'est ici le sceau et l'empreinte du vrai goût, la seule lumière à laquelle on le discerne, la seule règle pour l'apprécier. Vos prédilections, vos engouemens particuliers ne décident de rien en cette matière..... La clarté qui fait l'essence du style français tient au mécanisme même de la langue. Les périodes un peu longues ne s'y tolèrent qu'avec peine, et si on ne peut les éviter, on met tout son art à les organiser de façon qu'elles ne soient ni obscures, ni embarrassées, ni traînantes. Les amphibologies si communes dans les autres langues sont sévèrement proscrites dans celle-ci : tous ces rapports doivent y être exactement marqués, et chaque période avoir sa pensée principale qui, comme un point lumineux, se réflète dans les phrases subordonnées.

En vertu de cette même loi, le goût français exige beaucoup de sagesse dans l'emploi des métaphores et des comparaisons;

il hait le guindé, l'hyperbolique, le gigantesque, tout ce qui sort des belles proportions de la nature.

C'est dans les bonnes pièces de théâtre que ce goût se manifeste particulièrement; leur plan est simple, se développe sans contrainte, se fait suivre sans effort; le style en est pur, toujours au niveau du sujet et d'une élégance continue.....

Vous préférez le Hamlet de Shakespear à l'Iphigénie et à la Phèdre de Racine, le Paradis perdu à la Henriade, une strophe de Klopstock à toutes les odes et cantates de Rousseau. Fort bien! mais prenez garde que vous n'avez ici qu'une voix négative qui ne peut rien contre la voix publique, et soyez sûr que Racine, Voltaire, Rousseau, trouveront toujours plus de lecteurs que Shakespear, Milton et Klopstock.....

Ne nous y trompons pas, la culture ne s'estime point d'après quelques grands hommes qui paroissent comme des météores, mais par l'expansion des connoissances utiles et agréables dans tous les étages de la société. Avec des Copernic, des Kepler, des Leibnitz, le gros d'une nation peut être fort stupide et fort inculte; mais le peuple qui possède des

la Rochefoucauld, des Deshoulières, des Sévigné, des Maintenon, est nécessairement un peuple instruit et poli. On le reconnoîtra pour tel à un autre signe; c'est lorsqu'on le verra cultiver toutes les branches des sciences et des lettres, et ne laisser aucun vide dans l'ensemble de ses connoissances.....

Je crois que le seul dictionnaire de Bayle a fait un fort grand nombre de prosélites à la langue française....

Enfin, la vivacité innée aux français, leur humeur enjouée et folâtre les rendent le peuple le plus liant et le plus sociable. Ils semblent sentir un besoin irrésistible de se communiquer sans cesse.

Leur climat, leur tempérament, leur éducation, leur commerce libre entre les deux sexes, tout en un mot engendre et nourrit en eux cet esprit. Un peuple si parleur fera parler sa langue aux autres peuples, son air ouvert, ses manières polies et complaisantes le feront accueillir des grands, des gens du monde et sur-tout des femmes; son babil intarissable, quand il rouleroit sur des riens, sera mieux venu d'elles que la gravité espagnole, la réserve italienne, la taciturnité anglaise, le flegme germanique. Si vous re-

prochez avec raison à la jeunesse française sa pétulance, son étourderie, son ton avantageux, ses airs évaporés, voyez aussi le français bien élevé, mûri par l'âge, par l'expérience, par l'usage du monde : est-il un homme plus aimable ? Dépouillé des vices de sa jeunesse, il ne lui en reste que la gaîté qui le suit par-tout et le quitte à peine sur les bords du tombeau; on peut dire des français ce que Platon disoit des Grecs : qu'ils ne vieillissent point. (1)

V. *De la langue allemande.*

La langue allemande n'est point fixée. Elle le sera difficilement aussi long-temps que chaque écrivain, et à son exemple chaque lecteur, se permettra d'adopter ou d'introduire arbitrairement les mêmes mots dans des sens infiniment variés, pour ne pas dire parfaitement disparates, que l'on ne craindra pas, que l'on se piquera même d'associer à l'expression la plus élevée, l'expression la plus triviale, que l'on croira enrichir la langue en s'efforçant de peindre la chose la plus sublime par la comparaison la plus basse,

(1) De l'univ. de la lang. fr. faisant suite des lettres à Champfort, p. 102

en ramassant de toutes parts des mots singuliers, des phrases de tous les styles, des locutions proverbiales de tous les pays, entassés indistinctement dans des écrits de tout genre, ce qui doit produire et produit en effet une bigârure si barbare, que le fonds des choses en est souvent altéré et toujours rendu douteux.

C'est probablement dans la vogue ridicule de cette manière, tantôt triviale, tantôt boursouflée, qu'il faut chercher les véritables causes de la longue enfance du théâtre allemand, de la lenteur de ses progrès, malgré le nombre abondant de beaux génies qui ont illustré cette nation.

Peut-être ne seroit-il point inutile d'examiner si de même qu'en mécanique nulle force ne peut agir sans un point d'appui, de même en fait de beaux-arts il est possible de faire de grands pas sans un point de départ fixe, un régulateur déterminé qui guide les voyageurs hazardeux engagés dans l'immense domaine de l'imagination; s'il n'est pas infiniment difficile que les allemands aient un goût pur, un idiôme uniforme, une parfaite concordance d'expressions, une langue philosophique de quelque genre qu'on

veuille la supposer, aussi long-temps qu'ils seront divisés en contrées, en provinces, en cantons; si cela, dis-je, n'est pas aussi difficile qu'il le seroit, par exemple, que notre langue eût acquis le dégré de maturité qu'apparemment on ne lui disputera pas; si nos beaux esprits écrivoient chacun dans le dialecte de sa province, l'un en français gascon, l'autre en français alsacien, un troisième en franc-comtois, celui-ci en languedocien, celui-là en bas-breton.

VI. *De l'état des lettres en Allemagne.*

Un étranger n'est jamais un assez bon juge de la littérature allemande. Les formes jouent un trop grand rôle dans les ouvrages d'imagination, et les formes sont à-peu-près perdues, du moins pour nous, dans toute langue vivante qui n'est pas la nôtre. D'ailleurs, nous craignons que les allemands ne s'exagèrent à cet égard, non-seulement ce qu'ils ont, mais ce qu'ils peuvent avoir. En vain soutiennent-ils que leur littérature, ne comptant ses beaux jours que depuis environ quarante années, a fait éclore, dans une si courte période, un poëme épique, créé un théâtre, ranimé la lyre de Pindare

et d'Horace, ressuscité et rajeuni les chants de Tyrtée. Il est permis de révoquer en doute ces assertions magnifiques, quand on voit que les allemands sont à-peu-près seuls de leur avis, et sur-tout quand la nature des choses s'élève contre leurs prétentions. L'esprit humain a ses âges comme les nations, comme l'homme. L'âge du jugement a succédé à celui de l'imagination, et c'est dans la période où celui-là l'emporte sur celle-ci que les lettres allemandes se sont élancées dans la carrière. Delà il suit qu'elles ont dû avoir des fruits avant les fleurs, ou du moins que les fleurs se sont fanées avant d'être épanouies. La plupart des allemands qui s'appliquent aux ouvrages d'imagination, se traînent sur nos traces ou sur celles des anglais, au lieu de s'abandonner à leurs propres forces que l'impulsion du siècle ne dirigeoit pas vers ce but. Ils auroient eu du moins et des défauts et des beautés à eux. De l'autre manière, ils ont perdu le piquant de l'originalité sans gagner les graces du goût, parce que d'abord il se forme tard, parcequ'ensuite il est le produit des grandes nations, des grandes villes, et qu'ils ont le bonheur de n'avoir point de grandes villes

et de n'être point amoncelés en grand corps de nation. Autant les allemands se distinguent, autant ils se distingueront dans toutes les connoissances utiles, autant on doit attendre peu de leurs efforts dans les belles-lettres proprement dites. Eh! pourquoi en seroient-ils humiliés ou mécontens? Sont-ce les tableaux, les statues, les romans, les pièces de théâtre, les poëmes qui contribuent le plus au bonheur des peuples? Est-ce bien là le premier genre de gloire? Et depuis que les poëtes des nations n'en sont point les philosophes, doit-on plus d'autels aux muses gracieuses qu'aux muses sévères? Ah! c'est à ceux qui étendent la sphère de nos connoissances et non à ceux qui combinent agréablement des sons pour nos plaisirs, que le dix-huitième siècle doit la palme de la gloire et le tribut de sa reconnoissance.

Il suffit à l'honneur littéraire de l'Allemagne qu'elle possède plusieurs morceaux d'éloquence où son génie particulier, son mâle caractère soient empreints; que ces historiens, toujours renommés pour leur exactitude et leur bonne-foi, commençent à joindre à ces grandes qualités le mérite du style; que dans la philosophie spécula-

tive elle le dispute à toutes les nations; que de son sein soit sorti le nouveau jour qui éclaire la science de la religion, ramenée enfin à son vrai but, à son but unique, au bonheur du genre-humain; que la science de la législation y ait franchi le plus grand pas que l'esprit humain ait jamais fait en ce genre. Elle peut céder le sceptre de la littérature agréable et légère et celui des beaux-arts à ces peuples chez qui les mœurs adoucies, les sentimens analysés dans leurs nuances les plus délicates, l'esprit social assaisonné d'urbanité, l'industrie, le goût, les arts du luxe rafinés en mille manières diverses, ont tout développé, mûri, rafiné, inscrit en termes propres et choisis dans les archives de leur langue; mais certainement aux dépens de l'invention, de la méditation, de la liberté, de la prospérité publique. Heureuses les nations moins avancées dans ce genre de civilisation qui conduit à la corruption, à la ruine, à l'esclavage! Si elles connoissoient leurs immenses avantages, leur véritable dignité, combien elles dédaigneroient le reproche de ne pouvoir soutenir le parallèle avec aucune littérature des contrées plus méridionales!

Cette opinion sur la littérature des allemands et sur leur goût proprement dit, est au reste à-peu-près celle du petit nombre d'hommes de lettres qui, en Allemagne, ont le droit d'avoir en ce genre un suffrage; et pour en citer un très-digne d'être consulté et même étudié, écoutez par exemple M. Schwab dont l'ouvrage sur l'universalité de la langue française annonce à-la-fois un grand littérateur et un excellent penseur. Vos prédilections, dit-il à ses compatriotes, vos engouemens particuliers ne décident rien en cette matière. Vos théories abstraites et philosophiques démontreront tout ce qui vous plaira, mais elles ne changeront pas la façon générale de sentir. Il est incontestablement dans le goût français du bon siècle, une séduction universelle qui plaît à toutes les nations policées. Direz-vous que c'est une certaine médiocrité? On pourroit en convenir et répondre que c'est une médiocrité précieuse, la médiocrité d'or du poëte latin. Elle consiste dans un beau naturel, dans cet heureux mélange de la simplicité et de la clarté avec l'agrément de la diction : et croyez-vous que ce soit là un mérite léger? cette inappréciable clarté qui fait l'essence

du style français tient au mécanisme même de la langue. Les périodes un peu longues ne s'y tolèrent qu'avec peine, et si l'on ne peut les éviter, on met tout son art à les organiser de façon qu'elles ne soient ni obscures, ni embarrassées, ni traînantes. Les amphibologies, si communes dans les autres langues, sont sévèrement proscrites dans celle-ci. Tous les rapports doivent y être exactement marqués et chaque période avoir sa pensée principale, qui, comme un point lumineux, se reflète dans les phrases subordonnées.

En vertu de cette même loi, le goût français exige beaucoup de sagesse dans l'emploi des métaphores et des comparaisons. Il hait le guindé, l'hyperbolique, le gigantesque, tout ce qui sort des belles proportions de la nature.

C'est dans les bonnes pièces de théâtre que ce goût se manifeste particulièrement. Leur plan est simple, se développe sans contrainte, se fait suivre sans efforts; le style en est pur, toujours au niveau du sujet et d'une élégance continue. La bonté moyenne prescrite par Aristote est fidèlement observée dans les grands caractères

tragiques: ce ne sont ni des seraphins, ni des démons; ce sont des hommes. La terreur des catastrophes ne va jamais jusqu'à l'horreur et au dégoût, et la scène ne se convertit point en une boucherie. Les drames sérieux ne sont pas défigurés par la farce; on n'y mêle pas au langage des héros ou des honnêtes gens l'idiôme de la canaille. Le ton de la bonne compagnie règne dans les pièces comiques; la raison, la bienséance, les mœurs y sont respectées.

Les bons écrivains français ne courent point après l'extraordinaire; ils n'ambitionnent pas d'étonner, de terrasser, de pétrifier leur lecteur, toucher, intéresser, plaire; voilà leur prétention: la pureté, la suavité, l'élégance sont le caractère du siècle de Louis XIV, et convenons que ce fut aussi le caractère des beaux siècles d'Athènes et de Rome. Il se peut que vous n'aimiez que les pensées fortes, rares, originales, profondes; mais ce n'est point là ce qui fait le succès d'un livre. Vous les chercheriez en vain dans le Télémaque de Fénélon, et cependant trouvez, sur-tout pour le temps, un livre qui ait un succès aussi universel.

Vous préférez le Hamlet de Shakespear

à l'Iphigénie et à la Phèdre de Racine, le Paradis perdu à la Henriade, une strophe de Klopstock à toutesle s odes et cantates de Rousseau : fort bien ! mais prenez garde que vous n'avez ici qu'une voix négative qui ne peut rien contre la voix publique. Et de bonne-foi, Racine, Voltaire, Rousseau, ne trouveront-ils pas toujours plus de lecteurs que Shakespear, Milton et Klopstock ?

Ah ! corrigez-vous de ce faux goût pour une originalité qui n'est que de la singularité ou de l'affeterie, et de votre prévention contre le goût français. Une bonne partie de ces ouvrages prétendus originaux, dont vous vous enorgueillissez, sont inconnus ou inintelligibles, ou insupportables hors de l'Allemagne.

Si vous ajoutez que, dans le genre de l'éloquence, les français ont des chef-d'œuvres qu'ils ont infiniment perfectionnés, le style de l'histoire où les italiens les précédèrent et où les anglais sont depuis peu leurs rivaux ; que le français, souverain de la scène et des bibliothèques des gens du monde, s'est ouvert l'entrée même des hautes sciences ; que les mémoires des académies de Paris respirent cette clarté, cet esprit d'or-

dre, cette élégante précision qui sont l'apanage de la langue, et qui, déployant pour ainsi dire les idées les plus compliquées, les font mieux saisir et portent le jour dans les matières les plus abstraites, vous ne tenterez pas de leur contester leur supériorité.

Enfin, les connoissances que les français empruntent du dehors gagnent toujours à passer par leurs mains; ils les tirent des autres nations comme des matières crues, et les leur rendent manufacturées. Ils ont fait descendre du ciel le génie de Descartes et de Newton, et rapproché leurs sublimes découvertes du vulgaire. Cela sans doute a enfanté bien des ouvrages superficiels, mais ils en sont d'autant plus recherchés; c'est de la marchandise qui, pour être légère, n'en attire que plus d'amateurs.

Ne nous y trompons pas, la culture nationale ne s'estime point d'après quelques grands hommes qui paroissent comme des météores, mais par l'expension des connoissances utiles et agréables dans toutes les classes de la société. Avec des Copernic, des Kepler, des Leibnitz, le gros d'une nation peut être fort stupide et très-inculte; mais le peuple qui possède des la Rochefoucauld, des Deshoulières,

lières, des Sévigné, des Maintenon, est nécessairement un peuple instruit et poli. On le reconnoîtra pour tel à un autre signe ; c'est lorsqu'on le verra cultiver toutes les branches des sciences et des lettres, et ne laisser aucun vide dans l'ensemble de ses connoissances. Si cet avantage n'appartient plus exclusivement à la France, comme vers la seconde moitié du siècle passé; si les savans, les gens de lettres, les hommes à talens se trouvent enfin en Allemagne et peut-être aussi abondamment qu'en toute autre contrée, il n'en est pas de même du goût et des belles lettres.

Le défaut de consistance ou de stabilité attaché à la langue allemande comme à la langue anglaise, dit toujours M. Schwab, y apporteroit seul de grands obstacles. Ses grammairiens ne se sont pas encore accordés sur le nombre des déclinaisons : on dispute sur l'orthographe même comme si ce n'étoit pas assez de rebuter les étrangers par les figures gothiques de l'alphabet, qui encore est double, l'un pour l'impression, l'autre pour l'écriture. Sous tous ces rapports, il est peu probable que tant de souverainetés, grandes et petites, qui partagent l'Empire,

se soumettent à une législation générale. Le goût allemand n'est pas plus stable que sa langue : à peine né, il commence déjà à s'altérer et vacille aujourd'hui plus que jamais. On se dégoûte du vrai beau, on le trouve insipide, parce qu'il est simple et naturel. On s'est entiché d'une fausse énergie, de je ne sais quelle originalité bâtarde qui, pour l'ordinaire, aboutit à une manière entortillée, à de l'affeterie, à des grimaces, à des contorsions très-originales en effet et malheureusement applaudies sur la scène, non moins qu'exaltées dans les journaux. N'être ni au-dessus ni au-dessous de son sujet, telle est la vraie perfection du style ; mais ici c'est une confusion de tous les styles, une emphase ridicule dans des sujets communs, et souvent dans les sujets nobles ou sérieux; une trivialité de langage qui contraste désagréablement, ou des plaisanteries et de la gaîté fausse ou déplacée.

C'est une observation remarquable que le dépérissement du goût national naît toujours du sein de sa perfection même. La grandeur espagnole dégénère en bouffissure, l'harmonie italienne en des sons stériles, l'aménité française en faux bel esprit

le caractère penseur et vigoureux des allemands en jargon métaphysique et en enflure orientale.

Cette contagion que le goût allemand a contractée, si l'on n'y met ordre, le décriera de plus en plus dans les pays étrangers, où déjà les beautés de leurs chef-d'œuvres ne sont qu'imparfaitement senties, parce qu'en grande partie elles tiennent au terroir, c'est-à-dire, à un tour d'esprit particulier à la nation, à des sensations qui lui sont propres, et aux idiôtismes de sa langue. Enfin, les plus beaux génies de l'Allemagne paroissent n'avoir pas entièrement secoué la poussière des universités. Ils sont trop savans; ils mêlent trop d'érudition et de philosophie à leurs compositions, même dans les genres légers.

Telle est la fidèle analyse de la situation actuelle des belles-lettres en Allemagne....

Mais, le plus grand mal de la littérature allemande, celui qui s'opposera davantage à ses progrès, c'est que les gens de lettres y voient un moyen de subsistance beaucoup plutôt qu'un instrument de gloire. Sans doute ce mal a des compensations dans sa source même. Presque tous les allemands adonnés aux lettres sont époux et pères de

famille : ces liens naturels amortissent en plus d'un sens le désir de la gloire. Mais, doivent-ils étouffer tout sentiment de dignité ? N'osez rien pour le bien de l'humanité qui puisse vous nuire essentiellement, nous y consentons ; nous compatissons à votre foiblesse, nous nous attendrissons sur vos motifs ; mais pourquoi vous abaisseriez-vous à des flateries, à des mensonges qui ne sont pas nécessaires à votre sûreté ? Ne blâmez pas le mal que vous ne pourriez pas dénoncer sans danger, à la bonne heure ! mais ne le louez pas dans la vile attente, si souvent trompée, d'avancer votre fortune. Il n'est que trop ordinaire en Allemagne comme ailleurs, nous ne devons pas le dissimuler, de voir des hommes du premier ordre en littérature s'abaisser à un langage, à des déférences, à des manœuvres aussi basses qu'inutiles. Combien ne leur seroit-il pas facile d'employer leur position locale, la constitution de l'Allemagne, en un mot la nature des choses dans leurs pays, à augmenter leur influence et leur dignité personnelle !

VII. *Obstacles aux progrès des arts chez les Français.*

Il faut traiter les légers Français comme l'on traite ces estomacs foibles et délicats auxquels on ne permet qu'une petite quantité d'alimens à-la-fois, et ne pas nous offrir, ni trop de succès, ni trop de titres à notre admiration, parce que nous savons nous engouer, mais non pas admirer. Nous ne voyons point par nos yeux ; nous ne pensons point d'après nous ; nous n'avons, ni caractère, ni originalité, ni génie par conséquent, car l'empreinte et le sceau du génie est l'originalité lorsqu'elle est accompagnée de raison et de goût. Je ne parle pas des individus; certes! nous avons eu de grands, de très-grands hommes, et nous en avons encore ; mais c'est le siècle et non le terroir qui a fait ces hommes-là : le terroir, dis-je, et je compte dans cette expression, pour la plus grande partie, le gouvernement. Nous n'offrons aux artistes et le plus souvent aux gens de lettres, pour prix de leurs veilles, que des applaudissemens de mode ou d'habitude, fruits passagers d'un vain caprice. Ceux que le plus grand talent ne tourmente

pas resteront toujours médiocres; les autres seront toujours malheureux. Certainement la beauté en tout genre tient beaucoup aux mœurs et aux circonstances. La beauté physique, elle-même, n'est-elle pas soumise aux caprices des sens, du climat et de l'opinion? Mais en poussant ce raisonnement, on anéantiroit le beau dans tous les genres possibles.

Un art fait des progrès lorsque ses moyens s'augmentent, que sa carrière s'étend, que ses objets s'agrandissent, et nous nous rapetissons sans cesse. Les productions d'un art sont d'autant plus belles qu'elles atteignent à un but plus reculé, plus important, plus difficile, et qu'elles donnent le sentiment du beau à des hommes plus exercés et plus délicats, pour qui l'énergie, la variété, la chaleur n'auront jamais rien de capricieux ni d'arbitraire. Chez nous tout est mode et caprice. Comment veux-tu que les arts et les sciences n'y dépérissent pas (1)?

VIII. *Portrait de Rousseau.*

Ce ne sont point ses grands talens que j'envierois à cet homme extraordinaire, mais sa

(1) Lettre à Sophie, t. IV. p. 268.

vertu, qui fut la source de son éloquence et l'ame de ses ouvrages. Je l'ai connu et je connois plusieurs personnes qui l'ont pratiqué. Il fut toujours le même, plein de droiture, de franchise et de simplicité, sans aucune espèce de faste ni de double intention, ni d'art pour cacher ses défauts ou montrer des vertus; on doit pardonner peut-être à ceux qui l'on décrié de l'avoir mal connu. Tout le monde n'étoit pas fait pour concevoir la sublimité de cette ame, et l'on n'est bien jugé que par ses pairs. Quoi qu'on pense ou qu'on dise de lui pendant un siècle encore (c'est l'espace et le terme que l'envie laisse à ses détracteurs) il ne fut jamais peut-être un homme aussi vertueux, puisqu'il le fut avec la persuasion qu'on ne croyoit pas à la sincérité de ses écrits et de ses actions. Il le fut malgré la nature, la fortune et les hommes, qui l'ont accablé de souffrances, de revers, de calomnies, de chagrins et de persécutions; il le fut avec la plus vive sensibilité, pour l'injustice et les peines; il le fut enfin malgré des foiblesses que j'ignore, mais qu'il a, dit-on, revélées dans les mémoires de sa vie: il arracha mille fois plus à ses passions qu'elles n'ont pu lui dérober.

Doué peut-être de l'ame incorruptible et vertueuse d'un épicurien, il conserva dans ses mœurs la rigidité du stoïcisme. Quelqu'abus qu'on puisse faire de ses propres confessions, elles prouveront toujours la bonne-foi d'un homme qui parla comme il pensoit, écrivit comme il parloit, vécut comme il écrivoit, et mourut tel qu'il avoit vécu (1).

(1) Lettre à Sophie, t. IV, p. 313.

LIVRE QUATORZIÈME.

POLYGRAPHIE
ET PENSÉES DÉTACHÉES.

I. *Tempéramens.*

La théorie des tempéramens est fondée sur la diverse texture des solides et les différens dégrés de consistance des humeurs; ou, pour mieux me faire entendre, la santé dépend d'une certaine proportion entre les fluides et le calibre des vaisseaux dans lesquels ils doivent circuler. Le tempérament sanguin qui se fait connoître par une figure pleine, des membres charnus et fermes et un teint fleuri, exige des solides d'une texture spongieuse et un sang riche et délié qui puisse y couler librement. Si on le force à la stagnation par une vie studieuse et sédentaire, on contrarie les vues de la nature et on se mine à plaisir. Cela même peut porter sur le moral; car enfin il est un caractère affecté à chaque tempérament. Aussi, voit-on que ceux qui possèdent le tempérament sanguin, qui est celui où les fonctions s'exécutent

avec le plus de facilité, sont ordinairement fort gais, décidés et francs, tandis que l'exercice pénible et difficile de ces fonctions, comme dans le tempérament phlegmatique, réduit à un état d'indolence et de timidité qu'on porte dans la conduite ordinaire de la vie. Un homme phlegmatique est presqu'indifférent, parce qu'il sent qu'avec des organes sans consistance il ne peut presque rien ; car les parties aqueuses qui les humectent continuellement leur ôtent le ressort et la force nécessaires aux grands mouvemens. Il ne me seroit pas difficile d'étendre cette hypothèse très-ingénieuse, qui est de *Stall*, à tous les tempéramens et à tous les caractères, quoique je ne donne pas, comme Montesquieu, tout à l'influence des climats (opinion féconde et spécieuse qui n'est pas de lui, mais d'Hipocrate) ; mais je suis convaincu, par mes expériences propres et mes études, que nos goûts et nos humeurs sont, jusqu'à un certain point, subordonnés à la disposition physique de nos organes. (1)

(1) Lettres à Sophie.

II. *Des monstres.*

La forme particulière par laquelle la nature a distingué l'homme et la femme prouve que la différence des sexes ne tient pas à quelques variétés superficielles, mais que chaque sexe est le résultat peut-être d'autant de différences qu'il y a d'organes dans le corps humain, quoiqu'elles ne soient pas toutes également sensibles. Parmi celles qui sont assez frappantes pour se laisser apercevoir, il en est dont l'usage et la fin ne sont pas bien déterminés. Tiennent-elles au sexe essentiellement, ou sont-elles une suite nécessaire de la disposition des parties constituantes (1)? La vie s'attache à toutes les formes, mais elle se maintient plus dans les unes que dans les autres ; les productions monstrueuses humaines vivent plus ou moins; mais celles qui le sont extrêmement périssent bientôt. Ainsi, l'anatomie éclairée autant qu'il seroit possible, pourroit décider jusqu'à quel point on pourroit être monstre, c'est-

(1) Par exemple, la courbure de l'épine du dos entraîne, dans un bossu, le dérangement des autres parties, ce qui donne à tous une sorte de ressemblance que l'on pourroit appeler *air de famille*.

à-dire s'écarter de la conformation particulière à son espèce, sans perdre la faculté de se reproduire, et jusqu'à quel point on peut l'être sans perdre celle de se conserver. L'étude de l'anatomie n'a pas même encore été dirigée sur ce point pour lequel on pourroit mettre à profit cette erreur de la nature, ou plutôt cet abus de ses désirs et de ses facultés qui portent à la bestialité. Les productions monstrueuses d'animaux différens conservent une conformation particulière aux deux espèces, en perdant insensiblement la faculté de se reproduire. Les productions monstrueuses de l'humanité nous apprendroient en outre jusqu'à quel point l'ame raisonnable *se transmet ou se débrouille*, si l'on peut parler ainsi, d'avec l'ame sensitive. Il est singulier que la physique ait dédaigné ces recherches..... (1)

..... Tout le monde a lu ce que Voltaire a écrit sur les monstres d'Afrique. Il paroît que cette partie du monde que l'on ne connoît que bien peu est le théâtre le plus ordinaire de ces copulations contre nature; il faut en chercher probablement la cause dans la chaleur plus excessive dans ces contrées qu'en aucun autre endroit du globe, parce

(1) Erotic. Bibl. p. 129.

que le centre de l'Afrique qui est sous la ligne, est plus éloigné des mers que les terres des autres parties du monde situées dans des latitudes semblables. Les accouplemens monstrueux y doivent donc être assez communs, et ce seroit là la véritable école des altérations, des dégradations (1) et peut-être du *perfectionnement* physique de l'espèce humaine. Je dis du *perfectionnement*, car, qu'est-ce qu'il y auroit de plus beau dans les êtres animés que la forme du centaure, par exemple?

Notre illustre Buffon a déjà fait en ce genre tout ce qu'un particulier qui n'est pas riche peut se permettre. Nous avons la suite de ces variétés dans les espèces de chiens, les accouplemens de différentes espèces d'animaux, l'histoire des produits des mulets,

(1) Le roi de Loango, en Afrique, quand il siège sur son trône, est entouré d'un grand nombre de nains remarquables par leur difformité. Ils sont assez communs dans ses états. Ils n'ont que la moitié de la taille d'un homme ordinaire, leur tête est fort large et ils ne sont vêtus que de peaux d'animaux. On les nomme *Mimos* ou *Bakke-Bakke*. Lorsqu'ils sont auprès de roi, on les entremêle avec des nègres blancs pour faire un contraste. Cela doit former un spectacle fort bizâre et qui n'est bon à rien; mais si le roi de Loango mêloit ces races, on auroit peut-être des résultats fort curieux.

découverte entièrement neuve, etc.; mais ce grand homme ne nous a pas donné ses expériences sur les mélanges des hommes avec les bêtes, et c'est ce qu'il faudroit imprimer, afin qu'il fut possible de suivre ses vues, et qu'en perdant un si beau génie nous ne perdissions par la suite de ses idées. (1)

III. *De l'organe de la parole chez les femmes.*

LA nature qui va toujours à son but, ayant destiné les femmes à être les nourrices de leurs enfans et leurs premières institutrices, leur a donné une volubilité naturelle d'organes et une mobilité prodigieuse d'imagination, pour aider la débilité de leurs petits élèves, les promener plus rapidement d'objets en objets, leur faciliter l'exercice de la faculté naissante de penser et les familiariser de bonne-heure avec tout ce qui les environne: on peut encore dire avec un physicien, que la voix est un instrument à cordes. L'air échappé des poumons qui le souflent, pince les fibres tendineuses de la glotte (petite fente

(1) Erotic. Bibl. p. 141.

du larynx par laquelle sort la voix) et en tire des sons en les faisant frémir. De la flexibilité de ces fibres ou cordes vocales dépendent tous les agrémens du chant ; et les femmes qui, pour la plupart, ont la voix claire, douce, flexible et infiniment plus propre à la musique que nous, ne charment nos oreilles que parce que leurs fibres sont infiniment plus irritables et plus exercées que les nôtres par le mouvement continuel d'inspiration et d'expiration qu'occasionne leur démangeaison de parler. Nos filamens de la glotte sont plus grossiers et plus difficiles à ébranler; nous parlons moins et nous chantons plus mal. (1)

IV. *Du caractère des femmes.*

A mes observations personnelles je réunis le témoignage unanime de toute l'antiquité, qui, je crois, a poussé infiniment plus loin que nous la science de l'observation et la connoissance du cœur humain : je me sens bien fort. Or, vous savez ce qu'ils pensoient des femmes, de ce sexe qui pourtant a eu de leur temps des prodiges, parce que la

(1) Lettres à Sophie, t. III, p. 84.

propriété d'un miroir est de tout rendre en surface. Je ne vous parlerai pas des invectives que très-sérieusement et dans toute la pompe tragique, dans la morale des chœurs et dans la coupe du dialogue dramatique Euripide, qu'on a si plaisamment appelé le Racine de la Grèce, leur lançoit en plein théâtre (ce qui vous prouve tout au moins qu'il ne heurtoit pas l'opinion universelle du temps); car vous savez comment ce même poëte fut reçu lorsque, avec tous les palliatifs de son art, il osa faire dire à Hyppolite: *ma langue a fait serment, mon cœur ne l'a pas fait.*

Mais je vous prierai de lire tout ce que les moralistes de l'antiquité en ont dit, lorsqu'ils en ont daigné parler: ce qui est assez rare et ce qui est bien plus fort, c'est de vous rappeler ce que les institutions des législations prouvent qu'ils en ont pensé. Je vous prierai de vous rappeler ces propres mots d'un censeur romain, Metellus Numidicus, qui commence ainsi une harangue solemnelle en plein sénat: « *Si sinè uxore possemus, quirites, esse omnes, eâ molestiâ careremus; sed quoniàm ità natura tradidit, ut nec cum illis satìs commodè, nec*

sinè

sinè illis ullo modo vivi possit, saluti perpetuæ potiùs quàm voluptuti consulendum.»
« Si nous pouvions tous exister sans femmes, nous serions délivrés de ce sujet de chagrin; mais puisque la nature nous a fait tels que nous ne pouvons ni vivre contens avec elles, ni nous passer d'elles en quelque façon que ce soit, il vaut mieux pourvoir à ce qui nous est perpétuellement nécessaire, qu'à nos plaisirs. » Ces gens-là étoient plus profonds que nous, et cependant ils ne croyoient pas ce que nous feignons de croire, que l'éducation des femmes, bien dirigée, pût influer sur le bonheur social, ni qu'elle pût assurer la stabilité des législations comme nous l'avons tant dit. Ils regardoient ces êtres comme des machines à enfans et à plaisir, et ce n'est assurément pas qu'ils n'eûssent du feu dans l'imagination et de la grace dans l'esprit. Qu'est-ce donc, si ce n'est la conviction ferme et absolue que ces êtres sans caractère échappoient à tout ordre, à toute combinaison? (1)

L'aberration des comètes n'est pas plus difficile à calculer que les mouvemens du cœur, de l'esprit et sur-tout de l'amour-propre

(1) Lettres à Champfort, p. 23, lettr. VIII.

des femmes. Vous remarquerez que je n'ai peut-être fait là qu'un pléonasme au lieu d'un *crescendo* ; car, plus je les vois et plus je me persuade que l'amour-propre est à-peu-près l'unique clef de ce qu'on appelle leur caractère. Or, le caractère ne se compose que des habitudes de l'ame et de l'esprit mélangés, il est vrai, à des doses inégales, et j'ai beaucoup de peine à croire que le sexe duquel des hommes tels que vous et M. Thomas dites : *il est impossible de le connoître*, ne doive pas toute son impénétrabilité au défaut presqu'absolu de caractère.

N'allez pas me citer des exceptions ; car des exceptions qu'encore faudroit-il débattre, prouvent la règle bien loin de la détruire. Je dis qu'encore faut-il débattre les exceptions, et en effet dans notre sexe on n'a généralement pas une certaine force de tête sans quelque force de caractère. Dans celui-là voyez comme l'analogie est fautive ! Je lisois hier dans votre recueil philosophique un morceau *sur le bonheur*, de M^de^. Duchâtelet, que je ne connoissois pas et qui vaut d'être connu. Il y a dans ce morceau des choses charmantes sur l'amour, et notamment deux pages sur l'immutabilité de son ame en amour, qui séduiroient à-coup-sûr quiconque ne con-

noîtroit pas son histoire. Vous le savez mieux que moi; vous savez qu'elle n'étoit pas même tendre et qu'elle fut très-galante. Qu'étoit-ce donc que cette femme qui avoit infiniment plus de force de tête et même de véritable esprit que tout le reste de son sexe ensemble, et qui, traçant une théorie si délicate et si fine, une théorie où l'ame seule semble avoir dessiné cette phrase délicieuse: « Il faut em-» ployer toutes les facultés de son ame à » jouir de ce bonheur; il faut quitter la » vie quand on le perd, et être bien sûr » que les années de Nestor ne sont rien au » prix d'un quart-d'heure d'une telle jouis-» sance. Il est juste qu'un tel bonheur soit » rare; s'il étoit commun, il vaudroit mieux » être homme que Dieu, du moins tel que nous » pouvons nous le représenter ». Qu'étoit-ce que la femme qui, trouvant et exprimant cela, n'étoit point femme galante, et se donnoit pour un de ces êtres qui aiment tant qu'ils aiment pour deux; que la chaleur de leur cœur supplée à ce qui manque réelle-ment à leur bonheur, ou plutôt pour le seul cœur qui n'a cette immutabilité qui anéantit le pouvoir du temps? Expliquez-moi cela, mon ami, et souvenez-vous que cette même

femme avoit mis à la place du portrait de l'homme le plus extraordinaire de son siècle, qui sembloit avoir subjugué son ame, et dans une boîte que cet homme lui avoit donnée, le portrait d'un fat; chose aussi impossible à une ame aimante, même détrompée ou changée, qu'à nous la trahison ou le parjur ! (1)

V. *Frivolité française.*

ON a souvent dit que les français étoient légers, inconséquens, inconstans : tous nos livres sont pleins de déclamations contre notre frivolité : l'on pourroit sans doute répondre beaucoup de choses à cette inculpation.

On pourroit dire, par exemple, que l'on ne sait peut-être pas assez que la frivolité est souvent l'annonce de l'esprit naturel; on ajouteroit encore que la frivolité des français a pour cause principale l'ignorance si longue et si profonde dans laquelle ils ont été plongés. Une imagination vive et qu'aucune occupation ne fixe, doit nécessairement ôter à l'esprit la consistance dont il seroit

(1) Lettre X à Champfort, p. 37.

susceptible. Le gouvernement a toujours travaillé à augmenter cette frivolité qu'on prend pour le caractère distinctif de notre nation. Or, les *types* nationaux disparoissent toujours sous les efforts du gouvernement. Les habitans de Lutèce étoient, sous Julien, penseurs, tristes et sombres comme des habitans de marais. Je les aime, disoit-il, parce que leur caractère, comme le mien, est austère et sérieux. Paris est devenue une capitale immense; le gouvernement y a concentré la la France presqu'entière; les français sont devenus et ont dû devenir frivoles: de même à la gravité romaine, l'agrandissement de la métropole et les efforts du despotisme firent succéder la légèreté et la frivolité que Juvenal reproche à ses compatriotes.

Qu'on me permette encore une seule observation: les peuples qui habitent les régions mitoyennes doivent certainement avoir quelque ressemblance avec les peuples des climats extrêmes. L'influence du climat, qui n'est pas aussi puissant que l'imaginoit M. de Montesquieu, mais qui cependant imprime des traces profondes sur les hommes, l'influence du climat doit donc multiplier les nuances, loin de donner un caractère dis-

tinct à ces peuples; mais s'il se trouve encore que la fertilité de la terre, l'ambition des voisins ou dautres causes aient dirigé dans ces contrées plusieurs invasions, tantôt des peuples du nord, tantôt de ceux du midi, chacun de ces peuples conquérans y aura laissé nécessairement des enfans et une partie quelconque de ses usages.

De tout ce mélange de sang et d'usages, il doit naturellement résulter une inconstance très-mobile dans le corps de la nation et dans chacun des particuliers qui la composent; car chacun de ces particuliers a peut-être, dans la composition de son individu, du sang de dix nations différentes, de climats et de mœurs.

Voilà précisément ce que sont les français; ils ont un sang très-mêlé, très-heureusement modifié par le meilleur des climats, mais absolument bouleversé et presque dénaturé par une administration inouie dans toute l'Europe. (1)

(1) Essai sur le despotisme, p. 202.

VI. *Finesse.*

La finesse ne fut et ne sera jamais que le partage des esprits médiocres et des cœurs équivoques. C'est une vue courte qui découvre les petits objets qui l'avoisinent et ne peut saisir ceux qui sont éloignés. La ruse est le talent des égoïstes, et ne peut tromper que les sots qui prennent la turbulence pour l'esprit, la gravité pour la prudence, l'effronterie pour le talent, l'orgueil pour la dignité. Laissons le masque à ceux qui ne pourroient, sans rougir, se montrer à visage découvert. Pour nous, soyons francs et sincères; nous n'avons rien à perdre à nous montrer tels que nous sommes aux honnêtes gens. Soyons réservés avec les autres, discrets avec tous; mais ni faux, ni fins avec personne (1).

VII. *De la mémoire.*

Il est une mémoire qui n'est qu'un outil servile ; on en voit des prodiges, et cet outil-là n'est à-peu-près bon qu'à étonner les enfans.

Il est une autre mémoire qui ne sert qu'au

(1) Lettres à Sophie, p.

parlage, c'est-à-dire, en superficie et qui ne montre qu'une grande facilité dans les esprits animaux de se porter à la tête : elle est à l'usage des parasites et flatte la vanité qui éteint tout. C'est d'elle qu'on a dit qu'elle nuit au jugement, et que le jugement la détruit; car il ne s'exerce que sur des choses sérieuses et intérieures. Il pèse, il rapproche, il combine, il néglige et repousse bientôt tout ce qui est étranger à ses combinaisons.

Il est enfin une vraie mémoire, la seule bonne, la seule utile, la seule vivante, qui nous enrichit par notre commerce avec les autres hommes. Celle-ci est le guide de la vie et le premier moyen de l'instruction.

Personne ne manque de la mémoire nécessaire pour retenir les choses qui lui sont indispensables ou qui l'intéressent vivement; le besoin nous la crée. Elle s'étend à la suite des désirs et des fantaisies; nécessités, besoins, désirs, fantaisies, mobiles successifs de la perfectibilité humaine.

Cette mémoire est à l'usage de tous les hommes; car ils n'en est pas un qui ne connoisse sa propriété mieux que celle d'autrui. L'histoire parle à celui qui a de l'attrait pour la politique; elle l'anime, elle l'instruit,

elle ne dit rien à celui qui est porté aux sciences positives. La politique trouve dans l'éloquence, dans la poésie, dans les arts, des armes à son usage, et par conséquent des objets de réflexion, tandis que ces choses n'offrent que de vains sons ou des tours de force inutiles au savant, un plaisir passager à l'amateur, une émotion impérieuse aux imaginations ardentes, aux cœurs sensibles, et chaque homme ne retient que ce qu'il a saisi.

La mémoire des choses qui nous intéressent, cette mémoire d'attrait qui fait les hommes habiles en tout genre, tient donc à l'ame. Pour que les notions y pénètrent et y demeurent, il faut qu'elles nous conviennent et fassent une impression vive et profonde. *Era il giorno qual ciel scolorano dal sol i rai.* Pétrarque n'oublia jamais ce vendredi-saint et la teinte du jour qui lui offrit le premier sa Laure.

Les notions animées pénètrent et demeurent : cherchons-les donc ; cherchons-les aux lieux où la terre fut préparée pour les recevoir, et servons-nous des mêmes précautions pour les extraire et pour les transplanter.

Ceci pour le commun des hommes, dépend de la disposition de leur ame (1),

(1) Conseils à un jeune prince, p. 65.

VIII. *PENSÉES DIVERSES.*

I. On a une répugnance pour les gens d'esprit, parce qu'on croit qu'avec eux il faut absolument faire et entendre de l'esprit. Or, on hait l'un quand on désespère de l'autre. On ne sait pas qu'il n'y a que les gens d'esprit qui ne sachent n'en point avoir.

II. Je prends quelquefois pitié du genre-humain, et quelquefois aussi je trouve qu'il mérite une partie de ses malheurs par la bassesse et la stupidité.

III. Le vœu des honnêtes-gens, les vrais amis de l'humanité, seroit que sa morale fût appliquée à la science du gouvernement avec le même succès que l'algèbre l'a été à la géométrie.

C'est un rêve, dira-t-on, d'abord je suis loin de le croire; mais si c'est un rêve, qu'on ne me parle donc plus de morale. Qu'on pose hardiment le fait pour le droit. En un mot, qu'on m'enchaîne sans m'ennuyer et sans insulter à ma raison.

IV. Rien n'attache tant le citoyen à sa patrie que l'habitude de s'occuper des in-

térêts publics; rien n'élève plus les âmes et ne les empêche autant de se concentrer dans le tracas des affaires particulières.

V. Dans la détresse publique, tout citoyen est orateur, tout citoyen est magistrat. Plaignons celui qui, consterné de l'étendue des maux, les croit inguérissables; mais maudissons l'homme insouciant qui pense avoir trouvé le remède et n'ose le publier.

VI. L'instruction est trop rare, la fermentation trop grande, l'esprit de parti trop actif; il faut laisser passer les plus pressés, il faut tout attendre, tout résumer, tout prévoir, tout approfondir, et ne pas donner un travail incomplet ou hâté.

VII. Il seroit impossible au plus grand nombre des habitans de ce bas-monde de trouver, même en supposant l'intelligence nécessaire, le loisir d'examiner sérieusement la centième partie des préceptes ou maximes dont ils sont forcés de faire la règle de leur conduite.

VIII. Dans le conflit violent qu'occasionneroient les diverses secousses des empires,

la volonté des peuples reprend de l'influence. C'est à la guerre que les affections se manifestent; c'est-là que le peuple procure des succès au parti qu'il favorise, pour peu qu'il en sache profiter, et ces succès amènent des révolutions.

IX. L'art de créer le génie n'est peut-être que l'art de le seconder.

X. Il est un despotisme du vice.....La corruption des mœurs fut toujours le premier instrument de la tyrannie.

XI. Tout se tient dans l'ordre moral : le travail est le pain nourricier des grandes nations. L'économie, jointe au travail, leur donne des mœurs; les fruits de cette économie les rendent heureuses, et n'est-ce pas là le but de toutes les loix?

XII. L'égalité politique ne sera qu'un vain mot si vous ne la fondez sur de bonnes loix matrimoniales et testamentaires.

XIII. Le pot-au-feu du peuple est une des bases des empires.

XIV. Les opinions les plus folles sont les plus tenaces, par cela même qu'elles n'ont point de base perceptible ou commensurable.

XV. Les catholiques sont beaucoup plus attachés à leur secte, beaucoup plus soumis à leurs prêtres, et leurs prêtres infiniment plus implacables contre tout ce qui ne ploie pas le genou devant eux, que ni le sacerdoce, ni les adhérens d'aucune autre secte connue.

XVI. Les sectes n'ont jamais dû leur existence qu'au fanatisme de quelques têtes ardentes, exaltées par l'enthousiasme que leur avoient inspiré des vérités utiles; car l'homme est naturellement raisonnable; et en faisant l'histoire de ses écarts, on trouve toujours que leur première origine se lie à des principes très-sensés. Aussi, dans les sectes, ce sont précisément les chefs qui sont les plus éloignés de l'esprit sectaire.

XVII. Plus le peuple est vif et gai, toutes choses égales d'ailleurs, plus il est laborieux, plus il a d'industrie; et à cet égard, la constitution des écoles et du culte en Saxe, où la musique joue par-tout un grand rôle, n'a point été inutile au pays.

XVIII. Il seroit temps que dans cette révolution qui fait éclore tant de sentimens justes et généreux, l'on abjurât les préjugés d'ignorance orgueilleuse qui font dédaigner les mots *salaires* et *salariés*. Je ne connois que trois manières d'exister dans la société; il faut y être *mendiant*, *voleur* ou *salarié*. Le propriétaire n'est lui-même que le premier des salariés; ce que nous appelons vulgairement sa propriété n'est autre chose que le prix que lui paie la société pour les distributions qu'il est chargé de faire aux autres individus par ses consommations et ses dépenses; les propriétaires sont les agens, les économes du corps social.

XIX. J'entends bien pourquoi l'on gène la liberté de la presse; en dépit de cent mille et une raisons que j'en pourrois donner, je trouve qu'on peut résumer cette question dans un argument très-court. Quel mal y auroit-il qu'il n'y eut pas tel, tel, tel, tel et tel livres? Et cela jusques et inclusivement la bible où pourtant il est dit que toute puissance vient de Dieu, et sans égard à ce que la poudre à canon, le plus utile de tous les livres à ceux qui n'en veulent point, seroit

encore dans le cerveau du père éternel, si Adam ne nous eut pas transmis la faculté de faire des livres? Qu'avez-vous à répondre à cela? Hem! Mais pourquoi gêneroit-on le commerce des lettres? Il n'a pas du tout les mêmes conséquences. Car quel homme, à moins d'être insensé, ne sait pas qu'il écrit sous les yeux vigilans de tous les sages et généreux gouvernemens qui régissent l'Univers comme ils disent? Donc, si ce n'étoit pas une très-agréable et expédiente occasion de gagner et faire gagner beaucoup d'argent à beaucoup d'honnêtes gens, l'interception des lettres seroit une chose fort inutile (procédé à part que pourtant tout le monde ne trouve pas également gai), et d'autant plus inutile, qu'il n'est pas une correspondance d'ambassadeurs qui ne se fasse par courriers. Mais le ciel me défende de gloser sur une si belle institution!

XX. Quand on sait bien ses quatre règles, qu'on peut conjuguer le verbe *avoir*, on est un aigle en finances.

XXI. Quand ceux qui écrivent la morale, la philosophie, la politique, l'histoire, sauront-ils qu'ils ne sont que de vils saltim-

banques lorsqu'ils ne se regardent pas comme des magistrats?

XXII. Il est vrai que des causes imperceptibles agissent vivement sur l'esprit, et ceux qui se mêlent d'élever les hommes ne sauroient donner une trop grande attention même aux minuties apparentes qui peuvent rapprocher ou reculer leur but.

Le caractère et les principes dépendent souvent des évènemens les plus imperceptibles.

Les évènemens qui composent le domaine de l'aveugle fortune ne sont souvent que les chances préparées par notre folie ou notre habileté.

D'un autre côté, la sagacité des hommes dépend beaucoup de leurs passions.

XXIII. En tout pays absolu, c'est un grand moyen de fortune que d'être médiocre avec les princes. Il ne faut rien de tranchant, et l'hésitation en délibérant leur plaît toujours.

XXIV. Ne point s'en laisser imposer d'avantage par les exemples qui frappent nos yeux, que par ceux qui se passent à une vaste distance. — Ne se permettre dans aucune occasion

occasion de généraliser trop et trop précipitamment ces idées. — N'adopter aucune maxime ou proposition qu'après en avoir réduit soigneusement les conséquences dans les limites de la plus rigide vérité; telles sont les règles qu'il faudroit observer pour atteindre à un dégré de sagesse qu'aucun homme n'a peut-être jamais possédé et qu'aucun mortel ne possédera jamais complètement.

XXV. Un grand caractère, combiné avec un prodigieux orgueil, une ambition insatiable et des vues étroites, pourroit bien n'être qu'un danger de plus pour la chose publique.

XXVI. Un petit caractère peut tuer les plus grandes qualités.

XXVII. Jamais homme foible n'aime un homme fort. Jamais homme obscur et vaniteux ne désira un homme illustre et brillant. Mais ce dernier n'a besoin ni de l'amitié ni du penchant de l'autre, et il conserve sur lui l'ascendant qu'un grand caractère et un esprit vaste auront toujours sur une tête étroite et une ame vacillante.

XXVIII. C'est une étrange singularité

que le mélange de roideur et de foiblesse par lesquelles les demi-caractères se perdent. Machiavel a raison : *tout le mal de ce monde vient de ce qu'on n'est pas assez bon ou méchant.*

Les demi-volontés n'excluent pas l'opiniâtreté, mais l'opiniâtreté est loin d'être la volonté.

XXIX. *Des concours.* Ce n'est que pour recevoir une rétribution modique qu'il n'est plus temps de concourir ; et ceux qu'une telle perspective peut seule animer ne sont pas les hommes dont l'espèce humaine doit attendre sa restauration. Pour les autres, le concours est encore ouvert, et le plus beau des esprits, l'honneur d'être utile peut toutours s'acquérir.

XXX. Sans doute une liberté entière auroit mieux valu aux lettres que les caresses hautaines des grands, qui ont de trop bonnes raisons pour vouloir que le rang passe avant le génie. Mais au défaut de liberté, la faveur est quelque chose.

XXXI. Les sciences et les lettres sont si excellentes de leur nature, qu'elles n'ont pas

même besoin des faveurs d'un souverain pour fleurir. C'est la liberté qu'il leur faut uniquement. Il n'y a point de pays au monde où les souverains aient moins fait pour les lettres qu'en Angleterre; il n'y en a pourtant pas où elles brillent d'un lustre plus éclatant.

XXXII. O grands de la terre! si vous laissez apercevoir une seule fois que la vérité, ou celui qui vous la montre, peuvent vous déplaire, vous êtes perdus! car les moyens de vous tromper ne manqueront jamais! Il n'y a de ressource pour vous qu'à faire voir sans cesse et en toute occasion que vous ne voulez jamais que la vérité.

XXXIII. C'est une bien redoutable foiblesse que celle qui réunit à la soif effrénée des plaisirs sans choix et sans délicatesse le desir du secret, dans un poste où rien ne peut être secret.

Un prince méprisable l'est plus qu'un autre homme.

XXXIV. Il est permis de douter que l'Esprit des Lois survive aux belles Epîtres d'Horace ou même à ses jolies odes.

XXXV. L'obscurité du style est une res-

source précieuse assurément, mais l'analyse est un terrible réverbère.

XXXVI. *De la sensibilité.* Cette rapidité de sentiment qui, dans une émotion, fait trouver mille certitudes et mille jouissances, est un des plus grands dons que la nature ait fait aux cœurs aimans, et c'est assez pour compenser tous les maux que produit la sensibilité. Car un être sensible jouit avec abandon; et lorsqu'il souffre dans l'objet aimé, il a encore pour se consoler le sentiment qui le fait souffrir.

XXXVII. C'est une chose curieuse et remarquable que la philosophie et la liberté s'élèvent du sein de Paris pour avertir le nouveau-monde des dangers de la servitude et lui montrer de loin les fers qui menacent sa postérité. Jamais l'éloquence ne défendit une plus belle cause; ce sont peut-être les peuples corrompus qui seuls peuvent donner des lumières aux peuples naissans: instruits par leurs maux, ils enseignent du moins à les éviter, et la servitude même devient ainsi l'école de la liberté.

Fin du Tome II et dernier.

TABLE
DES ARTICLES
Qui se trouvent dans ce Second Volume.

LIVRE HUITIÈME.
FINANCES, REVENUS.

I. *PRINCIPES sur l'Impôt.* Pag. 1
II. *De la perception des Impôts dans quelques États de l'Europe. Des Impôts indirects et de l'Impôt direct.* 2
— *Des Impositions indirectes. Des Accises.* 13
III. *Des Impôts sur le Sel et les Salines.* 14
IV. *Des Impositions sur les Vins.* 16
V. *Impôts : Péages.* 17
VI. *Travaux Publics : mode d'exécution.* 21
VII. *Timbre.* 22

VIII. *Loterie.* 23
IX. *Des Vexations du Fisc.* 25
X. *Régie.* 26
XI. *Des Privilèges Exclusifs; leur abus.* 27
XII. *Des Stipendiés.* 32
XIII. *Des Pensions accordées aux Veuves des Salariés.* 34
XIV. *Système monétaire. Valeur des Monnoies dans les États de l'Europe.* 35
XV. *De la Constitution monétaire. La véritable doctrine monétaire unit toutes les Nations. Définition de la monnoie. Principes fondamentaux : Principes corollaires. Espèces de Cuivre. Billon. Espèces d'or. Monnoie d'argent. Vices d'empreintes de valeur numérique, du rapport entre le titre et le poids. Principes résumés. Application.* 40
XVI. *Papier-monnoie.* 60
XVII. *Causes de la rareté du numéraire.* 63
XVIII. *De l'utilité des Caisses d'escompte.* 64
XIX. *Des Emprunts et de la thésaurisation.* 69
XX. *Caisse Nationale.* 82

XXI. *Dépenses. Dette publique. Caisse Nationale.* 83
XXII. *Engagemens de la Nation.* 89
XXIII. *Banqueroute des Gouvernemens.* 90
XXIV. *Discours sur la Banqueroute.* 91
XXV. *Finances. Situation de la France en* 1789. 96
XXVI. *Nature de l'Agiotage.* 101
XXVII. *Effets de l'Agiotage.* 106
XXVIII. *De la répression de l'Agiotage.* 111
XXIX. *Du jeu sur les Effets publics et des Emprunts.* 114
— *Des apperçus.* 129
XXX. *Des Joueurs à la Hausse et à la Baisse.* 130

LIVRE NEUVIÈME.

SYSTÊME MILITAIRE.

I. *Esprit des Chefs militaires.* 138
II. *Morale militaire.* 139
III. *Des Milices Nationales.* 141
IV. *Des Troupes réglées.* ibid.
V. *De l'Enrôlement forcé.* 147
VI. *De la Désertion.* 154

VII. *Armes et Habillemens.* 155
VIII. *Des Places fortes.* 160
— *Fortifications.* 163

LIVRE DIXIÈME.

DIPLOMATIE,

OU POLITIQUE EXTÉRIEURE.

I. *Des Alliances politiques.* 168
II. *Balance de l'Europe.* 169
III. *Diplomatie. Généralités du systéme général qui convient à la République Française.* 171
IV. *Angleterre.* 174
— *Commerce entre les deux Nations.* 178
— *Systême de l'Angleterre.* 180
— *Constitution Anglaise (Ponderibus librata suis.)* 182
V. *Des imperfections et désavantages de la Constitution Anglaise.* 185
VI. *De quelques effets de la Liberté en Angleterre.* 186
VII. *Du Caractère des Anglais et sur-tout du peuple.* 189
VIII. *Ligue Évangélique.* 193
IX. *Du Chef de la maison d'Autriche et*

de l'Empereur d'Allemagne dans ses rapports personnels, dans ses relations et ses moyens. 195
— *Du Corps Germanique en Allemagne. De la Maison d'Autriche.* 206
X. *Considérations sur la Prusse et la Maison d'Autriche.* 213
XI. *Système belligérant de l'Europe en* 1787, *et de la situation respective de l'Autriche et de la Prusse.* 256
XII. *De la Russie et de la Confédération du Nord.* 282
XIII. *Pays-Bas.* 310
XIV. *Suisse.* 317

LIVRE ONZIÈME.

PHILOSOPHIE.

I. *De la durée du temps par rapport à l'homme.* 320
II. *Dieu.* 321
III. *Ame.* 326
IV. *De l'Immortalité de l'Ame.* 332
V. *Du Bien et du mal.* 335
VI. *Influence pernicieuse du Christianisme.* 342
VII. *Du système des Jésuites et du Catholicisme.* 347

VIII. *Protestantisme.* 352
IX. *De la réforme des Juifs.* 355
X. *Des Quakers.* 365
XI. *Des Communautés Mahométanes.* 369
XII. *Amour ; Bienveillance.* 370
XIII. *De l'Amour dans la nature, dans la société.* ibid.
XIV. *De l'Amour.* 374
XV. *Femmes. Amour.* 377
XVI *Plaisir.* 378
XVII. *Des devoirs des Rois.* 380
XVIII. *Obstacles à la Liberté de la Presse dans une Monarchie.* 384
XIX. *De l'insouciance dans les maux civils.* 385
XX. *Pouvoirs de la Superstition.* 386
XXI. *Marche lente des lumières.* 387
XXII. *Étude de la nature.* ibid.
XXIII. *De la manière de présenter ses vérités philosophiques.* 389
XXIV. *Des Livres.* 390

LIVRE DOUZIÈME.

HISTOIRE.

I. *Histoire.* 392
II. *Monarchie Française.* 393

III. *Des Rois de France.* 402
IV. *Du Patriciat.* 424
V. *Éloquence ; portrait du Roi de Prusse, Frédéric II.* 426

LIVRE TREIZIÈME.

LITTÉRATURE.

I. *De la manière d'étudier.* 432
II. *Belles-Lettres ; de l'étude de Langues.* 433
III. *Langues Grecque, Latine et Française.* 441
IV. *De l'universalité de la langue Française.* 442
V. *De la langue Allemande.* 454
VI. *De l'état des Lettres en Allemagne.* 456
VII. *Obstacles aux progrès des arts chez les Français.* 469
VIII. *Portrait de Rousseau.* 470

LIVRE QUATORZIÈME.

POLYGRAPHIE

ET PENSÉES DÉTACHÉES.

I. *Tempéramens.* 473
II. *Des monstres.* 475

III. *De l'organe de la Parole chez les Femmes.* 478
IV. *Du caractère des Femmes.* 479
V. *Frivolité Française.* 484
VI. *Finesse.* 487
VII. *De la mémoire.* Ibid.
VIII. *Pensées diverses.* 490

Fin de la Table des Articles contenus dans le second et dernier Volume.

TABLE
GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE
DES MATIÈRES

DES sept derniers Livres qui se trouvent dans ce second et dernier Volume.

A

ABONDANCE trompeuse du numéraire en 1789, *page* 99.

Accès auprès du prince : facile en Allemagne. Bienfait accordé par Frédéric de Prusse, 231.

Accises (des), 13 *et suiv.*

Administration (l') s'est rendue coupable des délits de l'agiotage : et il eût été injuste de le punir, 107 *et suiv.*

Agiotage : ses attraits ont corrompu les hommes les plus probes, 99.

— sa nature : définition de ce mot ; quand a-t-il été utile ? 101.

— ses effets plus ou moins directs. Protecteurs qui le soutiennent, 106 *et suiv.*

— Il devenoit injuste de le punir malgré ses crimes et ses funestes excès, 107 *et suiv.*

— Mauvais moyens employés pour y remédier : erreurs à cet égard, 112 *et suiv.*

— Cause qui l'introduit : effets fâcheux qui en résultent pour l'agriculture et le commerce, 115.
— Erreur funeste du gouvernement à cet égard, 130 *et suiv.*
Agioteurs : effets funestes de leurs manœuvres, en 1789 : 98.
— leur centre est Paris, séjour de corruption et d'ignorance, 104.
Agriculture est moins active par l'excès d'or et d'argent accumulés chez un peuple, 39.
— Peut autoriser les emprunts, 74.
— a sauvé les anglais de leurs propres délires, 187.
Albéroni : vues profondes du testament qui en porte le nom, 142.
Allemagne : nombre excessif de gagistes ou stipendiés : mal résultant. 33. Voyez *Terres*.
— Seroit-elle moins heureuse sous le gouvernement d'un seul ? grande question : examen, 223-240.
— Il y a beaucoup d'hommes de grand mérite, et des personnages éminens : les peuples y sont heureux sous leurs petits princes, 230.
— Les princes s'y contiennent les uns les autres, 231.
— Réunie toute sous un chef de la maison d'Autriche, présente un corps trop imposant pour n'être pas redoutable même à la France, etc. 241 *et suiv.*
— Etat des lettres, 457-468.
Alliances politiques, 168.
Alliance des princes germaniques : son importance pour leur sûreté : il faut qu'ils soient tous armés, etc. 248 *et suiv.*
— Conduite que l'Allemagne doit tenir pour arrêter la maison d'Autriche, 252.

Ame : sa nature inconnue ; vains raisonnemens à ce sujet, 326 *et suiv.*

— Quel est son siége ? 331.

— De son immortalité, 332 *et suiv.*

Américains, malgré leurs efforts n'ont pu soutenir leur papier-monnoie, 62.

— Avantages de leur milice nationale pour la liberté, 143.

Amour (de l') dans la nature, dans la société, 370.

— Bienveillance : grand nœud qui lie l'humanité, *ibid.*

— Ce qu'il doit être, 374 *et suiv.*

Anglais : comment est-il libre ? vice de sa constitution, 185.

— De quelques effets de leur liberté, 186.

— Son agriculture l'a sauvé long-temps de ses propres délires, 187.

Angleterre : conséquences funestes des impôts indirects dans ce royaume, 7.

— Vues de l'auteur sur une alliance à faire avec cette puissance (lorsqu'il écrivoit,) 174 *et suiv.*

— France. Voyez *Commerce*, 178.

— Nation ingrate aux Bataves ; ses vices, ses crimes, son extrême cupidité ; menacée de sa ruine : vices de sa constitution, 180-185.

Animaux. Voyez *Brutes*, 329.

— Et homme, 340.

Apperçus : mot à la mode : ses funestes conséquences, 128.

Armée autrichienne : défauts de sa composition, quoique toujours complette, mal instruite, 262 *et suiv.*

Armée prussienne : son importance pour le corps germanique, 274.

Armées (grandes), danger qui peut en résulter pour les puissances, 276.

Armées : avantage d'en confier le commandement à des étrangers, 138.

Armée : comment les puissances de l'Europe peuvent-elles en avoir une semblable à celle de Prusse ? 278–282.

Armes du soldat : fusil, comment le faire le plus avantageux, 155 *et suiv.*

Argent : Voyez *Or*; perdent de leur valeur étant accumulés, 39.

— Considéré seul comme mesure monétaire, 49-55.

— Par quel moyen le prix en est devenu excessif, 104.

Arts : obstacles aux progrès des arts en France, 469.

Attaque, défense des places : réflexions, 165.

Atteliers des monnoies; considérations sur cet objet important, 53.

Autriche (maison d') : nécessité d'arrêter son ambition; moyens, 208.

— Ignorance de cette maison sur ses vrais intérêts, 195.

— Ses ressources après des défaites, 262.

— Sa position avantageuse, ses forces contre la Prusse; n'a rien à craindre des Turcs, *ibid et suiv.*

Autorité arbitraire : autorise les enrôlemens forcés : cause de l'esclavage. Voyez *Troupes réglées*, 151.

B.

Babar fils de Tamerlan, rétabli sur le trône : sa tyrannie : prière d'un Banian à ce sujet, 396.

Balance entre les nations maintenue par le signe monétaire, 42.

Balance de l'Europe : mot vide de sens, 169.
Banqueroute de l'Etat : moyen odieux, impôt plus lourd que tout autre pour se libérer, 70.
Banqueroute des gouvernemens : motif qui arrête les souverains, 90.
Banqueroute : discours à ce sujet, 91-96.
Banques nationales : dangereuses, 82.
Banquiers : séduits par l'agiotage, 102.
Bavière : si l'Autriche s'en empare, c'en est fait de la liberté de l'Empire, 199.
— C'est par là qu'il faut attaquer l'Autriche, 270.
Bayle : avantage résultant de son Dictionnaire pour la langue française, 453.
Belges : honorés par César, 313.
Bestiaux : avantage du sel, 15.
Bien (le) ne peut pas toujours se faire ; on n'a pour lors que le choix des inconvéniens, 12.
— Tout étoit-il bien à la création selon l'hypothèse de cette création ? 331.
— Il y a plus de bien que de mal pour tous les hommes, 339-341.
Bien moral : obligatoire, sans aucune autre loi, 325.
Bienveillance : Voyez *Amour*, 370.
Billets de confiance : leur avantage, 65.
Billon : monnoie la plus impolitique : pourquoi, 55.
Bolingbrocke : son préjugé sur la balance politique de l'Europe ; réflexions, 169.
Brandebourg : (maison de) le palladium de la liberté de l'Allemagne, 254.
— Doit être comprise dans l'union de la France et de l'Angleterre, pour la paix de l'Europe, 259.

Bravoure : qualité vulgaire due à l'habitude du danger, 145.

Brutes : pensent-elles ? 329.

C.

Caisse nationale : dangereuse, 82. Mais voyez p. 85 jusqu'à 88.

Caisses d'escompte. De leur utilité, 64.

— Retardent les époques embarrassantes de la disette du numéraire, 67.

Canaille et autres épithètes grossières données au peuple. Réflexions, 190.

Capitalistes : ruinent l'État en lui prêtant, 74.

— Caisse. manœuvres infâmes pour escompter, 105.

Capitaux : il en faut laisser amasser aux agriculteurs, 74.

Caractère sacré de l'empreinte des métaux, 51.

Caractère des allemands. Voyez *Allemagne, Langues*.

Caractère des anglais, sur-tout du peuple, 189 *et suivantes*.

Caractère des français. Voyez *Frivolité*.

Caractères (six) qui constituent la monnoie, 49.

Cartes à jouer : imposition du timbre à cet égard : justice, 22.

Casemates d'un nouveau genre, inventées par les allemands, 166

Catholicisme : Voyez *Prêtres*, 347-352 et 353.

Cause première : inconnue de même que les causes générales, 323.

Cavalerie : lui ôter son plastron : le sabre courbé sa meilleure arme, 159.

Chambre des communes, corrompue en Angleterre, 184.
Charles VII empereur : conséquence tirée de son élection pour la liberté de l'Allemagne, 210.
Charles-Quint avoit trop peu de talens pour parvenir à la monarchie universelle de l'Europe : fautes de sa maison après lui, 219 *et suiv.*
Charles V, roi de France, 403
Charles-le-Bel : oppresseur, 404.
Charles VI, roi de France : deshérite son fils, 405.
Charles VII viole les libertés des français : troupes réglées sous son règne, époque de la servitude du royaume, 406.
Charles VIII : prince sans talens, sans vertus : coups funestes portés à la liberté de la France et de l'Europe par son ambition, 407.
Charles IX, monstre infernal, etc. 412.
Chefs des peuples : auteurs de tous les crimes de la société, 126 *et suiv.*
Chemins, canaux, rivières ; c'est à l'Etat à les entretenir ; mais non par des entraves d'impôts sur les passages, 20.
Chemins (grands) : théorie abusive à cet égard, refutée, 21.
Cherson : port peu avantageux à la marine russe, 288.
hine : monnoie de cuivre et de plomb, 55.
Christianisme : son influence pernicieuse ; sa mauvaise morale, 342 *et suiv.*
Circulation libre des marchandises dans un état : avantage, 18 *et suiv.*
Circulation de l'argent : est-elle favorisée par les emprunts publics ? 117.

Cloches : le métal peut en devenir monnoie ; exemple, 54.
Commerce ruiné par la régie des traitans : vide dans les productions de la nature, 27.
— Fabrique, arts, etc. quelles en ont été les causes réelles en Europe, 78.
— La circulation qu'il produit bien différente de celle causée par les emprunts, 117.
— Entre la France et l'Angleterre : considérations à ce sujet, au moment où l'auteur écrivoit, 178 *et suiv.*
— Maritime : la Russie n'en peut pas faire, 284. Voy. *Crimée.*
Commerces réguliers ruinés par l'agiotage, 105 *et suiv.*
Commissions pour juger : époque de cette institution odieuse, 405.
Concurrence a toujours pour ennemie la cupidité, 30.
Concours, 498.
Confédérations : système actuel des puissances de l'Europe, 144.
Confiance dans les choses en matière législative, 50.
Conquérans : instrumens des malheurs publics : malheur à leur siècle, 394 *et suiv.*
Conquêtes (les grandes), impossibles aujourd'hui en Europe, 144.
Consentement unanime : vain argument pour prouver l'existence de Dieu, 324.
Constituer un pays : problême important à ce sujet, 184.
Constitution : motifs pressans qui en exigeoient une bonne, 113.
Constitution anglaise : examen de son avantage et de ses défauts, 182.

Contribution : bonne manière de l'imposer, 22.
— C'est le peuple qui doit porter les contributions au trésor public, 33.
Corvées : moyen tyrannique et ruineux pour les peuples, 19.
Cosmologie : science vaine et dépourvue de principes, 233.
Coupe-jarrets : les premiers, pour cause politique, ont été les Américains, 192.
Courtenay : branche éteinte, 401.
Crimée : ce que son acquisition a coûté à la Russie ; le peu d'importance de cette acquisition pour les Czars, etc. 284-288.
Crimes de la société, dûs aux chefs et aux gouvernans des nations, 126 *et suiv.*
Cruauté : outrages des grands états, 224.
Culture nationale : comment en juger ? 464.
Cuivre : les espèces de ce métal ne sont pas une véritable monnoie : pourquoi sont-elles fabriquées ? 54.

D.

Danemarck et la Suède. Leur intérêt à s'unir à la Prusse, au corps germanique et à la France, contre l'Autriche et les Russes, 270.
Décimal (nombre), de la valeur des monnoies : son avantage, 57.
Découvertes nouvelles : ne doivent pas obtenir de privilèges exclusifs, 29.
Dépenses publiques : 83.
Désertion du soldat : danger de recevoir ou de reprendre un soldat déserteur, 154.

Despote : ses vues dans l'entretien des troupes réglées, 145 *et suiv.*

— Danger auquel les expose le pouvoir arbitraire, 411.

Despotisme : donne seul lieu à des enrôlemens forcés, 151.

— des rois : bon plaisir : ministres charlatans comme les prêtres, 384 *et suiv.*

Dette publique, 83.

Dettes accumulées par les emprunts, conduisent à une banqueroute inévitable, 70.

Devoirs des rois, 380.

Dieu : mot qui ne présente aucune idée, 321-324.

— A tout fait pour lui-même, non pour les créatures, 338.

Diplomatie, 168-171.

Disette de numéraire. Considérations importantes sur cet objet, 67.

Dreux (branche de), finit dans un artisan de Picardie, 401.

Droits de l'homme, appartiennent également à tout individu, 125.

Droits de la nation : tous violés par Richelieu (cardinal), 416.

E.

Échanges : comment ils se sont d'abord opérés. Mesure commune résultante, 43.

— Facilités par la multiplication des signes monétaires ou admis comme valeur. Opérations délicates, 65.

Économie : son importance pour la cour de Berlin, 277.

Économistes. Leur théorie sur l'impôt, approuvée, 10.
Édifice : n'en ruiner jamais un sans avoir sur-le-champ de quoi bâtir. Réflexion sur les changement des gouvernemens, 207.
Effets publics et actions : théorie de ce commerce inconnu en France, 119.
— Comment se réalise toute spéculation à ce sujet, 121.
Électif (empire) en Allemagne peut seul sauver la liberté, 197.
Élémens : selon les anciens, 324.
Empereur (l'), mesure dangereuse qu'il a prise relativement à l'impôt, 10.
Empereur d'Allemagne, moins puissant que sous Charles-Quint, pourquoi? Le nom d'*Empereur* menace la liberté de l'Allemagne : pourquoi? 196.
— Est-il besoin d'un empereur en Allemagne? 200.
Empires (grands), doivent être divisés en petits États, en un fédéralisme ; et l'homme libre saura se défendre, 151.
Empreinte des métaux : caractère sacré, 51.
Emprunts : droits que le capitaliste prêteur acquiert, 73.
— 68 *et* 9.
Emprunts publics. Voyez *Agiotage*, 114.
— Quand sont-ils funestes? 115.
— Ne sont pas la preuve de la richesse d'une nation, 117.
— Dangereux effets qui en résultent, 118.
Engagemens de la nation. Leur différente nature, 89.
Enrôlement forcé : examen de ses effets, 147.
— volontaire. Ses causes : 149.
Enseignement public : doit se faire en français, 441.

Escalade des places fortes, 161.

Escaut. Avantage considérable de sa possession libre pour la France, 309.

Esclavage des nations : résultat des grandes armées permanentes, 145.

— des peuples, entretenoit les ordres religieux, 312 *et suiv.*

Escompte. Voyez *Caisses.* Leur utilité, 64 *et suiv.* Elles doivent être protégées, mais surveillées, 69.

Espagne. Sa foiblesse : attaquable par-tout 256.

Espèce humaine : se perfectionne le plus dans les petits États 237.

Espèces monétaires : différence de leur valeur pour faciliter les acquisitions, 48.

— Valeur de nos espèces monétaires. Abus à réformer à ce sujet ; pertes qu'on essuie avec l'étranger, 58 *et suiv.*

Esprit public : il n'en est point sans une constitution religieusement observée, 111.

Établissemens nouveaux ne doivent obtenir de privilèges exclusifs, 30.

État (l') se ruine en thésaurisant, 72.

— n'emprunte que pour consommer, et non pour produire, 74.

— Effet résultant lorsqu'il thésaurise, 75.

— C'est le sauver que détruire l'agiotage, 110.

Etats actuels de l'Europe : tous travaillés par des maladies internes, épuisés par l'inconduite de leurs chefs, 144.

États de l'empire : droits de succession à cet égard, 205.

États : grands ou petits ; lesquels sont les plus avantageux. Les grands États ont perdu les mœurs et la liberté, etc., 224.

— (Petits) objections tirées de leur foiblesse, 225. Réponse, 228 *et suiv.*

Étude de la nature : abus à cet égard, 387.

Eu (comte d') sacrifié par le roi Jean, monstre assis sur le trône de la France, 405.

Europe. Les impôts y sont très-mal assis et répartis, 11.

— Désavantage de son système militaire, sur-tout pour la France, 142.

Évangélique (corps) en Allemagne : ses droits, ses effets dans l'empire, 202 *et suiv.*

Extorsions. Vexations des gagistes de l'État. Comment les faire cesser, 33.

F.

Fabrication des monnoies, publique à Rome : pourquoi secrète chez nous ? 53.

Femme : ne doit avoir qu'un amant ; respect qu'elle se doit à cet égard, 375.

— L'amour est le plus sûr garant de l'honneur d'une femme, 377.

— Indulgentes pour elles-mêmes ; sévères pour les autres, 377.

— Voyez *Organe de la* parole, 478.

— De leur caractère, 479.

Fer : monnoie à Rome, Sparte, 44.

Finances : ses opérations compliquées ; politique actuelle différente de celle des anciens à cet égard, 64.

Finesse, ruse partage des esprits médiocres, 487.

Fisc : vexations, 25 *et suiv.*
— Doit se détruire ou détruire l'état, 25.
— Effets résultans lorsqu'il thésaurise, 78.
Flamands : base de leur hiérarchie sociale, 312.
Fonds publics (jeu sur) : les gouvernemens auteurs des maux qui en résultent ; leur injustice, leurs vexations, 128.
Fonds de religion : formé par l'empereur ; son danger pour l'Allemagne, 215.
Formes dans les rapports d'un état. Combien elles ont de puissance sur-tout dans l'empire germanique ; leur nécessité, 207.
Fortifications : leur nécessité, 163. Voyez *Places fortes.*
Français : avantage de leur caractère et de leur littérature légère, 453.
France : sa situation quant aux finances, en 1789, 96.
— Ses ressources en 1789, 99.
— Sa foiblesse depuis qu'elle a eu des troupes réglées permanentes, 142.
— Sa politique présente et future. Voyez *République fr.* 171 *et suiv.*
— Ne demande qu'un gouvernement supportable pour être riche et heureuse, 404.
— Avantage de sa langue, 443 *et suiv.*
France, Angleterre : vues et combinaisons d'un commerce réciproque entr'elles, 178 *et suiv.*
— Leur rapprochement sincère feroit la paix de l'Europe, 257-260.
François I, roi de France : esquisse de son règne affreux, 409.

François II, roi de France : malheureux enfant ; tyrannie du cardinal de Lorraine, 410 *et suiv.*

Frédéric II, roi de Prusse ; avantages qu'il a procurés à son royaume : ses fautes excusables, 217 *et suiv.*

— Raison de sa conduite envers les jésuites, 348 *et suiv.*

— Son portrait, 426-431.

Frivolité françoise, 484.

Fusil du soldat : quel il devroit être ; exercice à cet égard, 155 *et suiv.*

G.

Gage et sûreté, que peut devenir la monnoie, 49.

Gagistes. Voyez *Stipendiés*, 32.

Gange : Sage des rives du Gange ; son système philosophique sur la gloire et les héros, 395 *et suiv.*

Gazettes. Voy. *Livres*, 390.

Germanique (corps) en Allemagne, et de la maison d'Autriche, 206.

— Peut s'organiser si l'empereur perd les Pays-Bas, 315.

Générosité : n'est pas dans le cœur des anglais ; ils calculent jusqu'à l'amitié ; influence de cet esprit, 189 *et suiv.*

Gloire (fausse), des princes, des héros, tyrans de l'humanité, 394 *et suiv.*

— N'appartient qu'à la vertu, 397

Goût : se manifeste sur-tout dans les bonnes pièces de théâtre, 452.

Gouvernement : son indifférence coupable sur le jeu et l'agiotage ; funestes effets de sa tolérance : distinction abusive, 130-134.

— Bon sous les princes dans les petits états, 230.
Grecs morts aux Thermopyles ; apostrophe à leurs mânes, au sujet de l'amour de la liberté, 209.
Guerre : affreuse férocité des souverains, 128.
— Sa décadence en Europe, 144.
— Devenue excessivement coûteuse aux puissances de de l'Europe : écueil dangereux pour la Prusse, 274 *et suiv.*
Guillaume III : ruine de l'Angleterre dans son système, bien apperçue par Bolingbrocke, 169.

H.

Habitude, familiarise avec la gêne et le mal, 147 *et suiv.*
Habsbourg. Souche de la maison impériale règnante depuis 300 ans, 197.
Hausse et baisse. Voyez *Joueurs :* 130 *et suiv.*
Henri II, roi de France : donne le signal des guerres civiles et de religion ; sacrifie tout à sa passion, 410.
Henri III, prince indolent, corrompu, esclave de ses favoris. Sa fin tragique et sa cause, 412 *et suiv.*
Henri IV et Sully. Esquisse de ce règne heureux 413-416.
Héros : malfaiteurs publics, 393.
Histoire (de l'), 392 *et suiv.*
— Tableau de la tyrannie des rois, de la bassesse des peuples et des longs malheurs de l'homme ; le panégyrique des scélérats publics, 399.
Hollande : son intérêt à maintenir ses liaisons avec l'Irlande et la Flandre, 309.

Homme (l') pur, toujours estimé malgré le mépris des méchans, 112 *et suiv.*
— Durée du temps par rapport à l'homme, 320.
— Avili par les grands États, 224.
— Souvent aussi machine que la brute, 329.
— Peut-on supposer que Dieu ait tout fait pour lui? 336.
— A moins à se plaindre des animaux, qu'eux de lui, 340.
— La justice des gouverneurs lui est plus nécessaire que la bonté, 431.
Hommes : ne peuvent être légués et possédés comme des troupeaux, 397.
Honneur, abandonné, faute d'être soutenu comme on devoit le faire. Corruption résultante, 112.
— Voyez *Amour*, 375.
Hôtels des monnoies : mal concertés avec la fabrication, 52.
Hypothèques (livres d') conservés dans les tribunaux: leur avantage, 9

I.

Impôt (perception de l') dans quelques états de l'Europe; 2.
— Personne ne doit être privilégié à cet égard, 3.
— Direct: son avantage, 7.
— Les privilèges exclusifs sont autant d'impôts sur le reste du peuple, 28.
— principes sur cet objet, 1.
— Inséparables de l'état de société, 2.
— Indirects et directs, 2.

— (Trois genres d') au choix du souverain, 4.
— Les deux faces qu'en présente la théorie, 5.
— Indirects : leur désavantage, 5.
— En quel cas il est dangereux de ne pas en mettre, 70.
Impériale (dignité) portée dans une autre famille en Allemagne : conséquences, 211.
Influence dangereuse des militaires, 139.
Inimitié implacable entre la Prusse et l'Autriche ; ne peut finir que par la ruine de l'une ou de l'autre, 265.
Insouciance dans les maux civils, 385.
Industrie de plusieurs individus ne doit pas souffrir de l'industrie d'un seul, 29.
— Eteinte par le trop d'or et d'argent, 39.
— Coupable contre l'industrie productive qui ne trouve presque plus de ressource, 116.
Intérêt bas de l'argent fait fleurir l'agriculture et les manufactures, 68.
— Comment il est produit par l'argent, 73.
Intérêt de l'argent : mobilité dans sa valeur est la source du bien des agioteurs, 115.
— Cause qui en élève le prix, *ibid.*
Intérêts respectifs des maisons de Prusse et d'Autriche, 216 *et suiv.*
Inventions : ne doivent pas obtenir de privilège exclusif, 28.

J.

Jésuites : de leur système et du catholicisme, 347.
Jeu effréné de l'agiotage dans Paris, cause des maux de la France, 103 *et suiv.*
— Sur les effets publics ; et des emprunts, 114.

— Effets funestes qui résultent de sa passion, 123.
— Est *produit*, non *générateur*, 128.
Joseph II, trop précipité dans l'exécution de ses vues ambitieuses, 221 *et suiv.*
Joueurs à la hausse et à la baisse, 130 *et suiv.*
Juifs : considérations pour ou contre cette nation dans la société, 356-364.
Justice, humanité : les premières vertus de l'homme, 408.

L.

Langue allemande : peu fixée ; pourquoi : imperfection du théâtre allemand, 454 *et suiv.*
Langue française : de son universalité ; époque de cet avantage, 443-445.
Langues (étude des) : avantages résultans. Deux langues principales en Europe, 433-440.
— Grecque et la latine ; leur avantage. Il faut les enseigner en français, 441
Law : ravages de son système, ses causes ; exemple terrible pour toutes les nations, 133 *et suiv.*
Lettres : leur état en Allemagne, 457-468.
Liberté du commerce : base de la félicité des peuples, 79.
Liberté (amour de la), est un courage rare ; ce qu'il suppose, 145.
— Ne peut réellement exister en Angleterre ; vices de sa constitution, 183-185.
— Sa grande influence, même chez un peuple immoral, exemple des anglais, 185.

Liberté civile : aussi grande en Prusse qu'elle peut être sous un gouvernement monarchique, 216 *et suiv.*

Liberté de la Suisse, n'a nui qu'à des tyrans, 317 *et suiv.*

Libre (l'homme), sait se défendre sans troupes réglées permanentes, 143.

Ligue évangélique en Allemagne, 193.

Littérature : de la manière d'étudier, 432 *et suiv.*

Livres : gazettes, papiers nouvelles, à qui cela est-il utile ?, 390.

Loi (toute) devient oppressive dès qu'elle ne peut être exécutée par le moyen de la puissance civile, 143.

Loix : droits qu'elles peuvent donner ; à quoi ils se bornent, 139.

— De l'univers, encore inconnues, 323.

Lorraine (cardinal de) : sa tyrannie, 410.

Loterie, doit être proscrite dans un état bien réglé : invention exécrable, 23.

Louange absurde des princes, de leurs ministres ; elle devient un crime social, 394 *et suiv.*

Louis XI, roi exécrable, 406.

Louis XII, peu éclairé, mais vraiment bon : avantage et désavantages de sa conduite, 407.

Louis XIII : son règne hideux sous Richelieu, 416.

Louis XIV achève par ses attentats l'ouvrage du despotisme, 417.

— Esquisse de son règne, 417-420.

Louis XV : esquisse du règne de ce roi lâche et égoïste, 420-424.

Lumières répandues dans les petits états d'Allemagne, 238.

Lumières

Lumières. Lenteur de leurs progrès, 387.
Lutte du gouvernement, et de l'agriculture, du commerce pour emprunter, élève l'intérêt de l'argent, 115.
Luxe : ses effets sur la valeur de l'or, 66.
Lyonnais, Genevois et autres spéculateurs sur les effets publics, 120.

M.

Mahométans. Peuvent-ils être admis comme membres de la société ? 369.
Maison d'Autriche : de son chef et de l'empereur en Allemagne dans ses rapports personnels, dans ses relations et ses moyens, 195. Voyez p. 206.
Maisons, terres : ce qui en fait baisser le prix, 9.
Maître : mot infâme, injurieux au peuple et au souverain, 140.
Mal et bien. Réflexions sur le bien et le mal, 335.
Mariage non dissoluble : ses effets, 148.
Marine, peu respectable de l'Espagne, 257.
— La France peut-elle en avoir une redoutable, et dominer ensuite sur terre ? 258.
Matière quelconque peut devenir monnoie, 44.
Mémoire, 487.
Mer Noire. Illusion de la Russie sur ce commerce, 287.
Mercénaires (troupes) : en quels cas sont-elles utiles ? 141.
Mérite, respecté dans les petits États, 231.
Mesure (une), doit avoir le même rapport avec ses parties. Application à la monnoie, 47.
Métaux : indolence des habitans des pays où ils croissent. Leurs rapports avec l'industrie, 41.

— Les plus généralement adoptés pour monnoie. Abus à cet égard, 47.
— De basse valeur pour les prix les plus bas des valeurs matérielles 48.
— Ce qui en fait la vraie valeur, 51.
— Doivent être maintenus au plus bas prix possible, *ib.*
— Quel a été leur effet en Europe après la découverte de l'Amérique? 77.
Milices nationales : défense naturelle et sure de la liberté publique, 141.
Militaire (système) 138 *et suiv.*
— Toujours à la disposition de celui qui le paie, 146.
— (chefs) : aristocrates dans le cœur : leur ambition dangereuse pour la liberté, 138.
Mines : leurs productions peuvent autoriser les emprunts pour les travaux, 74.
Ministres d'un État : doivent être très-circonspects sur les concessions des faveurs, 31.
— de la justice : ont ouvertement toléré l'agiotage; ou n'ont osé le punir. Prétextes, 109 *et suiv.*
— des rois : aussi charlatans que les prêtres, 384.
Mœurs perdues par les grands Etats. Ils ont aussi perdu la liberté, etc, 224.
— et bonne-foi perdue en Russie par les changemens de Pierre Premier, 306.
— d'une femme; l'amour en est peut-être le seul garant, 377.
Moinerie. Destruction de la population, 353.
Monarchie : la capitale y concentre tous les talens : le reste croupit dans l'ignorance, 235.
— La tranquillité intérieure y est trop souvent l'immobilité d'un corps mort; toujours mal gouvernée, 239

— Française : remarque sur l'avilissement de la nation ; effet de l'ambition tyrannique et de la violation des droits du peuple, 398 *et suiv.*

— Prussienne. Considérations à ce sujet ; sur ses rapports politiques, ses forces, sa conservation, etc., 213 *et suiv.*

Monarchies : leur constitution veut des enrôlemens forcés, 152.

Monastiques (ordres) : entretenus par l'esclavage des peuples, 313.

Monde : une grande auberge où chacun vient payer son écot, 339.

Monétaire (constitution) Effet de la véritable doctrine monétaire, 40.

Monnoie : système monétaire : valeur des monnoie en Europe, 35 *et suiv.*

— Sa définition. Principes fondamentaux, 40.

— Une et universelle : son avantage, 42.

— Loyale ; signe de tout ce qui peut se vendre ; considérations sur cet objet, 40 *et suiv.*

— Graduation de sa perfection, 46.

— Son influence politique sur les arts, l'agriculture, etc., 46 *et suiv.*

— Gage et sûreté, 49.

— Les six caractères qui la constituent telle, 50.

— Sa valeur chez l'étranger. V. *Poids* et *Titre*, 54 *et suiv.*

— Sa double valeur ; variable et invariable. Considérations, 66.

Monopole, complément de l'agiotage. Les deux réunis ont causé les maux de la France, 102.

Monstres : de leur cause, 475.

Montalembert. Son observation sur les places fortes, 160.
Morale (la vraie) : fondée sur les rapports, 125.
— Ne se refait pas avec des règlemens, 129.
— Militaire, 139 *et suiv.*

N.

Nations (les), unies par la véritable doctrine monétaire, 40.
Nation : ses engagemens ; considérations sur leur différente nature, 89.
Nature : mot vague, 32.
— Se montre avare ou stérile, quand ? 100.
— (Etude de la) : abus à cet égard, 387 *et suiv.*
Négoce : agioteur ; portrait, 102.
Noblesse (la) avilit et écrase l'esprit militaire du soldat, 266.
Nord : causes qui y ont retardé nos avantages, 78.
— (Confédération du) : 282 *et suiv.*
Numéraire : causes de sa rareté, 63.
— Paris ne l'absorbe que pour tout corrompre, 111.

O.

Olmutz : importance de cette place pour l'Autriche, 273.
Oppression résultante des impôts mal assis, 3.
Oppressions plus difficiles dans les petits états d'Allemagne, 230.
Or et argent. La fabrication monétaire de ces deux métaux infectée des mêmes vices, 55 *et suiv.*
— Comme monnoie ; considérations sur leur titre, relativement au véritable intérêt du souverain, 36-38.
Orange (Nassau) ; ambition de cette maison ; désordres qui en sont résultés, 313.

Organe de la parole chez les femmes, 478.
Ottomans et Russes; leurs fautes dans leur guerre dernière, 264.

P.

Paix (la) des deux Hémisphères dépend de l'union sincère de l'Angleterre et de la France, 259.
Pape. Cause de sa grande autorité, 206.
Papier-monnoie; est une grande erreur en politique, parce qu'il n'a aucune valeur intrinsèque et qu'il ne peut rien représenter, 61 *et suiv.*
Papiers au porteur; aliment de l'agiotage; pourquoi? 103.
— Qui proviennent des emprunts publics; leur agiotage n'a de base que la calamité publique, etc. 114.
Papiers publics : spéculations différentes à ce sujet; leurs effets. Voy. *Spéculation*, 119-123.
Papiers Nouvelles : Voy. *Livres*, 390.
Paris, centre de l'agiotage et de la perversion de toutes saines idées sur les vrais intérêts de la société, 103 *et suiv.*
Parole : l'art de la parole amène l'art de penser, 442-490.
Parole (organe de la) chez les femmes, 478.
Partis : deux puissans et rivaux en Allemagne : les catholiques et les protestans; l'Autriche et la Prusse, 193.
Patriciat (du); son origine, ses funestes conséquences, 424.
Patriotes assassinés en Hollande, par l'ambition des princes d'Orange, 312.
Pays-Bas : république possible, sans éprouver les malheurs de celle de Hollande, 310-316.

Péages : impôts indirects, nuisibles à l'état, 17 *et suiv.*
Pecu, nom de *bétail*, et ensuite de la monnoie à Rome, 45.
Pensées Voy. *Brutes*, 329 *et suiv.*
Pensées détachées, 473 *et suiv.*
Pensions accordées aux veuves des salariés ; abus, 34.
Peuple ; c'est à lui à lever l'impôt, 3.
— Son ignorance profonde, sur ses rapports avec l'état, 4.
— Il faut lui laisser fixer les impôts, 25 *et suiv.*
— C'est à lui que l'agiotage coûte bien cher, 116.
— Victime de la cupidité et de l'injustice des gouvernemens, 128 *et suiv.*
— Sa stupide vénération pour les guerriers heureux, 138.
— Anglais, trop calomnié ; il est quelque chose, 190.
Peuples corrompus, servent de leçons aux peuples naissans, 500.
Philosophes anciens ; ce qu'ils pensoient de l'ame, 327.
Philosophes devroient seuls écrire l'histoire et dans une nation libre, 3, 3.
Philosophie, 320.
Philippe-le-Bel ; prince sans foi, avide, vindicatif, cruel, etc. 403.
— Son fils se montre héritier de tous ses vices, 403.
Philippe-le-Long, prostitue la magistrature, veut établir des impôts de sa seule autorité, etc. 403.
Philippe VI, roi de France ; avide, violent, despotique, assassin, 404.
Pierre 1er, Czar ; ses fausses vues commerciales et po-
— litiques, 283-308.

— A porté la corruption dans ses états, par ses vues ambitieuses, et n'y a fait que du mal, 306.

Places fortes : sont-elles nécessaires, ou même utiles ? 160-163.

Plaisir : réflexions à ce sujet : retenue, moyen de le mieux goûter : diverses sortes de plaisirs : 378 *et suiv.*

Plomb, cuivre : monnoie composée à la Chine, 55.

Poids et titre de la monnoie : exactitude requise à cet égard ; inconvéniens qui résultent du contraire, 54 *et suiv.*

Politique des anciens différente de la nôtre, relativement aux finances, 64.

Population : seule règle qui puisse servir à fixer l'impôt, 2.

— Frivole prétexte pour accorder des pensions aux veuves des stipendiés, 34 *et suiv.*

Presse : liberté absolue à cet égard : palladium de la liberté civile, 207.

— De l'obstacle à sa liberté dans une monarchie, 384.

Prêter aux états ou aux souverains. Danger de n'être jamais payé, 71.

Prêtres, religieux, jésuites, ennemis de la liberté, 194.

— Arrêtent les élans de la liberté en Allemagne, 206.

— Catholiques : gouverneront toujours les princes de leur religion, 271.

Princes : gouvernent bien dans les petits États, 230.

Privilégiés : hydre insatiable de leurs prétentions, 26.

Priviléges exclusifs : abus funeste, 27 *et suiv.*

Prix des métaux : en empêcher la variation autant qu'il est possible, 51.

Productions : source du commerce ; leur rapport avec la monnoie, 41

— Celles qui peuvent autoriser les emprunts, 74.

Profits du peuple, ne doivent pas être empêchés par l'impôt, 3.

Propriétaire (petit) : ce qui accélère sa ruine, 10.

Propriété : elle seule fait des citoyens : est le plus puissant, le plus ardent des fanatismes, 141.

Protestans, veulent la liberté civile ; les catholiques, l'esclavage de l'homme. Voy. *Ligue*, 193.

Protestantisme : la liberté de penser en est la base, 352.

Prusse : sa régie ruineuse pour le souverain, 26.

— La liberté y est sacrifiée pour former une bonne armée, 153.

— Le roi ne doit jamais ambitionner la dignité d'empereur : pourquoi ? 210.

— et la maison d'Autriche : considérations sur ces deux familles rivales, sur leurs forces respectives, etc. 213 *et suiv.*

— Tout homme qui pense doit s'intéresser à sa conservation, 216.

— Seroit-il juste de la rendre plus formidable à l'Autriche, en lui donnant de nouveaux domaines aux dépens des petits princes ? 243 *et suiv.*

— Moyens que la Prusse doit employer, 246.

— Puissance la plus mal située pour la guerre : danger que lui présente l'Autriche et la Russie, 257-269.

— Etats sur lesquels elle peut compter en temps de guerre, 272.

— Importance qu'elle doit mettre à une sage économie, 277.

— Et autres souverains, auroient un grand avantage à voir les Pays-Bas détachés de la maison d'Autriche, 315.

Publicains, sont toujours devenus des hommes vils, des tyrans, 25.

Pulteney : ses sages réflexions sur le système de Guillaume Ier. en Angleterre, 170.

Puissance royale, peu bornée en Angleterre, vu les vices de la constitution, 183 *et suiv.*

Q.

Quakers : réflexions sur cette secte, 365 *et suiv.*

R.

Rareté du numéraire : ses causes, 63.

Rareté du métal monétaire : effets sur la hausse ou la baisse, 66.

Ratisbonne : inutilité de ses Diètes, 202.

Réformes : ne sont-elles plus possibles dans les états de l'Europe? 124.

Régie ruineuse pour les souverains, 26 *et suiv.*

Régime monétaire, en quoi il consiste, 52.

Rentier: comment il paie l'impôt, 2.

République française : généralités du système qui lui convient, 171.

Révolution dans un état : ce qui la prépare, 9.

Révolution : deux ont changé l'ordre de succession dans la monarchie française, 399.

Richelieu (le cardinal de) : sanguinaire : son système politique, atroce, oppressif, 416.

Richesse des nations qui empruntent, est-elle un témoignage en faveur des emprunts publics? 117.

Roi : ce nom seul a coûté la liberté à la Suède, 196. Et menace aussi celle de l'Angleterre, *ibid.*

Rois : leurs devoirs, 380-384.

Rois de France : esquisse de leur personnage depuis les Valois, 402 *et suiv.*

— Trois ont mérité l'amour des français dans l'espace de 500 ans, 424.

Rome, Sparte, monnoie de fer, 44.

— Son patriciat aristocrate, devenu corps tyrannique, 424.

Russie : sa position avantageuse pour attaquer sans crainte : danger qu'elle présente à la maison d'Autriche, 261.

— ignorance de ses fficiers militaires, 262.

— Combinaisons insensées de ses despotes, 282-308.

— Inutilité de sa marine. Prix énorme qu'elle lui coûte, 285-288.

Russes : corrompus par les changemens qu'à faits Pierre I, 306.

S.

Salariés. Des pensions à donner à leurs veuves, abus résultant, 34.

Savans : leur erreur au sujet des grands en Allemagne : peu attentifs au bonheur de la liberté de penser et d'écrire, 236.

Saxe : son intérêt à s'unir avec la Prusse : obstacle qu'y met la religion et même la jalousie, 270.

— Les prêtres sont la cause des maux que la Prusse lui a faits, 271.

Sel et salines : impôts relatifs ; moyens de pomper l'argent des peuples, 16.
— Son avantage pour la culture, 15.
— Gemme. Vaut-il mieux pour les bestiaux? 15.
Secret : détruit la confiance, relativement au titre des monnoies, 54.
Sensibilité, 500.
Signe monétaire : arbitraire, mais peut devenir immuable, 49.
Situation et rapports politiques et militaires des puissances du continent de l'Europe, 257-282.
Soldat forcé ou volontaire ; réflexions sur la manière dont il peut envisager le danger et se conduire, 149 *et suiv.*
— Doit plus craindre son officier que l'ennemi, 151.
— Quand est-il formé sous les gouvernemens despotiques? 153.
Sociale (hiérarchie) : sur quoi fondée chez les flamands, 312.
Société ne doit pas souffrir de priviléges exclusifs, 30 *et suiv.*
— Avantage qu'elle auroit d'une monnoie unique et universelle, 42.
— Politique : la véritable est celle des petits états, 225.
— Voyez *Amour*, 370 *et suiv.*
Souverain doit-il vendre lui-même les denrées? Procédé digne d'horreur, 5.
— Peut thésauriser sans danger pour l'état avec une bonne administration, 79 *et suiv.*
— Abus de leur théorie et de leur puissance, relativement, à l'assiète des impôts, 25 *et suiv.*

— Intéressés à une monnoie unique et de bon titre, 38.
— Emprunteurs ne peuvent être forcés à payer, 71.
Sparte, Rome : monnoie de fer, 44.
Spéculations en effets publics. Considérations à ce sujet, 119.
Stipendiés, gagistes : leur nombre tue l'industrie, épuise le trésor, etc. pourquoi ? 32 *et suiv.*
Suède a perdu sa liberté par le seul nom de *roi*, 196.
— Devenue pour la Prusse un voisin plus dangereux, 264.
Suisses : avantage de leur milice nationale ; le seul rempart de leur liberté, 142 *et suiv.*
— Ont à craindre les confédérations des grandes puissances de l'Europe, 144.
— Bonheur de cette nation libre : prudence requise pour le conserver, 317 *et suiv.*
Superstition : son pouvoir, 386.
Système belligérant de l'Europe en 1787. Situation respective de la Prusse et de l'Autriche, 256.
Système militaire, 138 *et suiv.*

T.

Tatars du Kouban, avoient rendu les Russes tributaires, Voyez *Crimée*, 283.
Tauride. Voyez *Crimée*, 284, 283.
Taux de l'argent. Utilité des caisses d'escompte pour le maintenir au plus bas, 68.
Tempérament : réflexions sur leur théorie, 473.
Temps : sa durée par rapport à l'homme, 320.
Terre, maisons. Voyez *Maisons*, 9.

Terres : le nombre des gagistes ou stipendiés en fait tomber le prix, 33.

Terroir : son influence sur le moral de l'homme, 185.

Théâtre : c'est dans les bonnes pièces de théâtre que le bon goût se manifeste, 452.

Théori de l'impôt, 2-32

Thermomètre (vrai), pour l'imposition et la répartition des taxes, 2.

Thésaurisation, 69.

Timbre : une des meilleures subventions connues, mais modique, 22.

Titre de l'or et de l'argent. Voyez *Or*, *argent*, etc. 36 *et suiv.*

— Et poids de la monnoie. Voyez *Poids*, 54 *et suiv.*

— Sa diminution : opération délicate, quoique non toujours injuste, 67.

Tranquillité intérieure : est-elle bien assurée par des troupes permanentes ? 141 *et suiv.*

Travaux publics : mode d'exécution, 21 *et suiv.*

Trésor : quand le souverain doit l'épancher ? 81.

Troupes réglées : appui de l'autorité arbitraire : leur danger pour la liberté publique, 140 *et suiv.*

— Réglées : leur première époque en France, 406.

Turcs : peuvent seuls profiter de la possession de la Crimée, 287.

Turquie : danger que lui présente la Russie, 261.

Tyrannie : tous les vices des grands états sont dûs à leur tyrannie, 224.

Tyrans anciens : leur politique quant aux finances, 64.

U.

Univers : loix qui le maintiennent, inconnues, 323.

V.

Valeur relative de la monnoie à différent titre ; effet résultant dans le commerce ou entre les mains des marchands, 38.

— Véritable de l'or et de l'argent, 51.

— Numérique incommode de l'or et de l'argent en France : monnoie décimale ; son avantage, 57.

— Réelles : sur quoi est fondée leur théorie, 61.

— Double de la monnoie : variable et invariable : considérations, 66.

— Numérique : sa hausse : opération délicate, non injuste en tout temps, 67.

Valois : esquisse des rois de cette race, 402.

Vérités philosophiques : de la manière de les présenter, 389.

Vertu : de quoi elle dépend, 375.

— A elle seule appartient la gloire, 397.

Vins : impôts relatifs : ces impôts ont fait imaginer nombre de falsifications dangereuses, 16.

Villes : ne produisent rien : conséquences pour l'impôt, 13 *et suiv.*

Victoire (toute) est un échec pour la puissance prussienne, 262.

Voleurs : désignés chez eux par le nom de *Gentilhomme* 189.

Westphalie : la Prusse doit d'abord s'en emparer en temps de guerre, 272.

Wetzlar (chambre de) gouffre de corruption : réforme inutilement tentée, 204.

Fin de la Table analytique des Matières du Second et dernier Volume.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03041 9363